LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Librairie Ulysse
La seule librairie du voyage
1208 St-Denis, Montréal 843-7135

Vol. LXXIII — No 157 | Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 28 **(détail en page 6)** | Montréal, samedi 10 juillet 1982 | (Côte-Nord, **45 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**) **35 CENTS**

En vacances, Lévesque jonglera avec le remaniement

Toucher aux intouchables?

Une analyse de Gilles Lesage

QUÉBEC — Au moins trois grandes questions se posent au moment où le premier ministre s'apprête à partir en vacances avec un seul grand dossier en tête, celui d'un éventuel remaniement ministériel:

- osera-t-il toucher aux cinq ministres intouchables qui exercent les mêmes fonctions depuis novembre 1976?
- au lieu de l'habituelle chaise musicale, où seulement un ou deux ministres sortent du grand jeu, osera-t-il rétrograder plusieurs ministres au rang de simples députés, pour faire place à du sang neuf?
- que faire avec les six ministères d'État?

Avec la pause de l'été, c'est le qui-vive dans les cabinets ministériels, du moins chez ceux qui n'ont pas encore succombé à la canicule ou ne sont pas partis en vacances. Mais le remaniement, s'il est dans la machine à rumeurs de la Grande-Allée, n'est pas pour demain, probablement même pas pour le mois prochain. En effet, le premier ministre vient de confier pour un mois ses devoirs, pouvoirs et attributions à Mme Pauline Marois, ministre d'État à la Condition féminine. Elle sera donc première ministre jusqu'au 11 août. Quant à M. Lévesque, après son saut à Washington, mercredi, il prendra probablement la direction de la place du Maine où il a l'habitude de passer ses vacances estivales, avec quelques intimes.

C'est là que, délesté de tous ses autres dossiers, il s'attaquera au dossier le plus important, celui qui lui cause le plus de maux de tête et même des sueurs froides: le remaniement ministériel.

Interrogé à cet égard la semaine dernière, M. Lévesque a fait sa moue habituelle et rappelé que pour lui, «la pire maudite «job», c'est le «cabinet making»' ce qui veut dire aussi qu'il y a un travail de loisir». Ceci dit, M. Lévesque, qui déteste autant ce casse-tête qu'il adore le poker, refuse de spéculer avec les journalistes. Il admet seulement qu'il y a de la fatigue chez certains ministres, y compris chez lui — mais il n'a nullement l'intention de partir, qu'on se rassure — et il ajoute: «Il y a des poids qui peuvent devenir excessifs pour certains. Il y a des changements qui peuvent devenir — c'est évident aussi — de nouveaux défis.»

Que faire des ministères d'État?

À première vue, ces nouveaux défis, on les voit surtout pour les cinq ministres qui occupent les mêmes fonctions depuis près de six ans et qui semblent s'y être incrustés, avec tout ce que cela peut comporter de positif et de négatif.

Après avoir été ministre des Finances, du Revenu et président du Conseil du trésor pendant près de cinq ans, M. Jacques Parizeau a perdu du pouvoir l'an dernier, lorsque M. Yves Bérubé est devenu président du Conseil du trésor. Mais il en a regagné aussitôt avec les Institutions financières et coopératives. Même si son étoile a quelque peu pâli, M. Parizeau reste très influent, en fait celui dont l'influence pèse le plus lourdement, aussitôt après M. Lévesque. Personne ne le voit ailleurs qu'aux Finances, lui non plus probablement, et ce serait une véritable commotion s'il en était délogé. Mais est-ce impensable après six ans dans ce brasier où, après M. Jean Lesage, M. Parizeau est en voie d'établir un record de longévité?

Certes, la relève n'est pas abondante et ne s'impose pas d'emblée. Bien des députés qui se voient ministre chaque matin ne voudraient pas toucher aux Finances avec des pincettes et en seraient d'ailleurs incapables. À vrai dire, le seul qui pourrait chausser les bottes de M. Parizeau, et encore, c'est M. Bernard Landry, ministre d'État au développement économique, un autre qui n'a pas bougé de fau-

Voir page 18: Remaniement

Le taux de chômage atteint 10.9%

1.3 million de sans-travail, dont 431,000 au Québec

OTTAWA (d'après PC et CP) — Moins de deux heures avant la rencontre entre le cabinet Trudeau et des chefs de centrales syndicales, hier matin, Statistique Canada publiait les données du chômage au pays pour le mois de juin: les chiffres officiels font état de quelque 1,303,000 Canadiens en quête d'emploi le mois dernier, soit 10.9% de la population active, un taux record depuis la Dépression.

Les chiffres communiqués par Statistique Canada démontrent qu'en juin, le chômage était de 52% supérieur à ce qu'il était l'année dernière à cette même date.

Au Québec, sur une population active de 3,047,000 personnes, l'agence fédérale a relevé 2,616,000 travailleurs et quelque 431,000 chômeurs. Le nombre de sans-emploi était de 408,000 en mai et de 303,000 en juin 1981.

«Quoi de neuf?», a commenté M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada (CTC) avant la réunion avec M. Trudeau.

«La politique monétariste du gouvernement vise précisément à favoriser le chômage et elle y parvient on ne peut mieux», a dit M. McDermott, ajoutant qu'il ne s'attendait pas à ce que cette réunion produise des résultats positifs.

«Il (M. Trudeau) est mieux d'avoir en sa possession une baquette magique» s'il s'attend à vendre son programme de restrictions aux centrales syndicales, selon le président du CTC.

«Il a obtenu l'appui des hommes d'affaires hier... Ils devront se battre jusqu'à la dernière goutte de notre sang.»

Les plus récentes statistiques sur le chômage indiquent que c'est le 10e mois consécutif que le nombre d'emplois diminue — une perte de 62,000 emplois au cours du seul mois de juin.

L'industrie manufacturière a été la plus touchée avec la perte de 38,000 emplois. Dans tous les autres secteurs industriels, la disponibilité d'emploi a subi une baisse ou peu varié.

Le taux de chômage a progressé pour tous les groupes d'âge. Chez les travailleurs masculins âgés de 15 à 24 ans, il a augmenté de 1.0 à 21%; de 1.1 à 15.8 chez les femmes de 15 à 24 ans; de 0.9 à 8.0 chez les hommes de 25 ans et plus, et de 0.1 à 8.8 chez les femmes de 25 ans et plus.

Le taux a augmenté dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, où il a décliné de 1.9 à 13.6% de même qu'au Nouveau-Brunswick, où il a baissé de 0.5 à 14%.

Il a progressé de 0.6 à 16.7% à Terre-Neuve, de 0.1 à 13.7 en Nouvelle-Écosse, de 0.7 à 14.3 au Québec, de 0.7 à 9.0 en Ontario, de 0.7 à 8.2 au Manitoba, de 0.4 à

Voir page 18: Chômage

143 personnes périssent dans l'écrasement d'un Boeing 727

LA NOUVELLE-ORLÉANS (d'après AFP et Reuter) — Les 143 personnes qui se trouvaient à bord ont trouvé la mort dans l'accident du Boeing 727 de la société Panam, qui s'est écrasé hier après-midi près de la Nouvelle-Orléans, a confirmé officiellement l'Administration de l'aviation civile américaine.

Selon un porte-parole de la Panam, 136 passagers et sept membres d'équipage se trouvaient à bord de l'appareil qui s'est écrasé sur des maisons de la localité de Kenner, à trois km de l'aéroport international et à 24 km de la Nouvelle-Orléans.

D'après un témoin, l'avion pourrait avoir eu des problèmes de moteurs et ne pas être parvenu à prendre de l'altitude.

L'appareil s'est brisé en morceaux lorsqu'il s'est écrasé sur un pâté de maison. «En un instant, tout s'est mis à brûler», a déclaré un habitant de Kenner.

La police a précisé que seuls trois blessés, tous souffrant de brûlures, avaient été transportés à l'hôpital, laissant entendre que plusieurs habitants du quartier avaient été tués à l'intérieur de leur maison lors de l'accident.

Une violente tempête faisait rage sur la région quand l'avion a quitté l'aéroport vers 17 heures. Selon un témoin, la foudre aurait frappé l'avion peu après son départ. Le vol 759 de Panam venait de Miami et se dirigeait vers Las Vegas et San Diego.

Les débris de l'appareil s'étendent sur un périmètre de quatre à six pâtés de maisons, ont indiqué les pompiers. Un

Voir page 18: Écrasement

Culture et société

La nouvelle FIDELF

Michèle Lalonde a été désignée récemment présidente de la nouvelle Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF). Hélène de Billy rend compte de l'assemblée de fondation de cet organisme, où a été lue une importante communication d'Albert Memmi sur le rôle de l'écrivain.

Page 9

La collection Costakis

La Galerie nationale accueille jusqu'au 6 septembre une partie de l'étonnante collection de Georges Costakis sur l'avant-garde en Russie. 45 artistes y sont présentés. Hedwidge Asselin a rencontré ce Grec qui a quitté l'URSS en laissant à la galerie Trétiakov le meilleur du trésor qu'il avait patiemment accumulé durant 30 ans.

Page 9

Les quartiers de ma ville

Entre le vrai et le faux restaurant grec

par Paule des Rivières

Si, aux environs des rues Duluth ou Prince-Arthur, vous voyez un couple sortir d'un dépanneur, un sac de papier brun sous le bras et contenant vraisemblablement une bouteille de vin, vous pouvez parier qu'il se dirige vers la Casa, la Cabane ou la Caverne grecque.

Car, crise ou non, la formule semble magique et les Grecs n'en finissent plus d'ouvrir des restaurants sur ces deux rues, tout spécialement entre Saint-Laurent et Saint-Denis. Tous sont calqués sur le même modèle, interchangeable. C'est honnête, copieux et raisonnable.

Le client y apporte sa bouteille, pour la plus grande joie des épiciers du coin. Il sait à quoi s'attendre et cela lui plaît. Comme ce couple bien en chair, dans la quarantaine, résidant à Brossard et venu manger en ville l'autre soir. Les deux n'en étaient pas à leur première visite à la Casa grecque où, assis tout près d'une fenêtre, ils observaient les passants de Prince-Arthur, maintenant rue piétonne, mais ils n'en revenaient pas encore de ce que l'on mangeait beaucoup, et pour pas cher. À Peine plus de $20 pour deux.

Les résidents des rues avoisinantes, par contre, font la fine bouche, trouvent que la répétition du modèle grec enlève décidément beaucoup d'exotisme — 18 restaurants grecs sur la petite rue Duluth — et se plaignent de l'odeur d'huile qui imprègne jusqu'à leurs vêtements.

Et ils ne sont plus les seuls mécontents. Un peu plus à l'ouest, sur l'ave-

Voir page 18: Restaurant

Le Molivos a ouvert ses portes il y a 26 mois et déjà sa réputation n'est plus à faire. Pourtant, les vaches sont maigres cette année et M. Georges Kaklamanos (à droite) n'a qu'une idée en tête: rapatrier sur l'avenue du Parc la clientèle qui s'en est allée sur les rues Duluth et Prince-Arthur. Son fils Maki (à gauche) et son ami Peter Rovolis travaillent avec lui. (Photo Réjean Meloche)

France: le socialisme inquiet

6) Sa Majesté socialiste

par Michel Vastel

PARIS — De Gaulle avait inventé les conférences de presse présidentielles où les questions des journalistes — soumises à l'avance et par écrit — ne constituaient que le prétexte à un dialogue direct avec les Français.

M. François Mitterrand a célébré le premier anniversaire de son accession au pouvoir en innovant. Il ne se sert même plus du prétexte de la présence des journalistes. Une conférence de presse à l'Élysée, sous un président socialiste, c'est d'abord un long monologue de 45 minutes avec les Français, à la fin duquel le président, sur un ton quelque peu espiègle, demande: «Avez-vous encore des questions à me poser?».

Les fastes du Sommet de Versailles avaient montré aux journalistes du monde entier à quel point le président de la France se plaît dans les meubles de l'ancien régime. Les Français ont trouvé que cela leur coûtait un peu cher mais ont accepté sans trop broncher. «Les Français aiment bien recevoir», avait dit M. Mitterrand après avoir dépensé de quoi équiper un nouvel hôpital!

Mais, au-delà de M. Mitterrand lui-même, ce sont tous les conseillers qui entourent les ministres qui se sont vite accommodés des avantages du régime: soupers fins, chauffeurs privés et autres privilèges réservés aux barons du régime.

Ce sont de semblables technocrates qui ont succédé aux conseillers de M. Giscard d'Estaing et de ses ministres: issus des mêmes grandes écoles et élevés dans les mêmes traditions, ils sont, plus que jamais, inaccessibles et peu disposés à rendre des comptes au peuple.

À quelques exceptions près — comme à

Voir page 18: France

ÉDITIONS SÉLECT

LECTURE DE VACANCES

ÉDITIONS SÉLECT

TRADITIONS *Alan Ebert et Janice Rotchstein*
Une vaste fresque couvrant quatre générations. Laissez-vous entraîner à Hollywood, à Broadway, à Londres et à Paris... Le best seller de l'été. 17.95$

MARION FEMME DE FEU *Jean-Pierre Imbrohoris*
Marion rencontre l'amour et rétablit la justice, mais elle sera jetée en prison puis sauvée. Un bon roman. 12.95$

L'INDOMPTABLE MARION *Jean-Pierre Imbrohoris*
Pour sauver sa fille, pour venger son père et son amant, Marion se lance dans de nouvelles aventures. 12.95$

FAUT-IL LE DIRE AU PRÉSIDENT? *Jeffrey Archer*
C'est un récit hallucinant qui se déroule, un complot pour tuer le président Kennedy à Washington... 13.95$

LE RETOUR DE L'HOMME OUBLIÉ *W.D. Wittliff et S. Clark*
Les auteurs ont tissé un récit poignant qu'on suit avec passion. Les personnages sont vivants et hauts en couleurs. Un livre qu'il faut lire. 12.95$

UN MONDE DE RÊVE *Danielle Steel*
Isabella dirige, avec son mari, la maison de couture la plus en vue à Rome. Un jour, c'est le drame... 12.95$

CELLE QUI S'IGNORAIT *Danielle Steel*
Lucas était le seul homme qui comptait pour Kazia. Leur brève rencontre fut la plus émouvante qu'elle connut. 12.95$

LE MONDE SECRET D'ADÉLAÏDE *J. Valabrègue-Landreaux*
Elle veut être comédienne. Le malaise, l'incompréhension, la solitude hantent Adélaïde. Un livre à lire. 14.95$

EN VENTE PARTOUT

Liban: les négociations progressent rapidement

BEYROUTH (Reuter) — Des tirs sporadiques d'artillerie et de roquettes ont opposé hier les forces israéliennes et les fedayine encerclés dans Beyrouth-Ouest, mais les intenses négociations engagées en vue d'une évacuation pacifique de la capitale libanaise semblent progresser.

Selon Radio-Beyrouth, plusieurs personnes ont été blessées et des immeubles partiellement détruits dans le sud de la ville par les bombardements israéliens. Les Palestiniens ont répliqué par des tirs de roquettes et de mitraillettes intermittents.

Toutefois l'électricité et l'eau ont été rétablis, et l'approvisionnement de la ville en vivres est assuré, sinon en produits frais, du moins en pain et en boîtes de conserve.

Pour la première fois depuis une semaine, le premier ministre libanais, M. Chafiq Al-Wazzan, a quitté le quartier-ouest de Beyrouth pour s'entretenir avec le président Elias Sarkis et l'émissaire spécial américain, M. Philip Habib.

Depuis l'installation par les Israéliens d'un barrage sur la route reliant Beyrouth-Ouest au palais présidentiel de Baabda, M. Wazzan se refusait à quitter sa résidence.

Mais selon un correspondant de Reuter à Beyrouth-Est, ce barrage a été supprimé. Une indication optimiste sur les pourparlers en cours est venue de M. Farouk Kaddoumi, chef du bureau politique de l'OLP, actuellement en visite à Londres au sein d'une délégation de la Ligue arabe.

«Il y a certaines formalités. L'accord est acquis à 70%. Il pourrait être conclu définitivement dans les prochaines vingt-quatre heures», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le dirigeant palestinien a ensuite développé un processus de retrait en cinq étapes envisagé par l'OLP:

- maintien d'un cessez-le-feu,
- désengagement des forces,
- déploiement d'une force de maintien de la paix,
- retrait israélien entre cinq et sept kilomètres de Beyrouth.
- retrait des forces palestiniennes de Beyrouth.

Mais l'OLP persiste à réclamer le départ de ses troupes par route vers la Syrie, avec toutes leurs armes, a-t-il indiqué.

«Ils proposent que les fedayine partent par mer. Ce que nous refusons. Nous avons insisté pour prendre toutes nos armes, légères ou lourdes», a-t-il dit.

Or, Washington a indiqué qu'il souhaitait que les fedayine soient dispersés dans divers pays du Proche-Orient, et non pas autorisés à se regrouper quelque part ailleurs pour demeurer une force unifiée.

Une personnalité non identifiée de l'administration Reagan a déclaré à Jeremiah O'Leary, correspondant du *Washington Times*, un nouveau journal de l'après-midi, que l'Égypte, la Syrie, l'Algérie et la Jordanie sont des destinations possibles pour ces fedayine lorsqu'ils quitteront le Liban.

Cependant la Syrie a annoncé hier qu'elle n'avait pas de place pour les maquisards palestiniens assiégés à Beyrouth-Ouest.

Mais, dans un communiqué officiel cité par l'agence officielle Sana, un porte-parole du gouvernement a cependant laissé entendre que la Syrie pourrait être disposée à accueillir la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) jusqu'à présent largement concentrée à Beyrouth.

Jusqu'à hier, la Syrie n'avait fait aucun commentaire officiel sur les négociations en cours à propos du sort des maquisards palestiniens.

«Dans des circonstances ordinaires, la Syrie est la patrie des Palestiniens et des Arabes en général, mais dans les conditions actuelles, il n'y a pas de place pour transférer les combattants palestiniens de Beyrouth en Syrie», a déclaré le porte-parole officiel cité par l'agence.

L'OLP n'a entrepris aucune démarche en ce sens auprès de la Syrie, a-t-il ajouté.

«La Syrie comprend que la discussion se poursuit avec le gouvernement libanais sur l'implantation (future) de l'OLP et de ses bureaux, mais pas de ses combattants, car leur place normale est là où ils se trouvent actuellement en attendant qu'ils aient recouvré leurs droits légitimes», a poursuivi le porte-parole.

À la question de savoir si l'intention de Washington était bien d'empêcher que les Palestiniens puissent rester groupés, cette personnalité a répondu: «Oui, il faut les disperser».

Le compte-rendu du *Washington Times* a été confirmé par d'autres officiels américains.

La destination des fedayine semble donc être encore l'objet de profondes divergences.

En revanche, selon des sources proches du gouvernement libanais, l'OLP n'insiste plus pour conserver des bataillons sous contrôle de l'armée libanaise, et se satisferait d'un bureau d'information à Beyrouth au lieu d'une mission politique complète.

Concernant la question de la force internationale, dont on pensé qu'elle serait constituée de soldats américains et français, M. Wazzan et l'OLP souhaitent qu'elle soit déployée avant le retrait palestinien. M. Habib pour sa part désire qu'elle ne pénètre dans Beyrouth qu'une fois les Palestiniens partis.

Quoi qu'il en soit, le président Ronald Reagan est toujours prêt à envoyer des troupes au Liban pour aider à superviser l'évacuation en bon ordre des combattants palestiniens, en dépit de la mise en garde adressée mardi à Washington par le président Leonid Brejnev.

C'est ce qu'a déclaré M. Edwin Meese, conseiller du chef de l'exécutif, ajoutant: «Je pense qu'il faut toujours prendre au sérieux ce que les Soviétiques disent, mais je ne pense pas que cela doive nous empêcher d'aller de l'avant et de tenter de parvenir à une solution pacifique au Liban.

La Tchécoslovaquie a adressé une mise en garde à Washington à ce sujet. L'envoi de troupes américaines au Liban en ferait qu'aggraver la situation, écrit l'organe du *PC Rude Pravo*.

Le journal se félicite de l'appel de M. Brejnev et prend position en faveur d'une conférence internationale, incluant l'OLP.

L'initiative soviétique est également bien accueillie par la presse syrienne, qui y voit une bonne méthode pour contrer «l'injuste attitude américaine».

Washington de plus en plus divisé sur les sanctions contre l'URSS

WASHINGTON, (AFP) — Le gouvernement américain est de plus en plus divisé sur les sanctions économiques prises contre l'Union soviétique et qui ont provoqué le mécontentement des alliés européens des États-Unis, constataient hier les observateurs diplomatiques.

Selon le *New York Times* le président Ronald Reagan souhaiterait trouver le moyen de relâcher l'embargo sur l'équipement pétrolier qui interdit aux firmes européennes produisant sous licence américaine de participer à la construction du gazoduc sibérien.

Mais on apprenait hier d'autres sources que le petit groupe des conseillers les plus influents auprès de M. Reagan demeure fermement décidé à faire obstacle à la coopération énergétique et technologique des alliés européens avec l'adversaire soviétique.

Les porte-parole de la Maison-Blanche et du département d'État ont affirmé qu'il n'y avait rien de changé dans la position du gouvernement et que les sanctions économiques ne seront levées ou allégées que si la situation s'améliore en Pologne.

Théoriquement, les sanctions économiques américaines contre l'URSS et la Pologne ne visent en rien les alliés européens. Elles ont été prises en décembre dernier après l'imposition de la loi martiale et la répression du mouvement réformiste en Pologne.

Mais il avait été clair pour tout le monde que lorsque le président Reagan avait étendu le 18 juin l'embargo technologique aux sociétés étrangères produisant sous licence américaine, il avait voulu manifester son opposition à l'achat de gaz naturel soviétique par ses alliés européens et à leur participation à la construction du gazoduc de Sibérie.

Le renforcement de l'embargo, et ses implications négatives pour l'Alliance Atlantique, avaient apparemment été le mois dernier l'une des causes de la démission forcée du secrétaire d'État Alexander Haig. On ne sait pas encore quelle sera la position de son successeur, M. George Shultz, sur la question.

Outre l'ancien secrétaire d'État, il apparaît que le secrétaire au Trésor Donald Regan, le secrétaire au Commerce Malcolm Baldrige, et le représentant spécial du président pour le Commerce extérieur, M. Bill Brock, étaient eux aussi opposés à l'extension des sanctions.

Ils estimeraient encore aujourd'hui, comme le faisait M. Haig, que le conflit que cela provoque avec les alliés européens est plus grave que les inconvénients susceptibles d'être causés à l'Union soviétique par l'embargo.

Par contre le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, le conseiller du président pour les Affaires de sécurité, M. William Clark, et les autres conseillers conservateurs que M. Reagan a amenés avec lui de Californie, restent décidés à opposer le maximum d'obstacles à la coopération économique entre les pays européens et l'Union soviétique.

Tous ces partisans des sanctions font valoir que le contrat de gaz enrichit l'Union soviétique à la fois en devises et en technologie ce qui favorise la poursuite de son renforcement militaire. Les États-Unis, disent-ils, réduisent au contraire les moyens de l'URSS en lui vendant des céréales.

De source proche de la Maison-Blanche on a rapporté que le président Reagan avait accueilli avec flegme les protestations du président François Mitterrand et du chancelier Helmut Schmidt contre l'extension de l'embargo. Mais il aurait été beaucoup plus affecté par celles de Mme Margaret Thatcher, qui est son alliée préférée.

Interrogé hier sur le débat en cours au sein du gouvernement, M. Edwin Meese, principal conseiller de M. Reagan à la Maison-Blanche, a fait une réponse peu compromettante. Les États-Unis souhaitent effectivement pouvoir alléger les sanctions, a-t-il dit, mais ils ne voient pas encore d'amélioration sensible de la situation en Pologne.

L'Iran menace de poursuivre les combats dans le Golfe

LONDRES (Reuter) — L'Iran est prêt à attaquer Bagdad, a déclaré hier l'hojatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Majlis (Parlement), répétant les menaces iraniennes de poursuivre les combats dans le golfe.

Selon Radio-Téhéran, l'hojatoleslam a ajouté au cours de la prière du vendredi à Téhéran que l'Iran rejetterait les missions de paix visant à mettre fin au conflit qui dure depuis septembre 1980.

L'hojatoleslam, qui représente l'ayatollah Ruhollah Khomeiny au Conseil suprême de défense, a déclaré: «Maintenant que le président irakien Saddam Hussein a été vaincu, il parle de paix.

«Pourquoi alors a-t-il détruit nos villes, nos villages et nos puits de pétrole?... Nous renverrons les obus irakiens en direction de Bagdad», a déclaré l'hojatoleslam Rafsanjani dans un sermon.

La capitale irakienne ne se trouve qu'à 120 km de la frontière avec l'Iran, et en cas d'offensive iranienne réussie, elle serait à la portée de l'artillerie iranienne.

L'hojatoleslam Rafsanjani a également critiqué les dirigeants du mouvement non aligné, qui doivent se réunir en sommet à Bagdad en septembre. Il les a qualifiés d'idiots, qui s'étaient laissés tromper par les mensonges irakiens.

Depuis que l'Irak a ordonné à ses troupes de se retirer au-delà la frontière internationale il y a deux semaines, les Iraniens ont intensifié leurs menaces d'invasion.

Selon un journal de Téhéran, des commandants militaires ont déclaré cette semaine que l'Iran était prêt à une invasion pour imposer ses conditions de paix. Les autorités de Téhéran exigent le versement de 150 milliards de dollars de dommages de guerre ainsi que le passage en jugement du président Saddam Hussein.

À Beyrouth, M. Fakhr Rouhani, ambassadeur d'Iran au Liban, a déclaré hier que son pays n'avait pas d'autre choix que de pénétrer en territoire irakien pour obtenir les réparations et parvenir au front où les forces de l'OLP luttent contre l'invasion israélienne au Sud-Liban.

L'Iran est opposé à l'occupation de territoires étrangers, a dit M. Rouhani dans une conférence de presse, mais «nous devons aider les Libanais et les Palestiniens et la seule manière est de passer par l'Irak».

«N'était-ce pour des considérations matérielles, nous aurions déjà pénétré en Irak», a ajouté l'ambassadeur, sans autre explication.

Par ailleurs, l'agence officielle irakienne INA a annoncé hier qu'une unité de l'armée iranienne avait tenté de s'approcher des lignes irakiennes dans le secteur central du front.

Selon l'agence, les forces irakiennes ont tué 45 Iraniens et perdu trois de leurs au cours des 24 heures écoulées.

Les Iraniens ont bombardé des positions sur la frontière irakienne ainsi que des quartiers résidentiels et une usine dans le port de Bassorah, sur le Golfe, ajoute INA.

Accueil mitigé à l'offre de retrait partiel d'Hanoi

BANGKOK (Reuter) — C'est avec prudence que les pays non communistes de l'Asie du Sud-Est ont accueilli hier l'offre du Vietnam d'un retrait partiel de ses troupes du Kampuchea, offre qualifiée par la Chine de manoeuvre diplomatique.

En revanche, l'Union soviétique s'est félicitée de ce qu'elle a appelé une initiative de paix, demandant à l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) d'y répondre favorablement.

Mais l'appel de Hanoi en faveur d'une conférence internationale sur cette région du monde n'a pas trouvé d'écho parmi ses voisins de l'ASEAN (Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Philippines et Singapour).

La Thaïlande, pays le plus directement affecté par la situation indochinoise, considère que les ouvertures du Vietnam visent à légitimer son occupation militaire du Kampuchea.

Le ministre vietnamien des Affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, a annoncé le 7 juillet à Ho Chi Minh Ville l'intention de son gouvernement de procéder à un retrait unilatéral notable de ses troupes du Kampuchea. Quelque 200,000 soldats vietnamiens se trouvent dans ce pays depuis que le régime de Hanoi, soutenu par l'Union soviétique, y a renversé il y a plus de trois ans le gouvernement khmer rouge de M. Pol Pot, appuyé quant à lui par la Chine.

Commentant l'offre vietnamienne, l'agence Chine-Nouvelle a déclaré qu'elle avait pour objectif de détourner l'attention tout en amenant encore plus de troupes au Kampuchea, ajoutant: «C'est aussi une attitude que se donnent les autorités vietnamiennes pour obtenir de l'aide économique des pays occidentaux, répondant à leurs besoins pressants».

La Chine fournit tout le soutien matériel aux maquisards khmers rouges, principale force combattante au Kampuchae, qui vient de se coaliser avec les groupes de résistance non communistes.

Un porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères a déclaré de son côté que les propositions du Vietnam ne faisaient que réaffirmer son objectif d'entrainer la Thaïlande dans le conflit kampuchéan. Il a ajouté que toute conférence internationale sur le Kampuchea devrait se tenir sous l'égide des Nations unies.

A Singapour, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a estimé pour sa part que le Vietnam devrait d'abord s'engager à retirer la totalité de ses troupes au Kampuchea.

L'agence soviétique Tass a déclaré, quant à elle, hier que les pays de l'ASEAN devraient «répondre favorablement aux propositions Vietnamiennes, afin de consolider la paix, la stabilité et la coopération de bon voisinage non seulement dans la région, mais aussi à l'extérieur».

Tass s'en est pris vivement au prince Norodom Sihanouk, l'ancien chef d'État cambodgien, dont elle a dit qu'il était devenu un «porte-parole» de Pékin.

Elle a ajouté que la coalition des trois groupes de résistance kampuchéane qu'il préside avait été établie «sur les instructions de Pékin et de Washington avec les réactionnaires khmers les plus endurcis», pour camoufler un retour des «bouchers» de l'ancienne administration Pol Pot, qui ont reçu pour tâche «de ramener le Kampuchea dans la voie de son passé sanglant».

De source diplomatique à Bangkok, on déclare que l'ancien vice-premier ministre kampuchean Ieng Sary, beau-frère de Pol Pot, qui avait été responsable des Affaires étrangères dans le régime Khmer rouge, occupera un poste important dans la nouvelle coalition de la résistance kampuchéane.

Italie: Spadolini conjure la crise

ROME (AFP) — Le président du conseil italien, M. Giovanni Spadolini, a momentanément conjuré la crise qui menace son gouvernement, estimaient hier les commentateurs italiens au lendemain de son discours très attendu au Sénat.

La presse relève l'habileté avec laquelle M. Spadolini, au pouvoir depuis un an, a su désamorcer la double fronde qui menaçait sa coalition à cinq, rendant justice au Parti socialiste (PSI) sur la question sociale tout en réaffirmant la nécessité de l'austérité prônée par la démocratie-chrétienne (DC).

Pour satisfaire le premier, il a déclaré que son gouvernement «ne prendrait jamais la responsabilité d'une confrontation sociale», et a fermement invité les entreprises publiques à revenir sur leur décision de dénoncer l'échelle mobile des salaires.

Cette décision, rappelle-t-on, avait été le détonateur de la crise surgie il y a une semaine en conseil des ministres, la DC appuyant les entreprises publiques, le PSI menaçant de retirer son appui au gouvernement.

M. Spadolini a cependant donné acte à la DC que la rigueur budgétaire et un renforcement de la fiscalité étaient nécessaires pour contenir l'extension du déficit public dans des limites acceptables (ce déficit devrait atteindre 13% du produit intérieur brut en 1982).

Le débat au Sénat a repris hier matin et, sauf imprévu, devait se conclure dans la soirée, ou ce matin au plus tard, par l'adoption d'un document rétablissant, au moins formellement, l'unité de la majorité.

Festival des vins grecs

SUR L'AVENUE DU PARC...
Durant juillet, visitez un de ces restaurants et bénificiez de spéciaux sur les repas et le vin!

Restaurant ZITA
Crevettes sur charbon de bois
incluant soupe, salade, café et dessert
9.95
Tous les jours de 11h. à 24h.
5292 avenue du Parc
274-9313-14

CUISINE GRECQUE RAFFINÉE À PRIX ABORDABLES
SPÉCIAUX tous les jours
de $5.95 à $9.95
— Diners d'affaires
Lun. au sam. de 11h30 à 14h. et de 17h. à minuit
Dimanche de 17h à minuit
5583 av. du Parc
270-1304
Licence complète
RESTAURANT AVENUE GRECQUE

Découvrez chez thanos
Cuisine grecque authentique
Hors d'oeuvres de premier choix
Poissons et Fruits de mer frais
Brochette de poissons assortis: filets, crevettes, pétoncles Repas complets 8.95
"Paidakia" (côtelettes d'agneau) Repas complet 7.25
Soupe et dessert inclus dans les deux cas.
Diners d'affaires à partir de $4.25
5271 avenue du Parc 279-8417

SYMPOSIUM DES DIEUX
on haut soulement...
SPÉCIAL
de 17h. à 20h. sauf le samedi
avec notre chef Evangelo
Incluant: soupe, assiette de pagre frais, dessert et café 7.95
Orchestre à partir de 20h30
5334 avenue du Parc 274-9547
(Licence complète)

DIONYSUS
Cuisine grecque authentique
Licence complète
Spectacles d'ambiance
SPÉCIAL
Salade, brochette d'agneau ou côtelettes d'agneau, café, dessert
9.95
Tous les jours de 17h. à 20h.
5301 avenue du Parc 277-8940

PSAROPOULA
RESTAURANT
UN VRAI RÉGAL!
— Helen Rochester, The Gazette
SPÉCIAUX
Pagre frais 7.75
Mousaka 5.95
"Youvetsaki" de crevettes 7.95
INCLUANT: Salade, riz et Café OU Thé
5258 avenue du Parc 271-2130

RESTAURANT PSARO TAVERNA MOLIVOS
Table d'hôte à partir de $5.95
271-5354
4859 avenue du Parc

PSAROTAVERNA DU SYMPOSIUM
RESTAURANT POISSONS ET VINS GRECS
du lundi au vendredi
Diners d'affaires de 4.95 à 7.95
Spéciaux de soir: $5.95 à $7.95
Le meilleur poisson en ville, tous les jours, depuis 10 ans!
5334 Avenue du Parc — 274-7022

PRIX SPÉCIAUX SUR NOS VINS ROSÉS "DEMESTICA" ET "RODITY"

CÉLÉBRONS L'ÉTÉ

LES OISEAUX DU CANADA
W. Earl Godfrey
Plus de 500 pages avec cartes de distribution et illustrations en couleur dans ce grand livre des oiseaux du Canada.
Musées nationaux du Canada, 506 pages, 22.50$

MAUVAISES HERBES COMESTIBLES DE NOS JARDINS
Szezawinski / Turner
Pour connaître et apprécier, recettes à la clef, les bonnes «mauvaises herbes» riches en vitamines et minéraux.
Musées nationaux du Canada, 192 pages, 9.95$

FRUITS ET NOIX SAUVAGES COMESTIBLES
Turner / Szezawinski
Faciles à cueillir et à apprêter pour mettre de la fantaisie dans les desserts et les boissons de l'été, plus de trente-cinq espèces sauvages.
Musée nationaux du Canada, 210 pages, 9.95$

LÉGUMES SAUVAGES DU CANADA
Szezawinski / Turner
Autant de légumes à la portée de tous, qui apporteront avantageusement un changement sur nos tables avec recettes à l'Appui.
Musées nationaux du Canada, 178 pages, 9.95$

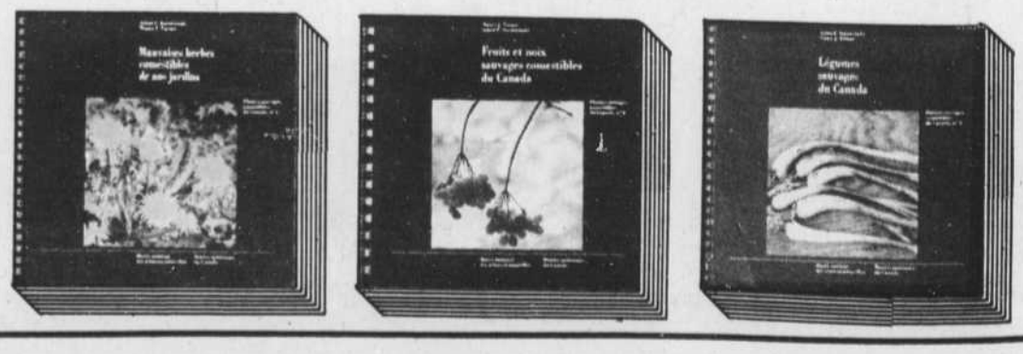

FRANCE-AMÉRIQUE

en bref...

■ *Une première ministre*

QUÉBEC (PC) — Les destinées du Québec seront entre les mains d'une femme pendant un mois complet cet été.

En effet, c'est la ministre d'État à la Condition féminine, Mme Pauline Marois, qui agira comme première ministre du 12 juillet au 11 août, alors que M. René Lévesque prendra ses vacances annuelles. La nomination a été décidée cette semaine à la dernière séance du conseil des ministres.

C'est la deuxième fois qu'une femme dirigera le Québec pendant une brève période. À l'été 1973, l'ex-ministre des Affaires culturelles dans le cabinet libéral, Mme Claire Kirkland-Casgrain, avait occupé le poste de première ministre pendant quelques jours en l'absence de M. Robert Bourassa.

Un porte-parole du cabinet de Mme Marois a indiqué hier qu'aucune activité officielle n'était prévue à ce moment à l'horaire de la première ministre.

■ *L'UQ reconduit Pichette*

Après des mois d'incertitude et de débats au sein de l'assemblée des recteurs de l'Université du Québec, le sort du recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), M. Claude Pichette, a enfin été réglé: il est reconduit pour un second mandat de cinq ans au rectorat de l'UQAM.

L'assemblée des recteurs de l'UQ a annoncé du même coup, jeudi, son approbation d'un plan qui vise à équilibrer d'ici 1983 le budget de l'ensemble des institutions constituantes, y compris celui, plus litigieux, de l'UQAM.

En mai, l'assemblée des recteurs avait décidé de ne pas donner suite à la recommandation d'un comité de sélection qui proposait un nouveau mandat pour M. Pichette.

Selon le plan budgétaire adopté, l'UQ prêtera un total de $22 millions à ses constituantes de Montréal, Rimouski, Hull, Trois-Rivières et Chicoutimi. La plus importante, l'UQAM, recevra quelque $15 millions d'ici 1985, ce qui lui permettra d'éponger un déficit accumulé de $9.5 millions.

■ *Préparation nucléaire*

TROIS-RIVIÈRES (d'après PC) — En vue de la mise en service prochaine de la centrale nucléaire de Gentilly-2, une vaste campagne d'information vient d'être lancée. Au cours des prochains jours, 54,000 personnes demeurant dans un rayon de 16 km des installations recevront ainsi une pochette d'information décrivant ce qu'est une centrale nucléaire. Mais plus important, chaque citoyen recevra un guide de mesure d'urgence à prendre en cas d'accident nucléaire. Ces documents sont approuvés par la Commission de contrôle de l'énergie atomique, un organisme fédéral. Auparavant, Gentilly-2 aura reçu la visite de représentants de groupes anti-nucléaires, qui ont organisé une manifestation pour ce midi. On déplore notamment que la population n'ait pas été consultée avant que la centrale ne soit mise en marche.

■ *Un piège pour syndicats?*

RIMOUSKI (d'après PC) — Pour le chef conservateur, M. Joe Clark, la série de consultations que tient présentement Ottawa autour de son plan de lutte contre l'inflation fait partie d'un piège destiné à isoler les organisations syndicales. Commençant hier une tournée de trois jours dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, M. Clark a dit soupçonner que «le gouvernement essaie de créer une situation où les syndicats seront tenus responsables de tous les maux du pays». S'il admet que la réunion de jeudi, qui a vu les hommes d'affaires appuyer le plan fédéral, «semble être positive», il a dit préférer attendre des gestes concrets et ne pas se contenter de déclarations préliminaires.

■ *Ryan se fera discret*

Selon un député libéral à Québec qui préfère garder l'anonymat, le chef du PLQ, M. Claude Ryan, se fera discret au cours de l'été. L'une de ses rares présences publiques aura lieu lundi dans le comté de Charlevoix, où seront choisis les délégués pour le congrès de septembre quand le leadership de M. Ryan sera mis en cause. Il appert que l'association libérale de Charlevoix, l'une des premières parmi 122 à choisir ses représentants, appuiera son chef, contrairement à celle de Rimouski, qui décidait cette semaine de demander la destitution de M. Ryan.

■ *Pas question d'un gel*

L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD-FTQ) s'oppose à ce que l'Association des entrepreneurs en couture du Québec gèle le salaire des quelque 35,000 travailleurs qu'elle représente, des femmes surtout. Le président du syndicat, M. Gilles Gauthier, a indiqué hier dans la métropole avoir reçu une lettre provenant du comité paritaire du vêtement, qui voit à l'application de la convention collective, et qui indique bel et bien une augmentation de 11% le 2 août prochain.

■ *Travailleurs à pourboire*

L'Association des gens à pourboire de Montréal (AGPM) se réjouit que le ministre québécois du Revenu, M. Reynald Fréchette, maintienne sa décision de publier un livre vert et de convoquer une commission parlementaire sur la situation de ses membres. L'AGPM n'est toutefois pas satisfaite des nouveaux délais annoncés par M. Fréchette, lequel indiquait jeudi que la commission parlementaire sera reportée à l'automne. Elle reproche également au ministre de ne pas se prononcer pour l'arrêt des poursuites engagées par le fisc contre plusieurs milliers de travailleurs à pourboire, accusés de ne pas avoir déclaré tous leurs revenus à l'impôt.

■ *Libérez Lech Walesa!*

OTTAWA (d'après PC) — C'est à l'unanimité que la Chambre des communes a recommandé jeudi au gouvernement polonais de remettre en liberté le leader syndical Lech Walesa. Les députés de toutes les formations politiques se sont réjouis de la résolution présentée par leur collègue Joe Reid, conservateur de St. Catharines. Walesa, qui dirigeait Solidarité, le premier syndicat ouvrier véritablement libre à avoir vu le jour dans un pays du bloc soviétique, est aux arrêts depuis la proclamation de la loi martiale, à la mi-décembre.

■ *Étude nationale sur le cancer du sein*

Pour évaluer les différentes méthodes de dépistage du cancer du sein — auto-examen des seins, examen physique et mammographie à dose minime de rayons X, — l'Institut du cancer de Montréal a besoin de la participation volontaire de 6,000 femmes dans la région de Montréal.

Le projet durera cinq ans et, au Québec, il est subventionné par l'Institut national du cancer du Canada, le ministère canadien de la Santé et du Bien-être social, le ministère des Affaires sociales et la Société canadienne du cancer. Cette dernière, entre autres, a remis ces jours derniers par l'entremise de son président, M. Gabriel Marchand, un montant substantiel aux docteurs Jacques Cantin, René et Antoine Simard, tous attachés à l'Institut du cancer de Montréal afin de poursuivre les recherches.

Toutes les femmes âgées de 40 à 59 ans désirant participer à cette étude sont priées de contacter le Centre de dépistage du cancer du sein, entre 9 h et 17 h au 876-7431, 2081 Alexandre-De-Sève, à Montréal.

McDermott sort de la rencontre partiellement réconcilié avec Trudeau

par Claude Turcotte

OTTAWA — Contre toute attente, les représentants du gouvernement fédéral et du Congrès du travail du Canada (CTC) sont parvenus hier à se «parler franchement» pendant quatre heures sans que les discussions ne dégénèrent en affrontement. On percevait même une lueur d'espoir quant à la possibilité d'une poursuite du dialogue.

Le président du CTC, M. Dennis McDermott, a reconnu lui-même que la réunion avait pris une allure qu'il n'avait pas prévue. Le gouvernement a fait état de certaines suggestions, qui sans modifier fondamentalement la position gouvernementale, ont fait ressortir «des aspects auxquels nous n'avions pas pensé», a indiqué le chef syndical.

Les deux parties, sans prendre d'engagement formel quant aux moyens à utiliser pour redonner vigueur à l'économie canadienne, ont simplement convenu de ne réunir à nouveau dès que l'une ou l'autre en formulera le désir. Le conseil exécutif du CTC doit tenir une réunion mardi prochain.

En conférence de presse, par la suite, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, n'a pas cherché à expliquer la tournure des événements autrement que par la peur qui envahit tous les Canadiens devant l'évolution de la situation économique.

M. Trudeau n'a pas fait de distinctions entre les réactions des représentants syndicaux et celles de la quarantaine

M. Dennis McDermott

M. Pierre Trudeau

d'hommes d'affaires qu'il avait rencontrés jeudi, ou même de celles des premiers ministres provinciaux avec lesquels il s'est réuni la semaine dernière.

Le premier ministre a répété aux journalistes ce qu'il a dit dans les discussions privées avec les trois groupes: le taux moyen d'inflation sera de 7.5% dans les pays de l'OCDE en 1983, alors qu'au rythme où vont les choses il sera de 11% au Canada. Au Japon et en Allemagne de l'Ouest, il sera de 4.5% seulement.

Si les Canadiens ne réagissent pas maintenant, «on va perdre tous nos marchés non seulement à l'étranger mais au Canada même», a-t-il prévenu.

M. Trudeau a encore fortement insisté en conférence de presse sur la nécessité de s'attaquer d'abord au taux d'inflation «qui dépend en partie de nous». Pour ce qui est des taux d'intérêt, le premier ministre continue de croire que leur hausse dépend essentiellement des taux américains, à propos desquels le gouvernement canadien ne peut rien, sinon faire des représentations comme ce fut le cas à Versailles récemment.

La question des taux d'intérêt constitue par ailleurs l'un des points majeurs de divergence entre la position gouvernementale et celle du CTC. M. Trudeau l'a signalé à quelques reprises, en prenant soin de noter que le consensus recherché entre gouvernements, patrons et syndiqués n'est pas encore assuré.

On sait que les gouvernements provinciaux et les hommes d'affaires ont dans l'ensemble donné leur appui aux objectifs de lutte anti-inflation contenus dans le budget de M. MacEachen.

Les représentants du CTC ont pour leur part plusieurs reproches à faire au budget du 28 juin. Mais l'un des points qui tracassent le plus M. McDermott est «l'iniquité» de la limite de 6 et 5% appliquée à tous les salariés, sans égard à leur rémunération.

Sur ce point, M. Trudeau a reconnu hier que cette formule n'est peut-être pas la meilleure, et a rappelé qu'en février il en proposait une autre qui fut rejetée par les provinces. Toutefois, il a souligné qu'il fallait d'abord réduire le taux d'inflation avant de se pencher plus concrètement sur «la répartition des richesses».

M. McDermott a donné de son côté une conférence de presse au cours de laquelle il est apparu beaucoup plus détendu et souriant qu'on ne l'avait vu depuis plusieurs mois.

Il a reconnu que la discussion d'hier matin fut franche, ce qu'ont confirmé des ministres fédéraux d'ailleurs, que les échanges furent sérieux, mais qu'il n'y a eu ni insulte, ni affrontement. «Ce fut un bon meeting, relativement cordial», a-t-il dit.

Des suggestions ont été faites de part et d'autre, qu'il s'agit maintenant de considérer aussi bien dans le camp gouvernemental que dans le camp syndical.

«Nous ne voulons pas nous précipiter dans un conflit ouvert, avant d'avoir explorer toutes les possibilités», a déclaré M. McDermott.

Cependant, le président du CTC a dit n'avoir vraiment été impressionné que par une seule chose au cours de cette réunion convoquée par le gouvernement. Il lui a semblé en effet que le budget MacEachen et la politique économique gouvernementale ne sont «pas coulés dans le ciment».

M. McDermott se demande si la nouvelle politique fédérale à l'égard des employés fédéraux n'est pas une stratégie visant à détourner l'attention des taux d'intérêt pour lesquels le gouvernement fut très critiqué dans les semaines antérieures. Depuis quelques jours, a-t-il noté, on se demande si le gouvernement va imposer un contrôle général.

Le président n'a pas voulu donner de détail sur les suggestions mises de l'avant en expliquant que les négociations en public n'étaient pas profitables et qu'il était normal que les membres du comité exécutif du CTC en soient informés d'abord.

Il n'en reste pas moins que «le CTC demeure fondamentalement en désaccord avec les positions du gouvernement»; M. McDermott a insisté pour le dire après le meeting avec MM. Trudeau, MacEachen, Johnston, Gray et Caccia.

Le CTC continue de croire que ce sont les taux d'intérêt qui font le plus de dégâts et qu'il faudrait les faire baisser pour diminuer l'inflation.

Dans un mémoire qui fut remis au gouvernement hier, le CTC conteste plusieurs aspects de la logique fédérale. À propos de la limite aux hausses salariales, il affirme: «Les concessions et les restrictions salariales ne résoudront pas les problèmes d'intérêts réels élevés des compagnies, ni le problème économique national de l'insuffisance d'investissements par le monde des Affaires. Certaines compagnies voient peut-être là un moyen d'alléger temporairement les coûts de main-d'oeuvre et des intérêts, mais cette conséquence sera plus qu'annulée par l'affaiblissement des revenus des travailleurs et de la demande des produits des compagnies.»

Pluies acides: les citoyens se regroupent

Le passage au Québec cette semaine d'un kiosque international itinérant diffusant de l'information sur les pluies acides marque un précédent dans la collaboration entre citoyens des États-Unis, de l'Ontario et du Québec, estime M. Pierre Lacombe, porte-parole de la Société pour vaincre la pollution (SVP), de Montréal.

«Tout comme le vent qui nous amène les pluies acides, l'information des citoyens doit dépasser les frontières», dit-il en précisant que si le phénomène des retombées acides n'est pas nouveau, la communauté scientifique nord-américaine ne s'en préoccupe que depuis quelques années.

La SVP estime que seule une intervention massive de la population faisant bloc contre les pluies acides, d'où qu'elles viennent, peut permettre d'espérer une entente prochaine entre les États-Unis et le Canada.

Enquête sur le prix de l'essence au Québec et à Ottawa

OTTAWA (PC) — Des enquêteurs fédéraux tentent présentement de déterminer si les compagnies pétrolières maintiennent artificiellement à un niveau élevé les prix de l'essence au Québec et dans la région d'Ottawa.

Le directeur du service des enquêtes sur les pratiques commerciales restrictives, M. Lawson Hunter, a indiqué que les compagnies font l'objet d'une «surveillance constante» en raison des prix élevés signalés dans ces régions.

«Il m'apparaît parfaitement anormal» que les compagnies pétrolières aient été capables de maintenir les prix à un niveau élevé, dans ces régions, alors que les approvisionnements y sont très élevés, a-t-il précisé au cours d'une interview.

Les habitants d'Ottawa paient actuellement leur essence sept cents de plus le litre que les autres Ontariens, à Ottawa, les stations libre-service appartenant aux compagnies comptent environ 43 cents le litre pour l'essence ordinaire, alors que celle-ci se vend moins de 36 cents dans certains quartiers de Toronto.

Dans presque tout le Québec, par ailleurs, l'essence se vend encore plus cher qu'à Ottawa. Il faut préciser toutefois que la taxe provinciale y est plus élevée.

M. Hunter a expliqué que les compagnies ont considérablement relevé leurs prix, plus tôt cette année, alors qu'une baisse de la demande et l'abondance des approvisionnements expliquaient mal de telles hausses. Il a ajouté qu'en Ontario, les compagnies pétrolières ont dû abaisser leurs prix, ce qu'elles n'ont pas fait à Ottawa et au Québec.

Débrayer mercredi serait «ridicule», dit Lévesque

Les chauffeurs et la CTCUM renouent le dialogue, mais...

par Paule des Rivières

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro ont repris les négociations hier soir mais il serait pour le moins prématuré de conclure à l'annulation de la grève générale prévue pour mercredi prochain.

Par ailleurs, autre fait nouveau, les représentants des 4,200 chauffeurs et opérateurs ont laissé entendre hier qu'ils pourraient convoquer une assemblée générale d'information d'ici le 14, ce qui n'était pas envisagé la veille lorsqu'ils ont annoncé qu'ils paralyseraient le transport en commun pour une durée illimitée.

À ce moment, soit avant-hier, le président de la Fraternité, M. Jacques Bigeault, n'avait pas semblé inquiet de la pétition qui circulait parmi les membres pour protester et exiger la tenue d'une assemblée générale. Une liste de 100 noms suffit pour forcer la convocation d'une assemblée spéciale mais pas nécessairement avant 10 jours. Hier, à la Fraternité, on assurait que la pétition avait été «arrêtée» mais on ne niait pas que la grève ne ralliait pas tous les chauffeurs.

Pour sa part, le premier ministre, M. René Lévesque, doute de la légitimité d'une grève ordonnée par l'exécutif. Les dirigeants syndicaux ont carte blanche depuis le 28 mai; le mois dernier ils ont cependant déclaré qu'ils attendraient jusqu'au 23 août avant de faire la grève, à moins que la situation ne se détériore.

Interrogé hier à Terre des hommes, où il participait à la Fête des Madelinots, M. Lévesque a déclaré que «tomber en grève maintenant tient de l'absurdité». Il n'a pas dit cependant qu'il interviendrait pour empêcher un geste qu'il juge «illogique et ridicule».

Rappelons que le principal point d'accrochage entre les parties porte sur le travail à temps partiel qu'effectueraient éventuellement 400 employés surnuméraires. La CTCUM économiserait $4 millions à son budget de $417 millions.

Hier, un représentant syndical a répété qu'il n'était pas question d'aborder de sujet sur lequel il ne veut rien entendre et la partie patronale a déclaré qu'elle n'insisterait pas, du moins pas hier soir, pour en discuter avant toute chose.

«Mais nous ne sommes pas assez stupides pour ignorer le problème; on en reparlera certainement avant la signature de la convention collective (échue depuis janvier)», a affirmé hier le porte-parole patronal, M. André Loranger.

Ce dernier entendait aborder la question des services essentiels à maintenir en cas de grève et pour le reste il assure que la CTCUM est ouverte. «On a répondu à l'appel on est prêt à les écouter (les chauffeurs)» a ajouté le porte-parole de la CTCUM en insistant sur le fait que les négociations, qui se déroulent avec l'assistance d'un conciliateur du ministère du Travail, avaient repris à l'initiative du syndicat, et non de la CTCUM.

La Fraternité soutenait le contraire hier. Elle n'écartait pas le dépôt de contre-propositions mais n'a pas été très loquace avant la rencontre, se contentant de dire que «tout est possible».

Bien que Québec ait annoncé une réduction des salaires

Les fonctionnaires exigent une hausse de 14% en 1983

QUÉBEC (PC) — Les 45,000 fonctionnaires du Québec vont demander une hausse de salaire de l'ordre de 14% pour 1983, alors que le gouvernement a déjà annoncé qu'il va baisser leurs salaires de 18.9% au cours des trois premiers mois de 1983.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a fait connaître son projet de convention collective jeudi soir, à l'issue de son conseil syndical qui s'est tenu à Québec.

La convention du SFPQ expire le 31 décembre. Les demandes de hausses varient de 11 à 22% pour la première année, selon la catégorie d'emploi.

Pour 1984 et 1985, les fonctionnaires vont réclamer des augmentations de 10% ainsi qu'une clause d'indexation qui s'appliquerait si le taux d'inflation dépassait ce maximum.

Dans le cas des cols bleus qui représentent la moitié des effectifs du SFPQ, on revendique des majorations de 22% pour la première année et de 10% les années suivantes.

A l'expiration de la présente convention collective, le salaire moyen d'un fonctionnaire du SFPQ sera d'environ $20,500.

Sur le plan normatif, les fonctionnaires vont exiger de meilleures garanties de sécurité d'emploi en tentant de ramener de 50 à 30 kilomètres le rayon à l'intérieur duquel l'employeur peut déplacer un fonctionnaire.

Ce projet de convention collective a été ratifié par 94% des 8,500 membres du SFPQ qui ont participé aux rencontres préparatoires, une participation qui se situe à 20%.

Les demandes des trois grandes centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ, qui représentent 200,000 employés du secteur public, seront dévoilées dans le courant du mois d'août.

Les Itinéraires culturels :
une série qui vous fait **découvrir** du pays!

LA GASPÉSIE de Grosse-Roche à Gaspé
Itinéraires culturels
240 p.,
7,95 $
(EOQ 3444-7)

LA GASPÉSIE de Miguasha à Percé
Itinéraires culturels
240 p.,
7,95 $
(EOQ 3445-4)

LES ILES-DE-LA-MADELEINE
Itinéraires culturels
240 p.,
7,95 $
(EOQ 4284-6)

ÉGALEMENT OFFERTS :
- Carte de l'agglomération de Québec **2,00 $** (EOQ 14417-0)
- Les Manoirs du Québec **8,95 $** (EOQ 2816-7)
- Les Musées du Québec **4,95 $** (EOQ 14435-2)

En vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec :

Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

Important : Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de **"Les publications du Québec"**

8343

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

PLANTES SAUVAGES PRINTANIÈRES
Gisèle Lamoureux et collaborateurs
Savoir reconnaître les plantes sauvages, mais aussi savoir déguster des «têtes de violon» ou utiliser le thé du Labrador contre l'insomnie.
France-Amérique, 248 pages, 9,95$

PETITE FLORE FORESTIÈRE DU QUÉBEC
La documentation québécoise
Pour reconnaître, grâce aux photos couleurs, et apprécier au rythme des saisons les essences d'un petit boisé de ferme ou de la grande forêt.
France-Amérique, 216 pages, 6,95$

CÉLÉBRONS L'ÉTÉ

LES CHAMPIGNONS DU QUÉBEC ET DE L'EST DU CANADA
Denis Lebrun / Anne-Marie Guérineau
Pour identifier les champignons, un guide tout en couleurs avec les espèces les plus courantes. Pour les conserver et les apprêter.
France-Amérique, 288 pages, 11,95$

MAMMIFÈRES DU QUÉBEC ET DE L'EST DU CANADA
Jacques Prescott / PierreRichard
Le seul guide d'identification qui existe sur les mammifères, avec pour chaque espèce, une foule d'informations, une carte de distribution, des photos en couleur et les merveilleux dessins de Richard Caron.
France-Amérique, 224 pages, 11,95$
Tome II prévu pour le 1er septembre.

FRANCE-AMÉRIQUE

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Nor. Tel. à $45

Après sept séances désastreuses, la Bourse de Toronto a enfin repris confiance et l'indice composé a terminé la journée d'hier sur un gain de 17.48 points à 1363.83. On dénombrait 287 valeurs à la hausse, 125 à la baisse et 211 stables.

Un seul secteur (les pipelines) a cédé du terrain: moins 1.83 à 1459.42. Le groupe des aurifères, grand vainqueur, a fait un bond de 170.32 à 1735.93. Dans le secteur des bancaires, qui a monté de 2.26 à 918.02, Banque de Commerce a cédé 1-8 à $16 7-8, Banque de Montréal a gagné 3-8 à $17 3-8 et Banque de Nouvelle-Écosse a progressé de 1-8 à $20 1-8.

Parmi les valeurs industrielles, Canadian Pacific gagne 1-4 à $25 7-8, Inco 1-2 à $11 1-2, Bell Canada 1-8 à $17 1-4 et Dome Petroleum 1-4 à $5 5-8. Northern Telecom perd 3-4 à $45, Canada Trustco Mortgage 3-4 à $18 1-4 et Harvey Woods 29 cents à 70 cents.

Du côté des mines, Campbell Red Lake gagne 1 3-8 à $13 1-2, Dome Mines 1 à $8 7-8 et Onaping Resources 10 cents à $2.25.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 1-4 à $6 1-4, Dynamar Energy trois cents à $2 et Ulster Pete deux cents à $1.12. Ceres Resources perd cinq cents à $1.25.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	1200	$16⅞	16½	16½	— ⅜
Abti Prce	900	$16½	16	16½	
Adanac M	1400	50	50	50	— 1
Aero E	16500	60	56	56	— 4
Agnico E	7450	$6¾	6¼	6¾	+ ¾
Alt Energy	7180	$11⅝	11¼	11⅝	+ ¼
Alt Enr A	2200	$26½	26⅜	26⅜	+ ¼
Alta Nat	200	$23	23	23	
Alcan	61762	$24	23¼	24	+ ¾
AStel p	3700	$15	15	15	
Alum 3rd p	3275	$19¼	18½	18½	— ¾
Am Eagle	100	175	175	175	+15
Am Leduc	1000	22	22	22	
An*rs WA f	200	$14½	14½	14½	
Ang CT 290	200	$20½	20½	20½	
Arbor C	1900	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Argosy	2091	20½	20½	20½	
Argus	127	$9	9	9	
Args 250 p	140	$17½	17½	17½	+ ⅛
Argus B pr	220	$18	18	18	— ½
Argus C pr	9982	310	310	310	
Asamera	2950	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Asoc Porc	1050	220	200	220	+30
Astral f	600	495	485	495	+10
Atco I f	1800	$5⅝	5½	5⅝	+ ¼
Atco II	950	$5½	5½	5½	+ ¼
Atl C Cop	1000	80	80	80	
Atlas Yk	65600	32	29	30	
Augmitto	700	140	135	140	+15
BC Sugar A	450	$12¼	12¼	12¼	— ¼
BP Can	11732	$23	22½	23	+ ¼
Bachelor	4300	250	225	250	+25
Banister C	200	$7	7	7	
Bank BC	140	$11⅞	11⅞	11⅞	
Bank Mtl	27322	$17½	16⅞	17⅜	+ ⅜
Bk Mtl 285	750	$23	22⅞	22⅞	+ ¼
Bk Mtl 250	6740	$18⅛	17⅝	18	+ ⅝
Bk Mtl w	3800	230	220	220	+ 5
Bank N S	5675	$20¼	20	20⅛	+ ⅛
Baskeno	680	235	220	235	+15
Bankeno u	100	360	360	360	
Bankeno w	z100	73	73	73	
Barbcon A	500	365	365	365	—10
Barbcon B	200	350	350	350	—30
Baton B	2000	$6⅞	6⅞	6⅞	
Bell Can	103148	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Bell A pr	100	$46¾	46¾	46¾	+ ¾
Bell C pr	z25	$18½	18½	18½	
Bell D pr	100	$51⅜	51⅜	51⅜	—6⅜
Bell 2.28	400	$25¾	25½	25¾	— ¾
Bell 1.80	325	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Bell 2.05	4970	$17¼	17	17¼	+ ¼
Bell 2.70	49663	$20¾	20⅜	20⅝	— ⅜
Bighart OG	1300	$9	8¾	8¾	+ ⅛
Bl Hawk	500	17	17	17	+ 6
Black Phot	1000	$9	8¾	9	
Blackwod	200	225	225	225	+25
Blake Res	8400	88	75	88	+12
Bluesky	5350	260	260	260	
Bombdr A	140	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Bombdr B f	450	$7	6⅞	6⅞	— ⅞
Bonza O	4903	230	220	230	+ 5
Bow Valy	45900	$14⅛	14	14	+ ⅛
Bow Vly7	100	$55	55	55	+ 1
Bow Vly R	200	330	330	330	+10
Bralor Res	1300	$6⅛	6	6⅛	
Bramalea	3000	420	420	420	—15
Brscade p	6311	$28⅜	28⅛	28⅜	— ⅛
Brascan A	8850	$13¼	12⅝	13⅛	+ ½
Brscn 8½	200	$16	16	16	
Brscn 1981	300	$22	22	22	— 1
Brinco	300	310	310	310	—40
Brinco p	800	420	420	420	
BCFP	1200	$7¼	7	7¼	+ ½
BCFP pr	z10	$25¼	25¼	25¼	
BCRIC	27700	258	247	252	+ 6
BC Phone	5522	$14⅛	14	14	
BCPh 4⅜ p	z10	$29	29	29	
BCPh 4½ p	z10	$31¾	31¾	31¾	
BCPh 4¾ p	z5	$32¾	32¾	32¾	
BCPh 1956	z80	$35½	33¾	33¾	
BCPh 4.84	z40	$8⅞	8⅞	8⅞	
BCPh 5¾ p	z85	$43¼	43¼	43¼	
BCPh 6.80	z50	$11¾	11¾	11¾	
BCP 7.04 p	z50	$12½	12½	12½	
Broul Reef	1600	70	70	70	+ 8
Brunswk	8835	$7½	6⅝	7¼	+ ¾
CAE	1400	$7¼	7¼	7¼	
CCL Ind	1900	440	440	440	
CIL	2150	$19	19	19	— ½
Cableshar	2450	$5¼	490	5¼	+40
Cad Frv	1425	$6	5¾	5⅞	
Cad Frv A	4850	$5½	5¼	5⅜	
Cmchib w	1000	40	40	40	+20
Camel OG	1100	245	245	245	
Camflo	14100	$5¾	480	5⅝	+77
Camp RL	31105	$13⅞	12½	13½	+1⅜
Camp Res	280	$5½	5½	5½	+ ¼
Camreco	5500	140	130	140	+ 9
Can Cem	104	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
CCem 2p	200	$10	9⅞	10	+ ⅜
CDC f	100	470	470	470	— 5
CDC pr B	310	$79½	79½	79½	+ ½
CDC 1980	28400	$10	9¾	9¾	— ¼
C Nor West	200	$22½	22½	22½	
CanP Ent	30260	$13¾	13¼	13⅝	+ ½
C Packrs	525	$29	28¾	28¾	— ¼
CS Pete f	8400	475	470	470	
Can Trust	1200	$19	18¼	18¼	— ¾
C Trust 7¼	2600	$14	13¾	13¾	— ¼
C Tung	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Canadex	1700	108	108	108	+ 2
C Fms s	500	230	200	230	—10
CGE	z41	$29¼	29¼	29¼	
CG Invest	330	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
C Hydro pr	600	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
CI Bk Com	28938	$17⅛	16¾	16⅞	— ⅛
CIBC 250 p	7100	$20¾	20¼	20½	— ⅜
CIBC 2.05 p	10496	$15½	15	15⅛	+ ⅛
CIBC 35625	18165	$24⅞	24⅜	24⅝	
CIBC w	21500	270	255	270	+15
CIBC w 2	73200	110	90	94	— 1
C Lencour	500	15	15	15	
C Manoir	2000	275	250	250	—25
C Marconi	1510	$31¾	31¾	31¾	
CNat R	11100	140	125	140	+22
C Ocdental	300	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
CP Ltd	183169	$26	25⅜	25⅞	+ ¼
CPL A p	100	$7	7	7	
CPL 4p	500	$11	11	11	+ 1
CTire A f	1944	$33¾	33½	33¾	+ ¾
C Uilties	110	$20	20	20	— 1
C Util 9.24	z40	$16½	16½	16½	
CUtil 2nd D	1600	$23¾	23¼	23¾	+ ½
CUtil 2nd E	2500	$23¼	23¼	23¼	+ ¾
CUtil 2nd F	3000	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ½
CUtil 2nd G	800	$25½	25½	25½	
Canray	z500	26	26	26	
Canron A	680	$9½	9¼	9¼	
Canusa	3975	150	142	145	— 5
Carl OK	3955	$6½	6⅜	6⅜	
Carl B p	z25	$21	21	21	
Carma A	6736	235	225	235	
Carma cvp	4900	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Carolin M	11400	$11	9⅞	11	+1¼
Celanese	1050	$5	5	5	
Celan 175 p	100	$12	12	12	
Ceres Res	56000	130	125	125	— 5
Chnclr	1550	128	126	128	
Chieftan D	5803	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Chieftan B	2250	$40	40	40	+ ½
Chromaco	500	200	200	200	+25
Chrysler	3887	$9⅛	9	9	+ ⅛
Coastl A f	9300	$6¼	5⅞	6	+ ¼
Coho A f	1650	350	345	350	
Cominco	10052	$34¾	34	34⅝	+ ⅝
Cominco A	100	$15¼	15¼	15¼	
Comrcl OG	1500	115	115	115	
Comterm	1800	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Coniagas	3400	118	118	118	
Con Bath A	800	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Con Fardy	300	150	150	150	+10
C Durham	6300	75	66	73	+ 8
Cons Pipe	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅝
Cons Prof	11500	100	80	100	+20
C Rambler	z100				
C Summit	12000	42	32	42	+ 9
Consoltex	1000	150	150	150	
Con Distrb	2200	$8¼	8¼	8¼	
C Gas 13½	4950	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ¼
Con Glass	1000	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
CTL Bank	1470	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Conventrs	200	450	450	450	—10
Conwest A	200	320	320	320	— 5
Conwst B f	2200	300	295	295	+ 3
Corby vt	791	$23	22½	23	+ ½
C Falcon C	2400	$9⅛	8⅜	9⅛	+ ⅞
Corrida	1399	65	65	65	— 5
Coseka R	11970	360	340	350	
Coseka 7 p	300	380	380	380	
Costain Ltd	200	$5½	5½	5½	
Craigmt	700	169	169	169	
Crain RL f	500	$9½	9½	9½	
Crestbrk	200	$42	42	42	
Crown 14½	550	$19¾	19½	19¾	+ ¼
CZelrba A f	z12	$20¾	20¾	20¾	
Cullaton	17800	153	138	148	+15
Czar Res	17000	195	185	195	+ 5
DRG A f	100	490	490	490	+15
Daon Dev	71770	255	241	255	+ 9
Daon 8⅝ p	200	435	435	435	+15
Daon 9½ p	200	425	425	425	+25
Dejour Mn	8600	24	24	24	
D Eldona	6500	55	47	55	+ 5
Delhi Pac	13000	38	38	38	
Denison	7031	$15⅞	15⅝	15¾	
Dicknsn A f	17614	130	115	130	+24
Dicknsn B	5500	145	130	145	+10
Discovry	3284	107	97	107	+11
Dofasco A	1075	$28⅛	28	28⅛	+ ⅜
Dfs 235	1000	$16½	16½	16½	
Doman I	3600	230	220	230	+ 5
Dome Cda	24350	365	350	360	
Dme Cda w	8570	55	52	52	— 1
Dome Mine	23600	$9	8⅛	8⅞	+ 1
Dome Pete	97770	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ¼
D Pete A p	2850	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
D Pete B p	534	$8¼	8¼	8¼	+ ½
D Pete w	27731	40	36	39	+ 2
Dome Res p	10722	$48⅛	47⅝	47⅞	+ ⅜
Dom Ang p	100	$50	50	50	
D Citrus	500	475	475	475	—25
D Explor	20000	35	30	35	+ 5
Dom Store	z10	$13⅞	13⅞	13⅞	
D Textie	540	$8¾	8¾	8¾	
Domtar	1500	$16	15⅞	16	+ ⅛
Domtar pr	300	$7	7	7	— ⅛
Dorset	7000	40	36½	36½	—3½
Dr Mc C A	1000	$5½	5½	5½	
Drm P	339900	40	40	40	
Dunde Pal	500	9	9	9	— 1
Dunraie	900	35	35	35	+ 7
Du Pont A	137	$14¼	14¼	14¼	
Dynamar	48500	200	185	200	+ 3
Dynex	2000	76	75	75	— 5
Est Mirtic	2000	300	225	300	+90
East Sul	310	157	157	157	+ 7
Echo B 300	600	$11	10¼	11	+ 1
Echo 1986 w	1800	180	175	175	+ 3
Echo 1987 w	6800	145	132	145	
Echo 1988 w	13800	140	130	130	
Echo 1989 w	17200	140	120	135	+15
Ego Res	2300	32	31	31	— 1
Elcthm X	800	480	460	480	+20
Elcthm Y f	1450	445	430	435	
Electhomp	z25	$50	50	50	
Emcor	55610	½	½	½	
Empire A f	125	$7⅞	7⅞	7⅞	
Epitek	1000	112	112	112	— 3
Extndcr f	4100	$7⅞	7½	7½	— ½
Ext A f	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
FCA Intl	6450	$7½	7¼	7¼	— ¼
Fibrg Nik	1914	$34	33½	34	+ 1
Fidelty Trp	325	$10	10	10	+ ¼
Finning A	500	$5⅛	5	5	
Finning B f	200	465	465	465	—10
F Calgary	6600	110	105	105	+ 5
F Calgry p	200	$5½	5½	5½	
F Cty Tr A	400	$7¼	7	7	— ¼
F Cty Tr B	100	$5	5	5	— ⅛
F Cty Tr C	1000	$5	5	5	+15
F Cty Tr D	900	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
F Mar	4600	120	115	120	+15
Fisher O	8000	30	27	27	— 1
Foodex p	700	215	205	215	+15
Ford Cnda	445	$31	31	31	
G M Res	600	200	190	200	+10
Galveston	5400	178	150	178	+28
Gandalf	5851	$15⅜	15⅛	15⅛	
Gaz Metr	2000	$5¾	5⅜	5⅜	
Gaz 15p	200	$26	26	26	+ ⅛
GMC	431	$57	56¾	57	+ ½
Genstar L	21840	$11⅛	10¾	11	+ ¼
Gnstar 2.35	600	$15⅞	15¾	15¾	+ ½
Geocrude	1300	115	115	115	+ 5
Gibraltar	5100	$7¼	6¾	7¼	+ ½
Goldale A f	6700	250	225	250	+20
Goldund M	11000	80	70	80	+14
Grandma	6500	385	380	385	+ 5
GL Forest	300	$52½	52	52½	+1½
GN Fin	800	265	265	265	
Gt W Life	1545	$210	180	180	—20
G Goose 9¾	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Greyhnd	1800	$19¼	19	19	— ¼
Guar Trp	100	$10	10	10	— 1
Gulf Can	44213	$13¾	13½	13⅝	
Gulfstrem	8500	196	195	196	+ 6
Gulfstrmr	4000	½	½	½	
HCI A f	3100	95	90	95	+ 5
HCI Hldg B	3700	96	91	91	+ 1
Haley	100	370	370	370	+ 5
Halifax D	200	205	205	205	—45
H Wood	3800	70	70	70	—29
Hawker	1530	$7¾	7⅝	7¾	+ ¼
Hayes D	1286	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅜
Highfield A	2500	165	165	165	— 5
Highwood	2268	135	130	135	+ 5
Hollinger	400	$24	23	23	— 2
H Bay Mng	905	$14½	14⅛	14⅜	+ ⅜
H Bay Co	3878	$15¼	15	15¼	+ ⅛
HBC pr	1961	$10⅝	10½	10½	
Husky Oil	16650	$5¼	5	5¼	+ ¼
ITL Ind pr	100	$8	8	8	
IU Intl f	672	$14¼	14	14⅛	+ ¼
Imasco	8000	$38¾	38¼	38⅜	— ⅛
Imasco B p	2020	$40¼	39¾	40¼	+ ¼
Imp Oil A	20429	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ⅛
Inca	3300	200	195	200	+10
Inco	136077	$11½	11⅛	11½	+ ½
Inco 7.85	200	$12¾	12¾	12¾	
Inland G p	z50	$6¾	6¾	6¾	
Inter-City	4431	$9⅛	9	9⅛	
Inter C A p	1150	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅜
IBM	1842	$79¼	78½	79¼	+1½
Int Mogul	z5	$5	5	5	
Intpr Pipe	6960	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Ipsco	z10	$14½	14½	14½	
Inverness	1500	280	260	280	+20
Inv Gr A f	900	$24	24	24	
Irwin Toy	1220	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Island Tel	100	$13¼	13¼	13¼	
Ivaco B	3066	$10	9½	10	+ ¼
Ivaco D p	800	$20	20	20	— ¼
J Q Res	1500	35	31	35	+ 2
Jannock	25689	450	440	440	— 5
Jannock 8	z55	$7⅝	7¼	7¼	
Janock wf 2	1800	120	115	120	+ 5
Jofre f	2500	72	70	70	+ 5
Joutel	1000	45	44	44	— 2
Kam Kotia	12500	85	75	82	— 3
Keg A f	500	300	300	300	+20
Kerr Add	3900	$12¾	12½	12⅝	+ ⅜
Labatt A	369	$24⅝	24½	24½	
Labatt B	100	$24⅜	24⅜	24⅜	—1⅛
Lacana	9400	475	440	475	+40
Laidlaw A	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
Laidlw B f	750	$5⅞	5⅞	5⅞	
LOnt Cem	700	495	495	495	
L Shore	125	$11⅜	11⅜	11⅜	+1⅛
Larder Res	5000	27	25	27	+ 2
Laurasia	12000	18½	18	18	+ 2
Lau Fin p	254	480	480	480	+55
LJ A f	200	$9½	9½	9½	+ ½
Levy A pr	z20	$6½	6½	6½	
LL Lac	18615	$11	10	11	+ 1
Loblaw Co	5860	$6½	6¼	6¼	— ¼
Lob Ltd Ap	325	$11½	11½	11½	
Lochiel A f	1300	90	89	90	+ 5
L L Mnrls	5822	425	370	425	+75
Lumonics	1100	$12¼	12⅛	12⅛	
Lynx Can	10500	35	30	33	+ 5
MDSHA	254	$9	9	9	+ ¼
Mclan H X	1400	$8¼	8¼	8¼	
Macmilan	2798	$16⅞	16½	16½	— ¼
Mcmiln 200	145	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ¼
Mcmiln 208	3572	$13	12¾	12¾	— ¼
Macquest	300	205	205	205	+ 5
Madeline	1500	35	35	35	+ 3
Magna A f	103	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Majstc Wil	8500	320	290	310	
Malartic	2560	280	275	280	+45
Man Bar	2200	25	25	25	+ 1
Manville	100	205	205	205	—10
Manvile w	6020	25	25	25	— 5
M Lf Gard	z25	$27½	27½	27½	
Mrtme El	300	$13	13	13	
Maritime f	767	$20½	19⅝	19⅝	— ⅞
Mar T940	z84	$6¾	6¾	6¾	
Mar T765	100	$5½	5½	5½	
Markel F	200	475	475	475	—20
Mascan	1000	420	410	420	+20
Mass Fer	4171	237	233	233	
Mas F A	2500	360	350	355	— 5
Mas F B	300	365	365	365	— 5
Matchan	14906	22	17	22	+ 3
Maynard	5000	275	275	275	— 5
McAdam	500	19	19	19	+ ½
McChip	z230	72	69	72	
McGraw H	z97	$8¾	8¾	8¾	
Mc Intyre	300	$26	25¾	26	+ 3
McPhar	50000	92	90	90	— 5
Mentor	100	360	360	360	+ 5
Mercantil	289	$9¼	9¼	9¼	
Merland E	3215	435	425	425	— 5
Meston f	1000	70	70	70	
Met Str 67p	z10	$12¼	12¼	12¼	
Midcon	1000	280	280	280	
Minrl Res	12800	79	74	78	+ 5
Mitel Corp	69433	$21⅜	21⅛	21¼	+ ¼
Molson A f	600	$26¾	26⅜	26⅜	+ ⅛
Moore	7494	$35	34¾	35	— ⅛
Morisn	2000	176	176	176	— 1
Mt Jamie	17000	21	21	21	— 2
Murphy	800	$22⅛	22	22	
N B Cook	2000	42	42	42	+ 2
NBU Mine	2857	57	56	56	— 5
NSR Res	8000	22	21	22	+ 2
Nahanni	1000	20	20	20	+ 2
Nat Bk Can	2318	495	490	495	+ 5
Nat Bk cv	250	$17½	17½	17½	+ ½
Nat Bk 15	420	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
Nat Sea A	200	$5¾	5¾	5¾	
Nearctic	2000	75	75	75	— 5
NB Tel	650	$17	16⅝	16⅝	— ⅜
N Provid D	z100	16	16	16	
N Que Ragl	500	160	160	160	—10
N York Oil	1300	127	120	120	— 7
Nfl Cap A f	925	$6	6	6	+ ½
Nfld LP A	657	$17⅜	17½	17½	
Nfld Tel	z106	$8⅜	7⅞	7⅞	
Nick Rim	2000	10½	10	10	— ½
Nor Acme	5500	70	70	70	+ 3
Noranda	52236	$12⅜	11⅞	12⅛	+ ½
Nor 9½	550	$79	78½	79	+ ¾
Norcen	17893	$25⅛	25	25	
Noriex	7100	10	10	10	+ 1
Normick P	z25	$5¼	5¼	5¼	
NC Oils	3000	$10¼	10	10⅛	
Nor Ct 270p	z20	$18¾	18¾	18¾	
Nor Tel	1800	$45¼	45	45	— ¾
Northgat	1500	375	375	375	+20
Nthlnd Bk	4300	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
Northld	3000	20	20	20	
Northstar	6200	100	100	100	
Nthumber	3000	28	27	28	+ 5
Nva Alt A f	59856	$5⅝	5½	5½	
Nova E p	100	$14	14	14	+ ¼
Nova G p	1060	$18	18	18	
Nova H p	100	$13¾	13¾	13¾	
Nova 15 p	700	$26½	26¼	26½	+ ¾
NS Savngs	200	$10½	10½	10½	— ½
Nowsco W	700	$9¾	9¾	9¾	
Nu-Wst A	62234	168	150	168	+13
NuWst C f	24227	110	100	105	+ 5
Nu-Wstp	z80	$8	6¾	6¾	
Nu-Wst B p	4800	$6¾	6⅛	6⅛	— ⅛
Nu-Wst 9 p	4800	$10	10	10	— 1
Nu-Wst 8 p	1700	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Nufort Res	z166	24	24	24	
Numac	1100	$12½	12½	12½	
OPI	1000	300	290	300	+10
Oakwood	3798	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Obrien	2000	75	75	75	+ 1
Ocelot A	100	$11	11	11	
Ocelot B f	2300	$11	10¾	10⅞	+ ⅝
Omega	7800	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Onaping f	22900	225	215	225	+10
Onyx Pete	400	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Oshawa A f	z50	$12⅞	12⅞	12⅞	
Osisko	7000	14	14	14	
PCL Indust	200	225	225	225	
Pac Coper	2100	115	110	110	+ 2
Pgurin A f	1700	320	320	320	
Pamour	2202	415	380	415	+40
Pan Cana A	200	225	225	225	— 6
Pegasus	8620	260	215	250	+50
Pembina	1600	$7	6⅞	6⅞	
Penn West	z66	69	69	69	
PenWst A f	z264	37	37	37	
Pennant	14000	77	71	77	+ 6
Petrol	1937	200	190	200	+10
Phonix Oil	5300	$12¾	12½	12½	
Pine Point	520	$20⅝	20⅛	20⅝	+ ½
Place G	5500	60	55	55	— 5
Placer	5045	$12	11½	12	+ ½
Pysr pr	1950	$25⅜	25¼	25⅜	
Powr Cor f	4400	$8½	8½	8½	+ ⅛
Pow C 2.375	200	$23⅛	23⅛	23⅛	
QMG Hldg	3500	210	195	210	+15
Quartet	12000	305	260	260	—45
Que Sturg	4800	235	190	225	+35
Que Tel	200	$16¼	16¼	16¼	— ¾
Qenstk	400	185	170	185	+20
Rambler	3600	80	80	80	— 1
Rnchm A f	1907	460	450	455	
Ranger	49800	$6¼	6	6¼	+ ¼
Rayrock f	6300	340	315	340	+25
Redpath	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
R Sth A	1353	$11¼	11¼	11¼	
Reichhold	1641	460	450	460	+10
Reich 10½	2500	$7⅝	7⅜	7½	
Res Serv f	2000	190	190	190	+15
Revn Prp A	2274	111	111	111	
Revnu B f	z147	48	48	48	
Rio Algom	7793	$27¾	27½	27¾	
Rio 580 pr	z10	$39¾	39¾	39¾	
Rio 8.5	232	300	300	300	
Rogers A	470	$5½	5½	5½	+ ¼
Rogers B f	2360	$5½	5¼	5½	+ ¼
Roman	1000	$5	495	5	+ 5
Ronyx Cor	500	260	250	260	+20
Rothm 2p	200	$9	9	9	— ¼
Roxy Pet	13325	224	210	220	+ 9
Roxy wt	11500	25	25	25	
Royal Bnk	43356	$18⅜	18	18¼	
Ry Bk 1.88	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Ry Bk 2.75	8042	$24⅝	24⅜	24⅝	
Ry Trsco A	800	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Royex	400	235	235	235	+25
Ruprtind	2600	222	220	220	
St Fabien	33500	13	12	12	— 1
Santa M	2000	28	28	28	+ 1
Scarboro	100	121	121	121	+ 4
Sceptre	6434	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Sceptre pr	100	$12	12	12	
Scintilore	500	65	65	65	—10
Scot Paper	888	$18⅝	18½	18⅝	+ 1
Scot York	1000	161	160	160	—10
Scottsf	200	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Seagram	26197	$59	58½	59	+ ⅛
Seco 2.25 p	400	$18½	18¼	18¼	— ½
Seco Ser B	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Shaw Ind	z25	$7⅛	7⅛	7⅛	
Shell Can	4635	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
Shelter O G	2000	70	70	70	
Sherritt	9200	440	420	440	+20
Sigma	1200	$8¼	8	8¼	+ ½
Silvmq	2500	17	17	17	
S Sears A f	1080	475	445	475	+30
S Sears B	z19	405	405	405	
Slater Stl	400	$10⅝	10⅝	10⅝	
Sobeys 9 p	100	$12	12	12	
Sogepet	7000	74	70	74	+ 4
Sonor P	500	30	30	30	
Southm	33773	$25¼	25	25	
Spar Aero f	5908	$11	10½	11	+ ½
Spar w	2100	335	330	335	+20
Spooner	5500	28	25½	28	+ 1
S Trstco p	1220	$19¼	19⅛	19⅛	
S Trstco w	2500	50	50	50	— 2
Stanford	200	240	240	240	
Steinbg A f	z20	$23½	23½	23½	
Stelco A	23359	$17	16½	16¾	+ ½
Stelco C p	11200	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Sud Cont	1400	120	105	120	+10
Sulptro B f	1400	$5	495	5	+10
Sunbrst E	30000	14	13	14	+1½
Suncor pr	600	$23⅞	23⅞	23⅞	
Systmhs A	3800	325	320	325	
Teck Cor A	1311	$5⅜	5⅛	5¼	+ ¼
Teck B f	14141	$5⅜	5	5⅜	+ ⅜
Tectonic	5305	205	178	200	+17
Temag	2400	54	54	54	+ 2
Tex Can	58800	$26½	26	26¼	+ ¼
Thd CG Inv	600	$18	18	18	
Thom L	z200	42	42	42	
Thom N A	800	$18	17¾	18	+ ¼
Thom N pr	120	$28	28	28	+ ½
Tintina	1000	75	75	75	+ 5
Toromont	500	495	495	495	— 5
Tor Dm Bk	12899	$22¼	22	22	
TD Bk 1.835 TS	540	$14	14	14	+ ⅜
TD Bk 2.375	100	$17½	17½	17½	+ ¼
TD Bk C	2300	$19⅞	19⅝	19⅝	+ ⅛
Tor Sun	200	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅜
Torstar B f	1250	$8	7¾	7¾	— ¼
Torstar 268	766	$22¼	22¼	22¼	
Total Pet	4050	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Traders A f	832	$6⅞	6⅞	6⅞	
Tr 10¼	100	$7	7	7	
Trade 7½ p	300	$24¼	24⅛	24¼	
Tr Can Res	21000	105	100	100	
TrC R p	500	$9½	9⅛	9½	+ ⅛
Trns Mt	2600	$6¼	6	6	
Trns Wst	1500	$7⅝	7½	7½	— ¼
TrAlt A	9320	$15¼	15	15¼	+ ¼
TrAlta 7	z80	$56	56	56	
TrAlta 10	z95	$72	70¾	70¾	
TrAlta 9.75	z80	$72½	72	72	
TrAlta 8¾	z10	$61½	61½	61½	
TrAlta 1.40	1021	$15⅝	15⅛	15⅛	
TrAlta 12	900	$24	23⅞	24	+ ¾
TrAlt 14.25	10690	$25⅝	25⅜	25½	+ ⅛
TrCan PL	6781	$17¼	17	17¼	
TrP 2.80 p	z20	$20⅜	20⅜	20⅜	
TrP 4.50 p	100	$46⅜	46⅜	46⅜	— ⅛
TrP 1st D TSE A	200	$47½	47½	47½	
TrP 1st F	895	$50⅞	50¾	50⅞	— ⅛
Trpcfic	500	112	112	112	— 3
Trimac	9450	$5⅛	470	495	+40
Trc 9.12	100	$15¾	15¾	15¾	
Trinity Res	25569	$10⅜	10	10⅜	+ ½
Trizec Crp	6500	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Turbo f	42200	117	102	105	— 7
Turbo sp	2000	115	115	115	+ 5
Turbo 10½	700	$6	5¾	5⅞	+ ¼
Ulster Pet	36000	115	105	112	+ 2
Unican S	100	250	250	250	
Un Carbid	500	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Union Gas	813	$7⅝	7½	7½	
Un Asbstos	852	$5	5	5	+ ¼
U Canso	11600	380	350	375	+35
Un Corp	z86	$12¼	12¼	12¼	
Un Corp 59	100	$9½	9½	9½	— ½
U Keno	3150	$8	6⅞	8	+1¼
U Siscoe	1200	365	340	365	+45
UW OG	1300	41	41	41	+ 1
VS Serv	100	$9	9	9	
Verstl A f	800	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Verstl CIB	450	$6¼	6	6	
Verstl Corp	1200	$9¼	9	9	— ¼
Vestgron	1200	$13¼	13	13¼	+ ½
VG Trstco	3200	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Vulcan Ind	9350	$5¾	5⅜	5¾	+ ½
Wajax A	104	$7½	7½	7½	
Walker R	70145	$16⅛	15⅞	16	
Walker 7½	12596	$16½	16⅛	16⅛	— ⅛
Walker 9½	11950	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Wlkr 14.16	2800	$26	25⅛	25¾	+ ¼
Walker w	450	185	185	185	+10
Wardair	800	260	250	260	+10
Warren	3000	65	61	61	+ 1
Wrintn	14000	49	45	49	+ 7
Weldwod	1500	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Wstburne	2700	$9⅛	9	9	
Wcoast T	10925	$12¼	12	12	
Westfield	1900	100	100	100	
Westfort	6000	70	65	66	+ 1
Wesgroth	1000	110	110	110	
Westmin	3200	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Westmin p	2550	$17¾	17⅝	17⅝	
Wstn 4½ p	170	$45¼	45¼	45¼	+ ¼
Wstn 6 pr	z10	$52	52	52	
Wharf	19000	70	60	70	+ 5
Whim Crek	4000	30	30	30	
Whonok A f	900	340	330	330	+ 5
Wilanour	1500	63	51	63	+12
Wilco	4000	17	16	17	+ 2
Willroy	1300	460	425	460	+50
Win-Eld	1000	17	17	17	
Woodwd A	1031	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Yk Bear	1845	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Partnership Units					
Trust Units					
BBC Run	500	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
C Permun	6310	$6½	6⅜	6⅜	

DEVISES

Afrique du Sud	Rand	1.1136
Afrique Franco	Franc CFA	.003712
Allemagne-Ouest	Mark	.5188
Antilles Anglaises	Dollar	.4780
Australie	Dollar	1.3061
Autriche	Schilling	.07331
Bahamas	Dollar	1.2892
Belgique	Franc	.02704
Danemark	Couronne	.1493
Espagne	Peseta	.01143
États-Unis	Dollar	1.2860
Finlande	Mark	.2700
France	Franc	.1856
Grèce	Drachme	.01832
Hollande	Florin	.4673
Hong Kong	Dollar	.2175
Inde	Roupie	.1341
Israël	Sheqels	.05167
Italie	Lire	.000920
Jamaïque	Dollar	.7224
Japon	Yen	.005030
Liban	Livre	.2492
Mexique	Peso	.02662
Norvège	Couronne	.2017
Nouvelle-Zélande	Dollar	.9506
Portugal	Escudo	.01509
Royaume-Uni	Sterling	2.2151
Suède	Couronne	.2087
Suisse	Franc	.6053
Vénézuela	Bolivar	.2956
Tunisie	Dinar	2.2250

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1 2-5 et cotait $1.2715 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 1 1-5 à $2.2003.

Le dollar canadien a gagné 43-50 à $0.7865 et la livre 19-20 à $1.7305.

OBLIGATIONS

Les cours étaient à la hausse et les affaires modérées cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné 20 cents et le moyen terme un quart de point. Le long terme, les obligations des provinces et des sociétés ont monté d'un demi-point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 15%. Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 16.25% au lieu de 16.33 la semaine dernière, et ceux à six mois 16.74% au lieu de 16.82.

DIVIDENDES

Getty Oil: 65 cents U.S., 15 sept., inscr. 13 août.

Wilshire Oil: trois cents U.S., semestriel, 27 août, inscr. 23 juill.

BÉNÉFICES

GHI Mortgage Investors: semestre clos 30 juin: 1982, $906,377 ou 87 cents par action; 1981, $1.39 million ou $1.17.

Trans-Canada Resources: semestre clos 30 avr.: 1982, $579,355 ou neuf cents; 1981, $888,078 ou huit cents.

Un bon conseil.

Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

garde sa fraîcheur toute la journée *

*Si 80% des lecteurs du DEVOIR lisent leur journal le matin, un sondage révèle que 14% le reprennent l'après-midi et 40% le soir.

LE DEVOIR

Tous les matins

OPTIONS

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
Alcan	Fb	20	21	60	$4⅝	$24
Alcan	Fb	20 p	8	133	100	$24
Alcan	Fb	22½	1	57	$3	$24
Alcan	Fb	22½p	24	167	$2	$24
Alcan	Ag	20	45	734	$4	$24
Alcan	Ag	22½	143	2235	170	$24
Alcan	Ag	22½p	95	1812	75	$24
Alcan	Ag	25	92	1174	45	$24
Alcan	Ag	25 p	33	773	175	$24
Alcan	Nv	20 p	20	444	80	$24
Alcan	Nv	22½	117	413	$2⅜	$24
Alcan	Nv	22½p	64	384	150	$24
Alcan	Nv	25	7	289	100	$24
Alt Enr	Dc	10	7	99	$2½	$11⅜
Alt Enr	Dc	12½	3	48	100	$11⅜
Bell Can	Fb	17½	4	140	100	$17¼
Bell Can	Fb	20	6	418	45	$17¼
Bell Can	Ag	15	18	175	$2½	$17¼
Bell Can	Ag	17½	25	238	50	$17¼
Bell Can	Ag	20	20	2937	5	$17¼
Bell Can	Ag	20 p	25	121	$2¾	$17¼
Bell Can	Nv	15	1	120	$2⅜	$17¼
Bell Can	Nv	17½	89	361	90	$17¼
Bell Can	Nv	17½p	9	79	90	$17¼
Bell Can	Nv	20 p	30	47	$2¾	$17¼
Bk Mtl	Fb	15	1	1	$3¼	$17⅜
Bk Mtl	Fb	17½	30	156	155	$17⅜
Bk Mtl	Fb	17½p	10	87	150	$17⅜
Bk Mtl	Ag	15	13	348	50	$17⅜
Bk Mtl	Ag	17½	300	384	90	$17⅜
Bk Mtl	Ag	20	15	1832	10	$17⅜
Bk Mtl	Ag	20 p	30	1014	$2¾	$17⅜
Bk Mtl	Nv	17½	29	136	110	$17⅜
Bk Mtl	Nv	20	14	1554	25	$17⅜
Bk Mtl	Nv	20 p	16	628	$2⅝	$17⅜
Bk Mtl	Nv	25	2	729	10	$17⅜
Bk NS	Sp	22½p	2	95	$2¼	$20
Bk NS	Sp	25	1	1430	10	$20
Bk NS	Dc	20 p	5	39	110	$20
Bow Val	Ja	15 p	10	59	$2⅜	$14
Bow Val	Ja	17½p	10	63	$3⅝	$14
Bow Val	Jy	10	4	94	$4¼	$14
Bow Val	Jy	12½	9	580	195	$14
Bow Val	Jy	12½p	10	764	5	$14
Bow Val	Jy	15	39	2250	20	$14
Bow Val	Jy	15 p	58	1819	90	$14
Bow Val	Jy	17½p	103	330	$3¼	$14
Bow Val	Oc	10	1	51	$4½	$14
Bow Val	Oc	12½	10	424	$2¾	$14
Bow Val	Oc	12½p	5	290	70	$14
Bow Val	Oc	15	8	1752	115	$14
Bow Val	Oc	15 p	20	734	$2	$14
Bow Val	Oc	17½p	16	144	$3⅜	$14
BP Can	Ja	25	10	64	$3	$23
BP Can	Ja	30	7	468	140	$23
BP Can	Jy	22½	59	315	70	$23
BP Can	Jy	22½p	20	231	50	$23
BP Can	Jy	30 p	3	106	$7⅜	$23
BP Can	Oc	20 p	5	34	110	$23
BP Can	Oc	22½	12	114	$2¾	$23
BP Can	Oc	22½p	25	194	$2⅛	$23
BP Can	Oc	25	1	157	175	$23
BP Can	Oc	25 p	40	202	$3⅛	$23
BP Can	Oc	27½	2	328	95	$23
BP Can	Oc	27½p	16	109	$4⅝	$23
BP Can	Oc	30	16	331	60	$23
Brscn A	Ag	15	3	79	25	$13⅛
Brscn A	Ag	15 p	3	12	$2	$13⅛
C Im B	Sp	17½p	12	234	150	$16⅞
C Im B	Sp	20 p	13	214	$3	$16⅞
C Im B	Dc	15 p	7	12	75	$16⅞
C Im B	Dc	20	5	104	65	$16⅞
C Im B	Dc	20 p	15	83	$3½	$16⅞
CanP E	Fb	12½	3	16	$2¼	$13⅝
CanP E	Ag	12½	7	565	130	$13⅝
CanP E	Ag	12½p	15	299	30	$13⅝
CanP E	Nv	12½	100	363	155	$13⅝
CanP E	Nv	12½p	20	136	65	$13⅝
CanP E	Nv	15	6	535	60	$13⅝
CanP E	Nv	17½	6	91	30	$13⅝
Cmnc	Mr	35 p	1	2	$3½	$34⅝
Cmnc	Sp	32½p	5	104	140	$34⅝
Cmnc	Sp	35	3	590	$2¼	$34⅝
Cmnc	Sp	35 p	2	573	$2¼	$34⅝
Cmnc	Sp	45 p	20	107	$10	$34⅝
Cmnc	Dc	35 p	5	104	$3⅝	$34⅝
Cmnc	Dc	50 p	30	11	$15⅛	$34⅝
CP Ltd	Fb	25 p	3	40	180	$25⅞
CP Ltd	Ag	25	12	1739	150	$25⅞
CP Ltd	Ag	25 p	76	1610	65	$25⅞
CP Ltd	Ag	27½	4	1196	40	$25⅞
CP Ltd	Ag	27½p	28	970	190	$25⅞
CP Ltd	Ag	30 p	5	193	$4⅛	$25⅞
CP Ltd	Nv	25	37	465	$2⅞	$25⅞
CP Ltd	Nv	27½	200	565	140	$25⅞
CP Ltd	Nv	32½	10	193	20	$25⅞
CRL	Mr	10	13	33	$4⅛	$13½
CRL	Mr	12½	4	22	$2¼	$13½
CRL	Mr	12½p	3	36	175	$13½
CRL	Mr	15	15	22	125	$13½
CRL	Sp	10	2	45	$2⅞	$13½
CRL	Sp	10 p	11	107	40	$13½
CRL	Sp	12½	40	260	185	$13½
CRL	Sp	12½p	80	282	80	$13½
CRL	Sp	15	67	505	60	$13½
CRL	Sp	15 p	23	149	$2⅛	$13½
CRL	Sp	17½	6	579	35	$13½
CRL	Dc	10	12	55	$3¾	$13½
CRL	Dc	10 p	7	55	55	$13½
CRL	Dc	12½	46	245	$2	$13½
CRL	Dc	12½p	47	85	150	$13½
CRL	Dc	15	58	250	100	$13½
CRL	Dc	15 p	13	126	$2⅜	$13½
D Pete	Ja	5	26	1120	160	$5⅝
D Pete	Ja	5 p	35	809	80	$5⅝
D Pete	Ja	7½	116	1297	85	$5⅝
D Pete	Ja	7½p	5	618	$2¼	$5⅝
D Pete	Ja	10	15	386	45	$5⅝
D Pete	Mr	5	4	48	195	$5⅝
D Pete	Jy	7½	10	4922	5	$5⅝
D Pete	Jy	7½p	21	916	$2	$5⅝
D Pete	Jy	10 p	1	172	$4½	$5⅝
D Pete	Jy	12½	10	3648	1	$5⅝
D Pete	Sp	5	6	194	110	$5⅝
D Pete	Sp	5 p	15	139	55	$5⅝
D Pete	Sp	7½	2	281	30	$5⅝
D Pete	Sp	7½p	7	55	$2¼	$5⅝
D Pete	Sp	12½	9	294	5	$5⅝
D Pete	Oc	5	220	2064	140	$5⅝
D Pete	Oc	5 p	61	1140	50	$5⅝
D Pete	Oc	7½	39	4294	50	$5⅝
D Pete	Oc	7½p	50	825	$2	$5⅝
D Pete	Oc	10	21	2998	30	$5⅝
D Pete	Dc	5	1	104	135	$5⅝
D Pete	Dc	10 p	4	22	$4½	$5⅝
Denis	Ja	15 p	1	29	$2¼	$16
Denis	Ja	20 p	2	34	$4¼	$16
Denis	Ja	22½p	1	4	$6⅝	$16
Denis	Oc	15	2	22	$2	$16
Denis	Oc	15 p	2	10	155	$16
Denis	Oc	17½	10	19	85	$16
Denis	Oc	17½p	5	15	$3⅛	$16
Denis	Oc	25 p	2	10	$9	$16
Denis	Oc	27½p	1	9	$11½	$16
Dom M	Ja	5	1	13	$4	$8⅞
Dom M	Ja	10	3	80	105	$8⅞
Dom M	Ja	10 p	10	30	$2⅜	$8⅞
Dom M	Jy	15 p	2	12	$6⅜	$8⅞
Dom M	Oc	7½	42	62	180	$8⅞
Dom M	Oc	10	15	54	50	$8⅞
Gnstar	Ja	10	1	10	$2⅛	$11
Gnstar	Jy	12½p	5	65	135	$11
Gnstar	Oc	10	20	210	175	$11
Gnstar	Oc	10 p	19	211	65	$11
Gnstar	Oc	12½	13	104	55	$11
Gnstar	Oc	15 p	5	103	$3¾	$11
Gnstar	Oc	17½	5	124	5	$11
Gnstar	Oc	17½p	1	15	$6⅜	$11
Gulf C	Fb	15	5	180	165	$13⅝
Gulf C	Ag	10	1	380	$4	$13⅝
Gulf C	Ag	12½	47	2054	175	$13⅝
Gulf C	Ag	12½p	10	1521	30	$13⅝
Gulf C	Ag	15	465	6246	45	$13⅝
Gulf C	Ag	15 p	557	2462	160	$13⅝
Gulf C	Nv	12½	2	1016	$2¼	$13⅝
Gulf C	Nv	15	18	1703	105	$13⅝
Gulf C	Nv	15 p	8	686	$2	$13⅝
HBOG	Ag	45	10	151	$4⅛	$48
Husky	Ja	5	23	110	115	$5¼
Husky	Ja	7½p	10	21	$2¼	$5¼
Husky	Jy	5	52	423	25	$5¼
Husky	Jy	7½p	1	13	$2¼	$5¼
Husky	Oc	5	28	208	75	$5¼
Husky	Oc	7½	1	388	25	$5¼
I-City	Sp	10	4	1322	25	$9⅛
I-City	Sp	10 p	8	185	115	$9⅛
I-City	Dc	7½	1	54	185	$9⅛
Inco	Fb	10 p	23	67	100	$11½
Inco	Fb	12½	3	160	110	$11½
Inco	Fb	12½p	15	113	$2	$11½
Inco	Fb	15 p	11	37	$4¼	$11½
Inco	Ag	10	10	587	175	$11½
Inco	Ag	10 p	6	574	30	$11½
Inco	Ag	12½p	10	728	135	$11½
Inco	Nv	10	7	615	$2¼	$11½
Inco	Nv	10 p	6	596	65	$11½
Inco	Nv	12½	45	368	60	$11½
Inco	Nv	12½p	65	532	175	$11½
IOil A	Ag	22½	47	1321	115	$22⅞
IOil A	Ag	22½p	40	887	55	$22⅞
IOil A	Ag	25 p	10	662	$2¼	$22⅞
IOil A	Ag	27½	9	231	20	$22⅞
IOil A	Nv	22½	8	171	$2	$22⅞
IOil A	Nv	25	4	281	95	$22⅞
IOil A	Nv	25 p	5	47	$2⅜	$22⅞
MB Ltd	Ag	17½	5	86	70	$16½
MB Ltd	Nv	17½p	5	142	170	$16½
MB Ltd	Nv	22½p	1	90	$5⅝	$16½
Mitel	Mr	20	20	130	$5⅝	$21¼
Mitel	Mr	20 p	22	75	$3	$21¼
Mitel	Mr	22½	2	40	$4	$21¼
Mitel	Sp	15	12	163	$7¼	$21¼
Mitel	Sp	17½	50	1200	$5⅛	$21¼
Mitel	Sp	17½p	74	1929	90	$21¼
Mitel	Sp	20	99	1960	$3	$21¼
Mitel	Sp	20 p	90	2075	160	$21¼
Mitel	Sp	22½	104	970	195	$21¼
Mitel	Sp	22½p	6	480	$2¾	$21¼
Mitel	Sp	25	54	547	100	$21¼
Mitel	Sp	25 p	2	228	$4¼	$21¼
Mitel	Sp	27½p	60	161	$5⅞	$21¼
Mitel	Dc	17½p	4	283	165	$21¼
Mitel	Dc	20	20	365	$4¼	$21¼
Mitel	Dc	20 p	15	553	$2½	$21¼
Mitel	Dc	22½	63	196	$3⅛	$21¼
Mitel	Dc	22½p	16	211	$3½	$21¼
Mitel	Dc	25	42	158	$2¼	$21¼
Moore	Ag	35 p	1	398	70	$35
Moore	Ag	40 p	5	220	$4⅝	$35
Nat Bk	Fb	5	2	34	100	$4
Nor Tel	Ja	50	4	31	$2½	$45
NorTews	Jy	45	18	45	80	$45
Nor Tel	Jy	45 p	6	145	50	$45
Nor Tel	Oc	50 p	8	133	$5¼	$45
Noran	Fb	12½p	10	377	$2	$12⅛
Noran	Fb	15 p	3	237	$3¾	$12⅛
Noran	Fb	17½p	3	26	$5½	$12⅛
Noran	Ag	10	20	167	$2½	$12⅛
Noran	Ag	10 p	141	257	40	$12⅛
Noran	Ag	12½	89	689	85	$12⅛
Noran	Ag	12½p	155	520	100	$12⅛
Noran	Ag	15	80	1266	25	$12⅛
Noran	Ag	15 p	189	661	$3	$12⅛
Noran	Ag	17½p	38	166	$5¼	$12⅛
Noran	Nv	10	5	62	$2¾	$12⅛
Noran	Nv	10 p	16	151	75	$12⅛
Noran	Nv	12½	20	424	130	$12⅛
Noran	Nv	12½p	26	584	175	$12⅛
Noran	Nv	15	10	370	70	$12⅛
Norcn	Fb	27½	6	17	$2	$25
Nva A f	Fb	5	52	142	105	$5½
Nva A f	Fb	7½	5	440	25	$5½
Nva A f	Ag	5	52	480	75	$5½
Nva A f	Nv	5	9	1089	95	$5½
Placer	Sp	10	1	52	$2¼	$12
Placer	Sp	12½	5	588	65	$12
Placer	Sp	12½p	1	702	150	$12
Powr f	Ag	12½	2	22	5	$8½
Rang	Ja	5	5	82	$2	$6¼
Rang	Ja	7½	12	219	85	$6¼
Rang	Ja	7½p	12	84	175	$6¼
Rang	Jy	7½	5	3015	5	$6¼
Rang	Oc	7½	17	2732	55	$6¼
Roy Bk	Ja	20	25	906	105	$18¼
Roy Bk	Ja	20 p	20	134	$2½	$18¼
Roy Bk	Ja	22½p	10	27	$4¾	$18¼
Roy Bk	Ja	25	50	226	10	$18¼
Roy Bk	Oc	20 p	27	178	$2⅛	$18¼
Roy Bk	Oc	22½p	4	120	$4⅞	$18¼
Segrm	Ja	65 p	2	62	$6⅜	$59
Segrm	Jy	60	22	1407	20	$59
Segrm	Jy	60 p	39	1264	130	$59
Segrm	Oc	55 p	15	152	150	$59
Segrm	Oc	60	30	1224	$2⅝	$59
Segrm	Oc	60 p	13	1060	$2¾	$59
Segrm	Oc	65	5	275	75	$59
Segrm	Oc	65 p	4	385	$6¼	$59
Segrm	Oc	70 p	5	107	$11¼	$59
Shell C	Nv	17½	3	471	100	$16⅞
Stlco A	Fb	20 p	2	94	$3¼	$16¾
Stlco A	Nv	15	3	18	$2¼	$16¾
Stlco A	Nv	17½	10	69	80	$16¾
Stlco A	Nv	20 p	20	134	$3¼	$16¾
Stlco A	Nv	22½	30	613	10	$16¾
Stlco A	Nv	22½p	10	16	$5¾	$16¾
T-D Bk	Sp	22½	6	313	110	$22
T-D Bk	Sp	22½p	6	334	110	$22
T-D Bk	Sp	25	21	74	25	$22
T-D Bk	Dc	22½	15	12	175	$22
T-D Bk	Dc	22½p	10	68	150	$22
T-D Bk	Dc	25 p	5	120	$3	$22
Total P	Jy	12½	10	840	55	$12⅝
Total P	Jy	12½p	35	230	25	$12⅝
Total P	Jy	17½	10	559	1	$12⅝
Total P	Jy	20	12	497	1	$12⅝
Total P	Oc	15 p	2	45	$3	$12⅝
TrC PL	Ag	17½p	15	27	100	$17¼
TrC PL	Ag	20	75	680	25	$17¼
TrC PL	Nv	15	10	10	$2⅝	$17¼
TrC PL	Nv	17½	3	39	150	$17¼
TrC PL	Nv	20	5	101	65	$17¼
Wcoast	Dc	12½	10	74	50	$12⅛
Wlkr R	Sp	12½	200	258	$3¾	$16
Wlkr R	Sp	15	5	822	145	$16
Wlkr R	Sp	20	6	441	10	$16
Wlkr R	Dc	15 p	4	92	85	$16
Wlkr R	Dc	17½	36	638	75	$16
Wlkr R	Dc	17½p	20	290	$2	$16

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Séries	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 300	43	42	35.00	31.00	35.00
Aug 300p	37	161	5.50	2.00	4.50
Nov 300	25	611	45.00	7.50	45.00
Nov 300p	35	368	11.00	7.00	9.00
Feb 300	24	2	56.00	54.00	56.00
Feb 300p	7	62	11.00	10.00	11.00
Aug 325	54	128	30.00	14.00	30.00
Aug 325p	117	242	14.50	10.50	11.00
Nov 325	20	39	28.00	27.00	28.00
Nov 325p	23	1109	19.00	12.00	18.00
Feb 325	13	2	40.00	40.00	40.00
Feb 325p	40	49	19.00	15.00	19.00
Aug 350	80	520	13.00	6.00	11.00
Aug 350p	17	744	31.50	18.00	31.50
Nov 350	23	373	20.00	16.00	20.00
Nov 350p	24	397	33.00	23.00	31.50
Feb 350	102	1883	30.00	28.00	30.00
Feb 350	101	202	37.00	27.00	37.00
Aug 375	26	177	3.00	2.00	3.00
Nov 375	76	219	11.00	8.00	10.00
Nov 375p	1	1001	39.00	39.00	39.00
Nov 400	68	270	6.00	4.00	5.40

Non transigées

Séries	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 375p		14	32.00		35.00
Aug 400		298	1.00		2.00
Aug 400p		1	53.00		57.00
Nov 400p		2	53.00		58.00
Aug 425		889	0.00		.50
Aug 425p		3	78.00		82.00

Marché à terme

(Transactions combinées) Toronto-Montréal) par la Presse canadienne

Bons du Trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	cours Régl.	contrats en vigueur	
Sep 82	96.225	96.150	96.200	.025	257
Déc 82	96.160	96.160	96.175	.035	174
Mar 83	96.150	96.140	96.150	.050	105
Jun 83	—	—	96.140	.040	47
Sep 83	—	—	96.075	.050	42
Déc 83	—	—	96.075	.050	4

Ventes: vend 17; jeudi 163

Contrats en vigueur: jeudi 629-29

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	cours Régl.	contrats en vigueur	
Sep 82	57-06	56-25	56-30	18	1031
Déc 82	—	—	56-28	26	424
Mar 83	—	—	56-26	24	100

Ventes: vend 62; jeudi 65

Contrats en vigueur: jeudi 1555-11

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

MONTRÉAL

Séance calme

L'indice composé de la Bourse de Montréal a monté de 1.57 à 237.48 points, hier, à l'issue d'une séance calme. Six des onze secteurs du marché ont pris du mieux. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 53 à 38 et 34 valeurs étaient inchangées. En tout, 392,643 actions ont été traitées au lieu de 895,055 la veille.

Les pétroles ont gagné 4.14 à 430.03, les industrielles 1.82 à 252.98, les services publics 1.36 à 182.15 et les bancaires 0.34 à 241.28, tandis que les papetières cédaient 0.35 à 129.46.

Banque Royale, valeur industrielle la plus active, a perdu 1-8 à $18 1-8 et 32,090 actions ont été échangées. Dome, vedette des minières, a monté de 1 1-8 à $8 7-8 (8,400 actions traitées).

Long Lac Mines gagne 3-4 à $4.25, Dome Resources A 3-4 à $48, Alcan 5-8 à $23 7-8, Mitel Corp. 5-8 à $21 3-8, Kiena 5-8 à $9 1-4 et Denison Mines 1-2 à $16. Northern Telecom perd 1 à $45.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Muscocho perd un cent à 45 cents, Consolidated Imperial Resources trois cents à 63 cents, et Explorateurs Québec un cent à 25 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan Alu	14715	$24⅛	23¼	23⅞	+ ⅝
Aldona M	2000	50	50	50	
Alum 2.00	200	$19	18½	18½	—1
Amcaint	1519	$16⅞	16⅝	16⅝	— ⅜
fAstral Bl	1800	495	490	495	—5
BP Canad	800	$23	22¾	23	+1½
Bque Cont	440	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bque Mtl	15290	$17½	17	17⅜	+ ¼
BMO 2.85	350	$23	23	23	+ ½
BMO $2.50	600	$18	17⅝	18	+ ⅜
Bank NS	850	$20⅛	20	20	
Bq Eparg	z88	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Bque Nat	15719	495	490	490	+5
Bq Nat 2.94	1000	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Bq Nat B	300	$24	23⅛	24	+ ⅛
Bq Royale	32090	$18⅛	18	18⅛	— ⅛
Bell Can	13920	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Bell 2.05	1000	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Bell 2.70	500	$20½	20½	20½	— ⅛
fBomb B	850	$7⅜	6¾	6¾	—1
Bow Val	1500	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Bow Vl 7	z50	$54	54	54	—2
Brascade	212	$28¼	28¼	28¼	— ½
Brascan A	211	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
CAE Ind	3900	$7⅛	7⅛	7⅛	
CDC 7.6 p	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
C Imp Bk	9025	$17⅛	16⅞	17	
CIBa 2.50	100	$20¾	20¾	20¾	—1¼
CIBq 2.05	200	$15¼	15¼	15¼	+ ⅜
CIBQ 3.562	1600	$24⅞	24½	24½	+ ⅝
CIBq wt	200	255	250	250	—40
CIBQ W C	2000	105	100	105	+25
CP Ltee	9740	$25⅞	25½	25⅞	+ ¼
Celanese	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Cim C Laf	225	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Cominco	1000	$34⅜	34½	34⅜	+ ⅞
Comterm	400	$5¼	5¼	5¼	
C Bath A	1440	$14⅝	14½	14⅝	— ⅛
C Div A	z78	50	50	50	—25
C Div pr B	z31	$21	21	21	
Denison	100	$16	16	16	+ ½
Dome Cda	7300	360	350	360	
Dome Cwt	z300	55	48	52	
Dome Mns	8400	$8⅞	8¼	8⅞	+1⅛
Dome Pet	20100	$5⅝	5⅜	5½	+ ⅛
Dome Pr A	200	$8	8	8	—1½
Dom PWt	1399	38	38	38	+3
Dom Rs A	3560	$48	47¾	48	+ ¾
Domtar	170	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Donohue a	100	$13	13	13	
Entrep CP	4861	$13¾	13¼	13¾	+ ⅝
Fulcrm 6p	125	$10	10	10	— ½
Gaz Metr	2800	$5¼	5¼	5¼	
Gaz 15	500	$26	25⅞	26	+ ⅛
Gen Motrs	z19	$56¾	56¾	56¾	+ ½
Genstar	4500	$11⅛	11	11⅛	+ ⅝
Grma Lee	2000	385	380	385	—15
Gt W Life	100	$205	205	205	+105
Gulf Can	8135	$13¾	13⅝	13⅝	
Hawker	200	$7⅝	7⅝	7⅝	
Hir Walkr	400	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ¼
H Bay Co	796	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Husky Oil	12675	$5⅛	5⅛	5⅛	
Imasco ltd	1200	$38¾	38½	38½	— ⅛
Imp Oil A	4073	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
Inco Ltd	8075	$11½	11⅛	11½	+ ½
Inter Pipe	1400	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Ivaco B	200	$9¾	9¾	9¾	
Kiena	2300	$9¼	9	9¼	+ ⅝
Labatt A	100	$25½	25½	25½	+ ¾
Loblaw	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Min Lg Lc	4500	425	370	425	+75
Mclean X	3000	$8¼	8¼	8¼	
Marit El	200	$13	13	13	—1½
Mass Fer	100	232	232	232	—1
Mas F pa	z50	350	350	350	—35
Mas F 2.5	z5	355	355	355	—557
Mitel Corp	9260	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅝
Moore	3250	$34⅞	34¾	34¾	— ⅛
NB Tel	400	$17	17	17	— ⅛
Nfld Cap	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅝
Nfld L512	900	405	405	405	+10
Nfld 1414	700	$10½	10½	10½	— ⅛
Noranda	6913	$12¼	12	12¼	+ ¾
Norcen En	142	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Normick	100	$6	6	6	— ¼
Nor Tel	13134	$45¼	45	45	—1
fNuWes C	z5	100	100	100	—100
Petroinc	1068	$138½	138	138½	+6
Placer Dv	100	$11¾	11¾	11¾	
fPowr Cr	410	$8⅝	8½	8½	+ ⅛
Provigo	500	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Seagram	3000	$58⅞	58¾	58⅞	
Shell Can	400	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
Sodecom	300	400	400	400	
fSteinb A	z5	$23⅝	23⅝	23⅝	—4⅜
Stelco A	1325	$17	16½	16⅝	+ ⅜
Stelco B	z48	$16⅜	16⅜	16⅜	—3¼
Stel 1.94	1025	$15¾	15½	15¾	+ ¼
fTel Mt B	500	$13	13	13	— ¼
Texaco	600	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Tor Dm Bk	1322	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
TrAlta pO	300	$15¼	15¼	15¼	—1¼
TrAlta Pq	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Trsmount	150	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fUnigs B	2500	90	90	90	
Velcro Ind	2000	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Wargton	900	48	48	48	
Wcst Trn	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Total sales:	292,243				
Trust Units					
BBC R Un	100	$6⅞	6⅞	6⅞	—4⅜
Total sales:	100				
Junior Mines Oils					
Aiguebelle	2500	260	240	260	+25
Americ M	9000	30	28	30	+2
Bachelor	1200	250	250	250	
Borelis Ex	1600	$10	9	9⅞	+ ⅛
Cadillc Ex	7600	175	165	175	+25
Cons I Rs	21000	70	63	63	—3
Dumont	1000	20	20	20	
Dyna Mn	2000	17	17	17	
E Sul M	200	157	157	157	+11
Explo Que	9500	25	25	25	—1
Goldex ltd	4700	34	34	34	—
Mscoch	27200	45	41	45	—1
Queenstn	3400	120	100	120	+15
W Q Mnes	9000	40	38	40	+9
Wrightbr	z400	35	35	35	+3

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $435.61 (offre) et $443.46 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $8.00 (offre) et à $8.55 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille:

Londres: $329.25 ($313.25); **Paris:** $318.54 ($304.77); **Francfort:** $308.75 ($312.28); **Zurich:** $328.87 ($313.75); **Hong Kong:** $323.91 ($312.20).

NEW YORK

Gain de neuf points

Les valeurs boursières sont demeurées soutenues hier dans une atmosphère très active, en raison de la baisse des taux d'intérêt. L'indice des industrielles a clôturé à 814.12 en hausse de 9.14 points. Quelque 66 millions d'actions ont été traitées.

Les taux d'intérêt ont fortement diminué jeudi sur le marché du crédit, notamment ceux sur les prêts accordés aux agents de change, ramenés par plusieurs banques de 16 à 15.5%, et considérés par les milieux boursiers comme un important indicateur de la tendance. Par ailleurs, les conjectures sur un relâchement de la politique restrictive du crédit par la Réserve fédérale sont de plus en plus actives. Cet organisme se préparerait entre autres, selon les rumeurs circulant à Wall Street, à abaisser le taux d'escompte, actuellement de 12%.

En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses: 1,100 contre 359; 395 titres ont été inchangés.

Texas Instruments a gagné 2 1-2 à $88 5-8. Schlumberger a monté de 1 7-8 à $38 3-4. Bristol-Myers a clôturé à $56 1-8 en hausse de 1 5-8. Caterpillar a cédé 1 1-8 à $36. Shell Oil a perdu 1-2 à $34. Burroughs a clôturé à $31 7-8 en baisse de 1-4.

Dans les valeurs canadiennes, Ashland Oil gagne 3-4 à $25 1-2, Alcan 3-4 à $18 3-4 et Dome Mines 3-4 à $7. MacMillan Bloedel perd 1-8 à $13.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF	6 92	31	30⅝	30⅞	+ ½
ASA	756	30⅛	28¾	30	+1½
Alcan	8 573	19	18⅛	18¾	+ ¾
Allg Cp	6 171	39½	37¾	39	+1½
Alg Int	3 150	21⅝	21¼	21½	+ ⅛
Alld Cp	4 2384	30	29¼	29½	+ ⅛
Allis Ch	320	12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Alcoa	9 1837	24¾	24⅜	24¾	+ ⅛
Amax	9 1908	20⅞	20⅛	20½	+ ½
Am Hes	75 2732	18⅞	18⅛	18¾	+ ¾
Am Air	8690	18⅜	18	18	.....
A Brand	6 279	41¼	40¾	40¾	+ ⅛
A Bdcst	7 3638	u40⅛	38¾	39⅝	+1⅜
Am Can	8 274	28⅞	28⅜	28¾	+ ⅛
A Cyan	7 857	28½	28	28	— ⅛
Am ElPw	7 1406	16¾	16⅜	16⅝	+ ¼
Am Exp	7 3445	39¾	38½	39¼	+ ¾
AHm.20	11 2316	37¾	37¼	37¾	+ ⅝
Am Mot	76	3¼	3⅛	3⅛	.....
Am Std	7 126	21¼	20¾	21¼	+ ¼
ATT	6 6771	51⅞	50⅞	51⅝	+ ¾
Ampin	14 618	54¼	53½	54¼	+2⅜
Armco S	4 372	17½	17⅛	17⅛	— ¼
Arm Wln	13 379	15⅞	15½	15¾	+ ⅜
Asarco	30 236	22⅝	22⅛	22⅜	+ ⅛
Atl Rich	5 2591	36¼	35⅛	36⅛	+1⅛
Avco Cp	6 202	16¾	16	16⅝	+ ⅝
Avon	7 884	24	23⅝	23¾	+ ⅛
Axia	6 8	17¾	17¾	17¾	.....
Bkr Intl	5 1981	22⅝	21⅞	22½	+ ⅝
Bald U	6 818	26⅜	25⅛	25⅛	— ⅞
Dax Tr	16 1913	u37⅛	35½	36¾	+1⅝
Bel How	7 9	20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅜
Bell Can	29	13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Benfl Cp	64	17	16⅜	17	+ ½
Beth Stl	7 452	16	15⅜	16	+ ⅝
Black D	10 1117	13	12⅞	13	.....
Boeing	4 2071	16¼	15⅞	16¼	+ ⅝
Bois Cas	7 701	22⅞	22½	22⅝	.....
Borden	6 545	31	30⅜	30⅜	— ⅜
Borg W	6 295	25⅛	24¾	24⅞	+ ⅛
Bos Ed	6 23	21⅝	21½	21½	.....
Brist M	12 1831	56¼	54½	56¼	+1¾
Brit Pt	5 5	18½	18½	18½	.....
Brnswk	2 186	20¾	20½	20½	.....
Bucy Er	7 296	13¼	12⅞	13	+ ¼
Burl Ind	5 306	19½	19	19½	+ ⅜
Burrgh	9 2601	32¾	31¾	31⅞	— ½
CBS	7 627	38	36⅞	38	+1⅜
CPC Int	8 176	36	35⅜	36	+ ⅞
CSX	5 411	39¼	38	39¼	+1¼
Callhn	20 92	11⅜	11	11¼	+ ¼
CRLK	655	10⅞	9⅞	10¾	+1⅛
Cam Sp	8 315	36⅞	36¼	36¼	— ⅝
Cdn Pac	388	20⅜	19⅝	20¼	+ ½
Cap Cit	12 362	72⅛	70½	72⅛	+2⅛
Carling	5	5¼	5⅛	5¼	.....
Catrp T	7 3385	37⅛	34⅝	35¾	—1⅜
Celanse	5 516	43⅛	d42¼	42⅞	— ½
Chase	3 2580	36¾	35¼	36⅝	+ ⅝
Chris Cf	16 27	38	37¾	38	+ ¾
Chryslr	1398	7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Citicrp	5 4354	23⅝	23	23⅝	+ ½
Cities Sv	2691	52⅛	51⅛	52	+ ½
Clark Eq	13 80	20	19⅝	20	+ ½
Clorox	8 641	14⅜	14⅛	14¼	+ ⅛
Coca Cl	9 3858	35⅜	34¼	35	+1⅛
Colg Pal	7 1197	17⅜	16¾	16¾	— ¼
Col Gas	5 2171	31	30½	30⅝	— ¼
Cmb En	5 628	24½	24	24¼	+ ⅜
Comsat	14 579	53¾	52½	53	+ ¼
Con Ed	5 495	18¼	17¾	18⅛	+ ½
Cntl Cp	6 984	23	22⅜	23	+ ½
Cntl Grp	4 173	26¼	25⅜	26	.....
Ct Dat	5 3649	24	23½	24	+ ¼
Coopr	4 493	26¼	25½	26	+ ½
Crane	5 6	24⅛	23⅞	23⅞	— ⅛
Crn Ck	6 168	25⅛	24⅞	25⅛	+ ¼
Cr Zell	10 564	20	19⅜	19½	— ¼
Curt W	5 9	37¼	36¾	37¼	+ ¾
Dart K	8 890	52½	52	52⅛	+ ⅛
Data G	8 718	27	25½	26¼	+ ⅞
Dat Ter	36	6½	6	6	— ½
Datpnt	21 1091	12⅛	11¾	11⅞	— ⅛
Deere	10 789	24⅜	23⅞	24	.....
Den Mfg	6 23	17⅞	17⅝	17¾	.....
Dexter	8 41	23¼	22⅞	23¼	+ ¼
Digital	9 3349	70⅛	69	69⅜	+ ¼
Disney	17 4680	57⅜	56⅜	57	+ ⅜
Dr Pepp	10 443	13½	13⅛	13½	+ ⅛
Dome	1544	7	6¼	7	+ ¾
Dorsey	7 286	23	22½	22¾	+1⅛
Dow Ch	8 2738	20⅞	20⅛	20¾	+ ¼
Dravo	17 32	10⅛	10	10	— ⅛
Dresr	4 2101	17⅛	16⅝	17	+ ¾
duPont	6 2279	33½	33	33⅜	.....
EGG	13 203	17	16¼	16⅞	+ ¾
Eas Kod	10 6116	74⅛	72¾	73¾	+1
Eaton	7 211	24¾	24¼	24½	.....
El Paso	6 604	18¾	18¼	18½	+ ⅛
El MeMg	24 140	4¼	4	4⅛	+ ⅛
Ethyl	5 74	20⅞	20½	20¾	+ ⅜
Exxon	4 8361	27	26⅜	26⅞	+ ¼
FMC Cp	7 1281	25⅞	25⅛	25¾	+ ½
Fairchd	5 904	15⅛	14¾	15⅛	+ ⅛
Firestn	18 1532	11⅜	11	11¼	+ ¼
Fluor	7 1217	16⅛	d15½	15½	— ⅜
Ford M	4084	23⅝	22¾	23⅛	— ¼
Foxbr	7 110	26⅞	26	26⅞	+1⅛
Fruehf	41 181	18⅞	18½	18⅝	+ ¼
GTE	6 1984	28	27⅜	28	+ ¾
Gn Dyn	14 3239	30¾	29¾	30¾	+1
Gen El	9 5189	66⅛	65⅛	65⅞	+1⅛
Gn Food	9 1026	37¾	37	37¾	+ ⅜
G Inst	11 2443	36¼	34⅞	36¼	+2⅛
Gn Mills	10 809	u43	41⅝	42⅞	+1⅛
Gn Mot	53 5300	44⅞	43⅞	44⅞	+ ⅝
GPU	11 1009	5¼	5	5¼	+ ⅛
GnTire b	7 970	24⅝	24	24½	+ ⅜
Genst	202	8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅜
Ga Pac	6 1113	15½	15	15⅛	+ ⅛
Gillette	9 346	34⅜	34⅛	34½	+ ½
Glob M	3 x649	10¼	10	10⅛	.....
Goodrch	6 212	18¼	17⅞	17⅞	— ⅛
Goodyr	8 2734	24⅞	24⅜	24¾	+ ½
Gould	9 540	24	23¼	23¼	— ¼
Gt AP	1681	u 7¼	7	7⅛	+ ⅛
Greyh	5 285	13¼	13	13	— ⅛
Gulf Oil	4 1479	27¼	26⅜	26⅝	— ⅜
Gulf Rs	145	15	14½	14½	— ½
Halbtn	5 3205	26⅜	25¾	26	.....
Hanna	6 1313	19⅜	18¾	19⅜	+1¼
Hart SM	6 64	20⅞	20½	20⅞	+ ⅝
Hecla M	610	8⅝	8⅜	8½	+ ⅛
Heinz	8 1762	31⅜	30¾	31⅜	+ ⅜
Hercul	7 168	17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
Heublin	9 641	40⅝	40	40¼	+ ⅜
Hewl P	15 3921	43½	42½	43⅛	+1¼
HiVolt	10 33	7⅛	7	7	.....
Holiday	8 954	26⅝	26⅜	26⅝	.....
Homstk	21 693	22¾	21¾	22⅝	+1⅛
Honwll	6 530	68	66⅛	66⅞	+ ⅜
Housint	8 785	19	18⅞	19	+ ½
Hunt Ch	12 13	10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
IC Ind	5 47	29½	29¼	29½	.....
INA In	2 16	14⅛	13⅞	13⅞	.....
IU Int	5 517	11¼	10⅞	11¼	+ ⅜
INCO	988	9⅛	8¾	9⅛	+ ½
Inger R	4 242	40⅛	39¼	40	+ ⅜
Infrik	4 14	26½	26	26⅛	+ ⅛
IBM	11 12466	62½	61⅜	62⅜	+ ⅞
Int Flav	13 1577	21¾	20¾	21¾	+1⅛
Int Harv	668	3⅞	3⅝	3⅞	+ ⅛
Int Pap	5 2417	37½	36⅞	37½	+ ⅜
Int TT	5 1206	23⅞	23⅜	23⅝	+ ⅜
Ipco Cp	13 40	5¾	5½	5⅝	.....
Itek Cp	52 215	14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Jon Lgn	75	14¾	14⅜	14½	+ ⅛
Joy Mfg	4 1154	21½	21	21¼	— ¼
K Mart	12 739	18	17⅝	17⅞	.....
Kaisr Al	14 815	12¾	12½	12⅝	.....
Kellogg	9 1515	25⅛	24¾	25	+ ¼
Kerr M	8 925	29¾	28⅝	29⅜	+ ⅞
LTV	.501 527	11	10⅝	10⅞	+ ⅜
Lee Ent	8 32	23⅜	23	23⅜	+ ⅝
Litton	5 961	42⅝	41¼	42½	+1⅜
Lockhd	955	55¼	54⅜	55	+ ¼
Loews	5 168	88	87⅛	88	+ ¾
Lubrzl	8 579	17⅞	17⅛	17⅞	+1
Lucky S	8 282	13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
MCA Inc	16 1642	60⅞	59	60⅜	+1⅞
MGM UA	21 407	6⅝	6½	6½	— ⅛
Macmil	12 82	13	13	13	— ⅛
Manvill	13 306	11¼	10⅝	11⅛	+ ⅜
Mrsh M	10 210	31¾	31	31½	+ ½
Mart M	5 1200	24⅛	23⅝	24	+ ⅞
Masco	9 288	33⅜	32¾	33⅜	+ ⅞
Massey	137	1⅞	1¾	1⅞	+ ⅛
Mas Cp	10	18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
Maytg	11 74	28⅜	28	28⅜	.....
McDnld	11 2795	u73¾	72¾	73⅝	+1½
McDnD	8 1947	38¾	38¼	38¼	+ ½
McGrH	12 479	48¼	47	48⅛	+1⅛
McInt	57	21	17¾	21	+3
Merck	13 1564	68⅛	66⅝	67¼	— ⅛
Merr Lyn	5 1363	25½	24⅞	25⅜	+ ½
Mid Ros	7 36	12¾	12½	12¾	.....
MMM	9 1459	53⅜	52	52⅝	+ ½
Mitel	1330	17	16⅝	16¾	+ ⅜
Mobil	4 4471	22¼	21⅝	21¾	+ ⅛
Mobl H	12	2⅞	2¾	2⅞	+ ⅛
Mohasc	6 107	12	11¾	11¾	— ⅛
Monsan	6 2249	59¾	[illegible]	59½	+ ¾
Motrola	12 780	62⅝	61¼	61½	+ ⅛
NCR	7 1987	53¾	51⅞	53⅝	+1⅞
NL Ind	4 2042	19	18¼	18⅞	+ ½
Nabsc B	8 2437	34⅝	34⅜	34⅝	.....
Nat Dist	5 153	20⅝	20	20½	+ ½
Nat Gyp	9 19	18⅛	17⅞	18	+ ⅛
NiaMP	5 354	13⅝	13¼	13½	+ ⅛
Nor So	402	45½	44⅜	45	— ⅜
Nor Tl	38 636	35⅜	35¼	35¼	— ⅜
Nthgate	14	3	3	3	+ ⅛
Northrp	247 338	49⅜	48½	49⅜	+1⅛
Nor Sim	6 239	18½	18⅛	18⅜	+ ⅜
Nucor	8 63	37½	36¾	37¼	+ ½
Occ Pet	4 1096	18	d17⅛	18	+ ⅜
Olin	5 30	18¾	18⅝	18¾	+ ¼
Outb M	7 486	u25⅝	25	25½	+ ⅞
PPG In	6 607	33	32⅜	33	+ ⅜
Pan Am	2677	3½	3¼	3⅜	+ ⅛
Park Drl	4 333	11⅛	11	11	.....
Penney	7 760	37½	36¾	37⅜	+ ¾
Pennzol	8 1311	33¼	32¼	32½	.....
PepsiCo	10 2315	38¾	38⅛	38⅝	+ ½
Perk El	12 1226	18¼	18	18⅛	+ ⅛
Pfizer	17 1427	54¼	53⅛	54¼	+1
Phelp D	57 769	22⅜	22	22⅛	— ⅛
Phibro	7 1187	26	24⅞	25⅞	+1
Phil Mr	9 2504	50⅜	49¼	50⅛	+ ¾
Phil Pet	6 2223	30	29⅝	29⅝	— ¼
Pier 1	7 29	6⅛	6	6⅛	.....
Pitney B	8 930	32	31½	31½	— ⅛
Pittstn	14 238	15½	15⅛	15½	+ ¼
Polarid	25 1240	18⅜	17¾	18⅛	+ ⅝
Portec	6 21	10¾	10½	10¾	.....
ProctG	9 1139	83⅞	82⅞	83¾	+1⅛
Quak O	7 338	40¾	38⅞	40½	+1⅜
RCA	9 3206	17⅞	17⅛	17⅝	+ ¼
Rals Pur	8 1677	13¼	13	13	.....
Raymd I	4 78	11	10¾	11	+ ⅛
Read B	4 272	13	12⅞	13	+ ⅛
Revlon	7 351	27⅛	26¼	27	+ ¾
Rch Vck	7 124	22¾	22½	22¾	.....
Riegel T	5 12	17	16¾	16¾	.....
Robins	8 107	12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Rockwl	8 1457	32½	31¾	32⅜	+ ¾
RC Cos	9 235	18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅜
Roy ID	4 510	31½	31	31½	+ ⅜
Ryder S	8 123	29⅞	29¼	29⅞	+ ⅜
SCM	6 59	22⅛	21⅝	21⅝	— ⅜
Safeway	8 1061	u32⅜	31⅜	32¼	+ ½
St Reg P	5 294	21⅝	21⅛	21½	+ ½
Sanders	16 169	50¾	49½	50	— ½
Schr Plo	9 558	29⅛	28⅜	28¾	+ ⅛
Scott P	5 740	15	14¾	14⅞	.....
Seagrm	4 149	46¼	45¾	46⅛	+ ⅜
Sears	9 3406	18⅞	18⅛	18⅝	+ ⅛
Sedco	5 200	28¼	27¾	28	.....
Shell Oil	6 786	34¾	33¾	33⅞	— ½
Signal	7 467	18⅞	17½	18⅝	+1⅜
Singer	41 285	13	12⅜	13	+ ½
Skyline	34 124	15¾	15¼	15⅝	+ ⅛
Smk B	12 3239	63⅝	62¼	62⅝	— ⅜
Sony Cp	10 5952	12¼	11⅞	12¼	+ ⅛
Sou Pac	6 195	30¾	29⅝	30½	+1
Spartn	7 5	12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Sperry	4 3315	22⅞	22⅛	22¾	+1
Squibb	15 2158	36	35¼	36	+ ⅝
St Oil Cl	5 2809	28⅛	27¾	27⅞	— ⅛
St Olnd	6 2143	38⅞	38	38	— ¾
St dOOh	4 2760	29	28½	28⅞	— ⅛
Steego	15 555	3⅞	3⅜	3¾	+ ⅜
Sterl Dg	10 1416	22¼	21⅝	21⅞	+ ⅜
Steven J	59	14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅜
Stor Te	8 1700	21½	19⅞	21⅜	+ ⅜
Sun Co	4 742	32⅜	31⅞	32	— ⅜
Sun Mn	626	6¾	6⅜	6¼	+ ⅛
Syntex	10 2239	37½	36¾	37½	+ ⅜
Taft Brd	9 86	32¾	32	32¾	+ ⅞
Tchclr	4 65	10¼	10	10	— ⅛
Teldyne	5 1227	102½	100½	101½	+ ⅝
Tenneco	4 1371	24¼	24	24⅛	+ ⅛
Texaco	4 3470	28⅞	28⅜	28⅝	+ ¼
Tex Inst	20 1872	89¼	86	88½	+2
TxO Gas	11 1124	25½	24¼	25⅜	+1⅛
Textron	5 180	18⅝	18⅛	18⅜	— ⅛
Thiokl	10 979	31¾	30⅞	31¾	+ ¾
Timel	12 959	28⅞	28¼	28⅞	+ ⅜
Timkn	6 64	47½	47	47¼	+ ⅜
TW Cp	930	20¼	19⅝	19⅞	.....
TW Cpf 2	1	14½	14½	14½	+ ¼
Transm	6 327	18¼	18⅛	18⅛	.....
Tranwy I	5 31	20¼	20	20⅛	+ ⅛
U Camp	7 1042	45⅛	44⅝	45⅛	+ ⅝
Un Carb	5 1127	43½	42⅞	43¼	+ ¼
US Gyps	8 54	27⅞	27⅜	27⅞	— ⅛
US Steel	2 929	18½	18⅛	18⅜	— ⅛
Un Tech	5 1312	39⅛	37⅝	39	+1⅜
Upjohn	7 675	39¾	38¾	39⅜	+ ⅛
Varian	15 385	37	36¼	36¼	— ¼
Walnoc	241	8⅛	7⅞	7⅞	.....
WKHRs	2016	12⅝	12¼	12½	.....
Waltjm	119 369	20⅜	19⅝	20¼	+ ⅝
Warn L	11 780	21⅛	20⅝	21	+ ½
Wstct T	3	9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Westg E	5 2282	26⅞	26¼	26½	+ ¼
Weyerhs	15 831	23⅞	23⅜	23¾	.....
Whit Cn	8 93	25⅜	24⅞	25¼	+ ⅝
Winnbg	24 109	5⅞	5⅝	5⅞	.....
Womet	15 65	26	25¼	26	+ ½
Wolwth	8 80	18½	18⅛	18⅛	— ⅛
Xerox	5 2577	31⅞	31⅜	31½	+ ⅛
Zenith R	31 1129	11⅝	11¼	11⅝	+ ½
Zurnin	5 87	20⅜	20	20⅜	+ ⅜

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Grwth	9.75
Cdn Gas Egy	4.82
Cdn Sec Gth	9.05
Cdn Trusteed	3.65
Corp Invest	6.22
Corp Inv Stk	3.01
Gwth Equity	3.52
Japan	4.50
nMMF 15.54	10.00
Option Equity	4.27
Special	5.17
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	8.86
Income Fund	8.94
Internatnl	11.33
MnyFd 15.38	1.00
Pld Resources	7.55
Taurus	16.43
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	1.31
Banner Fnd	5.18
CIF	4.56
CIF Income	.45
Central Group	
yCam Grwth	5.55
yCompound	9.66
yDividend	10.25
yFund 4000	4.97
yIntl Energy	2.30
yIntl Gwth	6.79
yIntl Income	3.76
yNat Res Gth	5.38
yNorthn Egy	4.27
yRevenu Gth	4.07
yUnivest	5.62
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	3.03
Goldtrust	3.39
Confed Group	
Dolphin Eqty	4.26
yDolphin Mtg	4.80
Cundill Group	
ySecurity	7.30
Value	7.34
Dynamic Group	
ynDyn Amer	5.68
ynDyn Fund	10.13
ynDyn Incom	4.66
Eaton Bay Group	
Commwlth	5.22
Dividend	4.13
Growth	6.92
Income	3.07
Internatnl	6.90
Mortgage	9.57
Viking	6.97
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equity	10.74
ynInv Income	3.71
ynMortgag	10.00
Guardian Group	
Enterprise	.84
Grouped Inc	4.77
Growth Fnd	23.61
North Amer	6.02
Mutual Acu	3.92
STMny 14.76	10.03
World Equity	4.66
Investors Group	
yBond	3.59
yDividend	5.70
yGrowth	5.57
yInternatl	9.25
yJapan	12.55
yMortgage	4.54
yMutual	5.01
yProvidt Stk	6.48
yRetiremnt	9.10
ynJones Hewrd	3.21
yManaged Gth	5.00
Montreal Trust Gr	
ynEquity	17.16
ynIncome	6.40
yInternatl	10.77
ynMortgage	9.46
Principal Gr	
yCollective	11.16
yGrowth	4.59
yVenture	7.01
yBond	2.35
Prudential Gr	
Growth	5.41
Income	4.20
ySask Dev Fd	3.74
Sterling Group	
Equity	4.84
yMortgage	4.75
Templeton Gth	7.31
Trimark Group	
Trimark	5.08
Trimark Cdn	4.08
United Bond Share	
RoyFund	6.99
RoyFnd Inc	4.29
Universal Group	
American	6.54
Equity	13.22
Income	3.26
Japan	4.43
Resource	4.14
Non-Members	
nAltamira Fd	5.71
Assoc Inv	6.53
yBeaucanagx	4.83
Canagex Gr	
yHypotheq	9.47
yObligatns	7.38
yCapital Gth	5.28
nCapstone	4.46
Co-op Trust Gr	
ynCT Mutual	14.19
ynGrowth	5.93
ynIncome	7.81
ynLandmk	11.53
Desjardins Gr	
yActions	10.09
yHypotheq	4.03
yInternatl	11.40
yObligatns	3.65
yQuebec	5.91
nySpec	8.58
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	9.10
D K Intl	12.34
Heritage	2.92
yDomequity	10.14
yDomin Comp	11.52
Executv Intl	.89
nFst Cdn Mtg	9.92
ynFiscon Fd	4.93
Harvard	9.97
Industrial Gr	
Indust Amer	3.45
Indust Div	4.51
Indust Eq	7.85
Indust Gwth	5.45
Indust Incom	6.61
Indust Pens	2.19
Mack Eqty	1.25
Mack Mtg Inc	.94
yMaritime Eq	3.25
Marlborough	6.30
yMD Grwth	4.96
nNatrusco	16.49
NW Group	
yCanadian	3.67
yEquity	8.78
Pemberton Gr	
nPacific Div	5.10
nPacific Ret	4.31
nPacific US	4.36
PHN Group	
yBond	6.96
yCanadian	8.28
yDiv Income	8.92
Fund	17.95
yPooled	22.51
nyRRSP	6.25
PMF Managmnt	
nPension Mu	8.10
nXanadu Fd	6.13
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	13.30
yCanadian	5.77
yFonds H	4.56
yRetraite	9.13
ySyncrovest	5.42
yTradex	3.67
Trans-Canada Gr	
A	3.88
B	57.25
C	10.78
United Group	
Accumula	5.33
Accumula R	5.19
American	2.67
Cont Mortg	5.08
Horizon	3.76
Security	3.71
Venture	5.23
Venture Ret	5.71
nyWaltaine	31.86
Western Gwth	3.61
U.S. Funds (Not Available in Canada)	
Dreyfus Group	
yInc	12.01
yInternatl	22.77
Fid Trend	24.26
Keystone Gr	
Cus K-2	5.45
Cus S-1	14.39
Cus S-4	4.58
Lex Rsrch	13.36
Manhatn	3.74
One Wm St	14.47
Oppenhmr	6.44
Putnam	9.61
Tech	9.78

au jour le jour

■ Un coordonnateur fédéral

Dans le but d'harmoniser les différentes interventions fédérales dans le domaine économique, Ottawa vient de désigner M. Normand Plante au poste de coordonnateur fédéral du développement économique au Québec. Sans contrôler les ministères, un des rôles de ces coordonnateurs (un par province) est de chercher à harmoniser l'action fédérale avec celle des autorités provinciales. Après avoir été conseiller économique du Québec à Paris et directeur général de ULMIC Inc., M. Plante fut directeur de la Conférence des maires de banlieue avant de passer au poste d'adjoint exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. On a également annoncé hier, la nomination de M. Claude Huot au poste de directeur exécutif au développement industriel et régional pour le gouvernement central.

■ Le contrôle d'Ivaco

Craignant peut-être pour le contrôle de la compagnie, la famille Ivanier — qui détient un peu plus de 50% des actions de Ivaco — cherche à conserver ses droits de vote tout en augmentant son capital. On a d'abord départager les actions de classe «A» (qui offrent 12 cents de dividende, mais un seul droit de vote) et les titres «B» qui rapportent 10 cents, mais comportent 10 votes. Le mois dernier, on écartait le projet d'une émission d'actions «A» parce que les titres ne valent que $10 à la Bourse. Hier, la firme de produits d'acier de Montréal annonçait le paiement d'un dividende en actions classe «A». Pour chaque bloc de 100 «A», on offrira 12 actions «A» et 10 seulement pour ceux qui ont des «B». Le communiqué précise que les actionnaires «B» peuvent, jusqu'au 12 août, échanger leurs titres contre des actions «A».

■ La CUM emprunte en florins

La Communauté urbaine de Montréal vient d'emprunter l'équivalent de $36 millions auprès de deux institutions hollandaises pour une période de dix ans. Le coût d'intérêt sera de 10.91% en supposant que le florin ne s'apprécie pas. Hydro-Québec a été récemment la première institution québécoise à s'adresser au marché financier des Pays-Bas.

■ FedNav grandit encore

La firme montréalaise Federal Commerce & Navigation — qui détient la moitié des actions du Groupe CSL — vient de s'associer à US Steel dans la gestion de la flotte de cargos de la grande sidérurgie américaine. Par l'intermédiaire d'une filiale enregistrée au Libéria, FedNav acquiert 50% des actions de Navios Shipholding, qui possède les minéraliers de US Steel.

■ Sodarcan s'améliorera en 82

En dépit d'une légère baisse de ses profits l'an dernier, le groupe Sodarcan verra cette année une amélioration de ses résultats, écrit le président, M. Robert Parizeau, dans son rapport aux actionnaires. La compagnie, qui a fêté son 10e anniversaire en 1981, affiche des revenus de $56 millions, un actif de $222 millions et un personnel comptant 1,300 employés. La moitié de ses affaires proviennent de l'extérieur du Québec. M. Parizeau demeure l'actionnaire majoritaire de cette firme qui appartient à ses cadres supérieurs.

■ Le rouge des Québécois

Les provinces anglophones se tournent présentement vers les vins blancs, qui représentent 55% des ventes contre 25% en 1976. Le Québec demeure une province pas comme les autres puisque le vin rouge occupe 57% du marché. C'est ce que révèle le rapport annuel de Andrès Wines — publié en anglais seulement — dans lequel on précise que l'entreprise de Winona, en Ontario, domine le marché québécois des mousseux avec son fameux Baby Duck.

■ Oshawa au Québec

Le groupe Oshawa réalise maintenant plus de 25% de son chiffre d'affaires dans le domaine alimentaire, ici, au Québec. La filiale, Hudon et Deaudelin, a accru ses ventes de 19.4% l'an dernier pour atteindre $372 millions. Pourtant, les francophones sont totalement absents de la haute direction de l'entreprise qui ne compte qu'un Québécois sur 11 administrateurs au conseil. Il s'agit de M. Charles Perrault, ancien président du Conseil du patronat. Le p.-d. g. de Hudon et Daudelin, est M. Pierre Croteau. La firme n'a réalisé que $119,000 de bénéfices au dernier trimestre sur des ventes de $445 millions. Elle cherche toujours un acheteur pour le centre commercial Décarie.

■ Devinez l'âge du fermier

La ferme moyenne au Canada utilise 207 hectares (511 acres). Le fermier moyen est âgé de 47.4 ans. Quatre fermiers sur dix effectuent des travaux à l'extérieur de leur ferme. Ces renseignements sont contenus dans le recensement de l'agriculture qui vient d'être rendu public à Ottawa. Une proportion de 87% des fermes demeure des entreprises familiales et représente 65% des ventes. Trois tendances sont confirmées: agrandissements des terres, rajeunissement des fermiers et nécessité d'un travail extérieur.

■ En raccourci

La vente de la **bière** sera permise aux parties des Blue Jays à Toronto mais attention, chaque client n'aura droit qu'à commander deux verres à la fois... **Kidd Creek Mines** (autrefois Texasgulf) vient de majorer de quatre cents le prix de sa livre de cuivre, qui passe à 70 cents US... Le pdg de **Voyageur,** M. Pierre Dalpé a été élu président du Réseau Voyageur affilié qui réunit sept des principaux transporteurs routiers au Québec... La compagnie **TransQuébec et Maritimes** ne prévoit pas construire le tronçon du gazoduc Québec-Maritimes avant 1989 en raison de l'incertitude des dépôts gaziers de l'Ile-de-Sable... Dans son dernier rapport trimestriel, la direction de **International Harvester** encourage ses actionnaires: les pertes de $296 millions US du premier trimestre ont été réduites à $198 millions US au cours des trois derniers mois... La **Coopérative Fédérée** a émis un communiqué pour rappeler qu'elle n'a aucun lien avec la Fédération des magasins Coop et que «dans l'ensemble, elle se porte bien»... La firme McLeod Young Weir prévoit des profits de $40 millions pour la **Banque Nationale** en 1983, mais les courtiers torontois hésitent encore en raison du fait que l'actif est égal à 38 fois les fonds propres alors que la norme est de 30. Pour abaisser ce rapport, il faudra couper les dividendes assez longtemps... McLeod est plus optimiste pour ce qui est de l'avenir de **Gaz Métropolitain,** qui a reçu de la Régie de l'électricité et du gaz l'autorisation d'augmenter d'un seul coup son rendement sur les actions de 12½% à 18½%... Le député Gary Lauk s'est rapidement rétracté hier après avoir lancé la rumeur de la faillite possible de la **Banque de Commerce.** Il dit avoir été mal informé.

Michel Nadeau

L'industrie de la chaussure obtient un sursis de deux ans

OTTAWA (d'après CP et PC) — Malgré le risque de représailles de la part de certains partenaires commerciaux, le gouvernement canadien a décidé de rétablir jusqu'à la fin de novembre 1984 les quotas sur l'importation de chaussures de cuir.

En annonçant hier sa décision de réimposer un contingentement, le ministre fédéral du Commerce, M. Edward Lumley, a clairement laissé entendre que l'industrie canadienne de la chaussure devrait s'atteler sérieusement à la tâche d'accroître sa productivité et de moderniser ses équipements pour devenir concurrentielle au pays et à l'étranger.

Les porte-parole de l'industrie, dont le lobbying a porté fruit, se sont évidemment félicités de la décision d'Ottawa qui leur assurera, croient-ils, 50% du marché canadien.

En conférence de presse, M. Lymley a expliqué que la décision de rétablir immédiatement des contingentements avait été motivée par l'accroissement marqué des importations au cours des premiers mois de l'année.

L'initiative peut donner lieu à des représailles de la part des partenaires commerciaux du Canada, a reconnu le ministre, refusant toutefois, d'admettre que sa décision soit un aveu que le gouvernement fit une erreur, en novembre dernier, en mettant fin aux contingentements en vigueur depuis quatre ans. M. Lumley a expliqué que la recrudescence des importations avait eu de graves répercussions sur le climat des affaires, d'autant plus que l'industrie de la chaussure avait entrepris de se moderniser et de réorienter ses activités dans le but de devenir plus concurrentielle.

Les chaussures de cuir importées viennent surtout de pays comme Formose, Hong-Kong et le Brésil, où les salaires sont faibles. Les importations venant de ces pays ont augmenté de 19% de janvier à mai, alors que l'ensemble des importations de chaussures ne croissait que de 2%.

Les restrictions limitent à 11.1 millions le nombre de paires de chaussures de cuir qui seront autorisées à entrer au Canada au cours des prochains 12 mois. Ces contingentements, qui s'appliquent aux importations provenant de tous les pays, augmenteront de 3% par année jusqu'en 1984.

M. Lumley a expliqué que les quotas sont rétablis en vertu d'un article de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) qui autorise un gouvernement à prendre des mesures de protection spéciales lorsque l'accroissement des importations affaiblit ou menace d'affaiblir considérablement l'industrie du pays concerné.

Mais il a reconnu que cette décision pourrait pousser certains partenaires commerciaux à réclamer des compensations en vertu du GATT, quoiqu'il n'a pas voulu dire en quoi pourraient consister ces compensations.

La réintroduction des quotas fait suite à des mois de pressions intensives de la part de l'industrie de la chaussure qui se plaignait que la vive concurrence étrangère avait entraîné la fermeture de nombreuses manufactures canadiennes et provoqué la perte de milliers d'emplois, principalement au Québec.

La jubilation était générale hier chez les membres de l'Association canadienne des fabricants de chaussures.

«Je crois que c'est un grand jour pour le Canada, un grand jour pour le consommateur canadien», a dit M. Edward Rowe, président de l'association.

MM. Rowe et Lumley ont tous les deux affirmé que les contingentements assureraient aux fabricants canadiens au moins 50% du marché intérieur comparativement à 33% antérieurement.

Par ailleurs, les représentants des détaillants et des importateurs affirment que les consommateurs devront payer leurs souliers plus chers à la suite de la décision du gouvernement fédéral.

Selon M. Jack Shand, directeur général de l'Association canadienne des détaillants de souliers, la décision du ministre du Commerce est strictement une manoeuvre politique destinée à calmer les nombreux manufacturiers de chaussures, concentrés surtout au Québec.

Assurances: les compagnies placent-elles leurs agents en situation de conflit d'intérêts?

par Michel Nadeau

Les compagnies d'assurance-vie placent leurs agents dans une situation potentielle de conflits d'intérêts en les obligeant souvent à la vente exclusive de contrats d'une seule compagnie et en les rémunérant davantage s'ils vendent à leurs clients certains types de polices de préférence à d'autres.

C'est l'opinion de M. Jean-Claude Goulet, nouveau président de l'Association des assureurs-vie du Québec, qui commentait, jeudi midi, la décision récente, de la Cour supérieure de ne pas accorder d'injonction à La Métropolitaine, qui voulait empêcher ses ex-agents de solliciter ses clients.

Selon M. Goulet, le Québec devrait se doter d'un organisme qui mesurerait, de façon impartiale, la qualité et la valeur des différents produits dans le marché de l'assurance-vie et des rentes. «Si un consommateur achète une automobile, il pourra invoquer plus tard la garantie. Il sait de quoi il s'agit en achetant une Volkswagen, par exemple. Mais lorsqu'il s'agit d'assurance-vie, le consommateur devrait avoir la possibilité d'acheter des produits qui ont été testés...

M. Goulet a rappelé l'opposition de son organisme à la formule de l'exclusivité complète réclamée par certaines compagnies. «Dans plusieurs cas, on tolère maintenant qu'un agent vende des polices d'une autre compagnie lorsque l'entreprise qu'il représente n'a pas le produit correspondant aux besoins du client.»

L'article 1 du Code de déontologie des assureurs-vie précise: «L'assureur-vie doit placer les intérêts des assurés et de tout client éventuel avant les siens ou ceux de toute autre personne ou institution.» Qu'advient-il lorsque l'agent constate que son client serait mieux servi par une police d'une autre compagnie?

«Il y a actuellement une certaine tolérance», dit M. Goulet, qui est directeur d'un bureau de La Prudentielle, une compagnie maintenant établie à Kitchener, en Ontario.

«Nous sommes résolument contre l'exclusivité», ajoute le conseiller juridique, Mlle Véronique Roberge. «Cependant l'agent doit disposer lui-même de sa liberté contractuelle».

Entre l'agent captif et le courtier totalement indépendant, on trouve maintenant une troisième famille de courtiers, qui travaillent avec «une compagnie principale».

«Certaines entreprises paieront la secrétaire et le tapis à l'agent qui vend annuellement, par exemple, pour $1.5 million d'assurance», poursuit M. Goulet. Tout en privilégiant la compagnie qui, discrètement, paie une bonne partie de ses frais d'installation, le courtier se garde le droit de faire affaires avec d'autres firmes dans certaines circonstances.

Ces liens entre compagnie et assureur ne sont pas connus du public, qui croit que le courtier est totalement libre de choisir entre toutes les compagnies. M. Goulet reconnaît qu'il serait peut-être bon d'identifier «la compagnie principale». L'article 8a) du Code de déontologie mentionne que «le statut de l'agent ne doit être ni caché, ni dénaturé».

Mais, pour François Gagnon, lui-même courtier, la meilleure affaire se trouve dans les bureaux assez importants où, en raison du volume élevé des primes perçues, les courtiers peuvent prendre leurs distances par rapport à la «compagnie principale».

Mais c'est l'absence de primes uniformes qui semble être le principal obstacle à l'automonie de l'agent captif ou du courtier.

«Les commissions devraient être les mêmes peu importe la police vendue au client», selon M. Goulet, qui déplore le fait que les compagnies paient davantage leur agent ou un courtier pour la vente de certains produits.

À ce chapitre, M. Goulet dénonce les entreprises qui maintiennent trois ou quatre réseaux de distribution en offrant par exemple à des gros bureaux de courtiers des commissions alléchantes pour vendre des produits qui sont déjà offerts par les agents. Ces derniers ne seront pas concurrentiels lorsqu'il s'agit de contrat d'assurance-groupe par exemple devant des bureaux de courtiers qui travaillent en douce pour leur employeur...

Selon lui, le rôle d'un courtier est avant tout de «créer un besoin».

«Il ne faut pas chercher à remplacer des contrats. L'assureur-vie doit consacrer ses efforts à ajouter de l'assurance-vie car, finalement, les contrats se ressemblent pas mal tous. La photocopie n'a pas été inventée par Xerox, mais bien par l'association des actuaires du Canada», conclut M. Goulet.

Des tensions persistent au sein de l'OPEP

VIENNE (d'après AP et AFP) — Les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), témoignant d'un cartel en difficulté, ont conclu une journée bien remplie hier en n'indiquant toutefois pas comment ils stabiliseront le marché tout en calmant les tensions entre les principaux membres de l'OPEP.

M. Marc Saturnin Nguema, secrétaire général de l'Organisation, tout en précisant que les 13 ministres se réuniraient de nouveau aujourd'hui, a affirmé qu'il n'avait pas été question au cours des travaux d'une modification du prix de référence, situé actuellement à $34 US le baril pour la qualité arabe léger.

De son côté, M. Subroto, ministre du Pétrole en Indonésie, a dit que la discussion avait surtout porté sur les ajustements de quotas dans la production de certains pays membres. Il a ajouté que l'OPEP envisageait de légères augmentations dans le prix du brut léger produit par les pays d'Afrique: la Libye, le Nigéria et l'Algérie.

Selon des sources proches, l'Arabie saoudite et le Koweit ont suggéré une augmentation d'environ $1.50 le baril pour le pétrole africain. Mais les trois pays impliqués seraient opposés à ce plan, qui leur ferait perdre certains clients parce qu'un prix plus élevé rendrait leur pétrole moins concurrentiel.

Il s'agirait, pour l'Arabie et le Koweit, de s'assurer que la production libyenne et nigériane diminue quelque peu, ce qui permettrait à certains producteurs du Golfe persique d'augmenter leurs ventes tout en gardant le Nigéria et la Libye près du quota de production décrété par l'OPEP.

M. Nguema a dit que les ministres s'entendraient probablement pour maintenir à 17.5 millions de barils par jour la production décidée en mars dernier.

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

Le dollar monte au-dessus des 78 cents US

par Laurent Pepin

Après avoir appris hier matin que le chômage avait atteint un nouveau taux record au pays en juin, les Canadiens ont pu se réjouir quelque peu en fin de journée, le dollar canadien remontant pour la première fois en trois semaines au-dessus des 78 cents américains.

Notre devise a en effet clôturé à 78.65 cents US, en hausse de 86 centièmes par rapport à jeudi.

Règle générale, les marchés financiers ont d'ailleurs connu une bonne journée hier, encouragés qu'ils ont été par une forte baisse des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. À Wall Street, l'indice Dow Jones a grimpé de 9.14 points, tandis qu'a) Toronto l'indice composé enregistrait une hausse de 17.48 points. À Montréal, la majoration a été de 1.57 point.

Le cours de l'or a également tiré profit de cette baisse des taux d'intérêt. À New York, l'once d'or a clôturé à $345 US, une augmentation de $22.40 par rapport au cours de fermeture de jeudi. À Montréal, l'once d'or s'échangeait hier en clôture à $440 comparativement à $415 jeudi.

Sur le marché à terme des matières premières de New York, les cours de l'or, de l'argent et du cuivre se sont aussi inscrits en forte hausse. Ces bonnes nouvelles s'expliquent par le fait qu'un relâchement de la tension sur le marché des capitaux à court terme est observé depuis quelques jours aux États-Unis. En fin de séance hier, les bons du Trésor américains à trois mois s'échangeaient au taux d'intérêt de 11.75%, comparativement à 12.94% jeudi.

Au Canada, le taux d'intérêt des bons du Trésor à trois mois est de 16.25%, soit 4.5% de plus qu'aux États-Unis, où le taux d'inflation est toutefois inférieur au taux d'inflation canadien d'environ 5%. En termes réels, les taux d'intérêt sont donc à peu près égaux dans les deux pays.

Il semble que la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis aient son origine dans l'intervention de la Réserve fédérale, qui serait intervenue ces derniers jours en achetant des bons du Trésor. Cette injection de fonds dans le système contribue à faire baisser les taux d'intérêt. Reste maintenant à voir s'il s'agit là d'une mesure permanente qui reflète un adoucissement de la politique monétaire du gouvernement américain ou s'il s'agit de transactions animées par des considérations techniques.

Quoiqu'il en soit, la masse monétaire américaine a baissé de $3.7 milliards au cours de la semaine terminée le 30 juin, a-t-on appris en fin de journée hier, ce qui porte à $6 milliards la diminution de l'offre de monnaie en 15 jours. Ces statistiques sont encourageantes dans la mesure où la Réserve fédérale cherche à réduire l'inflation par le contrôle de la masse monétaire. Lorsque celle-ci augmente plus que les autorités monétaires le désirent, la «Fed» intervient pour faire monter les taux d'intérêt, ce qui entraîne une diminution de l'argent en circulation.

La réaction observée hier sur le marché des capitaux américains semblent indiquer que l'on assistera la semaine prochaine à une baisse des taux d'intérêt privilégiés aux États-Unis. À une exception près, ceux-ci sont actuellement de 16.5% à travers le système bancaire américain, comparativement à 18.25% au Canada. Une petite banque de St. Louis a peut-être annoncé la couleur en annonçant dès hier une diminution de son taux offert à ses meilleurs clients de 16.5% à 16%.

Selon certains analystes, il est même possible que la Réserve fédérale réduise son taux d'escompte d'ici la fin du mois de juillet à la lumière des derniers développements. Celui-ci est à 12% depuis décembre dernier. Contrairement au taux d'escompte canadien, qui sert d'indicateur à l'ensemble du marché des capitaux, le taux d'escompte américain s'ajuste après coup aux tendances du marché. Le taux d'escompte canadien a baissé de huit centièmes à 16.50%, jeudi.

Si cette tendance à la baisse des taux d'intérêt se maintient, le programme américain de réduction d'impôts, qui est entré en vigueur le 1er juillet, aura encore plus de chances de relancer l'économie. Le gouvernement américain compte sur les dépenses de consommation pour sortir de la crise, et une diminution des taux d'intérêt incitera plus de citoyens à dépenser plutôt qu'à épargner.

BELLERIVE
3½ - 4½ - 5½
Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies
788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Câble T.V. gratuit • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie.
5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

Un billet de saison des Nordiques... C'est un bon investissement
Billets de saison 1982-1983
Il reste encore des places assurez-vous d'un siège au Colisée.
Présentez-vous au service de la billetterie, Pavillon de la Jeunesse, Terrain de l'Exposition provinciale.
Ou communiquez avec le Service Nordtel.
Région de Québec 523-3333
Interurbain sans frais 1-800-463-3333
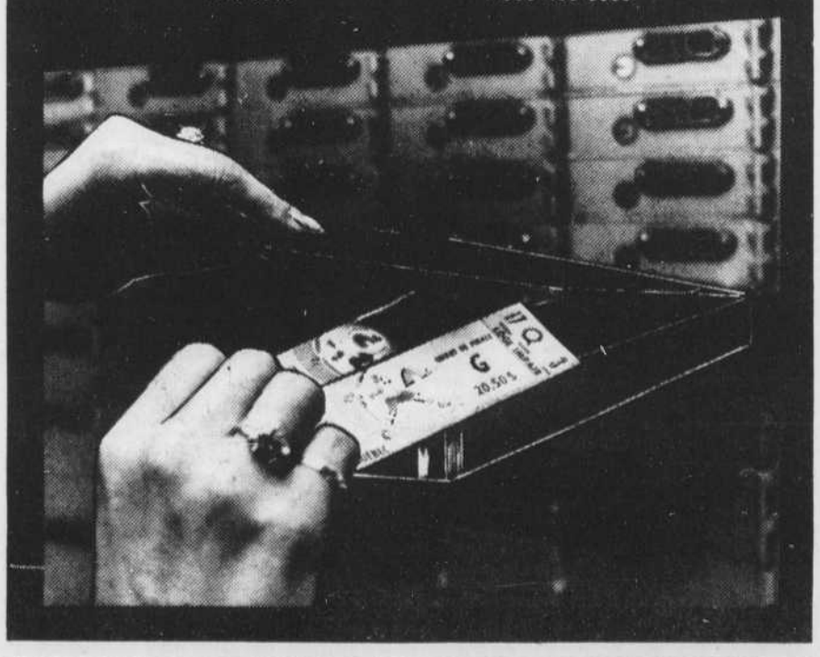

SPÉCIAL USA NUMÉRO GÉANT 100 PAGES!
★ L'AMÉRIQUE DES GROS GENS BONS
★ LIZ TAYLOR SE CONFESSE
★ ESPIONNAGE À LA MAISON BLANCHE
NOTRE INVITÉE: DANIÈLE OUIMET
NOTRE GADGET: LA CARTE DES ÉTATS
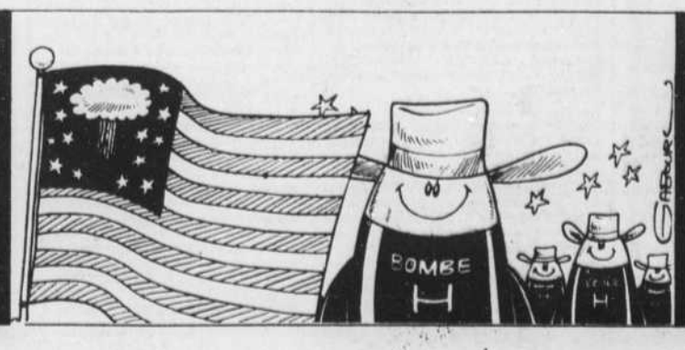

CROC LE MAGAZINE QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

L'écoute électronique a permis 139 condamnations l'an dernier

OTTAWA (PC) — Grâce à l'écoute électronique, les policiers canadiens ont enregistré des milliers de conversations téléphoniques privées, au cours de l'année dernière, ce qui a entraîné 875 arrestations et 139 condamnations.

Ces enregistrements sur table d'écoute ont été autorisés par des juges qui ont approuvé les 565 demandes qui leur ont été faites et les 141 renouvellements de demande soumis au cours de l'année 1981, précise le rapport annuel sur cette question publié cette semaine par le solliciteur général, M. Robert Kaplan.

Les demandes d'écoute électronique doivent comporter le nom du suspect et la nature du crime dont il est soupçonné. Le rapport précise qu'à la suite de l'enregistrement de ces conversations téléphoniques, 875 suspects ont été arrêtés au cours de l'année dernière.

Des accusations ont été portées contre 131 prévenus pour des crimes spécifiés dans les demandes d'autorisation, contre 34 autres pour des crimes autres que ceux mentionnés et contre 63 individus pour «un crime au regard duquel une autorisation peut ne pas être accordée».

En outre, 472 personnes dont il n'était pas fait mention dans les demandes d'autorisation ont été traduites devant les tribunaux.

Les preuves ainsi interceptées ont été utilisées comme témoignages dans seulement 35 causes qui ont donné lieu à 23 condamnations. Ces conversations enregistrées sur table d'écoute ont été «utilisées» mais non citées devant les tribunaux dans 116 causes qui ont toutes abouti à des condamnations.

Me Lawrence Greenspon, un avocat d'Ottawa spécialisé dans les libertés de la personne, a critiqué la méthode utilisée pour l'obtention des autorisations, estimant qu'il s'agit d'un gaspillage de fonds puisqu'une bonne partie des preuves ainsi recueillies sont rejetées ou ne sont pas utilisées par les tribunaux.

Il soutient que les requêtes sont approuvées automatiquement parce que personne ne s'y oppose. Il en veut comme preuve le fait que pas une seule demande n'ait été rejetée l'année dernière.

Au cours d'une interview, Me Greenspon a suggéré qu'un défenseur devrait être désigné pour s'opposer aux demandes d'écoute présentées par les policiers.

Le rapport précise que 1,323 autorisations ont été accordées en vertu de la Loi des contrôles des narcotiques, 574 en vertu du Code pénal, 240 en vertu de la Loi sur les aliments et les drogues et une autre en vertu de la Loi des douanes.

Mais le document du bureau du solliciteur général ne précise pas quel est le rapport entre ces autorisations et les 565 demandes approuvées.

Le nombre d'autorisations (565), d'arrestations (875) et de condamnations (139) est le plus faible depuis 1977. En 1980, par exemple, il y a eu 648 autorisations, 1,427 arrestations et 668 condamnations.

Le rapport fournit trois exemples de surveillance électronique qui ont eu pour résultats:

- l'arrestation et la condamnation des membres d'un réseau de traficants de cocaïne entre Montréal et le Pérou. Le chef du réseau a subséquemment fourni des éclaircissement concernant 76 meurtres, 15 vols à main armée et divers cas de corruption;
- l'arrestation de 14 individus et la destruction d'une ramification d'un important réseau international de distribution de drogue relié à l'entrée illégale au Canada de méthaqualone en provenance d'Autriche.
- l'arrestation en Colombie-Britannique et en Angleterre de 12 membres d'un groupe qui faisait le trafic d'héroïne depuis le Sri Lanka via l'Europe en passant par Vancouver, Victoria, Montréal et les États-Unis.

L'ex-maîtresse d'un conseiller de Reagan réclame $5 millions

LOS ANGELES (AP) — M. Alfred Bloomingdale, ami et proche collaborateur du président Ronald Reagan, est actuellement au centre d'un scandale qui passionne toute la Côte ouest des États-Unis: il est poursuivi en justice par son ancienne maîtresse qui lui demande $5 millions de dommages et intérêts pour avoir été «répudiée» après 12 ans de service.

Cette dame, Vicki Morgan, âgée de 29 ans, a porté plainte devant la Cour de justice de Los Angeles après avoir été «la compagne de voyage, la confidente et l'associée» de Bloomingdale depuis l'âge de 17 ans.

M. Bloomingdale était un amant de choix. À 66 ans, il cumule les titres: fondateur du Diners Club, héritier de la fortune des Bloomingdale, membre du fameux «Kitchen Cabinet» (regroupant des conseillers personnels) de M. Reagan.

En outre, et ce qui ne gâte rien, M. Bloomingdale et sa femme, Betsy, sont des personnalités éminentes de la bonne société de la Cité des anges et ils accueillent très souvent le couple présidentiel.

Mme Morgan affirme que M. Bloomingdale payait des bons et loyaux services environ $18,000 par mois et l'avait associée à une chaine de pizzeria, la «Show Biz Pizza». Or voilà qu'il a décidé de ne plus la «financer». Elle a donc porté plainte et a choisi le plus célèbre avocat de la Côte ouest, Karvin Kitchelson.

LA MÉTÉO

Un creux barométrique traversera la région de la Basse Côte-nord aujourd'hui. Des nuages et quelques averses sont associés à ce creux, une crête de haute pression qui se batit derrière le creux donnera du temps généralement ensoleillé sur la majeure partie du Québec aujourd'hui. Dimanche le temps sera ensoleillé dans les régions de l'est alors qu'une perturbation venant de l'ouest ennuagera l'ouest de la province et apportera quelques averses. Les températures demeureront près des normales saisonnières au cours des prochains jours.

MONTRÉAL

Aujourd'hui ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 26 à 28. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 16
COUCHER: 20 h 44

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lièvre: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Outaouais, Montréal, Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 28. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 26. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Québec: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: ennuagement graduel.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon, Baie Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 22 sauf 25 à Gaspé et Parc Forillon. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

A l'est de Natashquan: nuageux avec quelques averses, dégagement en fin de journée, vent modéré. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	13	22
Victoria	Ensoleillé	11	21
Edmonton	Ensoleillé	11	25
Calgary	Ensoleillé	9	25
Whitehorse	Ensoleillé	7	23
Regina	Ensoleillé	13	26
Winnipeg	Ensoleillé	12	24
Toronto	Ennuagement	16	28
Ottawa	Ensoleillé	12	27
Québec	Ensoleillé	10	26
Halifax	Ensoleillé	14	25
Fredericton	Ensoleillé	15	27
Charlottetown	Ensoleillé	12	22
St Johns	Ensoleillé	13	24

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	55	87
Atlanta	Part. nuageux	70	87
Atlantic City	Ensoleillé	71	80
Boston	Ensoleillé	67	82
Buffalo	Ensoleillé	61	84
Burlington	Ensoleillé	55	83
Charleston WV	Orages	67	88
Charlotte NC	Orages	70	90
Chicago	Orages	68	81
Cleveland	Nuageux	64	86
Dallas	Part. nuageux	72	96
Denver	Ensoleillé	54	84
Detroit	Orages	62	82
Hartford	Ensoleillé	60	87
Honolulu	Part. nuageux	72	88
Houston	Part. nuageux	73	97
Kansas City	Orages	68	83
Las Vegas	Ensoleillé	73	103
Los Angeles	Beau	62	84
Miami Beach	Part. nuageux	79	90
Minn. St. Paul	Nuageux	67	83
New Orleans	Orages	72	92
New York	Ensoleillé	70	89
Norfolk	Part. nuageux	73	87
Oklahoma City	Part. nuageux	69	90
Orlando	Part. nuageux	74	93
Philadelphie	Ensoleillé	70	89
Phoenix	Ensoleillé	80	107
Pittsburgh	Part. nuageux	62	83
Portland Me	Ensoleillé	58	80
Portland Or	Beau	56	83
Reno	Ensoleillé	46	91
Tampa	Orages	75	88
Salt Lake City	Ensoleillé	57	90
San Diego	Part. nuageux	65	77
San Francisco	Beau	52	68
Seattle	Beau	54	78
Spokane	Beau	55	82
Syracuse	Ensoleillé	59	84
Tulsa	Part. nuageux	75	95

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Part. nuageux	26	33
Barbades	Nuageux	24	30
Curaçao	Beau	25	31
Freeport	Beau	28	32
Guadalajara	Part. nuageux	16	26
Guadeloupe	Nuageux	25	31
La Havane	Ensoleillé	23	32
Kingston	Ensoleillé	25	34
Montego Bay	Ensoleillé	26	32
Mexico	Brumeux	16	26
Monterrey	Part. nuageux	28	31
Nassau	Part. nuageux	26	29
San Juan	Averses	25	32
Trinidad	Nuageux	23	29

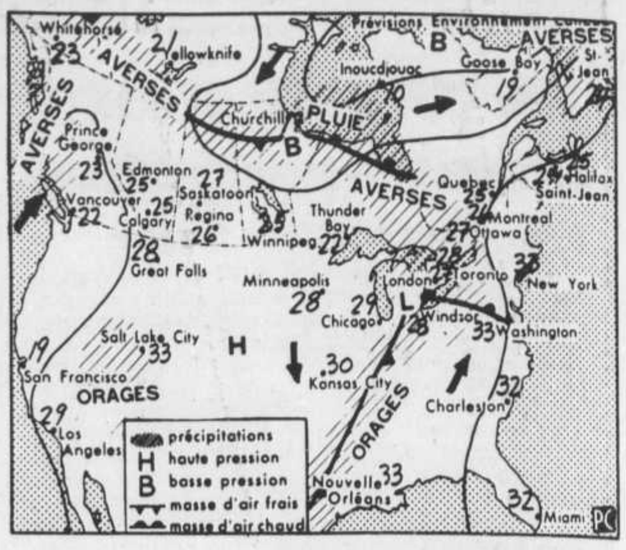

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Stockholm	Clair	24	13h
Tokyo	Nuageux	23	21h
Tunis	Clair	31	13h
Vienne	Part. nuageux	24	13h
Varsovie	Part. nuageux	23	13h

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Brumeux	15	13h
Amsterdam	Clair	29	13h
Ankara	Nuageux	16	15h
Athènes	Nuageux	23	14h
Auckland	Clair	3	Minuit
Beyrouth	—	—	14h
Berlin	Part. nuageux	24	13h
Bonn	Clair	29	13h
Bruxelles	Clair	30	13h
Le Caire	Clair	37	14h
Casablanca	Clair	22	Midi
Copenhague	Clair	20	13h
Dublin	Nuageux	18	13h
Genève	Clair	28	13h
Jérusalem	Clair	28	14h
Lisbonne	Clair	25	Midi
Londres	Part. nuageux	27	13h
Madrid	Clair	31	13h
Malte	Clair	28	13h
Moscou	Part. nuageux	24	15h
New Delhi	Clair	41	17h
Nice	Clair	22	13h
Oslo	Clair	22	13h
Paris	Clair	31	13h
Rome	Clair	28	13h
Sofia	Part. nuageux	20	14h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	15	29
Normale	16	26
Records	10 (1963)	34 (1955)

PRÉCIPITATIONS*

(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	11	0
Normale pour ce mois	85	0
Cette année*	211	0
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	—
Ce mois-ci	16
Normale pour ce mois	7
Cette saison	16
Normale au 30 juin	7

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province du Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050340-814. LUCILLE ROBERT, partie demanderesse -vs- COLORVISION SHOP ON WHEELS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 10 heures, au 351 Devon, à Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de COLORVISION SHOP ON WHEELS saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC plaque # F446-798 Qué. 82, année 1979, de couleur blanc, # de série TGD1594524004, 1 lave-vaisselle Viking, 1 four micro-ondes Panasonic, 1 mobilier de salle à diner comprenant 1 table en bois, 6 chaises en matériel beige et 1 vaissellier, 1 téléviseur portatif couleur Sony, 1 video-cassette de marque Sharp, 3 étagères en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 8 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-013443-819. LA REINE, partie demanderesse -vs- RAYMOND BOURRET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 12 heures, au 5893 De Normanville, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RAYMOND BOURRET saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo cassette tape deck Pioneer, 1 "tuner" AM/FM stéréo Superscope, 1 amplificateur Sansui, 1 amplificateur Pioneer, 1 table tournante Philips, 2 haut-parleurs Realistic, 1 table de centre en verre et chromée. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002839-825. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- SOCADIMO INC. ET ALS. défendeurs. Le 22 juillet 1982 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 369 rue Principale en la cité de Lachute et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 2 fauteuils, 1 photocopieuse etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003859-829. MAISONNEUVE ALUMINIUM PRODUCTS INC., demanderesse -vs- RUBA CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 22 juillet 1982 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 235 rue St. Joseph en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois et banc, 1 set de cuisine, 1 vaisselier en bois et son contenu etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003859-829. MAISONNEUVE ALUMINIUM PRODUCTS INC., demanderesse -vs- BRUNO RUBA, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 235 rue Boul. St. Joseph Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois et son contenu, 1 set de cuisine, 1 piano en bois et banc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002839-825. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- SOCADIMO INC. ET ALS. défenderesse. Le 22 juillet 1982 à 13:00 heures à la place d'affaires de la demanderesse au No 501 rue Dyd Sivdney en la cité de Lachute et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048696-806. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- MARIANO PRINCIPE, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 12530 rue Gustave Franco en la cité de Rivière des Prairies et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, ses biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaillelle G.E., 1 téléviseur RCA, 1 mobilier de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030666-817. JOHN NESTOS ET AL, demandeur -vs- LA COMTESSA RESTAURANT (1972) LTD, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1600 rue boul. le Corbusier en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à plusieurs étages, 1 machine silex café 26 tables L Bank en bois avec 124 chaises, 4 tables travail en métal avec forchettes etc., 1 frigidaire 2 poêles en gaz, 1 table travail, etc. Conditions: ARGENT COMTPANT. A. ARIANO, huissier 845-8156. Montréal, 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002.523-817. B-Z ELECTRIC, demanderesse -vs- JESSICA FASHION INC., défenderesse. Le 22 juillet 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3737 rue suite 500, Cremazie Est en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Lloyd'd E-104, 1 divan cuir noir 3 places, 1 bureau et 1 chaise, 1 classeur 2 tiroirs, 1 distributrice Pepsi Verdo, 1 recepteur Viking Am-Fm cassette SC 2174, 2 colonnes de son Viking VK-432, 1 ventilateur carré, 1 rimoldi 327-00-1CD02 table et acc., 1 paymaster, 1 lot d'étagère, et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, huissier. Montréal, 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019626-824. STRATHMAR FIDELITY INC., demandeur -vs- DANIEL ZOGBY, défendeur. Le 23 juillet 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2000 rue St. Marc, Penthouse #8 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 IBM Black Selectric Typewriter, 1 RCA Colortrack Remote Control T.V. set & acc., machine à répondre, 1 A.D.C. Equalizer. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier. 845-8156. Montréal, 7 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Hauterive. NO: 655-02-000166-79-0. QUÉBEC TELEPHONE, Partie demanderesse. FERNAND BERNIER, Partie défenderesse. MODE VANINA, Tierce-saisie. Le 20 juillet 82 à midi, au 705 Ste Catherine, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERNAND BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Day, 1 lot de 400 robes modèles, grandeurs, couleurs assorties, 1 lot de 150 jupes assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortier, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005541-821. GUILLEVIN INTERNATIONAL INC., demanderesse -vs- VIATEUR THIBAULT "LES ENTREPRISES VIATEUR THIBAULT", défendeur. Le 21 juillet 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 105 rue de Piedmont en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs couleurs, 1 laveuse Westinghouse Blanche, 1 système de son JVC et 2 boites de son, 2 causeuses Corduroy brunes, 1 fauteuil corduroy brun et tables, 1 automobile de marque Mercury Marquis vert 1977, 2 portes no. de série 7Z64S553477. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027372-825. ALOD INTERNATIONAL INC., demandeur —vs— DENYSE CÔTÉ, défendeur. Le 21 juillet, 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 4560 rue Ste-Catherine, app. 16, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lit double genre sofa, 1 téléviseur Lloyds, T.V. R.C.A., radio et tourne-disque Hitachi, 1 bureau bois 3 tiroirs et miroir, 1 divan rayé 2 places, table de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier 849-6659. Montréal, le 7 juillet, 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019377-824. HOLT RENFREW & CO. LTD., demandeur —vs— GÉRALD BOYLE, défendeur. Le 22 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 154 rue Westminster Road, en la cité de Montréal, Ouest district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: télévision couleur, ensemble de salon comprenant, 1 divan 2 fauteuils bercants, 2 carpets 1 table à café, 1 air Conditionné, 6 toiles et cadres divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier 849-6659. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006690-825. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse —vs— ROBERT MARTIN ET GESTION MYRAL INC., défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 13:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1522 rue Laurier est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008909-827. DES PINS SERVICES INC., demanderesse —vs— APOSTOLOS LIVERIS, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 3784 rue Mentana en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire stainless steel 2 portes machine à Coke, poêle pizza etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008451-820. THIBODEAU-FINCH EXPRESS LTD., demandeur —vs— PROMACH INDUSTRIES LTD., défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 2075 rue Cabot en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013734-822. PEINTURE INTERNATIONALE DU CANADA LTÉE, demanderesse —vs— DECOR ALCIDE INC., défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 8452 rue Langelier en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique, ameublement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024405-818. CARL & BILL GARAGE LTD., demandeur —vs— DOMINIQUE PICCIONI (MEDITERRANEAN ROOFING CO), défendeur. Le 21 juillet 1982, à 13:30 heures au domicile du défendeur au 2095 rue Beaconsfield en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur convertisseur RCA, 1 sofa, 1 love-seat, 1 fauteuil, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011949-828. LES ÉCOLES JUIVES POPULAIRES ET LES ÉCOLES PERETZ, demanderesse -vs- LIONEL SEGAL, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5803 rue Eldridge en la cité de Côte St. Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Accukolor, 1 lave vaisselle etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016118-825. BRONSTEIN FRERES (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse -vs- 102589 CANADA LTÉE (SOLEIL D'ITALIE), défenderesse. Le 22 juillet 1982 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 115 rue St. Paul Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 4 portes, 1 lave-vaisselle, 25 tables de 100 chaises et ass. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003496-823. MOORE EQUIPMENT LTD., demanderesse -vs- C.F. STRUCTURE LTÉE, défenderesse. Le 23 juillet 1982, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 839 rue Sauriol en la cité Ste-Dorothée district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Cadillac Elegance 1980, ameublement et équipement de bureau, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de St-Maurice. GREFFE DE LA PAIX. No: 410-27-000400-82. LA REINE, partie demanderesse -vs- RAYMOND DIOTTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 10 heures, au 5624 D'Orléans, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RAYMOND DIOTTE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Pick Up 1971 de couleur bleu et blanc, plaque # F342-341 Qué. 82, 1 télécouleur console 26" Sanyo et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier. 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-002092-817. LA REINE, partie demanderesse -vs- BERNARD BRIEN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 10:30 heures, au 130 Terrasse Fleurie, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BERNARD BRIEN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford LTD 1980 de couleur grise plaque # 637L116, 1 téléviseur couleur Panasonic et convertisseur Jerrold. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier. 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-013921-814. LA REINE, partie demanderesse -vs- VITORIO GUISTI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 11:30 heures, au 12195, 4e avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de VITTORIO GUISTI saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Hitachi 26" et convertisseur Jerrold, 2 sofas, 2 fauteuils, 1 système de son console. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier. 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-051556-814. GILLES BEAUMONT, demandeur -vs- LÉO TESSIER, défendeur. Le 21ième jour de juillet 1982, à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 3227 rue Hochelaga en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement de restaurant, 1 système de son "Regency" & acc., acc., de bar, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier. 679-3080. Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-018284-812. LA REINE, partie demanderesse -vs- MICHEL BEAULIEU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 11 heures, au 376 boul. Des Laurentides, à Pont-Viau Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL BEAULIEU saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal 4 tiroirs, 1 classeur 5 tiroirs en métal vert, 1 coffre d'outils sur roues, 1 grinder avec pied en métal double, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier. 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032627-817. SERVICE DE REMORQUE INTERMUNICIPALE, partie demanderesse -vs- D.M. DAIGLE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 juillet 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 1290 rue Ste-Elisabeth en la cité de La Prairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de D.M. DAIGLE INC., partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Inter (International) 1969 et accessoires, série 757921G306297. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier. 843-5887. Montréal, le 8 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. NO: 500-02-018556-82-4. GUITECH SERVICES LTEE. Partie demanderesse -vs- RESTAURANT CHEZ QUEUX. Partie défenderesse. Le 21 juillet 82 à 13:00 heures, au 158, rue St-Paul est, 2e étage, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT CHEZ QUEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque SAVIN, 1 dactylo de marque IBM, 1 bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANADA, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. NO: 500-05-006925-82-8. HUB MEAT PACKERS LTD. Partie demanderesse -vs- 190714 CANADA LTEE, Partie défenderesse -vs- FRIGARD COLD STORAGE INC. ET AL. Partie mise en cause. Le 21 juillet 82 à midi, au 5900 Ferrier, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENT. GRIGORIFIQUE KHUEN, saisis en cette cause, consistant en: 329.64 kg de D Butt Tenderloing Frozen. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. NO: 500-05-006925-82-8. HUB MEAT PACKERS LTD. Partie demanderesse. 109714 CANADA LTEE. Partie défenderesse -vs- FRIGARD COLD STORAGE INC. ET AL. Partie mise en cause. Le 21 juillet 82 à 13:30 heures, au 110 Ste-Thérèse, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 109714 Canada Ltée, saisis en cette cause, consistant en: 50 boites de Tenderloing trois quart poids, 1,048 lbs. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. NO: 500-02-004769-82-9. JACQUES OUIMETTE & ASSOCIÉS INC. Partie demanderesse -vs- VIGNOBLES DU QUÉBEC INC. Partie défenderesse. Le 22 juillet 82 à 13:00 heures, au 305, rue Boright, St-Bernard, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIGNOBLES DU QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur modèle 710, immatriculé CB7298 de marque JOHN DEERE. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-014632-82-7. C.F.C.F. INC., Partie demanderesse. THE MISS MONTREAL DORVAL INC. Partie défenderesse. Le 22 juillet 1982 à 10:00 heures. Au 358, rue Dorval, Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de THE MISS MONTRÉAL DORVAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle charcoal, 1 four à pizza de marque Blodget, 1 caisse enregistreuse de marque Keystone, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-014577-82-4. J. AURÈLE LORD. Partie demanderesse. ROBERT JAMES & AL. Partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 10:00 heures. Au 50 Route Rurale 133, Maison mobile 24 St-Mathias district de Saint-Hyacinthe seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT JAMES & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative couleur de marque Cande, 1 set de salon 2 morceaux, 2 tables de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Abitibi. COUR SUPÉRIEURE. NO: 615-05-000020-82-0. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE. Partie demanderesse. DORIS GODBOUT. Partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 10:00 heures. Au 11943 Demontigny Pointe aux Trembles district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DORIS GODBOUT saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1973 avec boite de 20 pieds de marque International, 1 magnétoscope model 9000W de marque Zénith, 2 machines pour poser de la mousse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005083-824. MONTRÉAL TAPIS ET TUILES LIMITÉE, demanderesse, -vs- LOU KOHUTINK ET ALS, défendeurs. Le 23 juillet 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 318 rue Blue Haven en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 stéréo cassette, 1 rack Toshiba 2 portes et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-014141-829. GULF CANADA LIMITÉE, demanderesse, -vs-, LUNG KUN QUAN, défendeur. Le 22 juillet 1982, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1200 rue McGill College en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur 2 portes, 1 poêle avec 6 ronds Garland, 1 congélateur et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. Montréal, 8 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051140-809. LA COMPAGNIE ROBERT SIMPSON LTÉE, partie demanderesse. BRAHM COHEN "CHAMOLINE TEXTILE LEATHER RED'G", partie défenderesse. Prenez avis que le 21 juillet 1982 à 10:00 heures au 372 Ste-Catherine ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BRAHM COHEN "Chamoline textile leather red'g" saisis en cette cause, consistant en: 9 étagères en métal, 1 machine à écrire Royal, 1 machine à coudre de plancher Singer, 1 bahut en bois, 1 filière en métal 4 tiroirs, 1 balance de plancher en métal, 1 grande table de travail en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018365-820. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse. POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 21 juillet 1982 à 10:30 heures au 755, 7e avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de POINTE-AUX-TREMBLES INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 réfrigérateurs (1 Westinghouse, 1 Frigidaire), 1 camion Ford 6 roues de couleur rouge plaque # F477-539, 1 système de son console RCA Victor, 1 photocopieur Xérox 660 II, 1 paire de ski Rossignol, 1 machine pour timbrer Pitney Bowes, 2 classeurs en métal blanc 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028636-814. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, JEAN BENOIT, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 211, rue Michaud, en la cité Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Admiral, 1 table de coin en bois, 1 tiroir, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030983-816. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, YVAN LARAMÉE, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 434, rue De Nieul, app. 4, en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative RCA, 1 système de son Lloyds & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030765-817. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, -vs-, PERCY HARPER JR., partie défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 435, rue Marconi, app. 10 en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Electrohome, 1 set de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028644-818. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, DENIS CHAMBERLAND, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 455, rue Ampère, app. 1, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 video cassette recorder Sony Betamax, 1 télévision couleur de marque Electrohome, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-031316-818. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, DENIS LAROCHE, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 60, rue 8ème rue, en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 set de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028317-811. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, DENISE BELLARD, défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 67, rue Laval, app. 1, en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Panasonic, 1 set de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR SUPÉRIEURE. NO: 705-05-000045-826. LA CAISSE POPULAIRE DE REPENTIGNY, demanderesse, -vs-, L'IMPRIMERIE RÉAL CARTIER INC. RÉAL CARTIER, défendeurs. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage des défendeurs au No 10 rue Brien en la cité Repentigny district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 troueuse Challenge verte, 1 plieuse Foldamax Pitney Bowes 1860, 1 dactylo IBM brune, équipements variés. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010812-829. TRICO RING MFG. INC., demanderesse. -vs- ANNE FRANCE DE MONTRÉAL INC. demanderesse. Le 21 juillet 1982 à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2545 rue Henri Bourassa est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National, 9 comptoirs vitres, 19 montres pour dames bulova, 10 montres pour homme bulova caravelles, air conditionnée York etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017852-828. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LTD., demanderesse, -vs- LEO LABELLE, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 132 rue Clarence Gagnon en la cité St-Rose, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: set de cuisine 6 chaises, 1 table et 1 vaissellier, paire de ski Seuil 3000, paire de botte de ski, 3 raquettes de tennis, 1 raquette-ball. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004541-822. PICKER CANADA LTÉE, demanderesse, -vs- DORTEUR CHARLES C. CLÉMENT, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3465 rue côte des neiges suite 11 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camera polaroid Zip, 3 machines pour rayons X, 1 chaise médical pour examen Zenith, série 32519 et acc., peinture etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004891-824. COMPAGNIE TRUST ROYAL, demanderesse -vs- M. BRUCE MEEHAN ET MME ÉDITH MEEHAN, défendeurs. Le 21 juillet 1982 à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 42 rue Quarry Point en la cité Hudson, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur électrome et télécommande, 1 orgue Hammond et acc., table de billard, tapis persan etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016467-800. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse. JOHANNE PINEL, partie défenderesse. Prenez avis que le 22 juillet 1982 à 11:00 heures au 11660 Lacordaire # 6, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOHANNE PINEL saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console RCA Victor, 1 stéréo AMF Juliette avec table tournante et acc., 1 table à café, 1 fauteuil lazy-boy en cuirette brune et matériel, 1 table de bout à 6 côtés, 1 lampe de table, 1 fauteuil lazy boy carrelé beige brun et noir, 1 mobilier de salon moderne 5 morceaux, 1 meuble en cuirette noire avec tiroirs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-001060-813. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- BRAZEAU ROBERT, défendeur. Le 22 juillet 1982, à 10:30 heures, au No 841 rue Rg Ste-Philomène, , en la cité Berthierville, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Case avec pelle hydraulique à l'avant et une à l'arrière (Pépine) & acc., portant no série #8771880 avec cabine noir model 58050K. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001437-805. LES ENTREPRISES JOLASMONT INC. demanderesse -vs- POINTE DU JOUR AVIATION INC. défenderesse. Le 20 juillet 1982, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 3385 rue Chemin de l'Aéroport, en la cité Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 avion blanche et turquoise et réparation, 1 hélicoptère blanche orange et bleu immatriculée C-FBWG & Acc., 1 avion blanche et verte imm. CF-FRF & acc., équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier. 879-1006. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015748-820. MARCEL LAURIN INC. demanderesse -vs- ARMAND DI PALMA, défendeur. Le 21 juillet 1982 à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 4785 rue Ste-Catherine E. en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 19 cuisinières électriques marque assortis, couleur diverses (usagés), 15 réfrigérateurs usagés assortis, 2 lave-vaisselles usagés assortis, équipements variés etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-053871-799. Vitrerie Bouchard Inc. demanderesse -vs- Domenico Cordileone, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 8782 rue 15ième ave. en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 jeu d'échecs en marbre & acc., 1 lave-vaisselle Moffat, 1 moulin à coudre, 6 sauils gris, effets variés (etc.) Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000735-774. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse. GILLES AMYOT, partie défenderesse. AGENCE MARINE MERCIER, tiers(ce) saisi(e). Prenez avis que le 23 juillet 1982 à midi au 137, 67e avenue, à Ste-Barbe, district de Beauharnois seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AGENCE MARINE MERCIER saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Cleartone comprenant amplificateur, tuner, 1 table tournante, 2 haut-parleurs en forme de boule, 1 enregistreuse 4 pistes Aiko et 2 haut-parleurs, 1 lave-vaisselle Kitchen Aid, 1 sécheuse Maytag, 1 machine à laver Kenmore, 1 petit téléviseur 9" de marque Sony, 1 paire de jumelle de marque Windsor, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBOUDOUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021207-829. MRS SAM ASTER, demandeur -vs- TREVOR JOHNSON, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4095 rue Décarie en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: lot de cassettes assorties, 1 lot de long jeu, lot de 45 tours, 1 display à cassette en métal avec serrures, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier. 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000580-829. ASSURANCES PICARD INC., demanderesse —vs— GARY FLETCHER, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 22 rue Plateau Beaujeu en la cité Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Panasonic noire et blanche, 1 set de salon en velours brun 3 mcx, 1 lave-vaisselle Inglis, 1 moulin à coudre Singer. Effets variés (etc...) Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY et. huissier Tél: 879-1007. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009684-825. ROGER GAUVREAU, demandeur —vs— ETNA PAVING INC., défendeur. Le 20 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 9071 rue Pie IX #4A en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona, 1 additionneuse Canon, 1 filière 2 tiroirs, 1 bureau secrétaire et acc., équipements variés (etc...) Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER et. huissier Tél: 879-1007. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001680-821. ROSE DRY GOODS (1976) INC., demandeur —vs— JEAN-CLAUDE VADNAIS, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 2180 rue Principale en la cité St-Hubert district de Joliette seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 tables de pool Dupuis Amusements 443-424 et acc., 1 machine à boules Black night #784, 1 frigidaire à crème glacée Universel cooler effets variés (etc...) Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier Tél: 879-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049421-816. 10251 CANADA INC., demandeur —vs— LES CAFÉS ET NOIX INC., défendeur. Le 20 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 4705 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 5 tiroirs, 1 comptoir réfrigéré ouvert, 2 sections, orange + unité, 1 caisse enregistreuse électronique Swieda de Litton beige effets variés (etc...) Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier Tél: 879-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Joliette. No: COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000619-825. LEVASSEUR ET FILS LTÉE, demandeur —vs— DAME COLETTE GRÉGOIRE, défenderesse. Le 20 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile ou place d'affaires du défendeur au 3661 rue Rg du Cordon en la cité Ste-Julienne district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Portatif Philips, 1 sac de golf 8 mcx, 1 orgue électrique, 1 aspirateur Filter Queen et acc. (Effets mobiliers etc.) Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier Tél: 879-1007. Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000817-825. RENÉ RONDEAU & FILS INC., demandeur —vs— RICHARD CAZA, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 240 rue Châteauguay en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut d'entrée brun, 1 horloge Ventas, 1 mobilier de salon 3 mcx, effets mobiliers (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER et. huissier Tél: 879-1007. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 705-05-000851-801. GAÉTAN MARSAN, demandeur —vs— JACQUES BRABANT, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 13:30 heures au domicile du défendeur au 4015 rue Pl. Dubois en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Thundebird, ford #série 76875212452 plaque 667M417, 1 roulotte plaque R498-137, marque Glenelle, couleur blanche & Acc., 1 remorque H603 497. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1006. Montréal, 8 juillet 1982.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

JOANNETTE Charles-Emile — Au Centre hospitalier régional de la Mauricie de Shawinigan-Sud, le 7 juillet 1982, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Charles-Emile Joannette, époux de Gilberte Gauthier, demeurant au 504-4e rue, Shawinigan. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Jean-Claude (époux de Alice Desaulniers) de St-Rémi de Napierville (LG 2 Baie James), Léandre (époux de Hélène Provencher) de Shawinigan-Sud, ses frères: Bruno (époux de Hélène Ladouceur) de Rigaud, René (époux de feu Isabelle Desvoyault) de Ste-Marthe, Comté Vaudreuil-Soulanges; Roland (époux de feu Andrée Séguin de Ste-Marthe Comté Vaudreuil-Soulanges; une soeur Mme Avila Legault (Germaine) de St-Clet, Comté Vaudreuil-Soulanges, ses beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Joseph Gauthier de Montréal, M. et Mme Jean-Marie Gauthier de Mont-Carmel, M. et Mme Valmont Gauthier de Shawinigan, M. et Mme Gaston Gauthier de Shawinigan, M. et Mme Lionel Gauthier de Montréal, M. et Mme Raymond Gauthier de Shawinigan-Sud, M. et Mme J.C. Ayotte (Raymonde) de Mont-Carmel, M. et Mme Julien Drolet (Marguerite) de Shawinigan-Sud, Laurier Brouillard (Mariette) de Shawinigan ainsi que 7 petits-enfants: Michèle, Marie-Claude, Anik, Jean-Sébastien, Martin, Frédérik, Anne-Marie. Les funérailles auront lieu le samedi, 10 juillet. Le convoi funèbre partira du Salon Bouvrette & Frères, Coopérative funéraire de la Mauricie, 741 Des Cèdres, Shawinigan, pour se rendre à l'église St-Pierre où le service sera célébré à 14:00 heures, et de là au cimetière de St-Joseph, après incinération. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No: 760-02-000296 81. LARRY CRAIG, demandeur -vs- RICHARD ROY, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 11165 rue Pigeon en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv portatif 19", 1 causeuse beige, table tournante, haut parleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046885-815. CARL & BILL GARAGE LTD., demanderesse -vs- R. WILLIAM WEILAND, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 14:30 heures au domicile du défendeur au No 1538 rue ouest Sherbrooke apt. 909 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire, 1 air conditionné Emerson. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011430-829. BRITTON ELECTRIC CO LTD., demanderesse -vs- RESTAURANT RENÉ LOU LTÉE, défenderesse. Le 20 juillet 1982, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9250 rue St-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, NO 500-02-041684-817 COUR PROVINCIALE, TREPANIER & GUINDON, demandeur -vs- HAMIDA CHAABINI, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 12:00 heures au domicile du défendeur au no 704 rue 43e Avenue en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cetre cause, consistant en: 1 auto Ford Mustang & Acc. série 4F02Y288276- licence 880H060 Que /82. 1 T.V. Zenith, effets mobilier, etc. ÉTUDE BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par JEAN JACQUES DECOSTE. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO 500-02-003952-822. BELL CANADA, demanderesse -vs- GUINNESS F. KUMM, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 5549 rue Shumack, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 2 places, 1 fauteuil 3 places, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: JEAN JACQUES DECOSTE, huissier 842-5292. Montréal 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No: 500-05-000192-821, COUR SUPÉRIEURE, BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- GEORGES RIVARD, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 11:30 au domicile du défendeur au No 1353 rue Lemoyne, en la cité Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois et arborite avec crédence, 1 T.V. couleur portative Sanyo, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: YVON DUBÉ, huissier 842-5292. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-050000444-826. BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, demanderesse -vs- LOUISE LEMYRE, défenderesse. Le 23 juillet 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 3205 rue Principale en la cité St. Zotique, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau Nil Concorde 20-D série -00581279, immatriculé: 22D5055, couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: JEAN JACQUES DECOSTE, huissier, 842-5292. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, NO: 500-02-40108-818, COUR PROVINCIALE, LUCIEN LÉVESQUE INC., demandeur, -vs- LA COMPAGNIE DES CAFÉS ET NOIX INC., et NASSIM OHAYON, défendeurs. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4705 rue Van Horne, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: réfrigérateurs, section double steel shelving, 9 sections single still shelving, Cash Register, Electric Scale, Toledo Scale 5 autres sections single steel shelving, 2 grocery carts, 1 lot assorted groceries, nuts, spices, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 7 juillet 1982. A. SELINGER, huissier 849-6659. Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-033133-731. ANTONINA SWISLOCKA, Partie demanderesse, JEAN-PIERRE GALBAS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 11:00 heures. Au: 1407 Foch, à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE GALBAS saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Buick 1977 Ltd, de couleur or, demi-toit vinyl beige, plaque #781H992 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 7 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-018999-815. LA REINE, Partie demanderesse, JEAN CARL MICHEL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 juillet 1982 à 10:00 heures. Au: 980 Crémazie ouest #32, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN CARL MICHEL saisis en cette cause, consistant en: 4 fauteuils et 1 pouf en tissus gris, 1 statue, 1 horloge en bois de couleur brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD GAGNE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-014336-814. LA REINE, Partie demanderesse, I. PARADIS TRANSPORT INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 13:00 heures. Au: 4243 Lafrance, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de I. PARADIS TRANSPORT INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC avec boite de 20' plaque #L22132 Qué. 82, 1 bureau en bois, 1 chaise pivotante, 1 diable en métal vert, 1 chariot sur roulettes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-018926-818. LA REINE, Partie demanderesse, HELMUT EDWARD DILLICH, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 juillet 1982 à 12:00 heures. Au: 5993 Durocher, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HELMUT EDWARD DILLICH saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zénith 20", 1 armoire, 1 porte en arborite, 1 bureau 3 tiroirs, 1 petit bureau en bois 2 tiroirs, 1 armoire vitrée 2 portes en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD GAGNE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-019749-813. LA REINE, Partie demanderesse, MARCEL SIMARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 11:00 heures. Au: 318 boul. Des Prairies #102, à Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL SIMARD saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet modèle Chevy 70, de couleur rouge, plaque #809L143, 1 enregistreuse à bobines Toshiba, 1 sofa 4 places en tissus. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RONALD JOHNSON, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 7 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-018991-812. LA REINE, Partie demanderesse, ELSAA TAMER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juillet 1982 à 10:00 heures. Au: 203 Michaud #1, à Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ELSAA TAMER saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Honda modèle 750, de couleur rouge plaque #M21310, 1 sofa en cuirette brune 3 places, 2 fauteuils en cuirette brune, 1 table de centre en bois, 1 lazy boy en tissus brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RONALD JOHNSON, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 7 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012455-817. RAYMONDE OUELLETTE, demanderesse -vs- JEAN-PAUL PICARD, défendeur. Le 23 juillet 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 2090 rue De LaSalle, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Chrysler Cordoba 1975 bleu marin, #série SS22K5R169775 imm. Qué. 756M810 pour 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1006. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018399-829. SIMPSONS SEARS LTEE, demanderesse -vs- BRUNO OBER, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 26020 rue Kensington en la cité St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Dodger charger route 1975, 2 portes, #série Y322K5R143479 imm. Qué. 404 H 005, 1 laveuse Kenmore Gold, 1 congélateur Amana blanc, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-026758-826. MARIO-FRANCOIS DESROCHES, demandeur -vs- SERGE BADEUX, défendeur. Le 20 juillet 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 1210 rue Salaberry, en la cité Chambly, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Pioneer FM Quartz Locked Stéréo receiver, 2 boites de son plus 80, 1 téléviseur couleur portatif baycrest, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-031048-817. LA CAISSE POPULAIRE STE-LUCIE, demanderesse -vs- GIOVANI CARNEVALE, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 5770 rue De Seigne, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative G.E., 1 mobilier de salon orange 2 mcx, 1 aspirateur Electrolux & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1006. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-018105-820. SERVICES SANITAIRES CONCORDIA INC., demanderesse -vs- MIKE MACKENZIE, défendeur. Le 21 juillet 1982 à 10:30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 9366 rue 2ième avenue en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: articles de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-007963-825 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- DENSIL & JAMES GANNON, défendeurs. Le 21 juillet 1982, à 13:00 heures au domicile des défendeurs au No 417 rue Hyman, en la cité Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. console Solid State, effets mobilier variée, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: JEAN JACQUES DECOSTE, huissier, 842-5292. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-014487-826 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- CHARLES HOME SERVICE LTD., défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 13:30 à la place d'affaires de la défenderesse au No 5029 rue St-Ambroise, # 200 en la cité Montréal, district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur, 3 tiroirs, 1 polycopieuse Canon et table, effets mobiliers variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: JEAN JACQUES DECOSTE, huissier 842-5292. Montréal, 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-040775-814. COUR PROVINCIALE, LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES M. PERREAULT, demanderesse -vs- DRAPEAU INC., défenderesse. Le 20 juillet 1982 à 10:30 à la place d'affaires, de la défendre au No 3120 rue Bernard Pilon, en la cité Beloeil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tour à bois Delta avec accessoires, équipements et mobiliers variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: YVON DUBÉ, huissier 842-5292. Montréal, 8 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-037394-80—1. PIETRO PINGITORE, Partie demanderesse —vs— DANIEL KAVANAGH, Partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 13:00 heures au 102 Turenne, Châteauguay, district de Beauharnois seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DANIEL KAVANAGH saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Panasonic, 1 set de salon 3 morceaux, 1 table tournante de marque Kenwood, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. GUY CORBEIL, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011071-81—3. AGENCE GRAFF LTÉE, Partie demanderesse —vs— LES CAFÉS & NOIX INC., Partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 13:00 heures au 4705 Van Horne Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES CAFÉS & NOIX INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 balance de marque Toledo, 1 comptoir réfrigéré en métal de 24 pieds, 1 réfrigérateur 2 tablettes 6 pieds, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028674-82—3. GEORGES LEVASSEUR, Partie demanderesse —vs— FRED ZOLDAN, Partie défenderesse. le 21 juillet 1982 à 13:00 heures au 4332, rue Van Horne Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRED ZOLDAN saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 système de son de marque Quion, 1 T.V. portative couleur de marque Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051277-81—7. ROBERT YACOUB, Partie demanderesse —vs— PERMANAND PANJIT & AL., Partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 11:00 heures au 2305, rue Pilon St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PERMANAND PANJIT & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1974 immatriculée 843L901 de marque Dodge Colt, 1 automobile 1974 no série RA2115Z350 de marque Celica, 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-048644-81—4. A. L. VAN HOUTTE LTÉE, Partie demanderesse —vs— FERRARI'S CAPUCCINO GOURMET INC., Partie défenderesse. Le 23 juillet 1982 à 12:00 heures au 1401 Bishop Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FERRARI'S CAPUCCINO GOURMET INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 four convertion de marque Jenn-Air, 1 hachoir de marque Berkel, 1 four micro-ondes de marque Moffat, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015089-82—9. PIERRE PAUL BLAIS & AL., Partie demanderesse —vs— RUI FERNANDO NETO, Partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 14:00 heures au 6530, rue Pelletier Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RUI FERNANDO NETO saisis en cette cause, consistant en: 1 piano de marque Grune Wurlitzer, 1 stéréo meuble de marque Grundie, 1 cassette 8 track de marque Realistic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027226-815. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- OLIVA SAUVEUR, partie défenderesse. Le 21 juillet 1982 à 10:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 448, rue Deauville en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cuase, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercury Montego de couleur rouge vin, 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-047359-810. GRAVEL LOCATION D'AUTOMOBILE LTÉE, demanderesse, -vs- PIERRE ROBINSON, défendeur. Le 21 juillet 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 121 rue De La Barre en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003513-825. HAWCO ATLANTIC HOLDING INC., demanderesse —vs— KARGRO PRODUCTS LTD. AND LES MODES 10 FASHIONS INC., défenderesses. Le 22 juillet 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires des défenderesses au 1081 rue Begin en la cité St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses saisis en cette cause, consistant en: 1 IBM Selectric dactylo, 1 Bata machine pour chèque, 1 machine à coudre avec table et moteur, 1 machine à Xerox 2800 photocopy 1 Roy réfrigérateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier 845-8156. Montréal, 7 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-00605-803. NOMA AUTO LOCATION LTÉE, demandeur —vs— DR. ROMEO L. BÉRUBÉ, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 6505 rue des Faucons en la cité Ste-Rose district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde, 1 vidéo cassette Panasonic, 1 laveuse, 1 T.V. RCA avec intervision, 1 bibliothèque en verre 5 étages 1 électrohome Humidificateur etc., meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. ARIANO, huissier 845-8156. Montréal, 7 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montéral, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017439-824. LE PORTAGE PIÈCES D'AUTO LTÉE, demandeur —vs— AIDE COLLECTIVE DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOMOBILES CANADA LTÉE (A.C.P.A. LTÉE), défendeur. Le 21 juillet 1982, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 4670 boul. des Laurentides en la cité Auteuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire Admiral, 1 aspirateur Filter Queen, 12 box Caliper Briks, 1 Grainer Motor, 1 20 lbs Grises, 1 Wacher Machine, 1 Taster Cobra-GT, 1 asst. of Casquet, 1 de luxe electric tester, 1 photo copie machine avec table, 1 dactylo Brother, 2 boites motor oil, 2 boites transmission oil etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. ARIANO, huissier 845-8156. Montréal, 7 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033008-801. L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE, demanderesse —vs— PIERRE POIRIER, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur au 5126 rue Henri-Bourassa Est en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif environ 12" G.E., 1 téléviseur couleur portatif environ 19" G.E., 8 tables, 30 chaises, 1 congélateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No.: 500-02-019702-823. L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE, demanderesse —vs— DANIELA BORDET, EURO AMERICAIN VOYAGE, défenderesse. Le 21 juillet 1982, à 14:30 heures à la place d'affaires du défendeur au 72 rue Sherbrooke Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-016008-828. L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE, demanderesse —vs— SERGE FERNANDEZ, défendeur. Le 21 juillet 1982, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 4125 rue St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 secrétaire en bois, 2 chaises noires droites, 1 fauteuil pivotant noir sur roulettes 1 lampe de table, 1 dactylo Olivetti électrique. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, District de Frontenac, COUR PROVINCIALE, No.: 235-02-000342-806. BRUNO DROUIN INC., demanderesse —vs— MARON PROPERTIES LTD, défenderesse. Le 20 juillet 1982, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4141 rue Sherbrooke ouest suite 250 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles et accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 10 juillet 1982.

Province de Québec, Distirct de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-043069-819. CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL (LAVAL), demanderesse, -vs- JACQUES PAUL FRED, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 2250, rue Grand Boulevard, app. 18, en la cité Notre-Dame de Grâce, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 10 cadres et gravures ass., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031313-815. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- RICARDO DECHENT, défendeur. Le 22 juillet 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6401, rue Trans Island, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, lès biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA de table, 2 étagères en bois brun, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec, Distirct de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-028079-817. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- RÉAL MONTAGNE, défendeur. Le 21 juillet 1982 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 113 rue Avenue Laval, en la cité Laval Des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois brun, 1 télévision de marque Sharp, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-0280-82-811. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- PATRICIA ROUILLARD, défenderesse. Le 20 juillet 1982 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 500 rue Avenue Ampère, app. 2, en la cité Laval Des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux de couleur orange, 1 bibliothèque, 4 étagères en bois blanc et noir, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 8 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO 500-05-001662-822, MULTI MUSIQUE INC., demanderesse -vs- LES DISQUES BRAHMS INTERNATIONAL LTÉE, défenderesse. Le 20 juillet 1982, à 13:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 1422 rue McGill College, #2 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 bandes d'une largeur de 2" pensant app. 15 libres. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: DANIEL PAQUETTE, huissier 842-5292. Montréal 8 juillet 1982.

La requérante, OIL AND INDUSTRY SUPPLIERS LTD, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant par permis spécial.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE —
ROUTE RESTREINTE — SPÉCIALISÉ — CONTRAT
De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Virginia Town et Notre-Dame du Nord) à Laverlochere, pour le transport de lait par véhicule citerne, et retour avec marchandise refusée ou avariée pour le compte du Manitoba Milk Producers Marketing Board. Origine ou destination: Winnipeg, Manitoba.
Restrictions
Ce permis sera exploité coucurrement avec les permis à être émis par les autorités concernés. Ce permis ne sera valide que pour une période de 30 jours.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (A.C. 147-82), que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC, procureurs de la requérante
1ère parution: 9 juillet 1982
2ième parution: 10 juillet 1982

WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la ville, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec jusqu'à midi, le 23 juillet 1982 et seront ouvertes à 12h15 dans la salle du conseil, Hôtel de ville, pour les travaux suivants:
ENLÈVEMENT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS À WESTMOUNT
On pourra obtenir les devis au Bureau de l'ingénieur 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec à compter du 13 juillet 1982.
Un dépôt de cinquante dollars (50,00$) sera exigé pour couvrir le coût des spécifications, lequel sera remboursé en dedans d'un mois de l'adjudication du contrat, sur retour des spécifications en bonne condition au bureau de l'ingénieur de la ville.
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

P. Patenaude
Greffier

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

PROJET NO: E-L-82-9
RÉPARATION DU PONT AU-DESSUS DU C.P. KILOMÈTRE 21,3 — AUTOROUTE (15) DES LAURENTIDES

L'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, 10e étage, Montréal, QC H2M 1L5, fait un appel d'offres pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à présenter une offre les entreprises dont le principal établissement est situé au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des entreprises de construction du Québec et qui auront obtenu le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres est obtenu pour une somme non remboursable de cinq dollars (5,00 $), soit en espèce, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec.

Garantie de soumission exigée:
Cautionnement de soumission: **40 000,00 $**
OU
Chèque visé: **20 000,00 $**
OU
obligations conformes aux exigences: **20 000,00 $**

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de l'offre du:
Directeur du Génie
Office des autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est, 10e étage
Bureau 1055, Montréal QC H2M 1L5

La réception et l'ouverture des plis seront faites au bureau de
Madeleine Dyotte
Secrétaire par intérim
Office des autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est
10e étage
Bureau 1001
Montréal, QC
H2M 1L5

Clôture de la réception des offres:
15:00 heures le 4 août 1982

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des offres.

La Secrétaire par intérim,
Madeleine Dyotte

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE: ROBERT LEFEBVRE, ingénieur stationnaire, ayant déjà fait affaires en société sous les nom et raison sociale de "PRODUCTION MISTRAL ENRG." & "ÉDITIONS MISTAL ENRG" au 4904, boul. Gouin est, Montréal-Nord, Québec H1G 1A4 et demeurant au 16, rue Lucien, St-Eustache, Québec J7R 2Z2.
AVIS est par les présente donné que le débiteur susdit a fait cession le 30ième jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de juillet 1982, à 10:00 heures, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 5ième jour de juillet 1982.
BLAIS, FORTIER, TOUCHÉ ROSS, LTÉE
Syndic
Adresse:
1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que FALBEC LTÉE, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans le district de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livre actuels et futurs à LA BANQUE ROYALE DU CANADA, à titre de garantie par acte portant la date du 14 juin 1979, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 26 juin 1979, sous le numéro 2,988,929.
Datée à Montréal, ce huitième jour du mois de juillet 1982

PAUL-ANDRÉ LAZURE
Notaire

Prenez avis que TRANSPORT J. RANGER ENR. 265, St-Sylvestre, Longueuil, détenteur du permis M-302168, voiturier-remorqueur demande à la commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: autorisation à donner un service de remorquage pour le compte de Déménagement Boucherville Inc., permis no: M-305621 pour donner le service autorisé par les clauses dudit permis et cette dernière demande à être autorisée à utiliser les services du demandeur-titre.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la deuxième parution de cet avis.
Première parution: 9 juillet 1982
Deuxième parution: 10 juillet 1982.

PRENEZ AVIS que Corporation Vermonbec Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le maintien du permis numéro M-304914, suite à l'acquisition par cette dernière de la totalité des actions de la compagnie Transport Germain Fréchette Limitée, le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur les Transports.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la C.T.Q.

GUY PARENTEAU, avocat
1ère publication: le 9 juillet 1982
2ème publication: le 10 juillet 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No.: 500-02-012788-829
VILLE DE MONTRÉAL
demanderesse
-vs-
AGENCE DE SÉCURITÉ LAFORTUNE LTÉE, autrefois du 891 Du Buisson, Longueuil, Québec, et maintenant de lieux inconnus.
défenderesse
Il est enjoint à la défenderesse Agence de sécucité Lafortune Ltée, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

A. Beaulieu
protonotaire adjoint
de la Cour provinciale
Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix
275 est, rue Notre-Dame, Montréal
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
COUR PROVINCIALE
No: 755-02-000643-820
SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'OIGNONS DU QUÉBEC,
demanderesse.
-vs-
JACQUES RIENDEAU,
défendeur
Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention du défendeur.
Saint-Jean, ce 17 juin 1982
Mes Bastien Brosseau & ass., avocats
6070 est rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
(253-0847)

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

PROJET NO: E-L-82-10
RÉPARATION DU PONT AU-DESSUS DE LA ROUTE 158 ET DU C.N. — KILOMÈTRE 38,6 AUTOROUTE (15) DES LAURENTIDES

L'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, 10e étage, Montréal, QC H2M 1L5, fait un appel d'offres pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à présenter une offre les entreprises dont le principal établissement est situé au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des entreprises de construction du Québec et qui auront obtenu le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres est obtenu par une somme non remboursable de cinq dollars (5,00 $), soit en espèces, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec.

Garantie de soumission exigée:
Cautionnement de soumission: **22 000,00 $**
OU
Chèque visé: **11 000,00 $**
OU
obligations conformes aux exigences: **11 000,00 $**

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignement nécessaires à la préparation de l'offre du:
Directeur du Génie
Office des autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est, 10e étage
Bureau 1055, Montréal QC H2M 1L5

La réception et l'ouverture des plis seront faites au bureau de
Madeleine Dyotte
Secrétaire par intérim
Office des autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est
10e étage
Bureau 1001
Montréal, QC
H2M 1L5

Clôture de la réception des offres:
15:00 heures le 5 août 1982

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des offres.

La Secrétaire par intérim,
Madeleine Dyotte

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

PROJET NO: E-L-82-11
RÉPARATION DU PONT AU-DESSUS DU RACCORDEMENT DE LA ROUTE 117 KILOMÈTRE 44.5 AUTOROUTE (15) DES LAURENTIDES

L'Office des autoroute du Québec, 255, boulevard Crémazie est, 10e étage, Montréal, CQ H2M 1L5, fait un appel d'offres pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à présenter une offre les entreprises dont le principal établissement est situé au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des entreprises de construction du Québec et qui auront obtenu le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres est obtenu par une somme non remboursable de cinq dollars (5,00 $), soit en espèces, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec.

Garantie de soumission exigée:
Cautionnement de soumission: **12 000,00 $**
OU
Chèque visé: **6 000,00 $**
OU
obligations conformes aux exigences: **6 000,00 $**

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de l'offre du:

Directeur du Génie
Office des autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est, 10e étage
Bureau 1055, Montréal QC H2M 1L5

La réception et l'ouverture des plis seront faites au bureau de
Madeleine Dyotte
Secrétaire par intérim
Office des autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est
10e étage
Bureau 1001
Montréal, QC
H2M 1L5

Clôture de la réception des offres:
15:00 heures le 6 août 1982

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des offres.

La Secrétaire par intérim,
Madeleine Dyotte

Société québécoise d'assainissement des eaux

Programme d'assainissement des eaux
MUNICIPALITÉ DE JONQUIÈRE
Intercepteurs no. 1, 2, 3
Dossier 064-3-258-LMB

APPEL D'OFFRES

MAÎTRE D'OEUVRE: La Société québécoise d'assainissement des eaux, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal, Québec H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

INGÉNIEURS-CONSEILS: LMBDS-SIDAM INC., 525, boul. Harvey, Jonquière, Québec, G7X 3A9, tél.: (418) 547-4761.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: La Société québécoise d'assainissement des eaux demande des soumissions pour la fourniture des matériaux, de la machinerie et de la main-d'oeuvre nécessaires à la construction des ouvrages d'interception suivants: le long de la Rivière au Sable dans la ville de Jonquière, l'intercepteur no. 1 comprenant:
a) une station de pompage d'égout préfabriquée de 1250 m.cu/jour et 2 conduites de refoulement de 100 mm et 150 mm de diamètre, d'environ 150 m. de long.
b) des conduites d'égouts domestiques, combinées et pluviales de diamètre variant de 150 mm à 1200 mm pour une longueur approximative totale de 1400 mètres linéaires.
c) conduites sous pression: 2 de 200 mm de diamètre pour traverse de rivière d'environ 115 mètres.

L'intercepteur no 2 comprenant: des conduites domestiques, combinées et pluviales d'un diamètre variant de 150 mm à 760 mm d'une longueur approximative totale de 975 mètres de longueur.

L'intercepteur no 3 comprenant:
a) des conduites domestiques, combinées et pluviales de diamètre variant de 150 mm à 1200 mm d'une longueur approximative totale de 535 mètres linéaires.
b) conduites de refoulement d'égout de 450 mm de diamètre d'une longueur approximative totale de 535 mètres.
c) une chambre de syphon d'une capacité ultime de 7300 m.cu/jour et 2 déversoirs d'orage avec installation pour dégrillage.
d) une station de pompage d'égout à puits sec d'une capacité ultime de 18 300 m.cu/jour.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification Professionnelle des entrepreneurs de construction.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES: Les plans, devis et documents de soumission (réf.: 3103894 - 3103924 - 3104094) peuvent être obtenus à compter de jeudi, le 15 juillet 1982, aux bureaux des ingénieurs-conseils, moyennant un paiement de 75,00$ non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme d'un chèque visé au nom de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

CONSULTATIONS DES DOCUMENTS: Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation aux endroits suivants:
- à l'Hôtel de ville de Jonquière, (bureau des services techniques) 430, rue Saint-Jacques, Jonquière;
- aux bureaux de la S.Q.A.E. et aux bureaux des ingénieurs-conseils;
- aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savanne, Montréal (Bureau des plans).

GARANTIE DE SOUMISSION: Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils et accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Société québécoise d'assainissement des eaux ou d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent du montant total de la soumission.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, certifiant qu'elle émettra un cautionnement d'exécution des travaux au montant de 50% du prix du contrat, ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers les tiers couvrant à 50% du montant total des dépenses prévues pour les matériaux, la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires à l'achèvement des ouvrages.

CLÔTURE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues au bureau du greffier, Hôtel de ville de Jonquière, 520, Place Davis, Jonquière, à l'attention de M. René Perron, greffier jusqu'à 15:00 h, vendredi, le 13 août 1982.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le chef du service de l'approvisionnement, André Lagué, ing.
André Lagué, ing.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Programme d'assainissement des eaux
MUNICIPALITÉ DE JONQUIÈRE
Intercepteur no 4 et no 5, réhabilitation Secteur Maria Chapdelaine et rue Perron, Grilles de rues
Dossier 064-3-258-VIL

APPEL D'OFFRES

MAÎTRE D'OEUVRE: a) pour les travaux d'assainissement, la Société québécoise d'assainissement des eaux, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal, Québec H2L 4S5, tél: (514) 873-7411; b) pour les travaux municipaux la Ville de Jonquière, 520, place Davis, Jonquière, case postale 2000, G7X 7W7.

CONSULTANTS: Les services techniques de la Ville de Jonquière, M. Claude Malenfant, inc., chargé de projet, 430, rue Saint-Jacques, Jonquière.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: La Société québécoise d'assainissement des eaux, en son nom et en celui de la Ville de Jonquière, demande des prix pour la fourniture et la pose: d'environ 4325 pieds linéaires d'égouts combinés de 10" à 30" de diamètre incluant les autres travaux accessoires, également la fourniture et la pose d'environ 870 pieds d'égout pluvial de 12" de diamètre sur les rues Ball, Perron et Talon; le programme comprend également le réaménagement de grilles de rues à différents endroits dans la Ville (travaux d'assainissement).

A titre de travaux municipaux la Ville de Jonquière demande des prix pour la fourniture et la pose d'environ 630 pieds linéaires d'aqueduc de 6" de diamètre et les accessoires. Elle participe également à la réfection de la chaussée et à la mise en place de certaines grilles de rues (travaux municipaux).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission, en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES: Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus à compter de jeudi, le 15 juillet 1982, aux bureaux des consultants, moyennant un paiement de 50,00$ non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme d'un chèque visé au nom de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation aux endroits suivants:
- à l'Hôtel de ville de Jonquière, (bureau des services techniques), 430, rue Saint-Jacques, Jonquière;
- aux bureaux de la SQAE;
- aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savane, Montréal, (Bureau des plans).

GARANTIE DE SOUMISSION: Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les consultants et accompagnées de deux (2) garanties de soumissions; soit sous forme de chèque visé ou soit sous forme de cautionnement.

La première garatnie de soumission faite à l'intention de la Société québécoise d'assainissement des eaux devra correspondre à un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant total de l'option la plus élevée des travaux d'assainissement, soit "A" ou "B".

La deuxième garantie de soumission faite à l'intention de la Ville de Jonquière devra correspondre à un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant total des travaux municipaux entrepris pour la Ville de Jonquière (travaux municipaux).

De plus, chaque soumission devra être accompagnée de deux (2) lettres d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, certifiant qu'elle émettra deux (2) cautionnements distincts d'exécution des travaux au montant de 50% du prix de chacune des parties du contrat, tel qu'identifié au bordereau des prix, ainsi que deux cautionnements distincts des obligations de l'entrepreneur envers les tiers pour un montant égal à 50% du montant total des dépenses prévues pour les matériaux, la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires à l'achèvement des ouvrages.

Ces deux lettres d'engagement seront faites à l'intention du maître d'oeuvre responsable de chacune des deux (2) parties du projet. Pour les travaux d'assainissement, la lettre d'engagement doit être émise en fonction de l'option la plus élevée.

CLÔTURE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues au bureau du greffier, Hôtel de Ville de Jonquière, 520, Place Davis, Jonquière, à l'attention de M. René Perron, greffier, jusqu'à 15:00 heures, le vendredi, 3 août 1982.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Société québécoise d'assainissement des eaux, en son nom et en celui de la Ville de Jonquière, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le chef du service de l'approvisionnement,
André Lagué, ing.

Doit-on repenser le vote populaire?

par Richard Milo

Les résultats d'une enquête menée hier par l'Associated Press auprès des gérants du baseball majeur révèle que les amateurs de baseball ont commis au moins sept erreurs en choisissant les formations partantes des deux ligues.

Ainsi, dans la Nationale, aucun des sept gérants invités à se prononcer n'a voté pour Tim Raines, pourtant troisième au scrutin populaire derrière Andre Dawson et Dale Murphy parmi les voltigeurs. Et Keith Hernandez, des Cards de St. Louis, qui ne sera pas de la partie, est le choix de trois des gérants au premier-but alors qu'un seul, Pat Corrales, des Phillies de Philadelphie, a nommé Pete Rose, le choix populaire.

Dans l'Américaine, cinq joueurs, dont Carlton Fisk, Rod Carew et George Brett, les trois premiers au scrutin, ne seraient même pas de la formation, les six gérants leur préférant Lanoe Parrish, des Tigers de Détroit, Cecil Cooper, des Brewers de Milwaukee et Toby Harrah, des Indians de Cleveland. Quant à Reggie Jackson et Fred Lynn, ils céderaient leur place à Willie Wilson, des Royals de Kansas City, et Ben Oglivie, des Brewers de Milwaukee. Après tout, Wilson frappe pour .340...

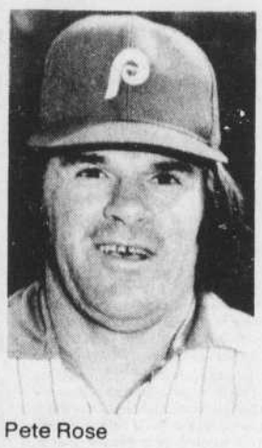
Pete Rose

L'agence vient de confirmer de façon éloquente que les choix populaires ne réflètent pas nécessairement la valeur d'un joueur et qu'il est toujours possible qu'un athlète — cette année, Keith Hernandez — soit injustement exclu.

Hernandez des Cards de St. Louis, frappe pour une moyenne de .292, mieux que Rose, .289. Plus, il a déjà produit 47 points, 17 de mieux que Rose mais il a pourtant pris le quatrième rang au scrutin populaire.

Faut-il le dire. L'idée de confier la votation aux amateurs relève d'une stratégie de marketing des plus intéressantes.

Le nom des meilleurs joueurs est inscrit sur un bulletin de vote, disponible aux stades et il suffit de perforer le carré correspondant au nom de l'athlète pour faire connaître son choix. Dans de rares exceptions, — ce fut le cas de Tim Raines, l'an dernier — l'amateur doit inscrire le nom du joueur au bas du bulletin.

Hier, le gérant de la Ligue nationale, Tom Lasorda, s'est dit satisfait de son équipe, ayant complété les huit choix des amateurs en nommant 12 joueurs, notamment Dusty Baker, celui qui devrait de l'avis des gérants commencer dans la gauche.

Mais Hernandez? En clair, Lasorda n'avait guère le choix. Al Oliver, des Expos, frappe pour une moyenne supérieure à .320 depuis quelques semaines et Jason Thompson, des Pirates de Pittsburgh, a déjà claqué 17 circuits et produit 55 points. À ce jeu, Hernandez devra donc se résoudre à voir le match chez lui.

Et Raines? Le voltigeur de gauche des Expos connait une saison bien ordinaire, ayant été diminué par des blessures depuis la fin de l'entrainement et ne volant plus autant de buts que les partisans de l'équipe le voudrait. De fait, aucun des gérants — Corrales, des Phillies, Dick Williams, des Padres de San Diego, Frank Robinson, des Giants de San Francisco, Chuck Tanner, des Pirates de Pittsburgh et deux autres, qui désirent garder l'anonymat — ne l'ont choisi à ce poste.

Faut-il pour autant repenser la formule? Les avis sont partagés et il n'est pas dit que les gérants peuvent choisir sans se tromper. De toute façon, le match des étoiles du baseball constitue le spectacle par excellence de la mi-saison et une rencontre sans un Pete Rose, un Rod Carew ou un Reggie Jackson n'aurait pas le même attrait.

Mais pour être honnête envers tous les joueurs, il y aurait cependant lieu de corriger certaines lacunes dans la votation. Pourquoi le commissaire Bowie Kuhn n'imposerait-il pas un plafond pour les villes trop populeuses, comme New York? Pourquoi ne verrait-il pas à ce que l'on remette un seul bulletin de vote, à heure et date fixées à l'avance, pour éviter les abus? Bref, pourquoi ne pas tenir un «vrai» scrutin?

Et les gérants. Et les joueurs. Il doit bien y avoir un façon de connaître leur opinion avant, et non après, la fin du scrutin.

AQTE
Moi un pollueur?
JAMAIS!

L'Italie contre la RFA en finale du Mundial

Un troisième titre mondial en jeu

MADRID (AFP) — Le champion du monde 1982 sera consacré demain (si la finale n'est pas rejouer) au stade Santiago Bernabeu de Madrid et s'appellera Italie ou RFA.

Pour les deux équipes, à une victoire toujours prestigieuse en finale de Coupe du monde s'ajoute l'enjeu d'un troisième titre mondial à accrocher au palmarès. Allemands (champions en 1954) et 1974) ou Italiens (1934 et 1938) rejoindront demain, en effet, les «Tri-Campeao» du Brésil (1958, 1962 et 1970), grands éliminés de ce Mundial 82...

À l'issue du premier tour, il était bien difficile d'envisager une telle finale. Les Allemands, vaincus par l'Algérie (1-2), ne s'étaient qualifiés qu'à l'issue d'une victoire, unanimement qualifiée de «honteuse», devant l'Autriche (1-0). Les Italiens, de leur côté, avaient frisé la catastrophe face au Cameroun, se contentant de trois matches nuls pour accéder à la deuxième phase.

En fait, la véritable Coupe du monde allait commencer le 28 juin. À Madrid, la RFA, froide et calculatrice, allait museler l'Angleterre (0-0), avant de changer totalement de tactique pour éliminer l'Espagne (2-1), se qualifiant ainsi pour les demi-finales.

Cent vingt minutes de jeu, plus une dramatique séance de pénalités, allaient permettre à la RFA de priver la France d'une place en finale qui semblait devoir lui échoir. Dimanche, à Bernabeu, l'ombre de l'équipe de Michel Hidalgo planera sur cette XIIème finale. La presse internationale louangeait, vendredi matin, ces Français, qui avaient pratiqué, avec le Brésil, le meilleur football de ce Mundial.

Un penalty manqué par Didier Six, un autre par Max Bossis, et la détresse de Stielike se transformait en explosion de joie. Ainsi va le football.

C'est avec beaucoup plus de facilité, en revanche, que la superbe Italie d'Enzo Bearzot a obtenu son billet pour Madrid. La Squadra, transfigurée, à l'image du fantastique Paolo Rossi, allait tour à tour crucifier l'Argentine, championne en titre, 2-1, le Brésil, grandissime favori, 3-2, et enfin la Pologne en demi-finale, 2-0, pratiquant à chaque fois un football efficace et plaisant.

Giancarlo Antognoni, le meneur de jeu de l'équipe d'Italie, victime d'une fracture du pied droit, ne disputera pas la finale, demain.

L'Italie partira néanmoins favorite, n'ayant pas eu à puiser dans ses dernières forces devant la Pologne jeudi après-midi, comme la RFA devant la France. Il n'y avait qu'à voir le visage très marqué du pourtant solide Briegel, les traits tirés de Kaltz et de Littbarski, pour se rendre compte de l'état de fatigue dans lequel se trouvaient les hommes de Jupp Derwall.

Ce dernier a encore fait preuve en demi-finale d'un sens tactique remarquable en lançant au bon moment Hrubesch et Karl-Heinz Rummenigge, qui, bien qu'handicapé par sa cuisse, allait cependant relancer la machine, alors que la France menait 3 à 1... La RFA allait passer d'un 4-4-2 à un 4-2-4 avec une grande facilité dans les 20 dernières minutes, faisant alors grosse impression.

Rummenigge, rejoint au classement des buteurs par Rossi (cinq buts), sera-t-il en mesure dimanche d'empêcher l'Italien de devenir le meilleur buteur du mondial 82? L'ailier du Bayern de Munich risque de partir avec un handicap car Derwall ne le fera sans doute pas jouer dès le début de la finale.

Cela fait 44 ans en effet que l'Italie attend cette consécration, elle qui fut privée en 1970 au Mexique de cette joie que le Brésil lui ravissait (4-1). Les deux équipes, sur ce plan, sont à égalité, ayant remporté deux titres chacun et s'inclinant lors d'une troisième finale. En 1966, en effet, la RFA de Beckenbauer s'inclinait 4-2 après prolongation devant l'Angleterre.

En phase finale de Coupe du monde, Allemands et Italiens se sont affrontés à trois reprises. En 1962, en huitièmes, au Chili, 0-0, en 1970, au cours d'une demi-finale mémorable, au Mexique, 4-3 après prolongation pour l'Italie, et enfin en 1978, au second tour en Argentine, 0-0.

Un équilibre presque parfait entre ces deux formations au style de jeu très différent. D'un côté la puissance, de l'autre le genie, mais la même qualité primordiale: un terrible réalisme...

■

Après la main de Dieu, le jugement de Dieu: dans un télégramme adressé au président de la république française, M. François Mitterand, le chancelier Helmut Schmidt écrit: «Le jugement de Dieu, propre à chaque combat, a voulu que la chance soit du côté allemand. Nous sommes de tout coeur avec les Français qui avaient mérité tout autant que nous d'aller en finale».

Le chancelier, accompagné de son épouse, assistera, dimanche à Madrid, à la finale RFA — Italie, aux côtés de M. Giovanni Spadolini, le premier ministre italien. Celui-ci se rendra à Madrid pour la finale, «même si je dois donner ma démission», a-t-il affirmé. Le président de la république, M. Sandro Pertini, 85 ans, ne semble pas prêt à le suivre. «Afin de ne pas porter la poisse à la squadra qui s'est très bien débrouillée sans moi», a-t-il précisé.

■

Le pape Jean Paul II, qui a regardé quelques phases de la rencontre Italie — Pologne, s'est plaint que ses compatriotes jouent si durement, a assuré après le match un prélat appartenant à la secrétairerie d'État du Vatican.

Monseigneur Joxef Glemp, Primat de Pologne, actuellement au Vatican, a, de son côté, vu le match en entier. «Cela aurait peut-être été mieux pour nous si nous avions rencontré les Brésiliens», a-t-il commenté.

■

Le Brésilien M. Arnaldo Coelho arbitrera la finale du Mundial Italie-RFA à Madrid, a annoncé la Fédération internationale.

Il sera assisté par les juges de touché MM. Abraham Klein (Israël) et Vojtech Christov (Tchécoslovaquie).

Le match pour la troisième place, France-Pologne samedi soir à Alicante, sera arbitré par M. Antonio Garrido (Portugal), assisté de MM. Mario Rubio (Mexique) et Belaid Lacarne (Algérie).

Le Français Michel Vautrot a été désigné comme arbitre de réserve pour la finale.

La finale des battus ne devrait plus exister (Hidalgo)

ALICANTE, (Reuter) — 48 heures après avoir subi le choc moral et physique de leur élimination jeudi en demi-finale de la Coupe du monde de football, les Français vont faire à nouveau leur entrée sur un terrain de football, ce soir à Alicante, pour disputer la «finale des battus» face à la Pologne.

Les joueurs français ne se sont inclinés qu'aux pénalities devant les Allemands de l'Ouest, mais les 2 h 43 minutes de jeu ont laissé des traces profondes dans les organismes comme dans les coeurs.

«Les joueurs sont très éprouvés, moralement et physiquement», a déclaré hier matin à Reuter le sélectionneur Michel Hidalgo, qui ignore totalement l'équipe qu'il alignera contre la Pologne, cette dernière récupérant pour l'occasion Zbigniew Boniek, suspendu.

«Sans même tenir compte de Patrick Battiston, définitivement hors de combat après son choc contre le gardien allemand Schumacher, l'infirmerie française est pleine», a ajouté Hidalgo.

«Michel Platini, Bernard Genghini, Gérard Janvion et surtout Alain Giresse sont blessés à des degrés divers», a déclaré Hidalgo.

«Un tel match n'a aucun intérêt, a-t-il ajouté. La finale des battus en devrait plus exister, et les deux équipes éliminées en demi-finales devraient être classées troisièmes ex-aequo».

Le sélectionneur français a une nouvelle fois critiqué les organisateurs du Mundial, «plus soucieux du protocole que de la défense des intérêts des joueurs». Il a indiqué que la délégation française, qui devait quitter Séville par avion juste après la rencontre, avait du patienter jusqu'à quatre heures du matin à l'aéroport.

Un très léger entrainement était prévu hier soir au Stade d'Alicante mais, en tout état de cause, l'équipe ne sera formée qu'au dernier moment.

Quant à Patrick Battiston, qui a été victime d'un traumatisme cranien a perdu deux dents, il a quitté hier matin la clinique sévillanne où il avait été gardé en observation pendant la nuit.

Coupe Davis

La France mène 1-0

PARIS (AFP et AP) — La France a pris l'avance 1-0 en quarts-de-finale de la Coupe Davis contre la Tchécoslovaquie, hier à Paris. Yannick Noah a vaincu Tomas Smid en cinq sets, 6-3, 5-7, 6-3, 4-6 et 6-4, lors du premier match.

Dans la seconde rencontre, Thierry Tulasne et Ivan Lendl ont joué pendant près de quatre heures, mais le match n'a pu être terminée en raison de la tombée de la nuit. Lendl menait alors 6-3, 4-6, 6-3, 9-11 et 2-1.

Tulasne, encouragé, a sérieusement accroché un Lendl en petite forme qui a accumulé les fautes. Après avoir perdu le premier set 6-3, le Français remportait le second en moins de 40 minutes grâce à deux bris de service aux cinquième et dixième jeux. Lendl, dont le jeu était très irrégulier, était rapidement mené deux jeux à zéro dans la troisième manche. Il se reprenait bien grâce en particulier à son service. Il a d'ailleurs servi seize as en quatre manches et six services gagnants.

Auparavant, Yannick Noah a donné à la France le premier point du quart-de-finale de Coupe Davis.

Noah n'était pas au mieux de sa forme et il a dû batailler pendant trois heures et quart pour venir à bout de Tomas Smid, volontaire et toujours prêt à se surpasser en Coupe Davis.

Après la rencontre, le Français avait cependant retrouvé son sourire. «C'était le match qu'il nous fallait gagner si nous voulons avoir une chance de battre les Tchèques», a-t-il dit. Pour atteindre les demi-finales, l'équipe de France compte en effet sur les deux points des simples contre Smid et celui du double. Le deuxième joueur de simples de la Tchecoslovaquie n'est autre qu'Ivan Lendl et le battre sera très, très difficile.

Jan Kodes, ancien vainqueur de Wimbledon et de Roland-Garros et aujourd'hui capitaine de la sélection tchèque, ne désespérait cependant pas. Pour lui, la victoire de Noah est avant tout due à la meilleure efficacité de son service en fin de match et tout est encore possible.

Record du mile

PARIS, Reuter — L'Américaine Mary Decker-Tabb a pulverisé le record du monde féminin du mile en quatre minutes 13.08 secondes hier soir au cours d'une réunion internationale d'athlétisme à Paris.

L'ancien record avait été établi le 13 septembre dernier à Bologne, en Italie, par la Soviétique Ludmila Veselkova.

Havelange est réélu

MADRID (AFP) — Le Brésilien Joao Havelange a été réélu, hier, président de la Fédération internationale de football (F.I.F.A.) pour un nouveau mandat de quatre ans au cours du 43e congrès de la F.I.F.A. qui s'est tenu à Madrid à l'occasion du Mundial.

M. Havelange, âgé de 66 ans, dont ce sera le troisième mandat depuis son accession à la présidence de la F.I.F.A. en 1974, a été réélu par acclamations, aucun candidat ne s'étant présenté contre lui.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Jeudi
Fort Lauderdale 1, Tulsa 3
Mercredi
Toronto 2, Montréal 0
Edmonton 2, New York 1
San Diego 2, Seattle 1
San Jose 1, Vancouver 0
Chicago 2, Tampa Bay 1 (conf)
Aujourd'hui
Vancouver à Jacksonville
New York à Chicago
Tampa Bay à San Diego
Toronto à Fort Lauderdale
Portland à San Jose
Dimanche
Seattle à Edmonton

Mundial

Jeudi
Italie 2, Pologne 0
RFA 5, France 4 (conf)
Aujourd'hui
Pologne c. France, 14 h
Dimanche
Italie c. RFA, 14 h

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
NEW YORK	14	6	44	31	42	124	121
TORONTO	12	10	40	28	32	104	94
MONTRÉAL	**12**	**8**	**35**	**28**	**28**	**96**	
CHICAGO	7	12	32	41	29	69	
Section Sud							
FORT LAUDERDALE	14	9	47	43	42	125	11
TAMPA BAY	10	13	35	46	31	91	8
TULSA	10	11	44	41	39	95	7
JACKSONVILLE	8	12	28	37	27	75	3
Section Ouest							
SAN JOSE	12	9	41	39	32	102	89
VANCOUVER	12	7	35	30	28	96	83
SEATTLE	9	11	39	34	33	85	67
SAN DIEGO	9	11	33	36	28	78	67
PORTLAND	8	12	25	24	21	65	56
EDMONTON	7	13	25	41	22	60	4

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'à un maximum de trois par match. Aucun point boni pour un but en prolongation ou en confrontation.)

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 7, Los Angeles 3
Chicago 5, Houston 3
San Francisco 9, New York 7
San Diego 5, Philadelphie 3
Pittsburgh 9, Cincinnati 8
St. Louis 5, Atlanta 2
Hier
San Francisco à Montréal
San Diego à New York (2)
Cincinnati à Chicago
Pittsburgh à Atlanta
Los Angeles à Philadelphie
St. Louis à Houston
Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)
Cincinnati, Berenyl (5-8) et Leibrandt (3-4) à Chicago, Noles (5-7) et Kravec (1-0) 2, 13 h 05.
Los Angeles, Welch (9-5) à Philadelphie, Ruthven (6-7) 19 h 05
San Diego, Curtis (6-4) à New York, Falcone (4-6) 19 h 35
San Francisco, Laskey (7-5) à Montréal, Gullickson (5-8) 19 h 35
Pittsburgh, Robinson (9-3) à Atlanta, Ruthven (6-7) 19 h 40
St. Louis, Forsch (8-4) à Houston, Niekro (7-6) 20 h 35

Les frappeurs

	pb	ca	cc	pp	moy.
Blackwell	28	5	0	3	.179
Carter	271	83	18	50	.306
Cromartie	277	70	10	43	.253
Dawson	298	90	10	40	.302
Gates	67	15	0	3	.223
Gulden	6	0	0	0	.000
R. Johnson	12	3	0	2	.250
W. Johnson	39	7	0	2	.180
Mills	42	9	0	1	.214
Norman	47	12	2	7	.255
Oliver	302	97	13	59	.321
Raines	323	92	2	24	.285
Speier	263	68	2	24	.259
Taveras	78	12	0	3	.154
Wallach	283	76	11	47	.269
White	73	19	2	11	.260

Buts volés: Raines, 37; Dawson, 19; W. Johnson, Wallach 4; Cromartie, Taveras, Oliver 3; White, Carter, 2.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burris	3-11	77.0	41	29	4.79
Fryman	4-2	33.0	18	21	4.91
Gullickson	5-8	111.1	49	76	3.97
C. Lea	6-5	95.1	36	60	3.40
Palmer	4-2	41.0	18	24	3.95
Reardon	3-0	50.1	10	38	1.79
Rogers	10-3	136.2	31	95	2.04
Sanderson	6-7	118.2	40	87	3.03
Schatzeder	0-0	15.0	8	10	4.80
Smith	0-1	26	10	14	3.46

Parties sauvées: Reardon, 14; Fryman, 4, Burris, 1; Smith, 1.

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	csmoy.	
Pena, Pgh	264	86	.326
Oliver, Mtl	**302**	**97**	**.321**
R.Jones, SD	274	87	.318
Knight, Cin	313	99	.316
Landreaux, LA	237	74	.312
Madlock, Pgh	288	89	.309
Lo.Smith, StL	313	96	.307
Carter, Mtl	**271**	**83**	**.306**

Ligue Américaine

Jeudi
Minnesota 3, Milwaukee 0
Detroit 3, Chicago 2
Toronto 5, Kansas City 4
Boston 3, Texas 0
Californie 5, Cleveland 1
New York 6, Oakland 3
Baltimore 4, Seattle 3
Hier
Chicago à Toronto
Minnesota à Boston
Kansas City à Milwaukee
Detroit au Texas
New York en Californie
Baltimore à Oakland
Cleveland à Seattle
Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)
Minnesota, Castillo (4-5) à Boston, Hurst (2-3) 14 h 20
Baltimore, D. Martinez (9-5) à Oakland, Underwood (4-4) 16 h 05
Detroit, Wilcox (7-5) et Morris, (9-9) au Texas, Matlack (4-5) et Schmidt (2-1) 2, 17 h 35
Chicago, Koosman (2-3) à Toronto, Gott (1-4) 19 h 30
Kansas City, Blue (6-5) à Milwaukee, Lerch (5-5) 20 h 30
New York, Guidry (8-3) en Californie, Forsch (7-7) 22 h
Cleveland, Sutcliffe (6-4) à Seattle Beattie (6-4) 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	csmoy.	
Wilson, KC	247	84	.340
Bonnell, Tor	235	79	.336
Harrah, Cle	309	103	.333
Hrbek, Min	279	92	.330
Yount, Mil	305	99	.325
Cooper, Mil	306	98	.320
McRae, KC	310	99	.319
LM Parrish, Det	201	64	.318

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	47	37	.560	—
PHILADELPHIE	45	37	.549	1
PITTSBURGH	42	39	.519	3½
MONTRÉAL	**42**	**40**	**.512**	**4**
NEW YORK	38	45	.458	8½
CHICAGO	33	52	.388	14½
Section Ouest				
ATLANTA	50	31	.617	—
SAN DIEGO	48	34	.585	2½
LOS ANGELES	45	40	.529	7
SAN FRANCISCO	40	45	.471	12
HOUSTON	35	47	.427	15½
CINCINNATI	32	50	.390	18½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	48	34	.585	—
MILWAUKEE	45	35	.563	1
BALTIMORE	42	37	.532	4½
DETROIT	40	38	.513	6
NEW YORK	39	39	.500	7
CLEVELAND	38	41	.481	8½
TORONTO	36	45	.444	11½
Section Ouest				
KANSAS CITY	47	34	.580	—
CALIFORNIE	46	37	.554	2
CHICAGO	43	36	.544	3
SEATTLE	45	38	.542	3
OAKLAND	37	48	.435	12
TEXAS	32	44	.421	12½
MINNESOTA	26	58	.310	22½

METAXA COMMANDITAIRE OFFICIEL ESPAÑA 82
Le Brandy METAXA de Grèce
CKAC 73
et
LE DEVOIR
OFFRENT SES FÉLICITATIONS
au gagnant d'un voyage pour 2 personnes à MADRID pour assister au match final
du 11 juillet 1982
à la
COUPE DU MONDE DE SOCCER

M. François Bélair

Tiré au sort parmi les 4,000 participants du concours, M. Bélair séjournera 8 jours à l'hôtel El Gran Versailles, recevra $1,500. en argent de poche et 2 billets pour assister au match. M. Bélair est parti de Montréal, le vendredi 9 juillet, par la ligne internationale d'Espagne Ibéria.

LES NORDIQUES GAGNENT DES PLACES

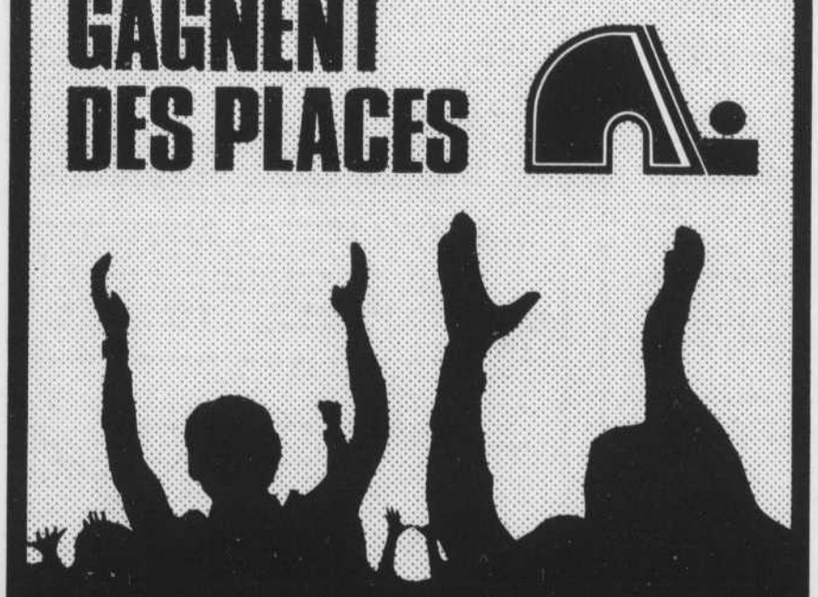

BILLETS DE SAISON 1982 1983
Il reste encore des places assurez-vous d'un siège au colisée.
- Présentez-vous au service de la billetterie, Pavillon de la Jeunesse, Terrain de l'Exposition provinciale.
- Ou communiquez avec le Service Nordtel.

Région de Québec 523-3333
Interurbain sans frais 1-800-463-3333

LE DEVOIR

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 10 juillet 1982

Deux équipes d'improvisateurs-étoiles choisies parmi les valeurs sûres de la LNI entourent l'arbitre-en-chef, Yvan Ponton et le gérant général Yvon Leduc. (photo Pierre Brault)

LNI contre FFI

Ah la compétition!

par Robert Lévesque

LE succès est toujours dangereux. Il magnifie les formules. Il invite à la réédition. Il crée une tradition. Il clôt une voie de recherche. Il installe. Jusqu'à un certain point, il désespère».

C'est Jean-Pierre Ronfard, alors capitaine des Verts, qui entamait ainsi une autocritique de la Ligue Nationale d'Improvisation (LNI) lors de la saison 78-79. Il écrivait aussi, dans ces notes manuscrites déposées à la Théâtrothèque de l'Université de Montréal: «L'essentiel de l'acte théâtral est là — primaire, grossier, éclatant de plaisir et de fraîcheur, incontestable, exercice de santé, de vigueur, de goût de faire. Point de départ auquel il faudrait toujours revenir. Mais *point de départ*. C'est là l'important».

Ainsi, écartelée entre l'habitude dangereuse et le plaisir incontestable, la Ligue Nationale d'Improvisation continue depuis 1977 à se remettre en question (vive l'autocritique!) mais à continuer un bonhomme de chemin peu banal.

Robert Gravel, qui est l'un de ceux qui est à l'origine de cette formule qui allie sport et théâtre en appliquant à l'improvisation les règles du hockey, est toujours, cinq ans plus tard, parmi les joyeux patineurs de la Ligue. «J'ai toujours le thrill», dit-il. Pour lui, chaque joueur doit se remettre en question, régler son problème personnel face à l'utilisation des tics que la formule peut permettre, chacun doit savoir s'il est vraiment prêt à prendre des risques, à libérer son imaginaire, et chacun peut décider de partir ou rester, de sauter une saison, de revenir.

«Tout ça demeure un «sideline» pour comédiens. Le seul intérêt qui doit les amener à s'engager dans une équipe c'est la conscience de ne pas savoir ce qui va arriver, qu'il ne sert à rien de se pratiquer, de penser d'avance à des formules d'improvisations. Le message qui s'en dégage pour l'acteur, c'est l'état de déséquilibre qu'il va connaître, la crainte qu'il va affronter, et qui lui révèlera, pour mieux le dominer, le côté cruel du théâtre et du sport, un jeu d'adultes consentants».

Robert Gravel, qui me parlait ainsi il y a quelques semaines alors qu'il répétait le sixième épisode du *Roi boiteux*, croit toujours fermement à la formule. Dans un dossier qu'il vient de signer avec Yvon Leduc, il fait part des projets d'avenir de ce «sport théâtral»: tournée au Québec, organisation de rencontres intervilles, échanges dans la francophonie, expansion vers les États-Unis, Coupe du Monde de l'Improvisation, la Soirée de l'Improvisation à la télévision, bref, un Stade de l'Impro dans la ville de monsieur Drapeau!

Pour l'instant, la LNI concentre ses efforts sur la France où déjà au printemps 81, une première tournée avait remporté un succès éclatant. Une trentaine de matchs, devant plus de 11,000 spectateurs surpris et enthousiastes, des articles de presse, et finalement la mise sur pied d'équipes françaises regroupées sous le sigle FFI, pour la Fédération Française d'Improvisation.

Le mardi 13 juillet, deux équipes d'étoiles de la LNI s'envolent vers Avignon où, durant le trente-sixième festival, elles présenteront une série de treize matches dans le cadre officiel des événements d'Avignon 82, entre le 16 et le 31 juillet. En plus de ces matches de démonstration, les deux équipes de la LNI, dirigées par Normand Lévesque et Pierre-Jean Cuillerrier, affronteront des équipes de comédiens français, ceux de la FFI où l'on retrouve Claude Confortès, Philippe Avron , Gabriel Garran, et ceux de la compagnie du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine.

De bons joueurs représenteront le Québec: les Gravel, Gilles Renaud, Michel Rivard, Yves Desgagnés, Suzanne Champagne, Claude Laroche, Hélène Mercier, Chantal Beaupré, Julie Vincent, Normand Brathwaite, Sylvain Legault, Johanne Fontaine. Même l'organiste de la Ligue, Gérard Leduc, sera du voyage!

Avec la cinquième saison qui vient de se terminer, la LNI a une impressionnante fiche: seulement à Montréal, 131 matches durant lesquels 104 comédiens-joueurs ont évolué devant 47.856 spectateurs.

Robert Gravel me rappelait qu'au début, au Théâtre Expérimental de Montréal à la Maison de Beaujeu, lui et quelques autres avaient imaginé cette formule en croyant la présenter durant quatre soirs. Cette première saison 77 avait donné lieu à 17 matches enlevants où une foule gagnée d'avance avait envahi la petite salle de la rue Notre-Dame, faisant durant des heures le pied du grue pour être admise à cet événement.

«Cet engouement nous a tous dépassé. La LNI était devenue un show populaire, alors que nos intentions premières concernaient unique-

Suite à la page 10

Costakis

par Hedwidge Asselin

AVOIR le coup de foudre pour une toile et en faire le point de départ d'une collection. Cette fatalité de bon augure touche en 1946 Georges Costakis, fils de bourgeois grecs orthodoxes né et élevé à Moscou. Costakis entre alors dans la lignée des grands collectionneurs tels Sergei Shchukin et Yvan Morossov qui, vers 1910, collectionnèrent avec passion les post-impressionnistes, les Fauves et les Cubistes. C'est grâce à eux que tous les jeunes peintres russes épris de nouveautés ont pu connaître ce qui se passait hors de chez eux.

Shchukin et Morossov, riches et avisés marchands moscovites, constituèrent en quelques années un trésor massif d'oeuvres françaises contemporaines qui passèrent, après la Révolution d'Octobre, dans les musées soviétiques. Quant à Costakis, il lui échoit de faire redécouvrir aux Russes leur propre avant-garde, l'un des mouvements les plus riches et les plus révolutionnaires de l'art qui peut embrasser les années 1910-1930. Peu enclin à la jactance, Costakis admet carrément: «L'argent ne compte pas pour moi. Que j'aie dix millions, où est l'originalité? Il y aura toujours quelqu'un de plus riche que moi. Mais d'avoir réuni cette collection, voilà qui est important».

En 1977, lors de son départ de l'URSS, Costakis remettait à la Galerie Tretiakov de Moscou un nombre colossal de dessins, environ 400 toiles, des manuscrits et des catalogues. Quelques icônes complétaient le lot. Cette collection centrée sur un même sujet, égalait celles, déjà importantes, de la Galerie Tretiakov et du Musée de Leningrad. Il est parfois difficile de cerner les raisons qui poussent quelqu'un à collectionner, et cela est d'autant plus vrai dans le cas de Costakis.

Né en 1912 en Russie de parents grecs orthodoxes, rien dans son arrière-plan familial ne laisse supposer son attrait pour les oeuvres d'art. À la révolution bolchévique, auxquels ses parents s'opposent plus pour des raisons religieuses que politiques, la famille demeure en Russie et Georges, victime des quotas d'admission à l'éducation dirigés contre la bourgeoisie ne pourra poursuivre ses études. Grâce à son frère Spiridon, champion national de motocyclette, il entre comme chauf-

Suite à la page 15

Memmi et le racisme

par Clément Trudel

SANS illusion, avec sérinité, Albert Memmi décortique comme Casamayor sait si bien le faire en matière de justice les notions les plus communes, les plus commodes parfois, sur l'inépuisable sujet qu'est le racisme. Une fois chamboulés les mythes et alibis que s'offrent les humains, il en viendra à quelques éléments de traitement, s'agissant d'un phénomène derrière lequel se cache une «attitude archaïque, commune à l'espèce», un «outil commode de l'agression». Parodiant Descartes, Memmi demeure persuadé que «la tentation raciste est la chose au monde la mieux partagée» et que les gens, au contact d'un étranger, ressentent «d'abord de la méfiance, sinon de la répulsion et de la peur».

La concision de cet essai — 141 pages si l'on supprime les annexes — en fait un exemple de pédagogie non pédante, un écrit utile à la compréhension du racisme, lié à la notion et à l'exaltation des «différences» et parent de l'oppression que ses adeptes voudront justifier.

Constatant que très peu d'humains s'avouent individuellement racistes, l'auteur du *Portrait du colonisé* interroge surtout le discours raciste. «La différence inquiète, parce que la différence, c'est de l'inconnu et que l'inconnu semble gros de menaces». Le racisme germe dans l'interprétation que suscitent ces différences, dans l'aspect global des reproches adressés à ce «ils» qui désigne tantôt les Noirs, tantôt les Arabes, tantôt les Gitans, les Juifs, en somme tout groupe exposé aux préjugés pouvant mener à la haine. Memmi peut sembler candide lorsqu'il souhaite «que l'on admette qu'il existe plusieurs canons, admirables chacun dans son contexte». C'est qu'il sait d'expérience qu'on ne peut pas «exiger des gens qu'ils s'aiment, mais on peut leur interdire de s'agresser».

Dans *Le racisme* se trouve donc décrite et définie une réalité qui prend en compte les acquis des luttes de libération et de tous les mouvements d'émancipation. D'où, parfois, le recours à des concepts plus flous (hétérophobie, ou crainte de l'autre) chez un écrivain à qui Maxime Rodinson signalait amicalement le piège de termes utilisés au sens large. Au sens étroit du terme, Memmi s'en tient à la définition qu'il donnait dès 1972 dans *Encyclopedia Universalis:*

"Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences biologiques, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression».

On ne peut parler d'innovation à propos d'un essai comme *le racisme*. Je trouve l'auteur conséquent avec sa sensibilité d'ex-colonisé, de minoritaire écorché. Ce n'est pas un hasard, nous dit-il, si «le marasme économique fait surgir l'hydre antisémite» (p. 62). Memmi se porte aussi à la défense de tous ceux que la société (il souligne l'importance de l'opinion dans le «traitement» du racisme) a tendance à transformer en boucs émissaires: vienne la crise du pétrole et ce sont les Arabes qui écopent; surgisse le chômage aigu, la main-d'oeuvre étrangère risque de souffrir. Quand s'aggravent les tensions entre nations, l'on voit d'ailleurs surgir un discours-propagande où les terminologues peuvent s'affairer à déceler l'expression d'intolérance, de peur mal contenue et d'auto-justification qui n'est pas sans rappeler les sophis-

Suite à la page 10

FIDELF: internationale d'écrivains

par Hélène de Billy

QUÉBEC — C'est dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de solidarité qu'une vingtaine de personnalités littéraires de divers pays du monde francophone ont procédé, la fin de semaine dernière à Québec, à la création de la Fidelf, la Fédération internationale d'associations d'écrivains de langue française.

En posant le problème de la francophonie et plus spécifiquement celui «d'écrire en français» les délégués ont opté, selon le mot du poète québécois Gaston Miron, «pour une mise en commun de leurs différences et de leurs diversités».

Car il est évident que la langue française, lieu de références pour tous, n'a pas les mêmes résonnances pour chacun. «Vandale des dialectes» et instrument de déculturisation pour les uns, planche de survie pour les autres, le Français, langue imposée ou langue conquise, est perçue différemment par le Zaïrois, le Québécois et le Belge.

«Avouons-le d'emblée, beaucoup d'entre nous, ici présents, conservent quelques réticences, quelque culpabilité même à l'égard de l'emploi de la langue française.» Pour Albert Memmi, cependant, un fait capital est survenu dans le monde de l'après-colonialisme: «Le Français a cessé d'être la langue d'une nation dominante.»

Président d'honneur de ce congrès, Memmi a été retenu à Paris pour des raisons de santé. Son texte a néanmoins été lu en début de séance. Essentiellement Memmi a questionné l'engagement de l'écrivain francophone dans un monde (suivant la disparition des régimes coloniaux) «où il faut bien admettre que tout ne s'est pas passé comme nous l'avions souhaité». À la lumière de ces nouvelles données, l'écrivain doit traduire les inquiétudes et dénoncer les errements. Car, «dès qu'un écrivain ouvre la bouche, il dévoile et se dévoile, telle est la vertu du langage».

Lavée du péché originel de la domination», la langue française, pour sa part, a adopté un nouveau visage, a trouvé de nouvelles raison d'être, a conquis de nouveaux usagers. Malgré certaines réticences et hésitations, Memmi soutient «qu'il n'est déjà plus scandaleux d'être un écrivain francophone si l'on est pas né sur les rives de la Seine».

Pendant les deux jours du colloque, organisé par l'Union des écrivains dans le cadre de la Ve Rencontre des peuples francophones, la question de la langue a fait surface dans presque toutes les interventions. Si pour les Africains, la langue de l'ex-dominant présente toujours des résistances pour exprimer une réalité «ni occidentale, ni européenne», plusieurs participants (en particulier ceux des «petites cultures», la louisiannaise, la québécoise, l'acadienne) ont reconnu des problèmes similaires dans leur propre littérature.

Dans cette perspective, a avancé Michèle Lalonde, des échanges lexicaux pourraient être envisagés de façon «à abandonner la notion de français fautif et remettre à l'honneur l'invention verbale». Il ne s'agit pas pour autant d'établir «une Babel de parlures locales» a ajouté la poète québécoise pour qui le souci d'être clair et intelligible demeure l'argument fondamental.

Partisane d'une francophonie «pensée par et pour la base», Michèle Lalonde a préconisé l'idée d'une communauté large «où la présence des peuples défrancisés permettrait de faire échec au discours narcissique». Un point de vue partagé par tous les délégués pour qui, répétons-le, le principe de la pluralité et de la diversité doit faire loi. «Notre francophonie sera ouverte et contradictoire ou ne sera pas» a notamment lancé l'un d'entre eux.

Ibrahim Sall (à droite) du Sénégal et Moncef Ghachem (Tunisie). (photo Louise Bilodeau)

Il ne saurait guère en être autrement dans une assemblée où, on l'a bien constaté, toutes les expériences et les conceptions littéraires se côtoient. Littérature de combat pour le tunisien Moncef Ghachem, littérature «vitale» pour le Louisianais Ancelet: littérature à bâtir, à définir, à circonscrire pour nombre de délégués africains. Les problèmes étant plus aigus pour les littératures en devenir, les représentants de la monumentale littérature française ont semblé opter, selon l'expression d'un de leurs représentants, «pour une humilité généreuse».

Tous ont convenu, par ailleurs, de la pressante nécessité de créer des structures pour la circulation des oeuvres et la diffusion des différentes littératures. «Si on quittait la règle de centralisation métropolitaine pour instaurer des échanges directs?» a suggéré un participant. L'établissement de mécanismes de diffusion seront donc au coeur des préoccupations de la nouvelle Fédération.

Au lendemain de sa fondation, la Fidelf compte des représentants d'une douzaine de nations, soit la Belgique, le Cameroun, l'Acadie, la France, la Louisiane, le Sénégal, la Suisse, la Haute-Volta, le Luxembourg, le Zaïre, la Tunisie et le Québec. Certaines d'entre elles peuvent compter déjà sur l'appui de plusieurs associations, telle la québécoise, la française et la suisse. Mais aucun pays n'aura préséance sur un autre puisque la règle d'un vote par littérature prévaudra en assemblée générale.

Flanquée d'un colloque et d'une soirée de poésie du monde francophone, cette assemblée de fondation aura permis l'élection du premier conseil d'administration de la Fidelf avec Michèle Lalonde à la présidence et Denis Monière au secrétariat général. Quatre participants, du Sénégal, du Zaïre, du Luxembourg et de la France siègent également comme membres permanents. Un prochain congrès est prévu d'ici deux ans. La ville de Dakar, au Sénégal, a été mentionnée comme lieu possible de cette rencontre.

Cousteau aux commandes

L'ONF et les pièges de la coproduction

par Richard Gay

EN 1980, le commandant Jacques-Yves Cousteau et son équipe du Calypso séjournaient dans le Saint-Laurent pour poursuivre une série de films consacrés aux grands fleuves du monde. Du passage de Cousteau dans nos eaux, il résultera deux films conçus par le commandant lui-même, réalisés par le cinéaste québécois Jacques Gagné, photographiés par Colin Mounier et Guy Dufaux et coproduits par la Fondation Cousteau et l'Office national du film, représenté dans ce projet d'un million et demi, par le producteur Jacques Bobet. Le premier des deux films axé sur le golfe du Saint-Laurent de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti s'intitule *Les Pièges de la mer* et a pris l'affiche hier sur nos écrans alors que le second qui nous mènera du golfe aux Grands Lacs est encore à l'étape du montage et ne sera terminé que pour l'automne.

Le titre *Les Pièges de la mer* fait tout de suite penser au titre *Les Dents de la mer*, la version française de *Jaws*. Mais dans le film de Cousteau ceux qui montrent les dents ce ne sont pas les requins mais plutôt les humains qui, selon le commandant, constituent une menace de plus en plus grande pour la mer et les espèces qui y vivent. Et c'est là pour ainsi dire le thème du film qui véhicule par conséquent les préoccupations écologiques que Jacques-Yves Cousteau a fait siennes depuis de nombreuses années et dans de nombreux films, lui qui parcourt les océans depuis plus de quarante ans.

Son bateau, le Calypso, est équipé d'un hélicoptère et d'un bathyscaphe, sorte de soucoupe plongeante qui peut descendre dans l'eau jusqu'à une profondeur de 350 mètres. Grâce à ces appareils, grâce aux plongeurs dont l'un est mort à la tâche pendant le tournage, grâce à la fascination de Cousteau pour tout ce qui a trait à la mer et à ce qui l'entoure, le spectateur découvre comme il n'a jamais pu le faire auparavant le golfe du Saint-Laurent: la côte rocheuse du Labrador, les fjords de Terre-Neuve, ses brumes, les forêts de l'île d'Anticosti, les bancs extraordinaires, l'île Funk où s'entassent d'innombrables marmettes, la majesté blanche et presque totalement immergée des icebergs et, sous l'eau, des épaves dont celle d'un baleinier basque du XVIIe siècle, un paysage aquatique aride et une faune marine étonnante.

De belles images documentaires donc, à la manière de Cousteau qui, comme dans la plupart de ses films précédents, continue d'explorer ce qu'il appelle «le théâtre de la mer».

Mais ce théâtre est le lieu d'un drame, nous dit Cousteau car cette mer, l'homme la pille et la dévaste. Il sera question en effet des «méthodes de pêche prodigieusement dévastatrices», l'expression est tirée du commentaire même du film, des «chalutiers racleurs d'océans», des pompes à calmars, de ces immenses filets où des millions de poissons connaissent l'étreinte de la mort, du sort réservé aux phoques et surtout aux baleines, en particulier les baleines blanches, qui comme toutes les espèces de baleines sont dangereusement menacées d'extinction.

Cette préoccupation écologique de Cousteau qui souhaite qu'on «franchisse les barrières qui séparent l'espèce humaine des autres êtres vivants» prend tout son relief et un intérêt véritable lorsque dans la dernière partie du film les plongeurs du Calypso viennent au secours d'un baleineau à bosse prisonnier d'un filet dans la baie des Trépassés, au sud de Terre-Neuve. On voit alors l'homme non seulement aider le mammifère mais établir un contact d'amitié avec un représentant d'une espèce que l'être humain par son imprévoyance et son inconscience a trop souvent menacée.

C'est avec cette séquence que prend fin *Les Pièges de la mer*, un film qui saura sans doute plaire aux nombreux adeptes de Cousteau et de son cinéma écologique à grand spectacle. Mais si l'approche est parfois spectaculaire, elle reste en fait assez superficielle. Le récit des *Pièges de la mer* fait en effet très touche-à-tout. Aussi le commentaire signé Théodore Strauss agace souvent par sa rhétorique ampoulée et la musique de François Cousineau apparaît, à la fin surtout, inutilement pompeuse.

Ce qui étonne aussi c'est que ce film coproduit par l'Office national du film qui a participé directement à toute une tradition du documentaire québécois n'est en aucune façon marquée par cette tradition. Et dans ce sens *Les Pièges de la mer* est bien un film de Jacques-Yvan Cousteau et doit très peu au réalisateur québécois Jacques Gagné qui s'est considéré sur ce film comme un simple exécutant. «Lui écrivait la musique, affirme Gagné, moi je dirigeais l'orchestre. Ce n'est pas une oeuvre personnelle et ce film ne représente aucunement mon choix ni au niveau de la forme ni au niveau du fond».

Pour le producteur Jacques Bobet, *Les Pièges de la mer* est «un film de prestige» et, a-t-il ajouté, une institution comme l'ONF a besoin de faire un film de prestige de temps en temps». *Jeux de la XXIe Olympiade*, un autre film de prestige produit aussi par Bobet, avait su conserver certains attributs de la tradition documentaire québécoise. Mais dans la coproduction qui unissait la Fondation Cousteau et l'ONF, cela s'est avéré impossible. Jacques Bobet souligne que Cousteau avait finalement tous les pouvoirs: «c'est Cousteau le capitaine; il décide si on s'arrête ou non à tel endroit. Il sait tout ce qui se passe sur l'eau et sous l'eau. Il dirige l'équipe des plongeurs, enfin vous voyez ce que je veux dire».

En fait si l'aventure d'une telle coproduction avec la Fondation Cousteau était à refaire, Jacques Bobet ne l'accepterait pas aux mêmes conditions et souhaiterait sans doute des conditions qui permettraient au savoir-faire québécois de se manifester davantage. Car Bobet qui a produit à l'époque *Pour la suite du monde* et *Les Voitures d'eau* de Pierre Perrault se dit émerveillé par notre tradition du documentaire et admet que *Les Pièges de la mer*, tant au niveau du fond que de la forme, est à l'opposé même d'un film comme *Pour la suite du monde*.

Mais le tournage de Cousteau dans nos eaux n'aura pas été sans conséquence sur la cinématographie québécoise puisque le commandant Cousteau aura suscité un intérêt pour le fleuve chez certains de nos cinéastes comme Pierre Perrault qui préparent maintenant leurs propres films sur le sujet. (Au cinéma du complexe Desjardins).

De la poésie et de la musique

par Carol Bergeron

Jean Papineau-Couture
Le Débat du Coeur et du Corps de Villon (1977)
Texte de François Villon
Léo Ilial, récitant — Jean-Luc Morin, violoncelle — Robert Leroux, percussion—
RCI 498 — $3,70.
Antoine Reboulot
O Crux Ave (1979)
Texte de Paul Claudel (Chemin de la Croix)
Albert Millaire, récitant — Pierre Grandmaison, orgue — choeurs et ensemble instrumental de Radio-Canada, dirigés par Raymond Dessaint.
RCI 523, SRC 002 — $3.70.
Co-production Service des Émissions Musicales et RCI.

Richard G. Boucher
Anges Maudits (1979)
Cantate Dramatique Sur des poèmes d'Émile Nelligan, Gérard Poirier, récitant — Pauline Vaillancourt, Soprano — Ensemble instrumental et vocal de Radio-Canada, direction Gilles Tremblay.
RCI 522. SRC 001 — $3.70.
Co-production Service des Émissions Musicales et RCI.

Il serait vain de prétendre qu'un commentaire musical approprié apporterait, à un poème de Villon par exemple, la clarté qui autrement risquerait fort d'échapper à la plupart de ses lecteurs. Non, la musique ne peut se substituer à une bonne édition critique. Elle est une autre réalité de la dimension même d'un texte poétique. Elle est en quelque sorte latente dans une poésie. Il incombe au compositeur de la découvrir, de l'exploiter.

Qu'il s'agisse d'une chanson, d'un lied ou encore d'un aria, c'est sous la forme d'une mélodie accompagnée que l'on connaît le mieux le mariage poésie-musique. Si on remplace le chanteur par un récitant, on obtient des oeuvres comme *Kol Nidre* op. 39 ou *un Survivant de Varsovie* op. 46 d'Arnold Schoenberg ou encore *Façade* de William Walton. Chez Schoenberg il y a dans *Pierrot Lunaire* op. 21, une sorte d'étape intermédiaire que l'on appelle «sprechgesang», sorte de parler chanté.

La discographie de ce genre d'oeuvre étant très mince, il serait malheureux de passer sous silence trois remarquables enregistrements parus chez *RCI* (Radio-Canada-International); remarquables tant par la haute qualité des oeuvres gravées que par leur réalisation technique: *Le Débat du Coeur et du Corps de Villon*, texte de François Villon et musique de Jean Papineau-Couture, *O Crux Ave*, texte de Paul Claudel et musique d'Antoine Reboulot, *Anges Maudits*, poèmes d'Émile Nelligan et musique de Richard G. Boucher. Trois poètes de langue française, trois compositeurs du Québec, trois compositeurs pour récitant et petit ensemble instrumental mais là doit s'arrêter l'analogie car c'est plutôt dans leurs différences que réside l'intérêt de les mieux connaître.

Avec Jean Papineau-Couture, c'est le pas à pas: le commentaire musical suit le texte de Villon presque mot à mot, il se greffe sur le déroulement du poème. On dirait même qu'il souligne le texte pour le rendre en quelque sorte plus facile à suivre sinon à comprendre. Il y a toutefois, dans la musique de Papineau-Couture, tout juste ce qu'il faut de magique pour inciter à la réécoute. Des trois interprètes, Léo Illial récitant, Robert Leroux percussionniste et Jean-Luc Morin violoncelliste, seul ce dernier nous oblige à quelques réserves: on a hélas trop souvent l'impression que son intonation n'est pas juste.

Dans *O Crux Ave* d'Antoine Reboulot, c'est le texte admirable de Paul Claudel qui apparaît au premier plan. Tout en procédant de la substance du poème, la musique se fait plus discrète: elle est d'ailleurs parfois écrasée par sa puissance. Le style d'écriture y serait-il pour quelque chose? Heureusement, les couleurs de l'instrumentation sont extrêmement justes. Si les interprètes de ce «chemin de la croix» sont tous excellents il faut cependant s'incliner devant la magistrale performance d'Albert Millaire, le récitant.

La musique de la cantate dramatique *Anges Maudits* tient à la fois de l'esprit et de la lettre du texte. C'est une superbe partition qui met en lumière toutes les possibilités d'éclatements en gestes sonores que contient la poésie de Nelligan. Gérard Poirier récitant, Pauline Vaillancourt soprano et les musiciens sous la direction de Gilles Tremblay nous donnent, de cet ouvrage, une exécution en tous points inspirée et exemplaire.

Il faut, d'autre part, accorder une note d'excellence à la réalisation technique de ces trois enregistrements. A partir de la prise de son jusqu'à la gravure, en passant par la présentation — en particulier pour les disques SRC 001 et SRC 002, ces microsillons sont incontestablement de très bonne qualité. Jusqu'à tout récemment, l'usinage et surtout les pressages RCI étaient notoirement médiocres. Il semble donc que l'on soit enfin en voie de corriger cette importante lacune.

Quant à la distribution, autre point faible des productions discographiques de Radio-Canada, elle est toujours aussi boiteuse. Pour les disques RCI, un seul point de vente au Québec: le comptoir souvenirs de Radio-Canada, 1400 est Boul. Dorchester. Par la poste, il faut écrire à: CBC Enterprises, Consumer Products, P.O.B. 500 Toronto, Ontario M5W 1E6. Pour recevoir gratuitement le catalogue RCI, il faut en faire la demande au Service de la Distribution RCI, C.P. 6000, Montréal H3C 3A8. Pas simple, n'est-ce-pas?

Gilbert Lepage dirigera le Théâtre d'aujourd'hui

Gilbert Lepage, qui assumera la direction artistique du Théâtre d'aujourd'hui pour la saison 1982-83, prend la relève de Jean-Claude Germain, bénéficiaire d'une bourse «A» du Conseil des arts du Canada et en congé pour la prochaine saison.

Lepage inaugurera la saison, en septembre, avec la mise en scène d'une pièce intitulée *Mon homme*, écrite par Suzanne Aubry, Élizabeth Bourget et Maryse Pelletier.

Ce premier spectacle sera suivi, en novembre, par *Jeux de forces II*, spectacle orchestré par Denis Bouchard d'après des textes de Michel Garneau dans une mise en scène de Jacques Rossi. En janvier, le Théâtre d'aujourd'hui présentera *Roméo et Julien*, de Jacques Girard et Raynald Robinson, en coproduction avec le Théâtre de la bordée. En février, Gilbert Lepage signera la mise en scène de *Cardinal, Cardinal, Cardinal et fils*, de Vincent Nadeau.

Directeur artistique, depuis 1980, du bateau-théâtre L'Escale, Lepage a été l'un des fondateurs de la troupe Les Pichous où il a assuré, de 1973 à 1981, la mise en scène de sept spectacles, dont deux pièces d'Élizabeth Bourget: *Bernadette et Juliette* (1978) et *Songe pour un soir de printemps* (1981). Il a été également, de 1980 à 1982, assistant à la direction artistique de l'École nationale de théâtre où il a signé, depuis 1973, pas moins de 17 exercices publics.

Le directeur artistique par intérim est associé au Théâtre d'aujourd'hui depuis 1971, d'abord comme comédien, notamment dans six spectacles de Jean-Claude Germain, puis comme metteur en scène avec la création d'*À qui le p'tit coeur après neuf heures et demie?* (1980), de Maryse Pelletier.

Depuis deux ans, il est membre de la commission consultative du Conseil des arts du Canada.

◆ LNI

Suite de la page 9

ment l'aspect expérimental d'une telle activité où la compétition était questionnée». Cette compétition est devenue le moteur de l'expérience, et la base d'une contestation critique. Pierre Lavoie a écrit dans la revue *Jeu*: «l'esprit de recherche et de renouvellement qui est à la base de ce jeu n'existe plus guère que chez quelques purs».

Le Théâtre Expérimental de Montréal a alors abandonné ce «fils» prêt à vivre seul. La LNI est devenue un organisme autonome à la quatrième saison. Plusieurs des comédiens, sensibles aux limites et dangers du succès qu'avait évoqué Ronfard, réfractaires à la compétition grandissante, ont quitté la LNI, mais plusieurs d'entres eux, depuis, y sont revenus. La LNI fascine. On s'en détourne, puis on y revient. On est conscient des facilités qui peuvent surgir, mais on demeure attirés par le jeu, le risque, que l'instantané peut représenter. La compétition a toujours eu bien des attraits pour l'acteur... et pour le spectateur.

Un lieu d'expérience théâtrale, un événement devenu un tremplin pour comédiens en mal de performances, une institution, c'est un peu tout cela la LNI, comme plusieurs l'ont écrit, mais c'est aussi comme l'écrivait Ronfard, en questionnant constamment cet événement, «un rapport qui s'établit entre joueurs et spectateurs, un rapport pur, libéré des contraintes de la cérémonie culturelle».

« À la Maison de Beaujeu en 77 et 78, à l'Atelier continu en 79, à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM en 80 et 81, lors de la tournée du printemps 81 en France où ils ont joué à Bordeaux, à Marseille, au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, à Avignon, puis cette semaine au Festival d'été de Québec, toujours, les improvisateurs de la LNI ont fait salle comble, y compris le 10 mai 81 à Poitiers dans une salle pleine qui semblait avoir oublié le deuxième tour des élections présidentielles! Ah! compétition... quand tu nous tiens!

C'est le vieux Bertolt Brecht qui serait sans doute là, avec une «claque» en mains, prêt à intervenir, à huer, à acclamer, lui qui dans ses *Écrits sur le théâtre* appelait «davantage de bon sport» en donnant en exemple aux théâtres les compétitions sportives: «Dans les palais des sports, au moment où les gens achètent leur billet, ils savent exactement ce qui va se produire; et lorsqu'ils sont assis, c'est exactement le spectacle attendu qui se déroule sous leurs yeux: des hommes entraînés déploient leurs aptitudes particulières de la manière qui leur est le plus agréable; avec une conscience aigüe de leurs responsabilités, mais en donnant l'impression d'agir pour leur seul plaisir».

Bonne chance à nos représentants qui s'en vont affronter dans ce vieux pays de Molière, des comédiens qui n'ont jamais connu le Rocket!

◆ Memmie

Suite de la page 9

mes de la «pureté du sang», de la «race supérieure» qui, au besoin, protégera les «sous-développés» contre les sévices qu'ils s'infligeraient eux-mêmes si on les laissait se prendre en charge!

Albert Memmi revient à la nécessité de combattre la «dominance» pour que recule le racisme; à l'importance de rester vigilants tout en proposant une philosophie antiraciste, en optant pour la réconciliation entre les composantes d'une société. Ce qui tend à faire prévaloir l'universalisme et n'empêche pas chaque pièce du puzzle de s'accepter comme elle est.

L'universalisme serait-il une «philosophie à la fois inefficace et hypocrite», comme on le lui en a fait le reproche? «L'universalisme juif, le prophétisme, puis l'universalisme chrétien, avec les Églises, l'universalisme mahométant, communauté des croyants et indulgence au Livre, l'universalisme marxiste, union de tous les prolétaires et salut par la Révolution, n'ont pas réussi à arrêter la violence, l'injustice et les massacres»... La traite des Noirs, la colonisation, l'industrialisation, relues et reliées par Memmi à la «dominance» convergent pour la mise en place de structures oppressives que l'auteur souhaite voir s'effondrer.

La conclusion est optimiste, chaque effort, même rhétorique, n'étant pas vain dans cette lutte pour que progresse le respect d'autrui. Les annexes aident à faire le point sur les recherches qu'a réalisées un auteur connu et publié dans une vingtaine de pays et qui a aidé à cerner de plus près les bases d'un efficace traitement antiraciste. Parus dans Encyclopedia Universalis, dans la revue La Nef, chez Payot, Maspéro ou Gallimard, ces écrits décrivent le racisme des démunis et celui des nantis. Contre l'action raciste Memmi déploie tout son arsenal intellectuel; il a compris les limites de la raison face aux passions.

Du soupçon, a commencé par nous dire Memmi, le raciste passe facilement à l'autodéfense puis à l'agression envers l'autre. La cause raciste n'est jamais «entendue» de façon définitive et cet essai sourd d'un témoin lucide, d'un chercheur engagé. Il aura l'effet d'un rappel face au racisme qui peut poindre dans les hymnes nationaux comme dans les stratégies politiques s'inspirant de stéréotypes négatifs. Le racisme est «une accusation à géométrie variable» qui utilise tout et invente au besoin pour toucher sa cible. Pour éviter que se répètent des ratés dans l'Histoire, ce petit livre peut accomplir une grande tâche puisqu'il n'oublie aucun type de racisme.

Memmi, Albert *Le racisme*. Éditions Gallimard, Paris, 1982 — 220 pages.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213 i

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, 14 juillet à 20 heures
DENIS BÉDARD
Oeuvres de Bùxtehude, Bach, Mendelssohn, Grunenwald et Langlais.
Organisé par
LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente à 19 heures à la porte
— $3.50, étudiants $2.50
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
Renseignements: 733-8211
Oratoire St-Joseph

FESTIVAL À NOTRE-DAME 1982
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
MOZART TCHAIKOVSKY
TOUS LES CONCERTS DÉBUTENT À 19 30
13 juillet
CHARLES DUTOIT
Jean-Philippe Collard, pianiste
MOZART:
Concerto pour piano no 22, K. 482
TCHAIKOVSKY:
Symphonie no 5
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE POWER CORPORATION DU CANADA
Les billets seront en vente à tous les kiosques TICKETRON (0,75$), aux guichets de la Place des Arts, ainsi qu'à la basilique Notre-Dame à compter de 10 h a.m. le jour du concert
Billets: 7,50$ - 9,00$
Orchestre symphonique de Montréal
CHARLES DUTOIT DIRECTEUR ARTISTIQUE
OSM

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES 6, 7, 8 OCTOBRE 20 H
EN VENTE LUNDI
Michel Gélinas présente
yves montand
30 SEPTEMBRE, 1er, 2, 3 et 4 OCTOBRE 20 h
Billets: 25$, 22$, 18$, 10$
Théâtre St-Denis
Bern
1594, rue St-Denis
Renseignements: 849-4211
en vente aux guichets du Théâtre Saint-Denis, et à tous les comptoirs Ticketron*
* frais de service

Le festival international d'Orford 1982
Juillet, Samedi 10, 16 h
Récital, Guy Vanasse, flûte
Dom André Laberge, OSB: Clavecin
Samedi 10, 20 h 30
Récital
Reine Flachot, violoncelle
Jacinthe Couture, piano
Juillet, Dimanche 11, 17 h - Tango x 4
Juillet, Mercredi 14, 20 h 30
Roch Island
Haskell Opera House
Musique de chambre
Quatuor Orford
Vendredi 16, 20 h 30
Musique de chambre
Quatuor Orford
Samedi 17, 16 h
Kristine Bogyo, violoncelle
Anton Kuerti, piano
Samedi 17, 20 h 30
Récital Anton Kuerti, piano
Dimanche 18, 17 h
Ensemble vocal
Stéphane Caillat
Prix spéciaux pour des groupes de 25 personnes et plus
EXPOSITIONS • VISITES GUIDÉES • BOUTIQUE SOUVENIRS
Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Parc provincial du Mont-Orford
Sortie 118 - Autoroute (10) des Cantons de l'Est
INFORMATIONS: (819) 3981/(800) 567-6155

EXPOSITION
Enfin, un vernissage pas ordinaire! le 14 juillet
L'heureux mariage du patrimoine québécois et la fraîcheur sensible de l'art de Mme Eudice Garmaise...
De plus, un petit récital de musique classique sera donné
Cette exposition se prolongera jusqu'au 31 juillet
Galerie FAUCOMPRÉ
1269 rue Amherst (près Radio-Canada) 523-9368

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
JEAN-PAUL RIOPELLE: peinture 1946-1977
Du 15 juillet au 22 août
Vernissage: 15 juillet à 18 hres.
SOPHIE TAEUBER-ARP
Jusqu'au 25 juillet
Samedi 10 juillet et dimanche 11 juillet 14h 30.
Film sur Sophie Taeuber-Arp.
L'ART SYSTÉMATIQUE
Oeuvres de la collection permanente
Jusqu'au 19 septembre.
Ministère des Affaires culturelles Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4
Tél.: 873-2878

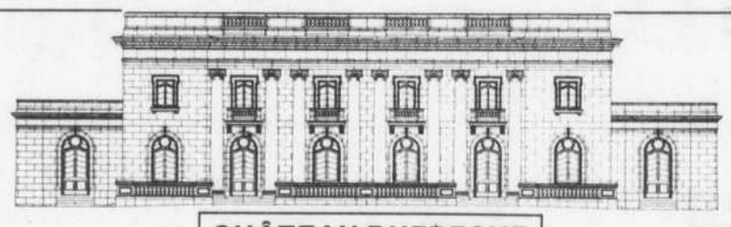
CHÂTEAU DUFRESNE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
(angle Pie IX & Sherbrooke). Métro Pie IX. Tél.: 259-2575
du jeudi au dimanche, de 12 h à 17 h
Jusqu'au 22 août
Jack Lenor Larsen, 30 ans de création textile
Exposition permanente
— Résidence bourgeoise du début du siècle
Pièces meublées, décoration d'origine
— Objets d'art traditionnel du Québec
Visites commentées sur réservation • Café

L'ART DU CINÉMA D'ANIMATION

Felix the Cat, Otto Messmer, 1967
© La Cinémathèque québecoise
Jusqu'au 5 septembre
■ L'exposition
Une rétrospective internationale qui fera connaître les pionniers et les plus illustres créateurs d'aujourd'hui de l'animation européenne et américaine.
■ Programme de films
Plus de 150 films, regroupés selon 18 thèmes, seront présentés tous les jours à 11h, 12h30 et 14h30, à l'auditorium; la programmation varie d'une journée à l'autre. On peut se procurer le programme complet au Musée. Prix d'entrée habituel au Musée.
■ Programmes éducatifs spéciaux
Pour tous, démonstrations de techniques d'animation par des cinéastes de l'O.N.F., jusqu'au 1er septembre, de 13 à 17h. Prix d'entrée habituel au Musée.
Pour les enfants de moins de 12 ans, des ateliers pratiques dirigés par des animateurs spécialisés et commandités par la Jeune Ligue de Montréal. Les jeudis et vendredis, en juillet et août à 11h et 14h. Billets en vente au Musée (2$ par enfant).
Pour les jeunes de 10 à 16 ans, ateliers pratiques de deux jours, les mardis et mercredis en juillet et août, organisés par le groupe Enfilm de Montréal. Un formulaire de demande est disponible au Musée (5$ par personne).
■ Renseignements et réservations de groupes: 285-1600, poste 154
■ Autres expositions
Pompeo Batoni: deux œuvres allégoriques
Jusqu'au 8 août
■ Promenades commentées dans le Vieux Montréal
Tous les mercredis à 11h
Départ: Place Vauquelin près du métro Champ-de-Mars
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

CULTURE ET SOCIÉTÉ

entre Falstaff et Hamlet
Denys Chabot

par Marc Morin

«Les pays des chercheurs d'or, comprenez-le, sont des pays de démesures». (1)

Champdoré (lire: Val-d'or, ville natale de Denys Chabot) est de ces eldorados où l'on «exagère la vérité aussi vite que la vérité s'exagère elle-même». On cherchera en vain, dans *La Province lunaire*, le second roman qui a valu à Chabot le Prix du gouverneur général cette année, d'autres références géographiques que ce «Champdoré» vers où chemine, dans les équipages les plus saugrenus, le narrateur d'une quête qui n'est pas sans rappeler les *Contes de Canterbury* avec des pointes du côté de Titania batifolant, entre deux parallèles, dans des chênes druidiques et chevelus.

Les espaces de Chabot sont, à la fois, denses et éclatés. Comme le temps:

«En intense période d'écriture, je deviens insomniaque. Ces transes donnent de la densité au texte. À cause de cet état d'insomnie, je n'ai peut-être aucun sens de la durée: les événements s'accolent les uns aux autres sans référence temporelle», confesse en entrevue le romancier descendu de Val-d'or où il est, depuis six mois, libraire chez Leméac.

Né en Abitibi («notre far-west québécois par le comportement et même par la façade des rues principales»), Denys Chabot se voit pourtant comme un urbain.

«La grande ville est stimulante: une bonne part de *la Province lunaire* m'a été inspirée par Montréal où j'ai vécu trois ans. Mais je ne veux surtout pas être considéré comme un écrivain régional. Il est trop facile de faire de ces clins d'oeil au lecteur, de ces références qui l'amèneront à s'exclamer: Tiens! c'est québécois! Au début, dans ma petite ville minière, ça me dérangeait que mes voisins me lisent et ne me comprennent pas. Aujourd'hui, j'arrive à répondre: Mais je n'écris pas pour toi. Au Québec, on a horreur de ça. Il y a ici une espèce d'aplanissement: en politique, d'accord, mais en littérature, dans les arts, il faudra accepter un jour qu'il y a une élite, même si ça semble anti-démocratique. C'est fondamental».

Le romancier de 37 ans est, en entrevue, comme dans ses romans: saccadé, dense, touffu, avec de francs éclats de rire, une ironie tournée davantage vers soi que vers autrui.

«Je voudrais bien écrire de façon classique, comme Maupassant, de manière plus dégagée. Ce que j'écris, c'est de la poésie qui baigne dans l'onirisme, l'irréel du rêve. L'expression baroque est une écriture transitoire. Je pense à Jean-Paul (Richter), le plus grand baroque de langue germanique: on peut le lire et, à côté, Goethe qui est arrivé à épurer la forme. Plus près de nous, Ducharme, Ferron sont des baroques. D'ailleurs, la littérature québécoise l'est foncièrement. Elle doit s'orienter vers une forme plus classique: c'est une évolution essentielle».

Tout en se défendant de vouloir se justifier, il travaille à un essai dont le titre provisoire est *L'Atelier d'un baroque*. Les «fragments, énigmes et horribles hasards d'un discours sur le baroque», parus l'an dernier dans «Hobo-Québec» (numéro 44-45), donnent d'ailleurs la mesure de cette autocritique: «Le roman baroque (...) évanescence non seulement des formes mais aussi des matériaux (...). Ni le papillon ni la chenille ne sont baroques. La chrysalide l'est». Et encore: «Tout renvoie au vide qui fait horreur et qu'il faut combler, avec le goût infantile et barbare pour ce qui est outré et surabondant. Je ne dis pas qu'ici le roman doive être baroque, je dis tout simplement qu'il ne peut qu'émerger des conditions qui favorisent l'expression baroque (...) L'écrivain... vit au royaume des exceptions et des singularités, des individus et des exemplaires uniques...» Pour Chabot, la société québécoise se prête bien au baroque. «Montréal, par exemple, est une ville baroque, une ville qui ne sait pas ce qu'elle est: deux coeurs, deux âmes. C'est ontologique. Ce qu'on appelle la «nouvelle écriture» est, pour moi, un artifice: il n'y a rien de sérieux là-dedans. On cherche des influences partout, et on les répudie en même temps. Nos assises ne sont pas assez puissantes. Certains ont été menés à la mort par cela: Aquin, par exemple».

Le romancier reconnaît être politisé, mais «l'écriture, le roman surtout, est autre chose, un domaine individuel. Bien sûr, quand on écrit, on veut toujours exorciser quelque chose, mais je n'ai pas du tout envie d'imiter Aragon et Malraux, qui se sont fourvoyés à écrire des romans politiques...»

Chabot a des boîtes pleines de notes pour ses prochains livres. Il compte s'y mettre dès l'automne, les longues périodes d'ensoleillement estival en Abitibi n'étant guère propices à «se laisser rattraper par la littérature» qu'il avoue repousser parfois pour d'assez longues périodes.

Pour écrire *La Province lunaire*, il avait reçu une bourse d'un an du Conseil des arts du Canada. Il en a pris deux. Il ne se reconnaît de la discipline que lorsque qu'il entre «en transe d'écriture»: «Durant deux ou trois mois, je dois alors m'asseoir, il faut que le texte sorte. Après le brouillon, le reste se fait comme par enchantement».

Contrairement à son dernier roman, en dehors de l'espace et du temps, le prochain se situera à Montréal, avec des noms de rues, même de restaurants.

Une nouvelle parue dans la revue «Possibles» pourrait servir de premier chapitre à ce roman, dont le titre provisoire est *Le Cyclope*. La nouvelle s'intitulait «Un inédit de Shakespeare».

«Il y aura deux personnages principaux. Dans mon premier roman, *L'Eldorado dans les glaces* (2), il y avait six personnages, parlant tous à la première personne. Dans *La Province lunaire*, il n'y avait pas de personnages, à proprement parler. Cette fois, ce seront, transposés, Falstaff et Hamlet qui m'obsèdent depuis toujours. Je les vois comme les deux pôles de moi-même: Falstaff grotesque et blagueur, Hamlet angoissé, et l'inévitable affrontement. Dans un décor familier poussé à bout, cela peut basculer dans le fantastique».

À moins d'un cheminement accéléré chez le jeune auteur abitibien, peu enclin à brûler les étapes de son évolution, on peut s'attendre à une autre «deffence et illustration» du baroque, urbanisé cette fois...

(1) *La Province lunaire*, de Denys Chabot, éd. L'arbre HMH. Montréal, 1981.

(2) *L'Eldorado dans les glaces*, éd. Hurtubise HMH. Montréal, 1978.

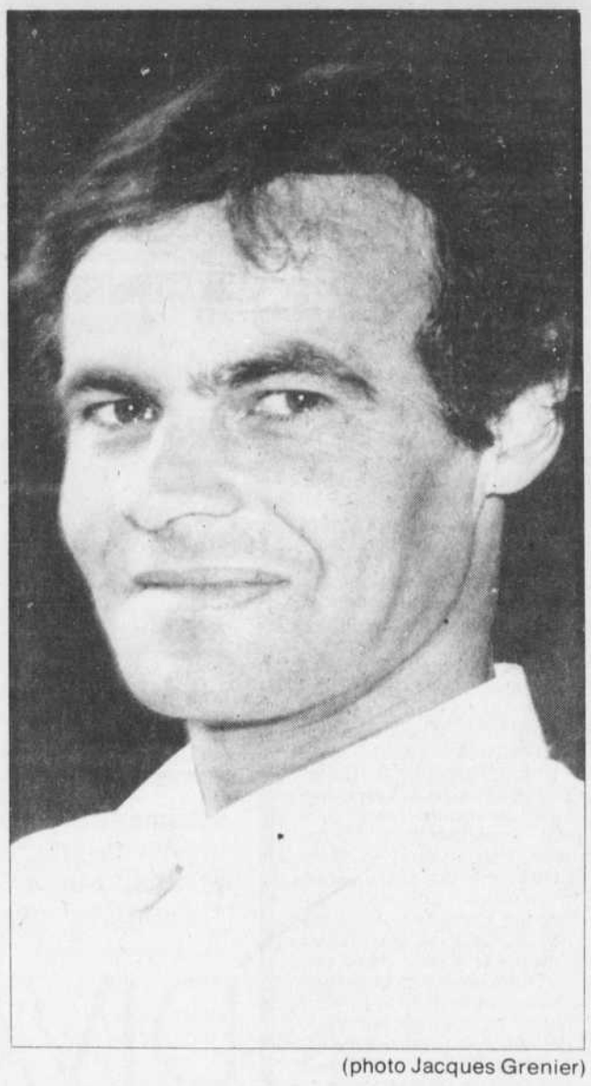

(photo Jacques Grenier)

Chandler le gentleman et des romans pour l'été

par André Major

Raymond Chandler, le gentleman de Californie, une biographie de Frank MacShane, traduite de l'américain par Yves Stavridès et Paul Couturiau. Balland. 360 pages. 1982.

Il y a quelques semaines, je rendais compte d'une biographie de Dashiell Hammett en signalant les limites de ce genre d'entreprise. On apprend une foule de choses sur l'homme — ce qu'il buvait, ce qu'il gagnait, ce qu'il faisait de son corps, comme on dit —, mais l'oeuvre n'est abordée que par la bande, enfin, la plupart du temps. Ces remarques s'appliqueraient, je le crains, à la plupart des biographies, même les plus sérieuses, exception faite du travail de Painter sur Proust. Les universitaires, américains en général, qui se risquent dans de telles aventures ont tout de même un certain mérite, et c'est d'apporter à la connaissance d'une oeuvre un certain éclairage, partiel et frustrant, mais utile et précieux dans certains cas. Prenons le Nabokov de Andrew Field (Seuil), qui se lit tout seul, qui nous renseigne sur les conditions concrètes dans lesquelles l'exilé russe a produit une oeuvre de premier plan: on le termine avec le sentiment qu'il faut tout de suite retourner aux sources, à l'oeuvre elle-même.

Avec le Chandler de MacShane, même impression, quoique moins forte, je dois dire. Peut-être parce que les auteurs dits populaires, victimes d'une véritable discrimination, n'existent pas pour leurs lecteurs. Marlowe, le héros de Chandler, on sait tout de lui, que c'est tel acteur qui l'a incarné dans tel film. Mais sur Chandler, rien ou presque. À l'endos des séries noires, une photo parfois, mais pas une mot. On aurait envie pourtant de savoir comment il a vécu, ce qui l'a poussé à écrire des histoires dont on a oublié l'intrigue souvent tenue d'ailleurs, mais ni le ton ni le style. Car il y a un style Chandler comme il y a un style Faulkner. Son oeuvre tient le coup grâce à ce style.

MacShane, en universitaire consciencieux et passionné, nous raconte ce que furent l'enfance de Chandler, son éducation anglaise et le pénible retour aux États-Unis. On apprend notamment qu'il a d'abord écrit de la poésie, assez romantique, avant de se retrouver comptable pour le compte de diverses entreprises et d'épouser une femme qui aurait pu être sa mère et qui le fut d'une certaine manière. Il passera de longues années à vivoter en remettant l'écriture à plus tard et n'y viendra qu'après avoir été mis à pied à quarante-quatre ans. Sa carrière littéraire, tout comme de Hammett, débute avec des nouvelles publiées dans le magazine *Black Mask*, banc d'essai de tous les auteurs de thrillers. De la nouvelle qu'il perfectionne, il passera enfin au roman avec un succès qui l'encourage à prendre son travail au sérieux. Cette carrière tardive n'allait pourtant pas toute seule. Lui aussi, comme Hammett, Goodis, Cain, Thompson et Faulkner, se retrouve dans le petit monde de Hollywood où il lève le coude trop souvent et mène une vie qui finit par l'épuiser. La mort de sa femme le brise totalement et le reste de son existence est assez lamentable. Il écrit un peu, retourne en Angleterre, se lie et rompt avec des femmes, malade presque toujours, et meurt avec le sentiment d'avoir échoué. Pourtant, les chandlériens — et il y en a plus qu'il ne l'aurait souhaité — ne le lisent pas seulement pour se distraire, mais pour rencontrer un homme et jouir d'une écriture.

En un mot, une biographie traduite à la hâte (à laquelle manquent des références qui se trouvaient dans l'édition originale et surtout des repères biographiques), mais néanmoins utile, sinon indispensable à la connaissance d'un écrivain plus important, à mon avis, que Hemingway ou Dos Passos.

■

Fletch, à table, roman de Gregory MacDonald. Traduit de l'américain par Jean-François Defossé. Fayard/Noir. 277 pages. 1981.

Deux fois lauréat du Edgar Allan Poe Award, ce qui est rare, MacDonald — à ne pas confondre avec Ross et John D. qui sont ses aînés — publie des romans qui ont pour héros principal tantôt un flic nommé Flynn, tantôt un grand reporter nommé Fletch. Cette fois, Flynn et Fletch se retrouvent et se confrontent dans un roman joyeusement amoral qui rappelle un peu Westlake. Oublions l'intrigue que, de toute manière, je ne pourrais qu'amputer de son dénouement. Ce qui compte ici, comme dans tout bon roman, c'est le plaisir de raconter, le ton, la vivacité des dialogues, un humour constant. L'intrigue est suffisamment complexe et dénuée de clichés pour plaire, même aux familiers du genre. D'autres MacDonald ont paru, soit dit en passant, dans la Série noire.

ÉCHOS

Toronto devait voir la réouverture, cet été, du *Royal Ontario Museum* mais des conflits de travail en ont reporté l'inauguration à l'automne. Il en va de même de la McMichael Gallery, de Kleinburg. Le Musée Royal aura nécessité $60 millions pour refaire sa toilette tandis que la galerie rénovée a coûté $4.5 millions.

LA VITRINE DU LIVRE

par Paul Mancel

Roulez sana vous faire rouler, par Philippe Edmonston en colalboration avec l'A.P.A. Éditions de l'Homme. 288 p. $10.95. Bien noter: voitures d'occasion. Très utile au temps du dollar difficile.

■

POUR LES VACANCES

La Grecque, par Zacharie Wolf Fayard. 400 p. $21.00. Un roman basé sur des faits réels (le mariage de la fille d'Onasis).

Le flambeau, par Agatha Christie. Librairie des Champs-Élysées. «Les grands contes fantastiques». 219 p. $14.95.

Six nouvelles inédites sur les neuf du volume

■

Voici deux livres de réflexion, très accessibles tous les deux, édités, l'un au Québec, l'autre en France.

Les célébrations de la vie, par René Dubos ed. Stock. 398 p. traduit de l'américain. $27.00.

Le dernier livre d'un chercheur scientifique de tout premier ordre (médecine, équilibre de l'environnement), mort en 1982 qui a écrit: «Je crois qu'être humain, c'est quelque chose de spécial, c'est plus simplement le fait d'exister en tant qu'Homo sapiens».

Le temps d'un autre monde, par Pierre Crabbé et Léon Cardyn. Ed. La Presse. 288 p. $12.95.

L'un des auteurs est médecin, l'autre ingénieur et docteur en sciences (où retrouve Dubos). Comme Dubos encore, ils sont d'origine européenne, avec une expérience américaine. L'homme sera-t-il l'artisan du futur? Ou otage, ou spectateur passif?

■

DIVERS

Découvrir son ordinateur personnel, par François Faguy. Éditions de l'Homme. 240 p. $9.95.

Dans le développement de l'ordinateur personnel, 15 programmes établis par un auteur d'ici pour quelques micro-ordinateurs des plus connus.

États d'esprit, par le Dr William Glasser préface de Hans Selye. Le Jour. 304 p. traduit de l'américain $12.95.

L'évaluation des états d'esprit. La préface de Hans Selye est élogieuse sur un sujet fort complexe.

L'accumassage, par Lis Andersen

La thérapeutique zonale, le massage indien pour tous, Édition Guy Saint-Jean, traduit du danois 184 p. $9.95.

L'apport des Indiens d'Amérique dans la médecine «douce».

La cuisine végétarienne pour gourmets, par la famille Aubergine (c'est bien le nom). Ed. Guy Saint-Jean. 224 p. $8.95.

Ce n'est pas de la diététique. Ce veut être un livre de bonnes recettes.

Les deux premières années de la vie, le prodigieux éveil de l'enfant, par le Dr Julien Cohen-Solal coll. «Réponses»/Robert Laffont. 336 p. $13.95.

Une longue expérience déjà connue par «Comprendre et soigner son enfant».

Être grand-parent aujourd'hui, par Fitzugh Dodson coll. «Réponses»/Robert Laffont», traduit de l'américain. 257 p. $11.95.

Des réflexions fort intéressantes sur l'apport d'autres adultes que les parents dans la vie des enfants, des jeunes.

Le grand livre des horoscopes chinois, par Theodora Lau.

Le Jour. Traduit de l'américain. 304 p. $12.95.

Aucun doute: la sagesse chinoise est ancienne et profonde. Et puis les Arabes disent: l'astrologie existe, mais on n'est pas prisonnier de l'astrologie.

Finalistes

Cinquante-et-un musiciens québécois, âgés de sept à 27 ans, prendront part à la finale nationale des Concours de musique du Canada (CMC, édition 1982) à London, Ontario, jusqu'au 18 juillet.

Le contingent québécois comprend 30 concurrents dans la catégorie piano, huit dans les instruments à corde, cinq dans les vents en plus d'un guitariste, d'un organiste et des six membres d'un ensemble de percussions.

Dans la section Tremplin international des CMC, le Québec délègue les pianistes Rolf Bertsch, 25 ans de Montréal, et Marc-André Hamelin, 20 ans de Laval, la cantatrice Johanne Desrosiers, 27 ans de Montréal, la flûtiste Marie-Céline Labbé, 24 ans de Charlesbourg, et la violoncelliste Johanne Perron, 23 ans, de Chicoutimi.

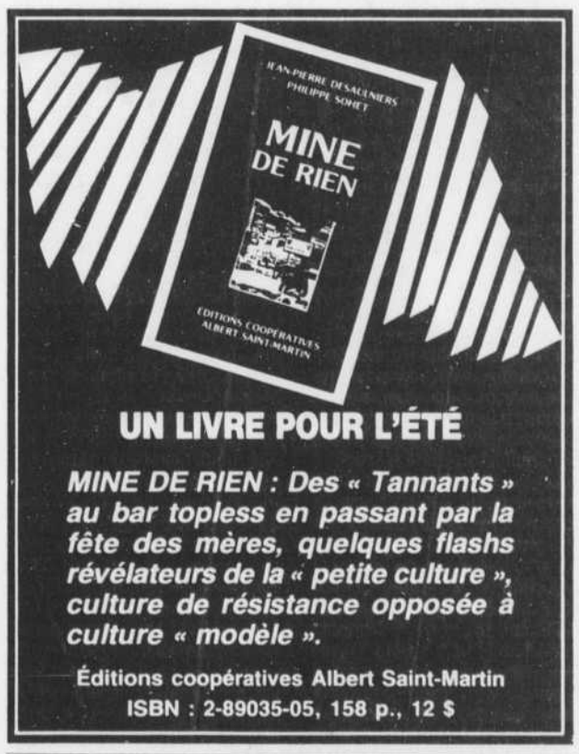

UN LIVRE POUR L'ÉTÉ

MINE DE RIEN : Des « Tannants » au bar topless en passant par la fête des mères, quelques flashs révélateurs de la « petite culture », culture de résistance opposée à culture « modèle ».

Éditions coopératives Albert Saint-Martin
ISBN : 2-89035-05, 158 p., 12 $

Ajoutez au prestige de vos publications...

annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril

844-3361

Les parasols
des lectures rafraîchissantes

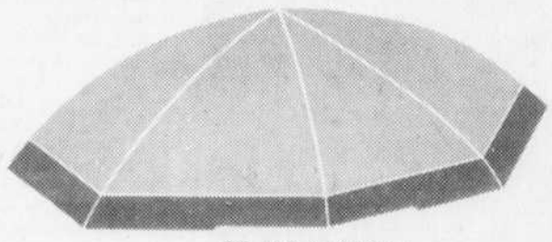

FLAMMARION

10 JOURS DE RÊVE
N. de Buron **11.95 $**
Roman

Z... COMME ZÈBRE
C. Howard **14.95 $**
Enquête policière

LES VITRAUX DE LA C.I.A.
W. Buckley **13.95 $**
Roman d'espionnage

POUR RÉUSSIR VOS PHOTOS
M. Marnat **14.95 $**

MIROITEMENTS
T. Boulle **8.95 $**
Roman

LES MIROIRS TRUQUÉS
F. Dorin **14.50 $**
Roman

EN VITRINE DANS LES MEILLEURES LIBRAIRIES
MON ÉTÉ FLAMMARION

ON NE VENDRA PAS DE TABAC POUR AVOIR LE DROIT DE VENDRE DES LIVRES...
LE PALAIS DU LIVRE
FERME SES PORTES
on ne changera pas d'idée ... à moins que le gouvernement agisse !
NOTRE VENTE SE POURSUIT ! 10 MILLIONS DE LIVRES À ÉCOULER !
on liquide tout ce que l'on peut de notre stock !
NOUS VENDIONS DÉJÀ À MOITIÉ PRIX ...
LORSQUE VOUS PASSEZ À LA CAISSE, ON COUPE ENCORE DE 25%
408, RUE Mc.GILL ouvert presque tout le temps !
Métro Sq. Victoria coin St. Paul
30,000 10/18 FORMATS POCHE 75¢ CHACUN MOINS 25%
LIVRES SCOLAIRES prix imbattables
38,000 MAGAZINES HISTOIRE 18 titres

Les bonnes reprises

par Francine Laurendeau

Pourquoi, par cette canicule, iriez-vous vous fatiguer à faire la queue dans l'attente de voir les derniers succès qui seront probablement encore à l'affiche en septembre? Laissons la foule moutonnière se précipiter là où la publicité crie le plus fort et profitons plutôt des bonnes reprises de l'été. Nous avons déjà parlé ici de la série des Oscars qui se déroule, au rythme de deux films par semaine, depuis le 10 juin. Une excellente occasion de feuilleter l'histoire du cinéma commercial américain, confortablement assis dans les fauteuils du Complexe Desjardins. Aujourd'hui samedi, c'est votre dernière chance de voie — ou de revoir — *How Green Was My Valley*, de John Ford. Né en 1893, d'une famille irlandaise, ce cinéaste au talent solide, généreux et inégal, devait s'éteindre en 1973, après avoir réalisé pas moins de 126 films, dont quelques chefs-d'oeuvres et quatre Oscars.

How Green Was My Valley remporta l'Oscar du meilleur film américain en 1941. À la veille de quitter son village natal, un jeune homme se souvient. Aujourd'hui, la poussière de charbon, pollution de la mine, a noyé de sa grisaille ce paysage il n'y a pas si longtemps riant et vert. Et à travers les yeux d'un enfant, Huw Morgan, ce sera la chronique d'une famille de mineurs à la fin du siècle dernier. L'évocation est d'abord idyllique. Les hommes rentrent du travail en chantant (nous sommes au Pays de Galles où chaque village a sa chorale) et, comme chaque jour de paye, Morgan et ses cinq aînés déposent leur salaire dans le grand tablier tendu de Madame Morgan. Tandis que la jolie Angharad, la seule fille de la famille, apporte gaiement aux hommes, noirs de charbon, de grands baquets d'eau. Mais ce bonheur paisible sera bientôt menacé par les accidents de la mine, le malaise économique et social ambiant, l'inévitable conflit des générations et l'intolérance des bien-pensants.

Je ne me donnerai pas le ridicule de faire la critique d'un classique du cinéma, quarante ans après sa sortie. Mais il n'est pas inutile de savoir que John Ford devait tourner cette adaptation d'un roman du Gallois Richard Llewellyn dans la vallée de Rhondda, centre houiller au sud du Pays de Galles. La guerre déjoua ses plans. On dut construire de toutes pièces, en Californie, ce petit village gallois qui s'étage, en escalier, sur le flanc de la mine. On sait que Ford, excellent directeur d'acteurs, a été à l'origine des carrières de vedettes comme John Wayne *(Stagecoach)* ou Henry Fonda *(The Grapes of Wrath)*. Dans les rôles de la jeune Angharad Morgan et du pasteur dont elle est amoureuse, il impose Maureen O'Hara, qui a vingt ans, et fait redémarrer la carrière de Walter Pidgeon, jusque-là confiné aux personnages secondaires. Version originale anglaise, 120 minutes, 16 mm. Au Complexe Desjardins, le 10 juillet.

Maureen O'Hara

Et justement comme pour appuyer mes dires, c'est Walter Pidgeon qui détient le premier rôle masculin dans l'Oscar 1942. Né en Alsace en 1902, William Wyler débutera dans le métier à Hollywood, vers 1925. Des films comme *Jezebel* et *Wuthering Heights (Les hauts de Hurlevent)* le rendront célèbre avant la guerre. Sa carrière comptera trois Oscars — *Mrs. Miniver* (1942), *The Best Years of Our Life* (1946) et *Ben-Hur* (1959) —, dont le premier est sans doute le moins connu. Tourné à Hollywood (pour les mêmes raisons que *How Green Was My Valley*), il dépeint la vie de tous les jours, les premières années de la guerre, d'une citoyenne anglaise. Ce n'est pas tant l'héroïsme militaire, qui est exalté dans *Mrs. Miniver*, mais plutôt le courage quotidien de cette mère de famille qui ne perd pas la tête quand un soldat allemand fait irruption chez elle, ou qui a l'audace tranquille de tricoter pendant que les bombes pleuvent autour de l'abri. Bien sûr, le dernier laïus du pasteur (encourageant les hommes à se battre pour la liberté) n'est pas sans nous rappeler que l'industrie du cinéma devait, elle aussi, contribuer à l'effort de guerre. Bien sûr, les immeubles trop artistiquement démolis sentent le décor quand on a vu les vrais ravages des vrais bombardements. Mais Greer Garson joue avec sobriété ce personnage sympathique (qui devait lui valoir l'Oscar de la meilleure actrice), aux antipodes des héroïnes hystériques dont l'écran nous a trop souvent gratifiés. Et *Mrs. Miniver* se détache très avantageusement des films de guerre américains tournés au début des années quarante, qu'on a aujourd'hui du mal à supporter, tant ils suent le militarisme et la propagande. Version originale anglaise, 134 minutes. Au Complexe Desjardins du 11 au 14 juillet.

Serge Losique nous écrit

«Rien n'est grand que le silence», disait un grand écrivain. Dans mon cas, ce silence est proverbial: je n'ai jamais répondu publiquement à toutes les déclarations biaisées contre moi et mes oeuvres dans le domaine du cinéma. Si aujourd'hui je déroge à cette règle, c'est pour rassurer le public que le Festival des Films du Monde est ma première et seule préoccupation actuellement et que tant que je resterai l'âme dirigeante de ce festival que j'ai créé avec beaucoup de difficultés, aucun conflit d'intérêt de ma part ne viendra nuire à sa crédibilité et à son succès comme semblent l'insinuer certaines rumeurs mesquines rapportées par la presse. Après le Festival, je ferai part de mes options quand elles se concrétiseront, et qui ne pourront être que bénéfiques pour le Festival et pour le cinéma à Montréal. Pour le moment, je représente toutes les compagnies et tous les cinémas au sein du Festival.

Comme toujours je fais confiance à notre public pour apprécier le travail honnête et impartial que nous faisons en vue d'amener à Montréal des films de qualité des sources les plus diverses possibles, ce qui nous permet d'avoir une grande fête du cinéma. Cette fête stimule la culture cinématographique, contribue au développement économique de notre ville et aide notre industrie du cinéma. Pour cela, nous sommes reconnaissants à tous les créateurs, à tous les producteurs et à tous les distributeurs, y compris Gaumont, qui ont collaboré avec nous au cours des six dernières années. Je tiens à préciser dans le cas de ce dernier producteur-distributeur que les films choisis pour ce 6e festival nous avaient déjà été suggérés par des distributeurs de Montréal. De toutes façons, notre premier souci est la qualité des films choisis et nous nous en tiendrons toujours à ce principe. Le Festival et moi-même n'avons rien à faire avec les problèmes commerciaux qui se posent à l'ensemble de la distribution canadienne et qui doivent être débattus et résolus à un autre niveau. Par conséquent, le Festival est et restera au-dessus de tous les intérêts particuliers.

Je profite de l'occasion pour inviter notre public à participer à partir du 19 août prochain au 6e Festival des Films du Monde dont il ne sera pas déçu.

Serge LOSIQUE,
Président et Directeur général

Mort de l'actrice Isa Miranda

ROME (AFP) — Isa Miranda, la petite secrétaire milanaise dont Max Ophuls avait fait en 1934 l'une des plus grandes «vamps» du cinéma international, la rivale de Marlene Dietrich, de Joan Crawford et de Gloria Swanson à Hollywood, est morte jeudi dans un hôpital de Rome, à l'âge de 77 ans.

Atteinte d'une maladie incurable, Ines Isabella Sampietro, baptisée Isa Miranda par Ophuls, s'était retirée de la vie publique depuis plusieurs années.

L'histoire de sa vie est celle d'une Cendrillon des temps modernes à qui le cinéma avait tout apporté. Star des cinémas italien, français et allemand d'avant la dernière guerre mondiale, elle a la chance de partir pour Hollywood juste avant le grand conflit, après avoir dû payer son passeport au régime fasciste italien en acceptant d'être la vedette de «Scipion l'Africain», le film dont s'enorgueillait Mussolini.

Didier FARRÉ présente — POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1 — 480 STE CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

"A STUNNER!" — THE ATOMIC Café — POUR TOUS
Cinéplex 9 CINEMAS — Métro McGill
2001 UNIVERSITE 849-4518

18e SEMAINE DE TRIOMPHE!
UN FILM EXCEPTIONNEL, — 14 ANS
des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran
RENÉ MALO PRESENTE
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
DISQUE DE LA MUSIQUE EN VENTE AU CINÉMA ET CHEZ LES DISQUAIRES
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.40, 2.55, 5.20, 7.30, 9.40,
SEM.: 7.30, 9.40.

"UN FILM DÉRANGEANT, PARFOIS IRRITANT, QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA DÉMARCHE DE MARCO FERRERI!"
Francine Laurendeau, Le Devoir
SERGIO GOBBI et JEAN-PIERRE LEMOYNE présentent
BEN GAZZARA — ORNELLA MUTI
UN FILM DE MARCO FERRERI — 18 ANS
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE
tiré du livre de CHARLES BUKOWSKI
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.30, 2.20, 4.15, 6.10, 8.00, 9.50. SEM. 6.10, 8.00, 9.50.

LES PIÈGES DE LA MER — POUR TOUS
Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti,
le périple du commandant Cousteau et de la *Calypso* au Canada.
Une prodigieuse aventure
dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!
Un film de Jacques Yves Cousteau
produit par Jacques Bobet et réalisé par Jacques Garcie
Une coproduction de la Fondation Cousteau et de l'Office national du film du Canada
Au Canada, une distribution de l'Office national du film du Canada
Office national du film du Canada — National Film Board of Canada
desjardins 2 — BASILAIRE 1 — 288-3141

COSTA-GAVRAS TRIOMPHE à CANNES
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE — JACK LEMMON — SISSY SPACEK
un film de COSTA-GAVRAS
porté disparu
Version Française de
(missing.)
PALME D'OR — GRAND PRIX DU FESTIVAL CANNES 82 — POUR TOUS
Cremazie, Sam. Dim. 12.25 - 2.40 - 5.05 - 7.15 - 9.30. Lun. à Ven. 7.15 - 9.30.
(2e film au Rex à St-Jerome)
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
ST-JEROME — CINEMA REX
6e SEM.

RENE MALO presente
Un très bon thriller politique, hyper réaliste.
René Homier-Roy – Bon Dimanche
POUR TOUS
3e Mois
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYNEMANN
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT
Tous les jours: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
le DAUPHIN — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Le réalisateur de "La Vie Devant Soi", honoré par l'Académie, nous présente un nouveau film plein de sensibilité.
Le jour ou Jeanne perdit son mari, 20 annees de sa vie se sont écroulees.
ANNIE GIRARDOT — JEAN-PIERRE CASSEL — POUR TOUS
la vie continue
Une histoire pour tous ceux qui un jour ont du repartir a zero.
"LA VIE CONTINUE"
Un film écrit et réalisé par MOSHE MIZRAHI
Production GIORGIO SILVAGNI - LISE TAYOLE
avec MICHEL AUMONT - PAULETTE DUBOST
GIULIA SALVATORI et PIERRE DUX
Scénario MOSHE MIZRAHI Dialogues MOSHE MIZRAHI Musique GEORGES DELERUE
Directeur de photographie YVES LAFAVE Directeur de Production CHARLOTTE BRASSEL
À L'AFFICHE! — Le PARISIEN 4 — 480 STE CATHERINE O 866-3856
12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.

4e sem. — 18 ANS Adultes
l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141

Walt Disney — POUR TOUS
Un Renard et un Chien s'aimaient comme deux frères!
SPÉCIAL! Au Dauphin & Brossard $2.00 de réduction pour toute personne accompagnée d'un enfant.
Rox et Rouky — V.F. de (The Fox and the Hound)
PLUS! Séducteur... Agent secret... Homme volant... LE NOUVEAU HÉROS de l'espionnage international!
CONDORMAN
Dauphin, tous les jours dès 1:15 PM
Brossard, Sam. Dim.: dès 1:15 PM
Lun. à Ven.: dès 5:00 PM
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
(3e film bonus aux ciné-parcs ven. et sam. seulement)
CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHÂTEAUGUAY 691-1310/861-0659
CINE-PARC ST-JEROME 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773

ILS SONT DE RETOUR!
Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraîchira votre été!
4e SEM.
la nouvelle comedie de CLAUDE ZIDI — POUR TOUS
RENE MALO presente
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
DANIEL AUTEUIL GUY MARCHAND
Gagnez un voyage pour 2 personnes à St-Tropez gracieuseté de l'agence Merlin
Demandez votre coupon de participation lors de votre visite au cinéma
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
JEAN-TALON — 2 RUES A L'EST DE PIE-IX 725-7000
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
CINE-PARC ODEON 1 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
Berri, 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.55 - 9.50. Jean-Talon, 1.40 - 3.25 - 5.10 - 7.00 - 8.45
CINE-PARC VAUDREUIL 1 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455-5154/861-0659 — À 10 MINUTES DU CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW
(2e film aux ciné-parcs plus 3e film bonus ven. et sam.)

LES LOIS IMPLACABLES DU PROFIT... L'EMPRISE TENTACULAIRE DES MULTINATIONALES SUR LA VIE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DES ÉTATS! — POUR TOUS
UN $USPENSE signé: HENRI VERNEUIL
PATRICK DEWAERE
MICHEL AUCLAIR — CAROLINE CELLIER — CHARLES DENNER — ANNY DUPEREY — JEANNE MOREAU — MEL FERRER
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
HENRI VERNEUIL
FERNAND LEDOUX • JEAN MERCURE • JEAN-PIERRE KALFON • JEAN-LAURENT COCHET • ANDRE FALCON • JACQUES FRANÇOIS • PHILIPPE SARDE
3e semaine! — Le PARISIEN 5 — 480 STE CATHERINE O 866-3856 — 12.10, 2.30, 4.50, 7.10 et 9.30

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les maisons anciennes (9)

Chauffage, plomberie et électricité

par Mark London et Cécile Grenier

de la fondation Héritage Montréal

Une maison est en quelque sorte une machine habitable; en autant qu'elle fonctionne bien, on se soucie peu des secrets de ses composantes internes. Mais le jour où une panne se produit, on examine timidement ce mystérieux mécanisme, on s'étonne de sa complexité, puis on abandonne la partie et on fait venir un expert.

Bien que le système mécanique du bâiment constitue peut-être la composante la plus complexe, il est relativement facile pour le non initié de s'y retrouver. Quelques heures passées avec un ami expert ou à se documenter lui économisera des centaines ou même des milliers de dollars.

Cet article donne un aperçu rapide du sujet. Pour de plus amples détails, on devra consulter les nombreux livres publiés sur la rénovation, entre autres celui du Reader's Digest, ceux de Time Life, et celui de Jules Auger, *Ce qu'il faut savoir pour rénover une maison*.

Chauffage: La semaine dernière nous avons traité de la conservation de la chaleur, il nous faut maintenant aborder le sujet de sa production.

La plupart des maisons de Montréal ont un système de chauffage central alimenté à l'huile, au gaz ou à l'électricité. Le système de distribution est à eau chaude ou à air chaud, quoique ce dernier soit beaucoup plus courant dans les maisons de campagne et les constructions plus récentes. On installera aussi parfois un système de chauffage fractionné, c'est-à-dire avec des plinthes chauffantes électriques à contrôle indépendant dans chaque pièce. Même si les plinthes sont mécaniquement moins efficaces dans un bâtiment plus ou moins isolé, elles ont l'avantage de permettre le chauffage du seul espace utilisé.

Le bon vieux système à eau chaude est bien adapté à nos maisons montréalaises. Il peut pallier les infiltrations d'air beaucoup plus efficacement dans une maison ancienne qu'un système moderne à cause de sa capacité de radiation. Une révision annuelle du système est nécessaire.

Voici quelques conseils à retenir:

■ On ne devrait jamais peindre à l'aluminium les radiateurs, car leur capacité d'émission serait grandement réduite.

■ Si certaines pièces de la maison sont froides, l'eau ne se rend peut-être pas au radiateur. La présence de poches d'air peut en être la cause; une purge d'air sera nécessaire pour les éliminer. Si le problème subsiste, il se peut que l'eau chaude circule mal à travers les tuyaux et les radiateurs. Ce problème peut aussi être causé par des dépôts dans les tuyaux, il est donc important de drainer annuellement l'eau du système.

■ Il faut voir à ce que la chaudière comporte des commandes efficaces qui permettent le contrôle de la consommation. On ajustera le système de combustion afin d'en obtenir un rendement maximal (de 75 à 85 p.c. pour le gaz, de 65 à 75 p.c. pour l'huile). Des commandes intérieures et extérieures assureront un meilleur contrôle de la consommation.

Si le système de circulation fonctionne par gravité, il est souhaitable d'installer une pompe électrique circulatrice qui améliorera grandement l'efficacité du système. Dans le but de contrôler les excès de chaleur dans certaines pièces, on peut installer une valve thermostatique sur les radiateurs qui n'en sont pas pourvus.

S'il y a bris, on est souvent porté à se débarrasser de tout le système pour installer des plinthes électriques. Mais avant de songer à effectuer un tel changement, on pourrait voir si on n'aurait pas avantage à rénover. Il est encore possible de trouver des pièces tant pour les anciennes chaudières que pour les radiateurs, et de dénicher un technicien (plombier) qui s'y connaît.

Avant de convertir un système de chauffage, il faudrait bien tenir compte des frais de remplacement du système et aussi des frais indirects, telle la réparation des murs et planchers.

Si on veut réduire les coûts d'énergie, les mesures visant sa conservation sont en général moins coûteuses que la conversion du système de chauffage et constituent dans bien des cas un meilleur investissement.

La conversion au chauffage électrique devrait faire partie d'un plan de rénovation intégrale qui inclura une isolation complète du bâtiment (murs, toit et planchers).

Les énergies douces n'ont pas encore atteint le seuil de la rentabilité en milieu urbain. Il n'y a pas suffisamment de soleil ou de vent dans nos petits lopins de terre pour qu'on puisse songer à un collecteur solaire ou à une éolienne.

Poêle à bois: Le coût du transport du bois jusqu'à Montréal diminue grandement l'attrait de cette forme de chauffage d'un point de vue strictement économique, bien qu'elle soit plus intéressante que le foyer, car ce dernier envoie la chaleur vers l'extérieur.

Il n'est pas compliqué de convertir une chaudière à mazout en un système au gaz, il suffira de remplacer le système de combustion à mazout par un brûleur de conversion au gaz.

Nombreux sont ceux qui, ne pouvant supporter l'enchevêtrement de tuyaux au sous-sol, se débarrassent d'un bon système à air chaud. On peut facilement le convertir à l'électricité et conserver tout le réseau de distribution de la chaleur. On évite ainsi les frais indirects causés par les dommages aux finis intérieurs.

La plomberie: Le système de plomberie comprend deux réseaux parallèles: l'un pour l'approvisionnement en eau potable et en eau chaude, et l'autre pour l'évacuation des eaux usées. Les tuyaux d'évacuation sont généralement en fonte et de dimension beaucoup plus importante (50 à 150 mm), les tuyaux d'alimentation sont en fer, en acier galvanisé ou en cuivre et ont un diamètre de 12,7 à 25 mm.

L'entrée d'eau principale est habituellement localisée au sous-sol, à l'avant ou à l'arrière de la maison. Il faut savoir où se trouvent les valves d'arrêt qui contrôlent le débit d'approvisionnement en eau, surtout celle de la canalisation principale, pour être en mesure d'agir promptement en cas de besoin. Dans les habitations à logements multiples, il y a en général une valve d'arrêt pour chaque logement, bien qu'on puisse avoir de la difficulté à la localiser. Il serait bon de les étiqueter. Si on installe de nouveaux appareils (chauffe-eau, lavabo, cabinets d'aisance, lave-vaisselle), il est essentiel de poser une valve d'arrêt pour chacun d'entre eux.

La rouille des tuyaux galvanisés ou les dépôts de calcium ralentissent souvent le débit de l'eau. La faible pression peut aussi être causée par des conduits d'approvisionnement trop petits ou trop vieux.

Chaque maison possède deux gros tuyaux verticaux, habituellement situés l'un près de l'autre: la colonne de chute et la colonne de drainage des eaux du toit. La colonne de chute canalise les eaux usées vers les égoûts municipaux. Elle est doublée d'un évent qui sert à chasser les gaz et les bactéries et à maintenir une pression constante dans le système afin d'accélérer l'évacuation et de maintenir l'eau dans les siphons.

S'il faut déménager des appareils, en particulier les cabinets d'aisance, on les aménagera près de la colonne de chute. Si les tuyaux de renvoi bloquent, c'est généralement attribuable à des dépôts dans les conduits horizontaux, qui devront probablement être remplacés ou nettoyés.

À Montréal, les maisons anciennes ont en général une tuyauterie de fonte. Si on entreprend des travaux de rénovation, il est préférable d'installer un système de renvoi en fonte qui donne une meilleure insonorisation et une plus grande durabilité que le plastique. Donc, avant d'éliminer les chutes de fonte, il faut bien voir si on ne pourrait les nettoyer et les conserver. Les renvois secondaires des appareils peuvent être de cuivre ou de plastique (ABS).

La tuyauterie d'approvisionnement (eau chaude/eau froide): Si le système doit être refait à neuf et si on décide d'installer une tuyauterie de cuivre, il faut bien s'assurer que cette dernière n'est pas rattachée directement à l'ancienne tuyauterie galvanisée, c'est-à-dire sans un raccordement diélectrique intermédiaire qui empêche une réaction chimique indésirable entre les deux métaux.

Lors de l'exécution des travaux, il faut d'abord s'assurer qu'ils sont conformes aux règlements municipaux et veiller à ce que le plombier ne coupe pas les solives et les colonnes pour faire passer ses tuyaux.

Système électrique: Les défectuosités du système électrique sont l'une des principales causes d'incendie. Il est important de consulter les personnes compétentes afin de vérifier la capacité électrique et l'état du système de distribution. Les conduits électriques ont une durée de vie limitée et les anciens systèmes ne peuvent espérer suffire aux exigences modernes.

Dans plusieurs anciennes résidences, les entrées électriques sont de 60 ampères ce qui, à l'époque, était suffisant. Toutefois, avec les nombreux appareils qui meublent aujourd'hui nos maisons, il faut une entrée électrique d'au moins 100 ampères.

Au moment où on effectue ce changement, on pourra envisager de remplacer en même temps la canalisation électrique, en tout ou en partie. Si l'ancienne canalisation est relativement en bon état, on ne fera qu'ajouter de nouveaux circuits là où le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire en fonction des modifications entreprises, telle l'installation d'une laveuse, d'une sécheuse, d'une cuisinière ou de tout autre appareil électrique. Il faut s'assurer que le système puisse absorber la nouvelle surcharge électrique.

Enfoncer les murs pour passer les fils et reconstruire ces murs constitue une partie importante du budget des travaux de réfection du système électrique. On profitera donc de la reconstruction d'un mur pour changer la canalisation électrique, et d'une rénovation intégrale pour changer tout le système.

Les propos traités dans cet article ont été tirés d'un cours donné par Vianney Bélanger. Cette série a été rendue possible grâce à l'aide financière du ministère des Affaires culturelles.

La semaine prochaine: Finition intérieure.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Pour la quatrième et dernière fois demain, *Vie et mort du Roi boiteux* sera jouée, à Ottawa et Hull. «L'épopée grostesque et sanglante» signée Jean-Pierre Ronfard sera en effet à l'affiche du Centre National des Arts dimanche de 10h à 18 h 30 puis la fin des six épisodes sera jouée à la Maison du Citoyen, de Hull, de 20 h 30 à 1 h du matin. La troupe de 24 comédiens avait d'abord joué le cycle deux fois à l'École Nationale du Théâtre, puis récemment au Festival de Lennoxville. L'inscription de la pièce de Ronfard au programme du CNA est la dernière occasion de vivre une expérience théâtrale qui englobe une quinzaine d'heures, dont le temps d'un repas avec les comédiens.

L'auteur de *Mafalda*, Quino, sera au pavillon de l'humour de Terre des Hommes, les 14, 15 et 16 juillet. Il présidera le jury qui choisira, parmi 824 participants, «le cartooniste de l'année». Quino est né en Argentine de parents qui avaient émigré d'Espagne.

■

Le 14 juillet à 21 h, la télévision de CBC suggère un documentaire sur des femmes détenues à la prison de Kingston. On dit que les autorités se sont fait prier trois ans avant d'autoriser le tournage de *Prison for Women*.

■

L'Orchestre national des jeunes commencera une tournée de 11 villes canadiennes le 18 juillet, à Ottawa. Viendront ensuite les étapes à Joliette (19) puis à Lethbridge. L'ONJ sera à Montréal le 29 juillet. Quatre entreprises importantes ont financé l'essentiel de la tournée: Banque Royale, Gulf, American Express et Pacific Western Airlines.

FENÊTRES
REVÊTEMENT ALCAN
Conseiller depuis 1969
Nous offrons une garantie de 5 ans
326-2100
estimation gratuite
RÉNOVATION G.P. INC.
8185, boul. Langelier, St-Léonard

Rénovation? Construction?
permis R.E.C.Q. membre de l'AECQ

Terrains disponibles
Des experts à votre service!
les constructions **SOVIDAN** Enrg.
1214 Kennedy, Terrebonne
Jour: 722-9090 Soir: 471-6945

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r. — Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r. — Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smith, c.r. — J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Édouard Baudry — Allan Lutfy
Pierre Caron — Bernard A. Courtois
André Laurin — J. François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pierre Casavant
Jacques Chamberland — Claude Baillargeon
Jean Hébert — Ian Rose
Paul Paradis — Yves Mayrand
Richard Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
David M. Eramian — Daniel Alain Dagenais
Stephen E. Foster — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins, Casier postal 156, Place Desjardins Montréal H5B 1G4 Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400 25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4 Tél.: (819) 770-0840

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton
Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook
Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions

Encadrées

$0.65 la ligne agate. Minimum $10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

ENSEMBLE de salle à manger moderne en frêne, avec buffet, comme neuf. Tél.: 321-4671. 13-7-82

PUPITRE, étagères, livres, sofa et fauteuil, chambre à coucher avec lit double en chêne blanc, tables, lampes, accessoires de foyer, commodes, plusieurs autres articles. De 9 à 9h. 3447 Harvard. N.D.G. 14-7-82

■ Animaux

DANOIS FAUVE, 8 mâles, 5 femelles, enregistrés, vaccinés, nés 22 juin, $350. Après 6h. 430-8689. 12-7-82

■ Antiquités

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES à vendre, vente privée, 849-9777 de 9 à 5 h. 12-07-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc. Traitements du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 12-7-82

■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT, 7½, $560, 3 c.c. salon double, s. à manger, 2 grands balcons, cuisinière et réfrigérateur, 2e étage, 272-0292. 12-07-82

VAN HORNE/DECELLES, 3½, demi sous-sol, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 12-7-82

N.D.G. Duquette, Rez-de-chaussée, duplex, 6½, foyer; garage, sous-sol, chauffage séparés; près métro Villa Maria, libre $700. 486-9575. 12-7-82

ADJ OUTREMONT, U. de M., haut de luxueux duplex pierre, 9 pièces + ½ s.b., clair, foyer naturel, planchers chêne, vitrage plombé, cuisinière, réfrigérateur, garage $825. 733-8994. 12-7-82

VAN HORNE près de Wilderton, 4½, très bon état, ensoleillé, appareils, 1er août, $340. 389-2125, 526-2123. 19-7-82

ÉDOUARD MONTPETIT, 4½, boiseries, appareils, superbe, 1er août, $435. 389-2090. 19-7-82

OUTREMONT ADJACENT, 8½, bonne condition, libre immédiatement. $550 par mois. 274-2289 12-7-82

VIEUX-MONTRÉAL, beaux appartements neufs, 5½ pièces, cuisines aménagées, foyer, poutres antiques, murs de brique, 2 s.b., possession immédiate. $600. F. Bibaud. 934-1818, 482-1143, 849-8782. 13-07-82

AHUNTSIC, grand 5½, chauffé, haut de duplex, bord de l'eau, libre 1er août, $450/mois. 522-1688, 388-2339. 12-7-82

CEDAR 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½ - 3½ - 4½. Concierge. 935-5321. 19-7-82

AHUNTSIC, bas duplex, sous-sol décoré, 3 chambres, bureau, 2 bains, 3 stationnements, tapis, ventilateur, broyeur, lave-vaisselle, armoires cèdre, $575. Pour rendez-vous: 384-4836, 6 à 9 P.M. 12-7-82

OUTREMONT, haut duplex, 6½, très ensoleillé, chauffage électrique, garage, faut voir. $575. 272-0771. 12-7-82

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 4½ de luxe, 1½ s.b., 12e étage, piscines extérieure et intérieure, et sauna privé pour l'immeuble, $475/-mois. Appeler F. Delorme. Jour: 384-8220 poste 254, soir: 641-2648. 12-7-82

OUTREMONT, rue Plantagenet, rez-de-chaussée, 7 pièces, sous-sol fini, garage. Chauffé. Occupation 1er août. $900/mois. A. Trudeau Courtier. 733-1871 12-7-82

ST-LAMBERT, coquet 6½, haut duplex très luxueux et calme, libre. $400/mois. 672-4394. 12-7-82

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine près Wiseman, 2½ sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, proximité université. Libre 15 août. $175. 274-0377. 12-7-82

3775 LAVAL, grand 8½, entièrement restauré, 1er étage, cour, près métro. Lundi: 842-4947. 13-7-82

LONGUEUIL, grand 5½, chauffé, eau chaude, taxe incluse, ménage fait, portes patio, cour clôturée, secteur paisible, près de toutes commodités. 653-5187, 462-0954. 12-7-82

SNOWDON, 7½, haut duplex, tout fourni, libre 15 juillet. 737-4431. 12-7-82

CENTRE-VILLE, 8½, style Victorien, 2 étages (2e et 3e), murs brique, puits de lumière, $800/-mois, non chauffé. 844-7082, 843-5793 12-7-82

N.D.G., bas duplex, grand 5½, foyer naturel, petit jardin, sous-sol non fini, peinture neuve, entrée laveuse-sécheuse. Libre immédiatement. $500 non chauffé. Références. 487-4453. 13-7-82

SUPERBE haut duplex 7½, clair, tranquille, impeccable, foyer, beaucoup d'extras. N.D.G. ouest. $650, chauffé. 489-5885. 15-7-82

ANJOU, grand 4½, chauffé, eau chaude, taxes d'eau, beau demi sous-sol, clair, cour, 2 autobus au métro, toutes commodités, près Galeries d'Anjou, références 769-6611. 12-7-82

OUTREMONT, appartements 4½-8½, chauffé, moderne, en béton, bien situé, insonorisé, à l'épreuve du feu, intercom, ascenseur. 272-0351, 761-6439. 12-7-82

8½, face au parc Lafontaine, rénovations de qualité conservant caractère ancien, $575 par mois. Non chauffé. 523-2340. 12-7-82

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, 3½, vieilles poutres, foyer, cuisine équipée, très ensoleillé, $700/mois. Après 6h: 844-2774. 12-7-82

C.D.N., superbe 3½ au Rockhill voisin Université à sous-louer. Vue panoramique, 19e étage, grand balcon, piscine, sauna, magasins, $496 incluant cuisinière, réfrigérateur, électricité, taxe d'eau et stationnement intérieur. Libre 26 juillet. 256-4474, 382-4901, 326-2407. 12-7-82

C.D.N. Lacombe, haut duplex, 6½, cuisine et salle de bains neuves, garage, près Université, métro et hôpital. 342-0992, 738-8110. 12-7-82

C.D.N., Ridgewood, 4½, chauffé, garage, magnifique vue, libre. $435. 342-0992, 738-8110. 12-7-82

■ Appartements/logements demandés

COUPLE CHERCHE appartement, maison, ou chalet, Montréal ou dans rayon 30 milles pour 2 à 4 mois, à partir de septembre. 737-9947. 12-7-82

■ Appartements/logements à louer à l'étranger

NORD ITALIE, appartement dans villa historique, jardin, 23 km de Turin, 2 heures des Alpes et de la Riviera. Photos disponibles. Références demandées. (514) 295-2544. 13-7-82

■ Autos/Motos

A VENDRE $3500, (Prix ferme), Cadillac Fleetwood, 77, complètement équipée (air, cruise control, etc...) 77 000 milles. Mécanique A1. 277-9919. 13-07-82

PEUGEOT 505 SR, manuelle à vendre. 323-6690. 12-07-82

PEUGEOT 505 SRD 81, manuelle, 5 vitesses, 780 km, neuf, couleur bleu pâle. 467-1777 ou 774-1345. 12-7-82

■ Bureaux à louer

ST-HUBERT & Rachel, bureau de professionnel meublé avec voute, à louer. 849-4848, 273-5257. 12-07-82

4 PIÈCES, chauffage électrique. $250/mois. De préférence organisme culturel ou social. C. Lafrenière, 45, Jarry est, 389-4233. 15-07-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, + ou — 200 p.c., près métro Sherbrooke, 1er août, petit édifice, $10 le pied, stationnement. 667-4336. 2-8-82

DE 3000 à 1200 p.c., $7. le p.c., tout inclus, diviserons, air climatisé, près métro. Louez maintenant et obtenez 2 mois gratuits. 844-2595. 12-7-82

2500 p.c., bureaux complètement neufs et très clairs, $5.95 net le p.c., toutes commodités, diviserons. Louez maintenant et obtenez 2 mois gratuits. 844-2595. 12-7-82

■ Chalets à vendre

ST-DONAT, bord du lac, chalet bois rond, foyer, 3 c.c., chauffage électrique, terrain 18 000 p.c., pas d'agent. Mtl.: 667-6624, St-Donat 819-424-7396. 12-7-82

LAC DES ÎLES, entrelacs, bord de l'eau, 4 chambres à coucher, foyer, garage. 1-228-2947, 1-228-3002. 12-7-82

■ Condominium à vendre

ST-LAURENT, 750 MontPellier, condo 4½, $49 000. Tél.: 744-5482, ou 747-6367. 12-7-82

VIEUX-LONGUEUIL, Le Square, 4½-5½-6½-7½ avec terrasse et jardin privé. À VENDRE SEULEMENT. À partir de $57,000. Agent s'abstenir. 679-5725. 14-7-82

■ Condominium à louer

VIEUX-MONTRÉAL, condo la caserne, grand 3½, neuf avec foyer, terrasse, réfrigérateur, cuisinière, libre immédiatement, $700/mois, 625-2210. 12-7-82

■ Demandes d'emplois

INFIRMIÈRE, prendrait soin de personnes âgées à domicile. 526-5701. 19-7-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard: 676-6155. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

■ Divers / Services

VENTE DE GARAGE et d'antiquités. 4807 Harvard, N.D.G. 12-7-82

GRANDE VENTE de garage du 14 au 18 juillet, 7 pièces à vider. 945 St-Jean, Longueuil. Pour Inf., 676-6155. (ensemble de salon, cuisine, tondeuse, jeux d'enfant, buffet en érable, armoire antique... et autres) 12-7-82

■ Entretien-réparations

J.P.S. RÉFECTION DE BAIGNOIRE, repeint sur place, bain lavabo, tuile, etc. Évaluation sans frais. Aussi bain sur pattes à vendre. Tél.: 682-3115, demander Pierre Décary. 12-7-82

■ Fermes à vendre

CANTON de BRANBY: terre nue 200 acres à 5 min. des pentes de ski, ruisseau, vue panoramique, $70,000. Propriétaire prendrait balance de vente à un taux intéressant. Inf. Denise Duprat (514) 295-2186 Les Immeubles Bromis Inc., (514) 263-4455. 12-7-82

DUNHAM: Deux fermes avec ou sans roulant, érablière, bonne maison d'habitation et bâtiments. Inf. Denise Duprat (514) 295-2186 Les Immeubles Bromis Inc. (514) 263-4455. 12-7-82

A 10 MINUTES de Bromont, 90 acres, maison de ferme rénovée, avec bâtiments et petite maison de 2 chambres à coucher, écurie 3 stalles. Inf. Denise Duprat (514) 295-2186 Les Immeubles Bromis Inc. (514) 263-4455. 12-7-82

■ Gardienne

PERSONNE SÉRIEUSE pour garder bébé de 5 mois, 5 jours semaine, légers travaux ménagers. Références exigées. 486-0250. 12-07-82

■ Maisons à louer

A LOUER, Mascouche Heights, grande maison, 4 c.c., 2 s.b., 48 000 p.c. de terrain. Tél.: 477-9168. 14-7-82

WESTMOUNT, belle, grande maison sur Mount Stephen avenue, 5c.c., 2½ bains, foyer, loyer $1000. Libre 1er oct. 82. Appeler: 653-8362. Après 6h PM. 16-7-82

BROSSARD, proximité du pont et transport, 3 chambres, s. à manger, sous-sol fini, garage, références demandées, libre 1er septembre 484-7634. 12-7-82

COTTAGE MEUBLÉ, 4 c.c., jardin, N.D.G., près métro, écoles, 1er septembre, 8 à 10 mois. $1100/mois. incluant chauffage, électricité. 487-4589. 12-7-82

OUTREMONT, grand bas duplex, 9½ pièces, avec garage, sous-sol fini, cuisine moderne, excellente localisation. $990/mois. 625-2210. 12-7-82

HAMPSTEAD, superbe cottage, 7½ pièces avec garage, $1400/mois. 625-2210. 12-7-82

COTTAGE, 4 c.c., tapis mur à mur, cuisine équipée avec lave vaisselle, libre maintenant. $800. 273-3279 15-7-82

■ Maison de campagne à louer

MAISON DE CAMPAGNE de style, de la première moitié du XIXe siècle, avec bâtiments de ferme, restaurée, 75 000 p.c., à Ste-Angèle-De-Monnoir, 30 milles du centre-ville de Montréal. 271-2637, 460-7704. 12-7-82

■ Maison de campagne à louer

NORTH HATLEY

Ou à vendre. Maison centenaire restaurée, partiellement meublée, site enchanteur, sise sur 10 acres, grand studio 18 x 40 pieds, 3 chambres à coucher, 3 salles de bain, 2 foyers, poêle, garage, libre immédiatement. Simon Genest:

(819) 562-2140
(819) 563-9834

12-7-82

ANCIENNE maison restaurée, meublée antiquités, près Mont Orford et Chéribourg. Chauffage électrique, foyer, poêle, Couche 4 personnes. Route déblayée. Septembre à mai. $ 4 000. 819-843-6288. 12-07-82

■ Maisons de campagne à vendre

MONT ORFORD près Chéribourg. Maison centenaire restaurée. Beau terrain paysagé. Dix pièces. Grand studio ou boutique attenant. Planchers pin, foyer, chauffage, etc., refaits. $65 000. 819-843-6288. 12-7-82

■ Oeuvres / objets d'art

OEUVRES D'ART, tableaux: Ayotte, Richard, De Lalle. 849-4848, 273-5257 12-07-82

■ Offres d'emploi

SECRETAIRE DE NOTAIRE, temps plein ou partiel. 849-4848, 273-5257. 12-07-82

JEUNE FEMME, bilingue, belle personnalité, responsable, pour travail dans boutique de lingerie féminine. Entrevues: lundi 12 juillet 10:30 à 1 h. 2035 Crescent. 12-07-82

SECRÉTAIRE EN LITIGE. Étude légale a besoin d'une secrétaire bilingue pour un avocat très occupé. Expérience en litige et sténo requises. Bon salaire et bénéfices marginaux. Pour personne qualifiée. Renseignements: Appeler Mlle McLean, 875-2100. 19-7-82

LA TROUPE CAMELÉON INC. est à la recherche de mannequins, coordonnateurs, danseurs, et animateurs. Inscriptions pour auditions: 842-6861. 12-7-82

■ Propriétés à vendre

COPROPRIÉTAIRE RECHERCHÉ

Duplex, N.D.G., près métro, 3 c.c., s. à manger avec vaisselier encastré, salon, foyer naturel, balcon, solarium.

486-9748 13-7-82

OUTREMONT
Résidence prestigieuse

Face parc, idéal pour diplomate ou cadre supérieur ayant à organiser de nombreuses réceptions, 17 pièces, 5 s.b., poutres apparentes, foyer, garage, piscine chauffée, patio, état impeccable. Vente privée.

272-3634 J.N.O.

MAISON OUVERTE dimanche le 11 entre 1h et 5h, maison style château, pierre des champs. $99 500, ferme. Tél.: 653-8417. 12-7-82

LAVAL SUR LE LAC, bord de l'eau, terrain magnifique de 16 800 p.c., maison rustique de 1800 p.c., 3 c.c., occupation immédiate. Vente rapide, sans agent. $96,000, ou meilleure offre. 621-6918. 12-7-82

St-Hilaire: Hyp. 14% jusqu'en 1985, style ranch en Montagne, unique, grand salon, salle à diner. A. Simon 467-1211, 658-8216, Trust Général, courtier. 12-7-82

ST-HILAIRE, entouré d'arbres, grande maison, 8 pièces vastes et confortables, prix réduit. A. Simon 467-1211, 658-8216, Trust Général, courtier 12-7-82

■ Propriétés à vendre

VISITE LIBRE dimanche 2 à 5 h, Outremont, 1632 Lajoie, cottage 8 pièces, foyer, boiseries, patio, jardin. Faut voir. $159 000. Y. Leblanc. 735-2281, 733-8713. Montréal Trust Courtier 12-7-82

OUTREMONT ADJACENT, près U. de M., duplex semi-détaché, ensoleillé, 2 grands 5½, sous-sol fini, terrasse, jardin, garage double, très propre, rue tranquille. Occupation immédiate. Faut voir. 342-1154. 12-7-82

OUTREMONT EN HAUT, ouvert aux visiteurs, dimanche de 2 à 4 - 15 Maplewood - Grande réduction - Luxueuse résidence en pierre, 5 c.c., 3½ s.b., 2 foyers, salle familiale 33', garage double. MLS. $350 000. Madeleine Touchette. 738-7285. Frank A Norman Inc., courtiers licenciés. 731-6817. 12-7-82

TORONTO, propriétés à vendre disponibles, communiquer avec Rudy Cadieux, agent d'immeubles, Le Permanent. (416) 792-8111, pagette: (416) 451-1344, code: 458. 14-7-82

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, maison centenaire rénovée, 45 minutes de Mtl, boiseries, grandes poutres, taxes $350. Paisible, grand terrain, $45,500. 1-787-2423. 12-7-82

BROSSARD, prestigieux split-level avec tout le confort possible, pour connaisseur, exécutif ou professionnel. Jean R. Cossette 672-6450, 672-2059 Montréal Trust courtier. 12-7-82

VIEUX ST-LAMBERT, joli cottage semi-détaché, 3 c.c., jardin, garage. $65 000. En semaine 672-5873 après 6 h. Pas d'agent. 19-7-82

■ Propriétés à vendre

CENTRE-VILLE, beau "Town house" ou 2 appartements, rue tranquille, secteur McGill, petit jardin, demande $150,000. 288-0685 (anglais). 12-7-82

LONGUEUIL, bungalow 1974, très luxueux pour professionnel, 7 grandes pièces, foyer, air climatisé, purification d'air, système alarme, garage double, piscine, boiseries, portes chêne $168 500. 468-5148. 12-7-82

OUTREMONT, petite maison remplie de charme et de lumière, détachée en pierre, 8 pièces, sous-sol fini, garage double. Georgette Tremblay, 934-1818, 845-3525. 12-7-82

OUTREMONT, 9 pièces, cottage construction supérieure dans secteur recherché, grand sous-sol. Libre à l'acheteur immédiatement. Maurice Beauchamp, agent. Caisse d'Établissement Crt. 351-6703 ou 384-5014. 12-7-82

OUTREMONT: rue Bloomfield maison spacieuse, 6 c.c., 3 s. de bains, boiseries, verrières. M. Trudeau 731-4338. Trust Général, courtier. 12-7-82

OUTREMONT: Choix co-prop. $30,000 à $95,000, différents quartiers, occupation variable. L. Valois 733-6681. Trust Général, courtier. 12-7-82

OUTREMONT: Co-prop. 12 logements, libres juillet entre $28,000. et $48,000. P. Pétrucci 342-1039. Trust Général, courtier 12-7-82

■ Propriétés de campagne à vendre

ST-DENIS, vivre en campagne, 40 min. de Montréal, prix réduit. $49,900 grande maison chaleureuse. A. Simon 467-1211, 658-8216. Trust Général, courtier. 12-7-82

EASTMAN, Lac Bonnaly, résidence hiver/été, 2 foyers, 5 c.c., grand terrain paysager, 250 pieds sur le lac. $105,000. Mtl.: 272-1905, Eastman 1-297-2332. 13-7-82

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM

13-7-82

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

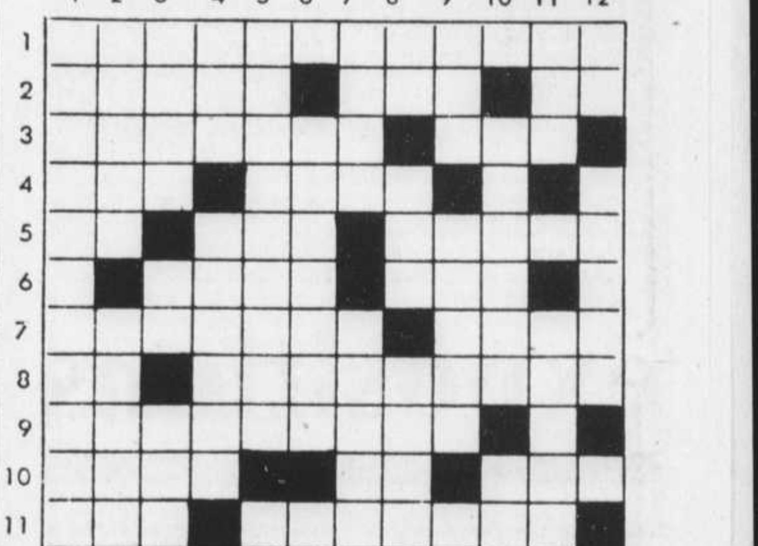

Horizontalement

1—Action de blanchir le linge.
2—Instrument pour travailler. — Composition musicale pour deux voix. — Ruisselet.
3—Ver marin. — Seule.
4—Du verbe devoir. — Interrog...
5—Iridium. — Homme politique français (1841-1914). — Personnage de l'Odyssée.
6—Vapeur d'un liquide en ébullition. — Utilise.
7—Un peu acide. — Palmier.
8—Erbium. — Plante originaire d'Australie.
9—Femme qui accorde ses faveurs à un homme qui n'est pas son mari.
10—Greffe. — Sert à lier. — Colère.
11—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Sorte de chicorée.
12—Sujettes aux tempêtes.

Verticalement

1—Action de bondir.
2—Clarté. — Papillon.
3—Foyer de la cheminée. — Brome. — En outre, de plus.
4—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Qui n'a pas l'usage de la parole.
5—Faire du bruit en se choquant. — Sélénium.
6—Superstructure sur le pont arrière d'un navire. — Celtium.
7—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Petite erse.
8—Connu. — Unité monétaire roumaine. — Corps céleste.
9—Petite monnaie. — Emploi d'une chose. — Marque l'alternative.
10—Chiffre. — Eux.
11—Volonté. — Lieu par où l'on entre.
12—Obtenu. — Fait de petites crevasses.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	N	F	R	E	I	N	E	R	A
2	L	O	Q	U	E	■	O	S	I	D	E	■
3	E	P	U	I	S	A	N	T	■	I	V	E
4	F	I	E	R	T	E	■	H	A	T	E	R
5	■	T	U	A	I	T	■	M	O	I	T	E
6	D	A	X	■	V	I	C	E	R	O	I	■
7	I	L	■	G	I	T	E	■	I	N	R	I
8	A	■	M	A	T	E	L	A	S	■	■	X
9	D	O	U	Z	E	■	A	N	T	R	E	■
10	E	R	R	E	■	A	D	I	E	U	■	O
11	M	I	E	■	C	L	O	S	■	D	O	S
12	E	N	T	R	A	I	N	■	V	E	R	T

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Le magicien de Lublin": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 30. "Devoirs de vacances": Sam. dim.: 14 h 55; 18 h 25; 21 h 55. Sem.: 21 h 25.

ASTRE II; — "La grande Zorro": Sam. dim.: 13 h 10; 16 h 30; 19 h 50. Sem.: 19 h 30. "La folle histoire du monde" Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 10; 21 h 30. Sem.: 21 h 15.

ASTRE III; — "Attaque à mains nues": Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 25; 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "Réincarnation": Sam. dim.: 14 h 45; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 21 h 00.

ASTRE IV; — "Oh les petites starlettes": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 35; 20 h 05. Sem.: 19 h 30. "Jouir jusqu'au délire": Sam. dim.: 14 h 15; 17 h 50; 21 h 20. Sem.: 20 h 45. "L'éducatrice": Sam. dim.: 15 h 25; 19 h 00; 22 h 25. Sem.: 21 h 55.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The secret of nimh": 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Le professionnel": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 24.

BERRI II; — "Chez Porky": 13 h 10; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.

BERRI III; — "Les sous-doués en vacances": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 55; 21 h 50.

BERRI IV; — "Salut l'ami adieu le trésor": 12 h 40; 14 h 45; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 05.

BERRI V; — "La femme d'à côté": 13 h 30; 15 h 35; 17 h 40; 19 h 45; 21 h 50.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "Ursula": 12 h 15; 15 h 47; 19 h 24. "Estivantes pour homme seul": 13 h 30; 17 h 05; 20 h 44. "Les week-ends de Caroline": 14 h 32; 18 h 04; 21 h 51.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The thing": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

BONAVENTURE II; — "Taboo": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 20; 17 h 45; 20 h 05. Sem.: 17 h 20; 19 h 40. "Insatiable": Sam. dim.: 14 h 05; 16 h 30; 18 h 50; 21 h 10. Sem.: 18 h 25; 20 h 50.

BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les sous-doués en vacances" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

BROSSARD II; — "Rox et Rouky" Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45. Sem.: 17 h 05; 20 h 10. "Condorman": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 00; 21 h 20. Sem.: 18 h 35; 21 h 40.

BROSSARD III; — "E.T. extra-terrestrial" Sam. dim.: 13 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 45. Sem.: 21 h 45. "Excalibur": Sam. dim.: 15 h 10; 19 h 25. Sem.: 19 h 15.

CHAMPLAIN II; — "La maison du lac": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Suédoise au pensionnat": 12 h 45; 15 h 45; 18 h 45; 21 h 40. "Crocodile de la mort": 14 h 15; 17 h 10; 20 h 10.

CHÂTEAU II; — "Fureur du juste": 14 h 35; 18 h 10; 21 h 40. "L'homme sans mémoire": 13 h 00; 16 h 30; 20 h 05.

CINÉMA DE MONTRÉAL; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "E.T." Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Lun. à jeu.: 19 h 10; 21 h 20. Salle II: "Missing": Sam. dim.: 14 h 00; 16 h 20; 18 h 40; 21 h 00. Lun. à jeu.' 18 h 40; 21 h 00.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "The thing" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The kid brother" de Lewis Milestone et Ted Wilde (E.U. 1927) sam.: 19 h 00. "Effi Briest" de Rainer Werner Fassbinder (All. 1973) sam.: 21 h 00. "Tous les autres s'appellent Ali" de R.W. Fassbinder (All. 1974) dim.: 19 h 00. "The general" de Buster Keaton et Clyde Bruckman (E.U. 1927) dim.: 21 h 00.

CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Bambi" 13 h 00; 14 h 50; 16 h 50; 18 h 45; 20 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "L'important c'est d'aimer" 12 h 30; 14 h 45; 16 h 40; 18 h 45; 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS II; — "Les pièges de la mer" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS III; — "Urusula" 12 h 05; 15 h 35; 19 h 05. "Estivantes pour homme seul" 13 h 20; 16 h 50; 20 h 20. "Les week ends de Caroline" 14 h 20; 17 h 50; 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV; — Samedi: "How green was my valley" 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10. Dimanche: "Mrs Miniver" 13 h 00; 15 h 30; 18 h 00; 20 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The thing" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES II; — "Kunilemel in Tel Aviv" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "Hershele" Sam. dim.: 14 h 35; 18 h 00; 21 h 40. Sem.: 21 h 40.

CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Missing" Sam. dim.: 12 h 25; 14 h 40; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.

CINÉ-PLEX I; 2001 Université suite 100 (849-4518) — "On golden pond" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

CINÉ-PLEX II; — "Mega force" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

CINÉ-PLEX III; — "Not a love story" 12 h 40; 14 h 30; 16 h 24; 18 h 15; 20 h 05; 22 h 00.

CINÉ-PLEX IV; — "Private lessons" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.

CINÉ-PLEX V; — "Return of the secaucus seven" 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45.

CINÉ-PLEX VI; — "My dinner with André" 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 40.

CINÉ-PLEX VII; — "Parasite" 13 h 10; 14 h 50; 16 h 30; 18 h 10; 19 h 50; 21 h 50.

CINÉ-PLEX VIII; — "Atomic cafe" 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 25.

CINÉ-PLEX IX; — "Conan the barbarian" 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 35.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Rox et Rouky" 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45. "Condorman" 14 h 50; 18 h 00; 21 h 20.

DAUPHIN II; — "Il faut tuer Birgitt Haas" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Blade runner" 12 h 20; 14 h 30; 16 h 35; 18 h 50; 21 h 15.

DORVAL II; — "The secret of nimh" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.

DORVAL III; — "Grease II" 12 h 20; 14 h 35; 16 h 40; 18 h 50; 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T." Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Lun. à jeu.: 19 h 10; 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE II; — "Missing" Sam. dim.: 14 h 00; 16 h 20; 18 h 40; 21 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 40; 21 h 00.

ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva" Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 55; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 30; 21 h 40.

ÉLYSÉE II; — "Conte de la folie ordinaire" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 15; 18 h 10; 20 h 00; 21 h 50. Sem.: 18 h 10; 20 h 00; 21 h 50.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Author author": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20, 19 h 15; 21 h 20.

FAIRVIEW II; "Firefox"; Sam. dim: 13 h 00; 15 h 30; 18 h 20; 21 h 00; Sem. 18 h 20; 21 h 00.

IMPERIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Star trek: the wrath of Khan"; 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 20. Sam. dernier spectacle 23 h 35.

JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Les sous-doués en vacances": 13 h 40; 15 h 25; 17 h 10; 19 h 00; 20 h 45.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Victor Victoria" Sam. dim.; 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00, Sem. 18 h 30; 21 h 00.

KENT II; "Author author": sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

LA CITÉ I; 3575 avenue du Parc (844-2829) — "Grease" II: Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 50; 16 h 55; 19 h 00; 21 h 05; Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ II; "Author author": Sam. dim. 13 h 15; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10; Sem.: 19 h 10; 21 h 10.

LA CITÉ III; "Firefox": Sam. dim: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. estra-terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20, Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

LAVAL-ODÉON II; "Les sous-doués en vacances" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 35, Sem. 19 h 30; 21 h 35.

LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "La guerre du feu"; Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 15; 21 h 10. Sem.: 19 h 15; 21 h 10.

LAVAL II; "Folle nuit d'Ibizia" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 20; 19 h 10; 22 h 00. "La nymphette intrigante" Sam. dim.: 12 h 20; 15 h 05; 18 h 00; 20 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 10; 20 h 45.

LAVAL III; "Firefox": Sam dim; 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 00 Sem: 18 h 25; 21 h 00.

LAVAL IV; "Venin" Sam. dim.: 14 h 45; 18 h 15; 21 h 45. "Le chasseur": Sam. dim. 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 18 h 15; 20 h 00.

LAVAL V; "Blade runner": Sam. dim. 12 h 00; 14 h 15, 16 h 30; 18 h 45; 21 h 00. Sem. 18 h 45; 21 h 00.

LCEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Firefox" 12 h 00; 14 h 25; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 40 Samedi dernier spectacle: 24 h 00.

LOEW'S II: "Grease" II: 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S III; "Author author" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00 Samedi dernier spectacle 23 h 00.

LOEW'S IV; "Chariots of fire": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S V; "Heartland" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 20; 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherie (255-6224) — "Les guerriers de l'apocalypse"; 18 h 00; 22 h 00. Dim.: 13 h 30, 17 h 30; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 10. "Les bolides s'envolent"; Sam.: 20 h 05. dim.: 15 h 35; 19 h 35. Lundi à jeu.: 21 h 15.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — La fièvre au corps" de Lawrence Kasdan (É.-U. 1981) sam.: 19 h 15; 21 h 30. "Toute une vie" de Claude Lelouch (France 1974) dim.: 13 h 00; 15 h 45; 18 h 30; 21 h 15.

OUIMETOSCOPE II, — "Café express" de Nanni Loy (Italie 1979) sam.: 19 h 00, 21 h 00 "Le seigneur des anneaux" conte réalisé en dessins animés par Ralph Bakshi (E.U. 1978) dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Brubaker", sam.: 19 h 00. "La symphonie pathétique" sam. dim.: 21 h 30 "Comment se débarrasser de son patron" dim.: 19 h 00.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky" III: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20 sam. dernier spectacle: 23 h 20.

PALACE II, — "Blade runner": 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00 Sam. Dernier spectacle 23 h 25.

PALACE III, — "Blade runner": 13 h 00, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45 Sam. Dernier spectacle 22 h 30.

PALACE IV, — "Road warrior": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20 Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PALACE V, — "Spetters": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05 Sam. dernier spectacle 23 h 10.

PALACE VI, — "Dynasty": 12 h 25, 14 h 10, 15 h 55, 17 h 40, 19 h 25, 21 h 15 Sam. dernier spectacle 23 h 05.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Bulldozer" de Pierre Harel (Qué. 1974) sam. dim.: 19 h 30. "Vie d'ange" de Pierre Harel, Paule Baillargeon (Qué. 1979) sam. dim.: 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine 866-3856) — "Les uns et les autres" 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.

PARISIEN II — "Ragtime": 12 h 20, 15 h 10, 18 h 05, 21 h 00.

PARISIEN III — "Montnnegro": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN IV — "La vie continue": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

PARISIEN V — "Mille milliard de dollars": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Annie": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00; 21 h 30 Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Les guerriers de l'apocalypse": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 50. "Les bolides s'envolent" sam. dim.: 12 h 45; 16 h 20; 19 h 55. Sem.: 18 h 15; 21 h 45.

PLACE LONGUEUIL II, — "Le professionnel": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "La brigade des anges": Sam. dim.: 12 h 10, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 21 h 45.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Diner": 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II — "Victor Victoria": 13 h 15, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "E.T." sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

PLACE ALEXIS NIHON II; — "Porky's" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON III; — "Missing" sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 15; 21 h 30.

SAINT-DENIS I; 1594 St-Denis (849-4211) — Festival de jazz.

SAINT-DENIS II; — 1590 St-Denis (845-3222) — "Corps et âme" sam. dim.: 13 h 55; 17 h 35; 21 h 15. Sem.: 20 h 55. "Le dernier amant romantique"; sam. dim.: 12 h 05; 15 h 45; 19 h 25. Sem.: 19 h 00.

SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "La mort au large" sam. dim.: 14 h 50; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 18 h 00; 21 h 10. "Électro choc": sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

VAN HORNE; 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Blade runner" sam. dim.: 12 h 50; 14 h 50; 16 h 55; 19 h 00: 21 h 05. Sem.: 19 h 00; 21 h 05.

VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "La maison du lac" sam. dim.: 13 h 30; 17 h 25; 21 h 35. Lun. à jeu.: 20 h 00. "La guerre des abimes" sam. dim.: 15 h 25; 19 h 20. Lun. à jeu.: 18 h 00; 21 h 55.

VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Suédoise au pensionnat" sam. dim.: 14 h 10; 16 h 40; 19 h 10; 21 h 40. "Folle étreinte de Jennifer" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 35; 18 h 05; 20 h 35. Sem.: 18 h 05; 19 h 10; 20 h 35.

VERSAILLES II; — "Author author" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

VERSAILLES III; — "La guerre du feu" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 19 h 20; 21 h 20.

VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "Arthur" sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 45. Sem.: 21 h 45. "Excalibur" sam. dim.: 15 h 10; 19 h 25. Sem.: 19 h 15.

WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Les uns les autres" sam. dim.: 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Poltergeist" 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25.

sur scène

ARÉNA MAURICE RICHARD; 2800 rue Viau — L'orchestre symphonique de Montréal. Charles Dutoit, chef d'orchestre; Nicole Lorange, soprano; Guy Fouquet, Violoncelliste, mer.: 20 h 15. Oeuvres de Bizet, Debussy, Chabrier, Saint-Saëns, Offenbach, Gounod, Ravel.

AU VIEUX FORT; 120 Chemin de St-Jean, Vieux Laprairie (659-0011) — "Le chemin de Lacroix" et "Goglu" de Jean Barbeau. Jeu., ven., sam.: 19 h 00. Jusqu'au 4 sept.

CAFÉ INSTANTANÉ; 102 rue St-Georges, Vieux Laprairie (659-9800) — "Parlez-moi d'humour" écrit et interprété par Daniel Lemire. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 31 juillet.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "J'pogne-tu ou chus pognée?" une production de La Vitrine. Avec Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 7 août. Marie-Thérèse Orain, lun.: 20 h 30.

CAFÉ NELLIGAN; 550 est, Dorchester (288-9535) (273-7977) — Jérôme Langlois, pianiste, lun. mar. 20 h 30. — "Femmes d'attente" de Pierre K. Malouf. Mer. à dim.: 20 h 00. Prolongation jusqu'au 29 août. "Pit, Roger pis Rita" texte et mise en scène: Charles Mignault. Mer. à dim.: 22 h 00. Sam.: 22 h 00; 24 h 00. Jusqu'au 28 août.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Ave Union (288-6421) — Alison Risely-Brown, orgue, mer.: 12 h 30; Oeuvres de Buxtehude, Bach, Franck, Dupré, William Albright.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 rue Saint-Denis (843-4304) — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: Jean-Yves Leduc, avec Ronald Houle, jeu. au dim.: 20 h 15. juaqu'au 1er août Marie L'Bonheur c'est ta fête", avec Diane Roy. Mise en scène: Christiane Chevrette, sam. dim.: 24 h 00. Variétés: "Les concerts Romanichels". Sam. dim.: 22 h00.

ÉGLISE NOTRE-DAME; 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — L'orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit, chef d'orchestre; Jean-Philippe Collard, pianiste, mar.: 19 h 30. Programme: Concerto pour piano no 22, K. 482 (Mozart), Symphonie no 5 (Tchaikovsky)

ÉGLISE DES STS-ANGES; 1500 boul. St-Joseph, Lachine — Henri Brassard, soliste; Otto Werner Mueller au pupitre, jeu.: 20 h 00. Concert Beethoven. Rens.: 637-4621.

FESTIVAL DE JAZZ A UQAM, salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455 St-Denis (282-3456) — Vic Vogel et son Big Band, sam.: 19 h 00. Soirée de clôture à la Cinémathèque québécoise (335 est boul. de Maisonneuve); Miles Davis et le lauréat du concours de Jazz de Montréal, dim.: 19 h 00.

FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE DE DRUMMONDVILLE; Centre Marcel Dionne (567-1444), (477-5412) — Journée de l'enfant, au Parc Woodyatt, sam.: 13 h 30. Centre Marcel Dionne, sam.: 20 h 00.

L'ENTRE NUIT; 500 est Rachel (coin Berri) (523-8708) — Claude Lescarret, chansonnier, mer. jeu. ven.: 17 h 00.

LE BORDUAS; 1257 Amherst (522-1554) — Musique d'Espagne et d'Occitanie, sam.: 20 h 00. Geneviève Paris, sam.: 21 h 30.

L'AIR DU TEMPS; 191 ouest, St-Paul (842-2003) — spectacles à 21 h 30. L'ensemble de Ron Allen et Dave Piltch, samedi et dimanche. L'Ensemble de Mike Gauthier, lundi et mardi. L'Ensemble de Luc Beaugrand, mercredi à vendredi.

LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 15. GillesLaurent Martin, Jacques Amar, samedi, dimanche, Richard Leroux, André Lejeune, lundi à mercredi. Manon Robert et Michel Pigeon; Raymond Houde et Yvon gaboury, jeudi, vendredi.

LE ZOOBAR; 97 est, Ste-Catherine (849-8865) — Le groupe Carnivore (rock), sam.: 21 h 30; 23 h 00. Le groupe Skid Rowe (blues rock), les 15, 16 17 juillet, 21 h 30.

L'IMPRÉVU; Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Sem. 22 h 00; 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30; 24 h 00; 1 h 30. Le groupe Suma (jazz) avec Monique Paiement et Daniel Ferland. Jusqu'au 11 juillet, Leyden Zar (rock) du 12 au 18 juillet.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH; 3800 Chemin Reine-Marie (733-8211) — Denis Bédard, organiste, mer.: 20 h 00. Oeuvres de Buxtehüde, Bach, Mendelssohn, Grunenwald, Langlais.

PLANÉTARIUM DOW; 1000 ouest, Saint-Jacques (872-4530) — "La lumière du cosmos". Mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Merc.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Spectacles au laser: ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE MAISONNEUVE; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE DE LA VERDURE, Parc Lafontaine — L'OSM, dir.: Charles Dutoit. Jeu.: 20 h 30. Une soirée viennoise sous les étoiles. Entrée libre.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES; 320 est Notre-Dame (879-1306) — "Ma t'chum", groupe de musique rock. Sam.: 20 h 30.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER; 64 Merry Nord, Magog (847-0470) — Roger Giguère, du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 31 juillet.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE; Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112, (584-2226) — "Léda ou le cheval qui rêve" de Maryse Pelletier. Avec Denise Morelle, Mireille Lachange, Michel Daigle, Frédérike Bédard, Denis Roy et Janine Sutto. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. jusqu'au 28 août.

CHALET DE LA GRANDE COULÉE; route 255 entre St-Félix de Kinsey et Kingsey-Falls (819)848-2818 — "Une fille dans ma soupe" de Terence Frisby avec Jacques Thisdale, Rita Lafontaine, Diane Robitaille, Armand Labelle, Jean Deschênes, Ronald Tremblay.

CHALET DE SKI DU MONT-ORFORD; Orford (819)843-6548 — "Le premier" d'Israel Horovitz. Avec Serge Christiaenssens, Diane Dauphinais, René Lefebvre, Jean-Marie Moncelet, Jean-Pierre Roy.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE; 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée (373-3262) — "Si Guitry m'était conté" de Sacha Guitry avec Marie Codebeck, Jean-Pierre Leduc, Louis Sincennes. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 1er août.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON; Ste-Marguerite du Lac Masson, sortie 69, Autoroute des Laurentides (861-3988) — "Dodge City", opéra western, de Claude Robert et Robert Winner. Avec André Proulx, Ysengourd Knörh, Sylvie Choquette, Roger Gravel, Richard Lord, Jean-Claude Marsan.

CENTRE CULTUREL DE DRUMMONDVILLE; 175, rue Ringuet 1(800)567-1444 — "Monogamy" de Claude Meunier et Louis Saia. Avec France Castel, Markita Boles, Rémy Girard, Serge Thériault.

LA RELÈVE À MICHAUD; Auditorium de la Polyvalente de Mortagne, angle des boulevards de Mortagne et Montarville, Boucherville (655-2131) — "Minuit Chrétien" comédie de Jean Barbeau avec Claude Michaud et Jean-Pierre Chartrand. Mar. à ven.: 21 h 00. Jusqu'au 4 sept.

LA ROCHE À VEILLON; Saint-Jean-Port-Joli, route 132, sortie 256, (418)598-3061 — "Venez-vous docteur?" et "Le bonhomme de bois" comédies en un acte de Monique Mivlle-Deschênes. Avec Louis Georges Girard, Gaston Hubert, Monique Miville-Deschênes, Yves Massicotte. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 14 août.

LE PIGGERY; North Hatley (819) 842-2191 — "Romantic comedy" de Bernard Slade, du 1er au 17 juillet. "Murder game" de Dan Ross, du 22 juillet au 7 août. "Talley's folly" de Landford Wilson, du 12 au 28 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00; 21 h 30, matinée mer.: 14 h 00.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES; Saint-Germain de Gratham, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — "Les cochons meurent comme des mouches" de Georges Dor. Avec Gaëtan Labrèche, Rolland Bédard; Nathalie Gadouas; Yvan Benoit. Mise en scène: Gatéan Labrèche. Merc. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL; Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215 (418)884-2839 — "Plaisir d'amour inc." de Pierre Goulet. Avec Hélène Loiselle, Lionel Villeneuve, Normand Chouinard. Mar. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 15.

THÉÂTRE DE LA BUTTE; 2554 rue Monty, Val-David, Autoroute des Laurentides sortie 76, (819) 322-2818 — "Les buttes en train" revue de Marcel Gamache avec Vincent Bilodeau, Yvon Bilodeau, Andrée Cousineau, Lise Durocher, François Guy, Louise Laparé. Mise en scène: Vincent Bilodeau, Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DE BELOEIL; 600 Richelieu, Beloeil (464-0648) — "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas. Mise en scène: Guy Hoffman. Avec Andrée Lachapelle, Jacques Godin, Roseline Hoffmann, Didier Hoffmann, Jacques Piperni. Mar. à ven.: 20h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU CHENAL DU MOINE; 1645 Chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (743-8446) — "Old Orchard? connais pas!" comédie de Réjean Vigneault. Mise en scène: Joseph Saint-Gelais. Avec Andrée Boucher, Richard Niquette, Monique Leblanc, Jean-Pierre Bélanger. Mar. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 21 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR; Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale 147 (549-4617) — "Crakias" ou "Tant qu'on l'sait pas, ça fait pas mal" de Christian Bédard et Richard Blackburn. Avec Lucie Hamel, Lise Desjardins, Claude Desjardins. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE ENTRE CHIEN ET LOUP; 574 Avenue du Parc, Deauville, Québec (864-9569) — "L'île des heures" de André Poulain. Avec Benoît Champoux, Raymonde Foucher, Gabriel Lemelin, André Poulain, Mireille Poulain, Julie Rioux, Yves Roberge. Mer. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 14 août.

THÉÂTRE DE L'ÉPI D'OR; Lac Viceroy, R.R. 2 Ripon (819) 428-3370 — Ti-Gus et Ti-mousse le 16, 17 ou 18 juillet. Spectacle écologique le 24, 25, 31 juillet ou 1er août. Festival epthanesien-grec, le 7, 8, 14 ou 15 août. Yvon Deschamps, le 27 au 28 août.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE; 1500 La fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "Mon bébé" de Maurice Hennequin. Avec Estelle Gélinas, Diane Aubin, Anne Houdy, Michel Nadeau, Jean-François Gaudet, Benjamine Roy, Marie-Eve Gagnon, Alpha Boucher. Tous les soirs 21 h 00 sauf lundi, jusqu'au 5 août. "Les filles" de Jean Marsan. A compter du 7 août jusqu'au 19 septembre.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; St-Pierre, Ile d'Orléans (828-9530) — "Faut divorcer" de Bertrand B. Leblanc. Avec Janine Nagers, Jean Guy, Louis Fortin. Mise en scène: Jean Guy. Mar. à dim. Jusqu'au 18 juillet.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; À la maison du Citoyen, 25 Laurier (771-6669) — "Le Malade imaginaire" de Molière. Avec Raymond Accolas, Raphael Albani, Bernard Assiniwi, Josée Beaulieu, Anne Crustin, Hedwige Herblet, Jacques Désy, Pierre Phaneuf, Louise Naubert. Mise en scène: Hedwige Herblet. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Du 21 juillet au 28 août.

THÉÂTRE DES ÎLES; Ile Notre-Dame, Pavillon du Canada — "Libres sont les papillons" de Léonard Gerhse, adaptation française de Raymond Castans. Mise en scène: Florent Forget. Avec Ghislaine Paradis, Jean Faubert, Olivette Thibault, Yvon Bouchard. Mer. à dim.: jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Mamours et conjugat" scènes de la vie amoureuse québécoise, une comédie de Jean-Claude Germain. Avec Micheline Marin, Claude Lavoie, Claude Naubert, Luc St-Denis. Mise en scène: Gilles Provost. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Du 6 juillet au 28 août.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU; Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, La Malbaie (418) 665-3703 — "Le Charimari ou le démon du midi", comédie de Pierrette Bruno. Avec Françoise Lemieux, Yvon Dufour, Vincent Graton, Antoine Durand, Josée LaBossière. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE DU MONT-JACOB; 135 Maisonneuve, Mont-Jacob, Jonquière (418) 542-7587 — "Vendredi soir" avec Ghyslain Tremblay, Sylvie Léonard, Jean-Pierre Bergeron. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN; 99 Chemin du Tour du Lac, Lac-Beauport (418) 849-4277 — "Plaisanteries" d'Anton Tchékov. Avec Catherine Bégin, Albert Millaire et Guy Nadon. Mise en scène: Albert Millaire. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00.

THÉÂTRE DE MARIEVILLE; Marieville, Autoroute 19 sortie 37 (861-3755) (460-3303) — "Et ta soeur" de Bricaire de Lasaygues. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Jean Guilda, Jacques Galipeau, Gisèle Dufour, Roger Garceau, Sophie Faucher, Anne Bryant. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 aout.

THÉÂTRE MOLSON; 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, Route 20, sortie St-Charles/St-Hilaire no 113 (584-2223) — Diane Tell et les Mimes Électriques. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Edith Butler, du 13 au 18 juillet. Ti-Gus et Ti-Mousse, du 20 au 25 juillet et du 27 juillet au 1er août. André Gagnon, du 3 au 8 août.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU; Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17 (456-3224) — "Sexuellement vôtre" comédie de Edward Clinton. Mise en scène: Yvan Canuel. Avec Patricia Nolin, Jean-François Doré, Réjean Guénette, Lise Grégoire, Yvan Canuel. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES; Notre-Dame-des-Prairies, Joliette. Autoroute 40, sortie 122, 1-756-0559 — "Le dernier des Don Juan" traduction d'une pièce anglaise de Neil Simon. Avec Roger LeBel, Louise Rémy, Monique Chabot, Johanne Seymour. Mise en scène: Jean Duceppe. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU PARC; Angle des boul. Saint-Joseph et Jean-de-Brébeuf à Drummondville (800) 567-1444 — "Faut divorcer" de Bertrand B. Leblanc. Mise en scène: Yvon Leroux. Avec Elisabeth Chouvalidzé, Yvon Leroux, Gilles H. Latour. Jeu. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE AU PARC DE L'ARTILLERIE; à l'extérieur de la Redoute Dauphine, Québec — "La Corriveau" d'André Jean. Avec Estelle Dutil, Albéric Gallant, Pierre Greco, André Jean, Gilles Léveillé, Michèle Sirois, Guylaine Tremblay. Mer. à ven.: 14 h 15; 16 h 15. Sam.dim.: 16 h 30; 19 h 00. Jusqu'au 18 août.

THÉÂTRE DE SAINT-OURS; 2555 Rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu, Route 20 sortie 113 vers Sorel (785-2732), (526-3805) — "Pour femmes seulement" ou "Comment vivre sans homme en 36 leçons..." de Sylvain Claude Filion. Avec Claude Gasse, Carole Morin, Ghyslaine Dupont-Hébert, Isabelle Létourneau, Hélène Cossette, Tia Severe, Jean Welburn, Serge Lessard. Mise en scène: Pierre Racine. Ven., sam., dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE; 1069 boul. Sainte-Adèle, Autoroute du Nord (430-8770) ou (229-2454) — sortie 67 — "Le Charimari" ou le démon du midi, comédie de Pierrette Bruno. Avec Louise Latraverse, Pierre Dufresne, Marc Luttrell, André Lacoste, Marie-Josée Dalpé. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR; 22 rue Claude, St-Sauveur (435-3011) — "Comptant Content" de Gilles Richer. Mise en scène: Robert Rivard. Avec Jean Coutu, Robert Rivard, Angèle Coutu, Danielle Bissonnette et Claude Blanchard. Du mar. au ven.: 20 h 30; sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 4 sept.

THÉÂTRE SUN VALLEY; Val Morin, Autoroute des Laurentides, sortie 67 (229-6655) — "Une fois par semaine" comédie de Muriel Resnik, adaptation Marcel Mithois. Mise en scène: Louis Lalande. Avec Françoise Faucher, Louis Lalande, Gabrielle Mathieu, Serge Bossac. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 30. Jusqu'au 5 septembre.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT; 2405 Ile Charron, Longueuil (651-5250) — "La bonne Anna" comédie de Marc Camoletti. Avec Rose Ouellette, Gisèle Trépanier, Claude Verdant, Réjean Lefrançois, Marc Hébert. Mise en scène: Claude Colbert. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 4 sept.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER; 64 Merry Nord, Magog (847-0470) — "Lit d'eau" de Patrick Quintal produit par le Théâtre de la Poursuite. Avec Denis Gagné, Sylvie Labelle, Bernard Langlois. Mise en scène: Rodrig Mathieu. Du 3 août au 4 septembre.

FESTIVAL DE LE LENNOXVILLE; (800) 567-3471 — "The Kite" de W. O. Mitchell. "La Joyeuse Criée" d'Antonine Maillet. "Waiting for the parade" de John Murrett. "La Sagouine" d'Antonine Maillet. "Take me where the water's warm" de James DeFelice. "Vie et mort du roi boîteux" de Jean-Pierre Ronfard. Jusqu'au 21 août.

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN; Cité du Havre (873-2878) — Sophie TaeuberArp rétrospective 1917-1938. Gouaches, reliefs sur bois, huiles, dessins, marionnettes, tapisserie. Jusqu'au 25 juillet. "Jean-Paul Riopelle" peinture 1946-1977, du 15 juillet au 22 août.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL; 3400 avenue du Musée (385-1600) — "Pompero Batoni: deux oeuvres allégoriques" dont "La paix et la justice" et "La vérité et la charité". Jusqu'au 8 août. "L'art du cinéma d'animation", jusqu'au 5 sept.

MUSÉE DE L'ORATOIRE; 3800 Reine-Marie (733-8211) — Une exposition sous le double thème: "Saint-Joseph dans nos traditions" et le "Frère André" tableaux et sculptures diverses époques depuis 1642. Jusqu'au 31 déc.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS; Château Dufresne (coin Pie IX et Sherbrooke) (259-2575) — Ouvert jeu. à dim.: 12 h 00 à 17 h 00. "Connaître Montréal par ses quartiers: Maisonneuve". Jusqu'au 15 août. Jack Lenor Larsen: 30 ans de création textile, jusqu'au 22 août.

MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE; (861-6738) — Sauf lundi: Exposition permanent sur l'histoire coloniale canadienne. Les ustensiles de cuisine et le foyer de la collection MacDonald Stewart; maquette de Montréal 1760, héritage Europe.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT; 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — mar. à ven. et dim. de 11 h 00 à 17 h 00. Collection permanente arts anciens et traditions artisanales du Québec. "Cerfs-volants Japonais", film de 30 minutes et exposition colorée de cerfs-volants, jusqu'au 1er août. "Huit décennies de cuisses plus ou moins légères". Jusqu'au 5 septembre.

MUSÉE MARSIL; 349 Riverside Drive, Saint-Lambert (671-3098) — "De la voile à la vapeur", retrace l'évolution de la construction navale dans ces deux régions, de sa naissance dans l'époque coloniale, à son déclin au début du 20e siècle. Du 13 juillet au 26 septembre.

MUSÉE DU QUÉBEC; Parc des Champs de bataille (418) 643-2150 — Exposition Erskine Nobbs, architecte, artiste, artisan: prolongation jusqu'au 25 juillet. "Le cercle canadien des femmes de Montréal 1907-1982". Jusqu'au 31 oct.

MUSÉE McCORD; 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — Percy Erskine Nobbs, architecte, artiste, artisan. Prolongation jusqu'au 25 juillet. "Le cercle canadien des femmes de Montréal 1907-1982". Jusqu'au 31 oct.

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL SOULANGES; 431 boul. Roche, Vaudreuil (455-2092) — "Les armes à feu au Canada français, du 17e au 19e s." jusqu'au 22 août.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI; 35 ouest, Saint-Germain, Rimouski (724-2272) — "Le costume, reflet d'une société 1850-1925" une exposition de plus de quatre-vingt costumes de la collection privée de M. Serge Joyal. Jusqu'au 18 juillet.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE; 145 Wilfrid Corbeil (756-0311) — "L'Afrique: un art de tradition" du 11 juillet au 12 septembre. "Carré/Décarré": peintures, dessins et gravures exécutés entre 1977 et 1982 par Lorraine Bénic. Jusqu'au 8 août.

ATELIER LUKACS; 1430 ouest, Sherbrooke (833-9877) — Artistes de la galerie: aquarelles, peintures et sculptures. Jusqu'au 31 août.

ATELIER GALERIE SERGE LACROIX; 4593 Rivard (843-4535) — Gravures originales de Julianna Joss, Michel Varin. Jusqu'au 31 juillet.

CENTRE D'ART MONT-ROYAL; 1260 Chemin Remembrance (872-2162) — Ouvert tous les jours 10 h 00 à 20 h 00. Rétrospective de Claude Roussel. Jusqu'au 18 juillet.

CENTRE DES ARTS VISUELS; 350 avenue Victoria (488-9558) — Ana Maria Lira Letelier: émaux, jusqu'au 17 juillet.

CENTRE URBAIN; 406 est, Notre-Dame (842-8678) — "Regards sur Montréal", estampes et aquarelles par Monique Dussault, Lois McLean, Josette Michaud, Edna Mhers, Sue Kusk. Ouvert tous les jours de 13 h 00 à 17 h 00, jusqu'au 5 sept.

CHÂTEAU RAMEZAY; 280 est, Notre-Dame (861-7182) — Ouvert du mardi au dimanche de 10 h 00 à 16 h 30. Objets qui évoquent la vie militaire, économique et sociale du XVII siècle et de la première moitié du XIX, mobilier, estampes, tableaux, costumes, objets usuels.

GALERIE NATIONALE; Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636) — "L'avant-garde en Russie: un choix tiré de la collection George Costakis". Ensemble d'oeuvres datant de 1910 à 1932. Jusqu'au 6 septembre. "Hiroshima: dessins par des survivants", jusqu'au 8 août.

GALERIE ART ET STYLE; 4875A ouest, Sherbrooke (484-3184) — P.V. Beaulieu S. Cosgrove, Henri Masson, H. Ross Perrigard, Albert Rousseau, jusqu'au 26 juillet.

GALERIE ART SÉLECT; 6810 St-Denis — Umberto Brun, L. Del Signore, Michel Duguay, P.G. Dubois, Nicole Grise, G.E. Gingras, Pierre Henry, Vladimir Horik.

GALERIE ALEXANDRE; 1456 ouest, Sherbrooke (844-2593) — Benoît East, Louis Paul Perron, René Richard, Albert Rousseau. Du 10 au 24 juillet.

GALERIE CRESCENT; 2142 Crescent (843-8589) — Crosgrove, Roberts M.A. Fortin, Gingras, Dallaire' N. Poirier, N. Hudson, Simone Hondon, A. Rousseau, Normand Bois Vert et Rebry.

GALERIE CULTART; 3620 Ridgewood, suite 616 (735-2033) — Patricia Peides: sculpteur-bronzier, François Lemaire: orfèvre, jusqu'au 13 juillet.

GALERIE D'ART STEWART HALL; 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — "L'homme dans l'isolement", aquarelles et dessins, exposition itinérante du Musée National de l'Homme à Ottawa.

GALERIE DOMINION; 1438 ouest, rue Sherbrooke (845-7471) — Oeuvres de Arp, Borduas, Carr, Cullen, Etrog, Greco, Hugues, Jackson, Moore, Pellan, Riopelle, Rodin et Roussil.

GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS; 88 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal (866-1836) — Verre soufflé de Jean Vallière et peintures sur soie de Elisabeth Nantel et Louise Beaupré Lincourt. Jusqu'au 18 juillet.

GALERIE ÊTRE; 1324 ouest, Sherbrooke — Marcello Lo Giudice, Shshi Roeder, jusqu'au 19 juillet.

GALERIE ELCA LONDON; 1616 ouest, Sherbrooke (931-3646) — Oeuvres récentes par Gershon Iskowitz, Charles Robb, Daniel Solomon, Zuniga. Sculptures, gravures et tapisseries inuit.

GALERIE GOYER BONNEAU; 2124 des Tulipes, Ile Goyer Carignan (658-5166) — Céramiques de Denise Goyer et Alain Bonneau.

GALERIE IMPRESSION; 4826 St-Denis (843-4491) — Gravures de P. Béliveau, P. Braune, C. Freny-Male, B. Simard. Peintures de C. Bazante, N. Kucharsky, G. Pottier.

GALERIE JENSON; 77 est, Ste-Catherine (287-9019) — Exposition d'oeuvres originales par 22 artistes dont le travail est publié dans "Xcéfèras", jusqu'au 21 juillet.

GALERIE LENOUR; 5685 Joncaire, St-Hyacinthe — Ayotte, J. Bourret, J. Constantineau, H. Dubé, G. Gingras, F. Labelle, A.N. Poirier.

GALERIE LIPPEL; 1324 ouest, Sherbrooke (842-6369) — La sculpture ethnographique — le Urugba Shango de Fakeye et autres sculptures ethnographiques des royaumes Nigeriens.

GALERIE LUDOVIC; 1390 ouest, Sherbrooke (844-9788) — R. Genn, M. Maruo, M. Poissant, A. Rousseau, B. Côté, L.P. Tremblé, F. Labelle, P. Lagacé.

GALERIE MONTCALM; Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull — "une architecture québécoise (1960-1980)" photos et documents, jusqu'au 14 juillet.

GALERIE-STUDIO J. YAHOUDA-MEIR; 2160 rue de la Montagne, suite 705 (845-3974) — Julia Lifshitz, peintures abstraites, jusqu'au 17 juillet. Oeuvres de paysans de la Chine, la peinture à l'eau et la goache sur papier de riz, jusqu'au 28 août.

GALERIE THEO WADDINGTON; 1504 ouest, Sherbrooke (933-3653) — Travaux de Perehudoff Mead Lindzon Gordon et Hoyland.

STUDIO D'ART VANDERGEEST; 1408 rue St-Marc (935-1920) — Tableaux du Québec, de l'Arctique de la Grèce et d'Israël par C.A. Vandergeest.

BIBLIOTHÈQUE DE WESTMOUNT; 4574 ouest, Sherbrooke — Exposition du groupe "Atelier C", Martine Couture et associés. Jusqu'au 16 juillet. Lun. à ven.: 10 h 00 à 21 h 00. Mer.: 10 h à 17 h 00.

INTERACTION-GALERIE D'EXPRESSIONS CÉRAMIQUES; 4060 St-Laurent 1er étage (849-2791) — Exposition de céramiques des membres de la galerie; jusqu'au 20 août.

VERRE D'ART; 1518 ouest, Sherbrooke (932-3896) — Oeuvres multimedia de Nicole Stenger, du 10 au 27 juillet.

télévision

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Un été à l'Île Mirabelle
9.30 Capitaine Caverne
Dessins animés
10.00 La corde raide
10.30 Docteur Dolittle
Dessins animés
11.00 Les héros du samedi:
Les Jeux d'Acadie. Des jeunes de 12 à 15 ans du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Edouard, se rencontrent dans diverses disciplines.
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 Angie
Comédie réalisée par Howard Storm et Thomas L. Miller.
13.30 La coupe du monde de soccer Labatt
16.30 Les enfants du 47A
Aventures réalisées par Alan Coleman avec Christine McMenna, Nigel Greaves, Gaynor Hodgson, Russell Lewis.
17.00 Bagatelle
18.00 Téléjournal
18.05 Une fenêtre sur le monde
Série de courts métrages et de films d'animation consacrés à la jeunesse d'ici et du monde entier. "L'École de danse Mudra"
18.30 Le monde merveilleux de Disney
19.30 Baseball des Expos
Du stade Olympique de Montréal les Expos reçoivent les Giants de San Francisco.
En cas de pluie:
19.30 Ciné-soleil:
"Bons baisers de Hong Kong" et "L'école du cirque de Moscou" ou "Eric Tabarly et les autres".
22.00 Bizarre, bizarre:
ou Festival de Jazz de Montreux
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.00 La politique fédérale
23.10 Cinéma:
"D'amour et d'eau fraîche". Comédie de moeurs réalisée par Jean-Pierre Blanc avec Julien Clerc, Annie Girardot, Miou-Miou (Fr. 76).
0.45 Ciné-nuit:
"Le vent de la violence" Drame social réalisé par Ralph Nelson avec Sidney Poitier, Michael Caine, Nicol Williamson. (Brit. 74)
2.40 Fin des émissions

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 Fanfan Dédé
11.00 Au royaume des animaux:
"Les lions des marais Musiara"
11.30 Justice pour tous:
"Agence de rencontres"
12.00 Samedi midi:
"Les animaux"; "Les rêves"; "L'automobile"; "Les plantes"; "Sur le gril"; "Au lieu d'attendre"... (3e âge); "Bricolage"; "Ou aller"; "Qui sommes-nous" (adolescents); "Nouvelles artistiques"; "Propos libre"; "Sécurité-santé".
14.00 Cinéma
"L'homme des vallées perdues"
16.00 Golf Labatt
A Ridgeway Ontario
17.55 Le 6/49-Tirage
18.00 Venez donc chez moi
Alain Stanké visite Petula Clark
18.30 Soirée canadienne
19.30 Colorado
Adaptation du roman de James A. Michener.
21.30 Science et technologie:
"La transexualité"
22.00 Le vrai visage
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA/la météo
22.50 Les sports
23.00 Ciné week-end:
"Les feux de l'enfer" (Américain 1968) Drame réalisé par Andrew V. McLaglen avec John Wayne, Jimm Hutton, Katharine Ross, Vera Miles.
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Histoire des enfants:
"La vie des enfants dans les châteaux-forts, au moyen âge"
18.50 Les enfants d'ailleurs
"En Amazonie" Nous faisons connaissance avec Olopic un petit garçon qui vit au Brésil dans la forêt amazonienne.
19.00 Planète indienne:
"Les conflits des générations" Les problèmes posés aux membres d'une famille indienne alors qu'ils s'intègrent à la vie nord-américaine.
19.30 On aura tout vu
Quelques application étonnantes de la science moderne, en compagnie de Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier.
20.00 Pays et peuples
"La Grèce centre de la terre" Les grandes périodes de l'histoire hellénique jusqu'à la Grèce moderne.
20.30 Émission régionale
"Une piste pour le plein air". Ce soir depuis Drummondville un regard sur la concertation en matière de loisirs.
21.00 Visage:
"Léon Lortie" professeur de chimie puis d'histoire des sciences à l'Université de Montréal M. Lortie assume ensuite les fonctions de directeur de l'extension de l'enseignement.
21.30 Neuf et demi:
Une émission qui rend compte des principales tendances de la culture québécoise. "Je dirais même plus". Ce soir une rencontre avec plusieurs artisans de la vie culturelle au Saguenay /Lac St-Jean.
22.30 Image par image:
"Au nom du peuple italien" film réalisé en 1971 par Dino Risi avec Ugo Tognazzi, Vittorio Gassman, Ely Galleani.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Découverte TF1:
Invitée vedette: Josée Moonnes et le groupe Presquil.
9.45 La cuisine voyageuse
10.00 Idées à suivre.
10.30 Accordéon, accordéon:
Inv.: Michel Mercier, Mercédès Melis, Les triolets de Bezons et de Maisons-Laffitte, René Sopa, Pierre Perret, Tilou, Pierre Rosselet, Françoise Zattera, Josée Centi et Geroma Nabarro.
11.00 Télé-foot:
Inv.: Guillermo Villas et Yannick Noah. — Tournoi juniors de Toulon. — Écosse/Angleterre, France/Andore. — L'Argentine avant le Mundial. — Portrait de Roger Milla et de Yannick Noah en footballeur. — Michel Hidalgo et Michel Platini au tennis à Font-Romeu.
11.50 Auto Moto
Avant les 24 heures du Mans. — Moto: Grand Prix d'Italie — Automobile: Grand Prix de Détroit de F.I. — Rallye de l'Acropole. — Grand Prix de F.2 à Pau. — L'histoire de la course automobile.
12.50 Télé-série:
"Mama Rosa ou la farce du destin". Comédie d'André Labarthe. Avec Clelia Matania, Georges Staquet, Richard Leduc, Edmond Chetrit et Jean Lescot.
13.30 Champs Élysées.
Au programme: Enricho Macias; John Travolta; Carole Laure et Lewis Furey; Annie Girardot et Bob Decout; Jean-Charles de Fontbrune, auteur de "Nostradamus" et Francis Perrin.
14.40 Sept sur sept
Magazine d'actualité — Les faits saillants de la semaine — Les commentaires d'un grand témoin de l'actualité — L'actualité vue par la télévision étrangère.
15.40 Thé dansant:
Variétés rétro. Avec Jacques Martin, Charles Level et l'orchestre de Bob Quibel.
16.00 Actualités régionales
17.00 Découverte TF1:
Invitée vedette: Hervé Cristiani
17.15 La cuisine voyageuse
17.30 Idées à suivre
18.00 Accordéon, accordéon:
"Vive la mariée" Incités: Raymond Boisserie, Raymond Jouari, Maugens Hellegarte, Martha Ben, Ricet Barrier, Raymond Jouart, le Groupe Celtic, Victor Larcher, Maria et Yves Xavier.
18.30 Télé-foot:
De Font-Romeu, un "Spécial Michel Hidalgo"
19.20 "Terre des bêtes; traffic de l'ivoire" documentaire de Pierre Fauque et Jacques Douay. Le 12 octobre 1981, 120 personnes ont été vraisemblablement tuées par l'armée zaïroise au cours d'un partage d'ivoire.
20.00 Télé-série:
"Mama Rosa ou la farce du destin". Comédie d'André Labarthe. Avec Clelia Matania, Georges Staquet, Richard Leduc, Edmond Chetrit et Jean Lescot.
21.00 Direct Paris-Lille
Invités: Marie-Paule Belle, Charles Dumont, Jean-Paul Dréau,Roger Giguel, Josée Moones et le groupe Presqu'il, Jean-Louis Pick, Janis Prévost et bien d'autres.
22.00 Sept sur sept
Magazine d'actualité — Les faits saillants de la semaine — Les commentaires d'un grand témoin de l'actualité — L'actualité vue par la télévision étrangère.
23.00 Thé dansant:
Variétés rétro. Avec Jacques Martin, Charles Level et l'orchestre de Bob Quibel.
23.35 Actualités régionales

6 CBMT

8.41 Thought for Today
8.45 CBC Good Morning
9.00 Switzer in Company
9.30 Jimmy Phair Country
10.00 Sesame Street
10.58 Entertainment Calendar
11.00 R.C.M.P.
11.30 Mutual of Omaha
Wild Kingdom
11.58 Weather Report
12.00 Imagination au galop
12.30 Barriers
13.00 Points west
13.27 Community events
13.30 World cup soccer
16.00 Sports weekend:
18.00 CBC News
Saturday Report
18.30 This week in parlement
19.00 Happy days
19.30 Archie Bunker's place
20.00 Wild Canada
21.00 Monte Carlo
22.00 Keep it in the family
22.30 The National
22.45 Newswatch
23.07 CFL Football
"Hamilton at B.C."
2.00 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Circle Square
7.00 100 Huntley Street
8.00 Rocket Robin Hood
8.30 Untamed World
9.00 Let's go
9.30 Untamed Frontier
(1ère d'une nouvelle série). "Eleanora Falcon".
10.00 Superstars of wrestling
11.00 Jo Gaillard
12.00 Player's International Tennis
13.00 Saturday at the movies:
"Backlash" Drame avec Yves Montand, Carole Laure, Jean François Balmer.
15.00 CTV Sports Spécial
"Labatt's international C.P.G.A. Golf" live from Cherry Hill Country Club in Ridgeway Ontario.
17.00 Wide world of sports
A Shintiri Karate competition from Toronto.
18.00 Pulse
18.30 Nite Life
19.00 Taxi
19.30 Circus
20.00 Academy Performance:
"It rained all night the day I left" avec Tony Curtis, Lou Gosseh gr. Sally Kellorman, John Vernon.
22.00 Fantasy Island
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 The Twelve Midnight Movie:
"The touch" (Drame romantique 71) avec Elliot Gould, Bibi Anderson, Max von Sydow.
2.15 Second Feature:
"Vigilante force" (drame 76) avec Kris Kristofferson, Jean-Michael Vincent, Victoria Principal.
4.00 Sign off

DIMANCHE

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Les aventures de Oui-Oui
Animation et marionnettes.
9.30 Les voyages de Tortillard
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Univers inconnus:
"Le Grand Héron" documentaire réalisé par Jean-Louis Frund. Il nous livre le spectacle étonnant d'un monde éloigné des yeux des hommes.
12.00 La semaine verte:
Dossier. Commentaire sur l'actualité agricole. — Court sujet Chronique horticole.
13.00 La coupe du monde de Soccer Labatt
16.00 La terre des mille colères (court métrage)
16.30 Spécial Oscar
Hommage de l'Office national du film à Eugène Fédorenko, John Weldon, Co Hoedeman.
17.00 Second regard
Les actualités religieuses. "Par le chemin du roi une femme est venue: Eulalie Durocher (1811-1849)"
18.00 Le téléjournal
18.05 Hebdo dimanche
19.00 Chez Denise
19.30 Les beaux dimanches:
Spectacle avec le fantaisiste français Raymond Devos.
20.30 Les beaux dimanches:
Les grandes aventures de l'Himalaya (1ère de 6) "Les premiers conquérants".
21.30 Les beaux dimanches:
"Les lendemains pour l'homme: le rendez-vous du troisième millénaire" (1re de 4) Dépasser le gâchis (charbon, pétrole etc.) seront épuisées dans une trentaine d'années à moins qu'on n'invente des méthodes d'exploitation plus rationnelles.
22.30 Le téléjournal
22.50 Sport-dimanche
23.05 Ciné club:
"Les 47 Ronins ou la Vegeance des 47 Ronins" Légende réalisée par Kenji Mizogushi avec Mitsuko Miura et Mieko Takamine (Ja. 41).

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 C'était l'bon temps:
Inv.: Yvon Dufour
12.00 Bon dimanche:
"Le cinéma"; "La séquence du spectateur"; "Les spectacles"; "Les livres"; "Les événements artistiques"; "Les arts"; "Les disques"; "La mode".
14.00 Les Grands Reportages
"L'héritage de la mer"
15.00 L'Homme de 6,000,000
16.00 Golf Labatt
A Ridgeway Ontario
18.00 Rue St-Denis
Participation de: Doris Marchand, Claude Potvin, John Louis Halpin, Lorraine Martel.
18.30 Jeunesse Express
Inv.: Daniel Lavoie, Ronni Griffith, U.S.A.
19.30 En première:
"Le temps de l'amour" (Américain 73) Comédie sentimentale avec John Davidson, Lauren Hutton, Jack Cassidy, Christopher Mitchum, Bonnie Bedelia Joanna Cameron.
21.30 Société 82
Sujet: "La culture".
22.00 Maintenant
Sujet: "La Mauricie forestière". 2e volet. l'origine de l'industrie des pâtes et papiers en Mauricie.
22.30 Les nouvelles TVA/la météo
22.50 Les sports
23.00 Janoxik le brigand.
0.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 T'as bien un drôle de nom.
"Mélanie Pawliw". Quelques jeunes néo-Québécois nous parlent de leur vie chez nous.
19.00 Planète indienne
"Musique Karnatic". La musique "Karnatic" est jouée à l'occasion de cérémonies religieuses.
19.30 Encyclopédia Britannica:
"Le requin mangeur d'hommes: mythe ou réalité". Il existe dans les océans plus de trois cents espèces de requins. Vingt-cinq d'entre elles sont considérées comme très dangereuses pour l'homme.
20.00 A la recherche des pays de la Bible.
Une série d'émissions consacrée aux pays et aux événements qui ont façonné la philosophie contenue dans la Bible. "Les Philistins".
20.30 Le temps des incertitudes: "Lénine et le grand divorce".
En compagnie de Kenneth, une série qui s'intéresse aux phénomènes sociaux, politiques et économiques qui ont marqué les 200 dernières années. Le rôle de Lénine dans l'histoire du monde et la naissance de l'État russe.
21.30 Nouvelles d'Henry James
"L'auteur de Bettraffio". Tirée de l'oeuvre du romancier américain Henry James, cette nouvelle évoque les beaux moments d'un séjour du jeune Américain James Sinclair, à la résidence d'été de l'écrivain Mark Ambient.

99 TVFQ (Câble)

9.30 L'école des fans:
Un programme d'amateurs au cours duquel des enfants interprètent des chansons de l'artiste invité. Inv.: Nicolas Peyrac.
10.15 En direct du passé:
"Année 1632". Émission qui a pour objectif de présenter l'histoire d'une manière moderne, comme un journal d'actualité.
10.30 A tout jeunes:
L'aventure en canoë-kayak. — Tours de magie. — Dessin animé.
11.00 Sport dimanche:
Hippisme: tiercé en provenance de Chantilly. — Sports équestres: championnats du monde de sauts à Dublin. — Football: coupe d'été, finale en provenance de Saint-Ouen.
12.30 Transit:
Émission de variétés. Variétés: Sylvie Vartan; Salvatore Adamo; Eric Charden, Marie-Paule Belle; Nina Gagen; Rick Springfield, Jean Falissard, Diana Ross et Barbra Streisand.
14.00 Apostrophes:
Émission littéraire: "En route, compagnons". Avec Claire Krafft-Pourrat, Henri Pitaud; Daniel Roche; Henri Vicenot.
15.30 Simon Wiesenthal:
Simon Wiesenthal est connu dans le monde entier comme l'homme qui a fait capturer bon nombre de criminels de guerre nazis, tel Eichmann. Interviewé dans son petit bureau de Vienne d'où il dirige depuis longtemps la chasse aux grands criminels nazis à travers le monde, il fait le point sur son activité.
16.00 Actualités régionales
17.00 L'école des fans:
Un programme d'amateurs au cours duquel des enfants interprètent des chansons de l'artiste invité. Inv.: Plastic Bertrand.
17.45 En direct du passé.
"Année 1641". Émission qui a pour objectif de présenter l'histoire d'une manière moderne, comme un journal d'actualité.
18.00 Les sorciers de l'écran
Émission pour les jeunes "Le découpage d'un film".
18.30 Sport dimanche:
Hippisme: tiercé en provenance d'auteuil. 24 heures du Mans: arrivée.
20.00 Tansit:
Émission de variétés. Simon Gobes, Philippe Lacoste, Hervé Christiani, Lemmy Constantine, Maryse, Didier Barbelivien, J.J. Goldman, Nicole, Robert Bracali, Catharine Ferry, G.G. Junior, Loumik Robert Coutin.
21.30 Apostrophes:
Émission littéraire: "Vous reconnaissez-vous dans ces Français". Avec Lionel Chouchon, François de Closets, Simone et Jean Lacouture, Denis Tillinac.
23.00 Itinéraires: Le Nicaragua
Documentaire de Sophie Richard. Nicaragua après Somoza la réalité du pays avant la révolution sandiniste, puis sa transformation à travers la campagne d'alphabétisation, la réforme agraire ou la recherche d'une expression culturelle nouvelle.
23.40 Actualités régionales.

6 CBMT

8.45 Thought for Today
8.48 CBC-6 Good Morning
9.00 This is the Life
9.30 Music and the Spoken Word
10.00 Star Trek
11.00 From now on
11.27 Entertainment calendar
11.30 This is Hollywood
Avec Donald Sutherland, Dustin Hoffman, Lee Marvin, Billy Dee Williams.
11.58 Weather report
12.00 Meeting place
13.00 Earthbound
13.30 World cup soccer final
16.00 Hymn sing
16.30 Ten thousand day war
"Soldiering on".
17.30 Titans
Patrick Watson et Alexander Graham Bell.
18.00 Walt Disney
19.00 The Beachcombers
19.30 Hingin' in
20.00 The national dream
21.00 Sons and lovers
22.00 Music in the air
23.00 The National
23.15 The Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday best:
"Laxdale Hall". Comédie avec Raymond Huntley, Ronald Squire et Kathleen Ryan (Noir et blanc) (1953)
1.05 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Crossroads
7.00 The World Tomorrow
7.30 Days of Discovery
8.00 Jimmy Swaggart
9.00 Oral Roberts:
"The miracles of seed-faith"
9.30 Rex Humbard
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledomenica
13.00 Question period
13.30 CFL Football
The Edmonton Eskimos play the Ottawa Roughriders at Lansdowne Park in Ottawa.
16.00 CTV Sport Special
"Labatt's international C.P.G.A. Golf" live from Cherry Hill country Club in Ridgeway Ontario.
18.00 Pulse
18.30 The week in baseball:
Invité: Mel Allen.
19.00 The roots of rock'n roll
20.00 Tom Jones
Invité: Audrey Landers.
20.30 McGowan's Montreal
21.00 Quincy
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 The Twelve Movie:
"Uptown saturday night". Comédie avec Sidney Poitier, Bill Cosby, Harry Belafonte. (1974).
2.00 The bionic woman
3.00 Sign off

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

◆ Costakis

Suite de la page 9

feur à l'ambassade de Grèce. Cette sécurité économique lui permet d'épouser Zinaida Panfilova et de s'établir à Moscou dans un appartement d'une seule pièce. Et c'est alors qu'il commence à collectionner. Dans la Russie des années trente, c'était facile. Nulle part ailleurs en Europe on ne trouvait une telle abondance de meubles anciens, de tableaux, de porcelaine et d'argenterie. L'État, ayant besoin d'argent, vendait les biens confisqués aux anciens riches. Et de plus il était légal de collectionner: l'État permettait les collections privées.

Lors de son passage à Ottawa pour la présentation de sa collection, Georges Costakis a expliqué cette semaine qu'il ne commença à collectionner les peintres de l'avant-garde russe qu'après la seconde guerre mondiale. Déjà, il collectionnait depuis les années trente de la porcelaine, des bronzes, des toiles hollandaises des dix-sept et dix-huitième siècles. Durant la deuxième guerre mondiale, il doit liquider sa collection pour survivre. Il ne garde que quelques toiles hollandaises qu'il trouve bientôt trop sombres. Il se met alors à chercher une voie nouvelle, un domaine qu'il serait seul à exploiter. À peu près au même moment, il entre au service de l'ambassade du Canada où il demeure pendant trente-cinq ans (C'est ainsi qu'en récompense de ses loyaux services, il visitera l'Exposition universelle de 1967, à Montréal.)

En 1946, tout à fait par hasard, il tombe en arrêt devant une toile abstraite d'Olga Rozanova, datant de 1917, une rayure verte qui s'intègre délicatement à un fond blanc. Une oeuvre qui le séduit par l'éclat de la couleur. Le propriétaire lui en fait cadeau. Cette découverte le met sur la piste de cette avant-garde jusque-là considérée comme perdue. Alors commence une longue quête.

De nombreux obstacles se dressent sur sa route. Les oeuvres sont difficiles à trouver et il lui faut convaincre les propriétaires du sérieux de sa démarche. Les artistes eux-mêmes, ou leur famille, doutaient de la valeur de ces oeuvres. Cette période, pour eux, était passée à l'oubli. Parfois Costakis lui-même doutait du choix de cette période. Les peintres académiciens acceptaient mal ses recherches. Ils avaient été des peintres abstraits vers les années 20 mais ils acceptaient maintenant le Réalisme social de façon très orthodoxe. Par contre, les autorités politiques le laissaient en paix, lui permettant de collectionner ce qu'elles croyaient être du rebus. Costakis adoptait vis-à-vis d'elles une attitude prudente.

On a l'habitude de croire que le fait d'avoir gardé son passeport grec et de travailler dans une ambassade donnait une certaine immunité à Costakis. Au contraire, cela nuisait dans ses rapports avec les peintres ou leurs héritiers; parfois on refusait de lui vendre, par peur des représailles.

Costakis continue ce qu'il appelle ses fouilles archéologiques. Vers la fin des années quarante, les noms des peintres étaient déjà oubliés, il était difficile d'obtenir des renseignements sur eux et leurs oeuvres, rangées au fond des greniers, perdues ou détruites. Il n'existait aucune définition des mouvements, aucune chronologie. Au cours de ses recherches, Costakis réussit à découvrir une soixantaine de peintres. Il en inclut une cinquantaine dans sa collection. Pour obtenir des oeuvres, il n'hésitait pas à vendre bijoux, fourrures, même une voiture nouvellement acquise, ni à emprunter de l'argent à des amis. Sa collection lui est aussi précieuse que sa famille.

Depuis 1978, Costakis vit à Athènes où il émigra après avoir quitté Moscou à la suite de cambriolages répétés de son appartement et à sa résidence secondaire qui fut brûlée intentionnellement et, avec elle, toute sa collection d'oeuvres expérimentales des années 50. Ce n'est qu'à la suite de ces ennuis, une partie de sa collection volée et une autre brûlée, que Costakis envisagea de quitter à regret l'Urss. À la manière de Shchukin qui estimait que sa collection appartenait à la Russie, il lègue 80% de sa collection à la galerie Tretiakov, avec l'assurance qu'elle sera exposée.

Aujourd'hui, Costakis peint et il hésite à accepter une offre d'exposition de ses propres oeuvres par une galerie de Londres. Il craint que sa renommée de collectionneur n'obscurcisse le jugement des directeurs. Il collectionne toujours les jeunes peintres russes émigrés et grecs, ceux qui ont des difficultés à percer sur le marché de l'art. Il trouve encore le temps d'écrire ses mémoires. De plus, il accompagne sa collection partout où elle est exposée.

Quelque 300 oeuvres parmi les plus belles de la collection de Georges Costakis sont en montre à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, du 8 juillet au 6 septembre. Les oeuvres s'inscrivent dans le sillage de la révolution d'octobre de 1917 qui voit Moscou et Leningrad s'affirmer comme principaux centres d'art expérimental. Les grands mouvements reflétant les principales tendances artistiques de l'époque, comme le cubo-futurisme, le suprématisme, le constructivisme et le productivisme, dont certains ont eu une importance décisive pour le développement de l'art abstrait et non objectif, sont largement représentés.

Cette exposition itinérante (après Ottawa elle se dirige à nouveau vers les États-Unis puis vers l'Europe) permettra peut-être à l'avant-garde russe de s'intégrer véritablement dans l'histoire de l'art du vingtième siècle.

Maladie de H. Fonda

LOS ANGELES (AFP) — L'acteur Henry Fonda a été hospitalisé jeudi pour traitement d'une infection urinaire et modifioation de son traitement du coeur.

L'acteur, qui est âgé de 77 ans, souffre de problèmes cardiaques depuis 1974, année où on lui a posé un stimulateur cardiaque. En mai 1981, il a été opéré une nouvelle fois du coeur et reste depuis la plupart du temps allongé.

Selon un responsable de l'hôpital Cedars-Sinaï où il est entré jeudi, le problème est «mineur» et Henry Fonda devrait sortir dans quelques jours.

Les «Bleus» l'emportent

QUÉBEC — Une foule nombreuse, enthousiaste, surchauffée avait envahi les gradins de ce «colisée improvisé» qu'était devenu depuis dimanche le Conservatoire d'art dramatique de Québec; on y disputait jeudi le match final de la série «3 de 5» entre les Rouges et les Bleus.

L'enjeu: la coupe Danièle-Bouchard, créée pour l'occasion, symbolisant l'attachement indissociable des Québécois pour les arts et le sport, et que représentent brillamment, avec le festival d'été sa directrice-générale, et son homonyme hivernal, le sagace cerbère des nordiques.

Jusqu'à la toute fin de la troisième période, le suspense fut soutenu. Ce n'est qu'avec l'arrivée sur la glace de Claude Larocque, Hélène Mercier et Normand Brathwaite pour la version bleue «D'une histoire à dormir debout» que le public comblé dut se résigner à consacrer les vainqueurs.

Nous achetons peintures de qualité

GALERIE DOMINION

1438 ouest, Sherbrooke,
845-7471, 845-7833

le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada

lun. au ven. de 9 h à 17 h30,
samedi et dimanche fermé

A DÉCOUPER ET A CONSERVER - A DÉCOUPER ET A CONSERVER

Les Services Culturels Sophie-Barat

Histoire de l'Art

1982 - 83

Avec le Professeur Jean-Claude Planchard

La Chine et le Japon millénaires
Le XIXe siècle en Europe —
Néo-Classicisme et Romantisme

Première Série

Mercredi, 29 septembre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (1). La Route de la Soie. Découverte de la Chine millénaire. Cadre géographique et humain. La Chine de la Préhistoire. Les cultures du Néolithique. La culture Chang, l'art du bronze et sa diffusion (symbolisme, technique et décor). Quelques notions de philosophie.

Mercredi, 6 octobre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (2). Développement d'un art funéraire. Les progrès de l'art du bronze. Les premiers jades. La céramique chinoise et le concept de la tombe. Le luxe des tombes princières. (Du IIIe siècle avant J.-C. au VIIe siècle après J.-C.)

Mercredi, 13 octobre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (3). Les perles de la céramique chinoise; principes, techniques et décoration. La céramique Tang (618-906) et les figurines funéraires. Les premières porcelaines. Les céladons. La céramique Song (960-1279) ou la beauté par excellence. La production céramique des Ming (1368-1644). Les bleus de Chine.

Mercredi, 20 octobre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (4). L'apogée de la production céramique chinoise: les règnes de K'ang-ho (1662-1722) à K'ien-long (1736-1796). Les objets d'art: jade, émaux sur métal, orfèvrerie, laque et objets de curiosité du XVe siècle au XIXe siècle.

Mercredi, 27 octobre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (5). Les débuts de la peinture. Les plus anciens rouleaux sur soie. La recherche de l'espace. Peinture profane et religieuse. Introduction du paysage et son évolution sous les Song. L'Académie. La peinture de personnages. Les débuts de la peinture T'chan (Zen). Les peintres animaliers et de fleurs.

Mercredi, 3 novembre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (6). La peinture des "lettrés". La peinture à partir du XIVe siècle. Les spécialistes du paysage. Les peintres de la cour des Ming. Les amateurs et les grands maîtres. La peinture sous la dynastie des T'sing (XVIIe et XVIIIe siècles).

Mercredi, 10 novembre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION CHINOISE (7). L'architecture civile: la maison chinoise, principes de construction. Architecture et tradition. Architecture et paysage. Le mobilier. L'architecture religieuse. Naissance de la pagode: diffusion et évolution. Le temple. Pékin ou la ville ordonnée. Quelques palais impériaux et tombes impériales. L'art des jardins.

Mercredi, 17 novembre
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (2). (No 1 déjà vu). Les grandes divisions historiques. Caractères géographiques. L'homme et la nature. Un monde ancien dans un monde moderne. Les premières oeuvres. Époques JOMON et YAYOI. Les premiers temples: principes et construction. Introduction du Bouddhisme. Les plus anciens centres religieux: NARA.

Mercredi, 24 novembre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (3). Les grands centres religieux (NARA, KYOTO, NIKKO) et leur architecture. Les châteaux et l'architecture militaire. Les grandes villas impériales et palais détachés: KATSURA, TOKYO. Le Japon à l'Expo 1967.

Mercredi, 1er décembre 1982
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (4). L'art des jardins: représentation du cosmos bouddhique (montagne - lac - rocher). Jardins et Histoire. Les principaux types de jardins, depuis le jardin sec du temple, jusqu'aux jardins "de promenade". Le jardin et l'architecture.

Deuxième Série

Mercredi, 26 janvier 1983
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (5). L'architecture civile. Principes et matériaux: les MINKA. Dessins, formes et espace. Maison et environnement. Les maisons de thé. Philosophie et rituel. Le Cha-no-yu. Esthétique de la cérémonie du thé.

Mercredi, 2 février 1983
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (6). La peinture au Japon. La peinture pré-bouddhique. Les influences chinoises. Les débuts d'un art national. La peinture sur rouleaux. L'influence du Zen et la peinture monochrome. La peinture murale et la peinture sur feuilles (paravents).

Mercredi, 9 février 1983
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (7). L'âge d'or de la peinture au Japon: XVIe et XVIIe siècles. Évolution vers la peinture décorative. La peinture de genre. La peinture sur feuilles (paravents).

Mercredi, 16 février 1983
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (8). L'âge d'or de la peinture au Japon (suite): XVIIe et XVIIIe siècles. La peinture décorative. La peinture de genre. La peinture sur feuilles (paravents). Le développement de l'estampe et les grands maîtres.

Mercredi, 23 février 1983
INTRODUCTION À LA CIVILISATION DU JAPON (9). La sculpture traditionnelle. Naissance de la sculpture religieuse. Les influences chinoises et coréennes. Les différents styles. Le bois et le bronze. Symbolisme et réalisme. Les arts appliqués: la céramique et l'art de la laque. Notions générales sur l'Art Coréen.

Mercredi, 2 mars 1983
LE XIXe SIÈCLE EN EUROPE (1). Le Néo-Classicisme et sa diffusion. L'Antiquité redécouverte. Progrès des fouilles archéologiques. Naissance d'un nouvel idéal. L'épopée napoléonienne et son influence Louis David et ses disciples. Le nouvel académisme. Néo-Classicisme et urbanisme. Antonio Canova et son influence. L'architecture et ses influences gréco-romaines en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne.

Mercredi, 9 mars 1983
LE XIXe SIÈCLE EN EUROPE (2). Le Néo-Classicisme et les arts décoratifs. Les influences étrusques, grecques, romaines et égyptiennes. L'oeuvre de Percier, Fontaine et Adam. Le style Empire. Thomas Wedgood et la céramique. Les débuts du Romantisme. Le groupe des Nazzaréens. William Blake et son oeuvre. Jean-Dominique Ingres: le réel et l'idéal.

Mercredi, 16 mars 1983
LE XIXe SIÈCLE EN EUROPE (3). La réaction romantique. État d'âme et liberté. La peinture en Allemagne dans la première moitié du siècle: Runge, Friedrich, Schinkel, Cornelius. Néo-Classicisme et Romantisme. Bible, mythologie, littérature et peinture. Théodore Géricault ou l'homme passionné.

Mercredi, 23 mars 1983
LE XIXe SIÈCLE EN EUROPE (4). Le triomphe du Romantisme en peinture: Eugène Delacroix. L'imagination et le drame. L'influence de l'Orient. La sculpture romantique. Le paysage romantique en Angleterre: Constable, Turner et Bonnington. La nature et l'émotion.

Mercredi, 30 mars 1983
LE XIXe SIÈCLE EN EUROPE (5). Le paysage en France. L'École de Barbizon: Rousseau, Diaz, Troyon et Daubigny. La perception du réel. La contemplation de la nature. J.B. Corot: lyrisme et paysage. Gustave Courbet et le réalisme social.

Les cours débutent à 20 heures.

2 séries (avec diapositives) **$45.00**
1 série **$30.00**

INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE AVANT LE 1er SEPTEMBRE 1982
RENSEIGNEMENTS: **388-4751 — 331-3137 — 334-0344 — 387-4845**

Toutes ces conférences seront données à:

L'AUDITORIUM NOTRE-DAME DE LA MERCI
555 OUEST, BOUL. GOUIN

A DÉCOUPER ET A CONSERVER - A DÉCOUPER ET A CONS

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

UNIVERSITÉ DE MONCTON

LE CENTRE DE TRADUCTION ET ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES

Titre de l'emploi: RÉVISEUR JURIDIQUE

Nombre de postes disponibles: indéterminé

Salaire annuel: Selon l'expérience

Études minimales exigées: Diplôme en "Common Law")LL.B.) ou équivalent

Fonctions: Le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton a pour mandat de produire des traductions et des glossaires français en **common law.** D'importants travaux lexicographiques sont en cours dans les domaines du droit des biens, de la responsabilité civile, de la procédure civile, des fiducies, des affaires, etc. Le Centre est à la recherche de juristes de la **common law** qui ont un intérêt marqué pour la recherche juridique. Ils seront appelés à faire la révision juridique des textes traduits pour en vérifier la concordance et à collaborer activement aux travaux lexicographiques. Ils doivent posséder une excellente connaissance de la langue française.

Date limite: Le concours est ouvert jusqu'au 24 juillet 1982.

Personne à contacter:

M. David G. Reed
Directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques
École de droit
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
(506)858-4560

UNIVERSITÉ DE MONCTON

LE CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES

Titre de l'emploi: DIRECTEUR ADJOINT

Nombre de poste disponible: un (1)

Salaire annuel: Selon l'expérience

Études minimales exigées: Diplôme en "Common Law" (LL.B) ou équivalent

Expérience exigée: Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine du droit ou de la jurilinguistique.

Fonctions:
Le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton a pour mandat de produire des traductions et des glossaires français en **common law.** D'importants travaux lexicographiques sont en cours dans les domaines du droit des biens, de la responsabilité civile, de la procédure civile, des fiducies, des affaires, etc. Le Centre est à la recherche d'un directeur adjoint ayant un intérêt marqué pour la recherche juridique. Sa responsabilité principale sera la révision juridique de tous les textes produits par le Centre de traduction et de terminologie juridiques. Il devra aussi assister le directeur dans ses tâches administratives.

Date limite: Le concours est ouvert jusqu'au 24 juillet 1982.

Personne à contacter:

M. David G. Reed
Directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques
École de droit
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
(506)858-4560

Notaire demandé

Poste libre immédiatement.

Endroit: Marieville, Rive-Sud.

S'adresser à:

Jean Martel, notaire

Tél.: 460-4711

C.L.S.C. ST-HENRI/PETITE-BOURGOGNE

AGENT D'INFORMATION

(demi-temps)

Fonction:
- Contribue à la définition des objectifs et des programmes d'information et de communication;
- Actualise des moyens et réalise des activités aptes à favoriser la circulation de l'information et à susciter les communications au sein de l'organisme;
- Participe à l'évaluation et à l'élaboration des programmes généraux d'information interne et externe.

Exigences:
- Baccalauréat en communication;
- Expérience dans un poste similaire (3 ans);
- Connaissance du réseau des affaires sociales.

Salaire: Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 juillet, à:

C.L.S.C. St-Henri/Petite-Bourgogne
A/S Secretaire de direction
C.L.S.C. St-Henri
4377 rue Notre-Dame O.
Montréal
H4C 1R9

TRADUCTION

En tant que Chef de la section française du Bureau de traduction, le titulaire de ce poste, qui relève du Directeur du Bureau, est chargé de la planification, de l'organisation de la supervision et de la répartition des tâches relativement aux services de traduction vers le français offerts aux ministères et aux organismes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il jouit d'une grande liberté d'action et doit faire preuve de jugement tout en étant soumis à une direction générale. Son travail est révisé au moyen de rapports et d'entrevues.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire en traduction et une très grande expérience pertinente, dont une certaine partie à titre de surveillant, ou l'équivalent en formation et en expérience. La connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'Assemblée législative et des ministères et organismes du gouvernement est un atout. La compétence en français et en anglais comme langue de travail est essentielle. Ce poste est situé au Ministère de l'Approvisionnement et des Services à Fredericton. Salaire jusqu'à 41,678 $ par année.

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 JUILLET 1982 référant au numéro de concours NB 82-DE-164.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-17, édifice du Centenaire
Casier postal 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Offert également aux hommes et aux femmes

chefs de publicité

Cabana, Séguin inc. recherche deux chefs de publicité qualifiés et expérimentés.

les atouts:

- *compétence en stratégies marketing et communication*
- *expérience en produits de consommation ou clients nationaux*
- *efficacité en gestion*

Faites parvenir votre c.v. ou communiquez avec

Cabana, Séguin inc.
2020 Université, bureau 1910
Montréal H3A 2A5

Yves Chapleau, p.d.g.
(514) 286-1212

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE
CANADA

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société publique créée par une loi du Parlement canadien dans le but d'encourager et de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. Le Centre recherche présentement un(e) candidat pour combler le poste suivant:

ADJOINT(E) AU SPÉCIALISTE EN THESAURUS

Se rapportant au Spécialiste en Thésaurus, le titulaire secondera le spécialiste en thésaurus dans:
- élaboration et mise à jour de thésaurus dans le secteur bio/agricole
- mise en application de ces thésaurus dans les systèmes d'information
- élaboration de manuels de formation
- formation du personnel des centres d'information en l'utilisation de thésaurus

QUALIFICATIONS:
- diplôme d'études supérieures ou l'équivalent en agriculture ou en biologie avec compréhension des règles de la classification et de l'établissement de nomenclatures
- expérience en science de l'information et de préférence expérience acquise dans un pays en développement
- connaissance pratique d'au moins deux des trois langues suivantes: français, anglais, espagnol
- esprit d'analyse, aptitude à s'adapter et aptitude à enseigner.

Durée de deux ans avec possibilité d'emploi permanent.

Affectation à l'étranger initiale avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à Vienne, Autriche.

Veuillez soumettre vos demandes en toute confidence le, ou avant le 23 juillet 1982 indiquant vos exigences salariales à: la Division des ressources humaines, Centre de Recherches pour le Développement International, C.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9.

GÉRANT GÉNÉRAL

AGENCE DE LA POMME DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le poste:
- développement efficace de systèmes réglementaires;
- développement de la capacité productrice de l'industrie;
- expansion de la mise en marché;
- développement des opérations et des systèmes de mise en marché afin de supporter les efforts de développement de la mise en marché; et
- consulter et aviser le bureau de direction sur les opérations d'une Agence provinciale et nationale.

Conditions de candidature:
- démontrer une aptitude pour la gérance et avoir reçu une formation professionnelle;
- communiquer dans les deux langues — français et anglais;
- expérience d'un système de mise en marché agricole désirable.

Ce poste intéressera les individus dont le revenu excède $35,000. Avantages à discuter.

Envoyer curriculum vitae en français et en anglais, incluant expérience antérieure et salaire demandé au:

PRÉSIDENT
C.P. 197
WOODSTOCK, N.B.
E0J 2B0

Date limite d'application avant le 15 juillet 1982.

Université Laval

PROFESSEUR EN ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

Charge de travail
1) Encadrement des étudiants de 2e et 3e cycles et recherche en archéologie du monde méditerranéen, spécialement le monde égéen et le Proche-Orient au néolithique et à l'âge du bronze.
2) Collaboration à l'enseignement, à l'encadrement des étudiants sur le terrain et à la recherche en archéologie euro-québécoise.
3) Enseignement de 1er cycle sur divers aspects du monde égéen et du Proche-Orient, avec un intérêt pour les problèmes historiques et pour la méthodologie et l'archéologie.
4) Participation à la vie universitaire.

Qualifications exigées
1) Le candidat est titulaire du doctorat.
2) Il a une formation en archéologie classique méditerranéenne.
3) Il possède une solide connaissance des civilisations du néolithique et de l'âge du bronze en Grèce, en Crète, à Chypre et au Proche-Orient.
4) L'expérience du terrain est indispensable.
Le candidat est disposé à engager une partie de ses énergies dans le domaine de l'archéologie euro-québécoise.

La préférence sera accordée aux candidats en fonction des éléments suivants:
a) expérience de l'enseignement universitaire et de la recherche sur le terrain;
b) compétence pédagogique et méthodologique;
c) intérêt à participer au développement de l'archéologie euro-québécoise.
d) aptitude à la collaboration.

Salaire: conformément à la convention collective.

Le poste est ouvert immédiatement. Les candidats doivent soumettre leur candidature par écrit, avant le 15 septembre 1982, accompagnée d'un **curriculum vitae** complet. Deux lettres de recommandation doivent être acheminées directement à l'adresse suivante:

Monsieur Rodrigue Lavoie, directeur
Département d'histoire
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Le Canada des chômeurs

LES chiffres affligeants publiés hier par Statistique Canada confirment que près de 11% des travailleurs au pays étaient sans emplois, un record depuis la grande crise. Les données du chômage étaient plus sombres encore pour le Québec, rendu à 14.3%, soit plus que le taux du Nouveau-Brunswick. Malgré l'optimisme forcé qui est de rigueur à Ottawa, capitale qui vit loin de la réalité du chômage, rien ne permet encore de croire que nous avons enfin atteint le pire de la crise et que l'activité économique, dans les secteurs jusqu'ici touchés, va reprendre bientôt et remettre au travail un bon nombre des quelque 1,300,000 chômeurs canadiens. Au contraire, ce nombre pourrait croître encore.

Répliquant à ses critiques, le gouvernement fédéral brandit le chiffre des 200,000 emplois qu'il entend créer avec le dernier budget de M. Allan MacEachen. Même si ce programme réussissait rapidement, il laisserait encore sur le pavé plus de chômeurs encore que le Canada n'en comptait à pareille date l'an passé. Il ne consoliderait en rien les emplois à temps partiel qui ont constitué la plus grande partie de l'emploi des neuf dernières années. Cela ne réduira pas non plus le nombre de ceux qui ont renoncé à chercher un emploi et qui ne sont plus inscrits dans la statistique.

Mais surtout ce programme ne modifiera pas l'impression déprimante laissée par l'ensemble de la politique actuelle du gouvernement Trudeau et qui va entraîner d'autres désastres du côté des entreprises qui ferment.

Le chômage reste donc la principale tragédie sociale dans la présente crise économique. Même si l'ensemble de la population vit dans un climat d'incertitude, seulement une partie d'entre elle est radicalement coupés du travail, de l'activité qu'il procure, et des revenus qu'il apporte. Certains chômeurs se tirent d'affaire avec les ressources souvent non comptabilisées de la famille ou de la région où ils vivent. De nombreux autres, cependant, sont coupés de tout, blessés par un sentiment d'échec personnel, et condamnés à une pitance à laquelle notre système social a attaché un caractère de honte.

Ces gens et leurs familles payent un prix injuste et immérité au nom de la lutte, par ailleurs inefficace, que mène le gouvernement Trudeau contre l'inflation. Nous sommes loin, en effet, de la société juste que le premier ministre, M. Trudeau annonçait en début de régime. Une politique vraiment libérale ferait porter sur l'ensemble de la société le fardeau des sacrifices requis pour permettre au Canada de passer à travers l'épreuve. Au contraire, par sa politique monétariste servile, le gouvernement fédéral jette à la rue des producteurs qui normalement continueraient une production honnête, si ce n'était du prix usuraire du financement. À côté, d'autres ajoutent à leurs profits et continuent de mener grand train.

Car la reprise ne viendra pas aussi vite et aussi automatiquement qu'on se force à le croire. La politique des taux exorbitants d'intérêt va continuer d'écarter les projets d'investissements à long terme. Les compagnies canadiennes qui se sont endettées plus qu'elles n'auraient dû au cours des dernières années vont encore faire face à des problèmes de liquidité, à des sorties sévères de revenus pour le service de leur dette, et être obligées pour plusieurs d'entre elles, de réduire leur personnel, et de remettre à plus tard, faute de marché ou simplement par prudence, des développements qui eussent donné du travail. Même la consommation courante ne va pas reprendre fortement, dans le contexte actuel, parmi les citoyens ordinaires, que la crainte de l'avenir a rendue moins «dépensiers» et que les taux d'intérêt incitent à épargner plutôt qu'à faire tourner l'économie.

Même s'ils ont été syndiqués, les chômeurs du Canada et du Québec ne trouveront pas non plus grand secours du côté du mouvement syndical. En effet, ayant rompu avec les traditions anciennes voulant qu'un travailleur fasse partie de sa «fraternité» même quand il ne travaille pas, les syndicats ont désappris à s'occuper activement de leurs anciens cotisans devenus chômeurs. Les grandes centrales, certes, se battent contre les politiques qui aggravent le chômage et réclament des mesures visant le plein-emploi. Mais pour le chômeur ordinaire qui se retrouve seul sur son perron, ce genre de solidarité n'est guère encourageante. Tout en comprenant que les syndicats, notamment dans le secteur public, se mobilisent contre les réductions d'augmentations de salaire, les chômeurs ne peuvent s'empêcher de trouver que tout ce branle-bas ne va pas améliorer leur sort.

Pour tous ces chômeurs, il va donc falloir davantage qu'une politique défensive comme celle que vient d'appliquer le gouvernement fédéral dans le domaine de la chaussure ou des importations de voitures étrangères. On ne pourra pas non plus se contenter d'attendre la reprise aux États-Unis ou de pousser les hauts cris, avec M. Mark MacGuigan, quand Washington ordonne à ses filiales canadiennes de ne pas exporter en Union soviétique! Puisque le Canada est un pays qui dépend largement des exportations, il faudra trouver, en plus des nouveaux «produits de pointe», de nouveaux marchés extérieurs.

Malheureusement, nos ministères de l'emploi ont été des agences de placement de main-d'oeuvre davantage que de vrais créateurs d'emplois. Au pays comme à l'étranger, on ne peut laisser aux seules entreprises ni à des ministères qui se sont mis à leur remorque la mission de trouver d'autres débouchés et de favoriser la création d'autres genres d'exportation. On ne doit surtout pas laisser à des multinationales qui ont d'autres intérêts à servir le soin de mener les vigoureuses explorations qu'il faudra faire pour redonner du travail aux millions de chômeurs d'aujourd'hui et de demain.

Le gouvernement fédéral est victime à cet égard, et tout le pays avec lui, des zones auxquelles le Canada s'est cantonné et des interdits qu'il s'est laissé imposer, sauf dans certaines exportations comme le blé, par son «amical» voisin du sud. Il y a longtemps que nous aurions dû mener une politique économique active et indépendante dans les pays arabes, le bloc de l'Est, partout. Tantôt Ottawa menace d'ouvrir une «troisième voie», tantôt on se lance dans une stratégie nord-sud. Le Canada va devenir et rester un pays de chômeurs s'il ne commence pas à déployer une souveraineté plus réelle à l'extérieur.

Entre-temps, on peut faire des remaniements; changer de gouvernement; mais seule une autre politique rétablira, avec la santé de l'économie, la dignité des travailleurs et travailleuses en chômage.

Jean-Claude LECLERC

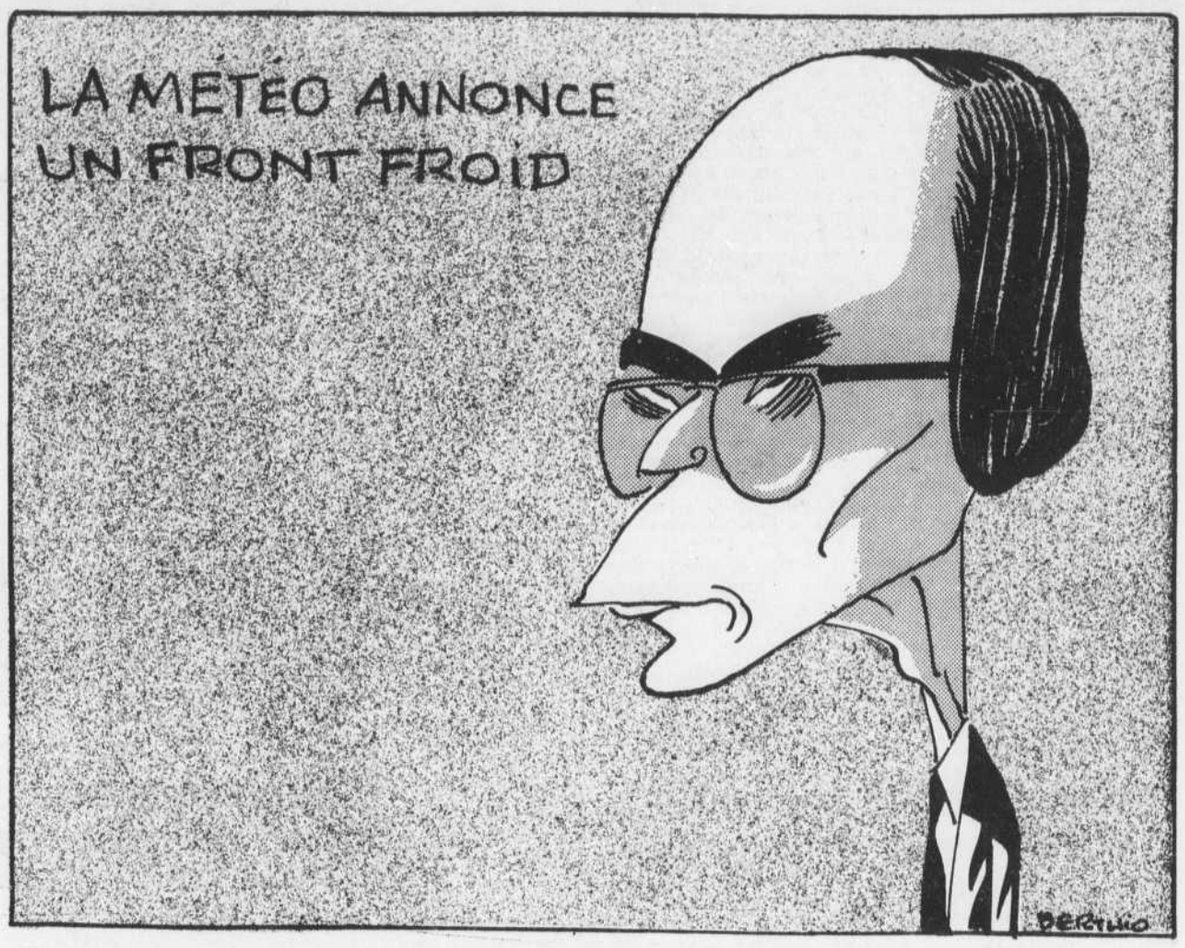

lise bissonnette

Pauvres trésors

L'AVIS d'encan était alléchant. «Pièces artisanales considérées comme trésors nationaux du Québec.» Créancière de la Centrale d'artisanat défunte depuis février, la Banque nationale du Canada, par un mandataire pour recouvrement, liquidait mardi aux plus offrants la «collection historique», des pièces jamais mises en vente auparavant, acquises par la Centrale à ses débuts, les années cinquante.

Ce n'étaient pas les trésors nationaux de Pologne dont on comprend que Duplessis ait voulu les garder, mais un attendrissant mélange des premiers balbutiements de retour au terroir québécois, en cette période terne et incertaine du milieu d'un siècle que le Québec semblait alors incapable de joindre. Quelques sculptures sur bois des Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli, imitées *ad nauseam* depuis, à usage des touristes. Des oeuvres crochetées de Georges-Edouard Tremblay qui hésitait entre les motifs victoriens, les cabanes au Canada et les formes cassées des plasticiens. Des tuiles en céramique qui cachaient le génie de Jordi Bonet. Et des monceaux, et des infinités de poteries, d'émaux sur cuivre, de fer forgé, utiles à boire, à manger, à éclairer quand ils ne donnaient pas à admirer en murales des Christ, des Madone façon gothique-carte-de-Noël, des poissons et des orignaux stylisés, tout cela fabriqué par des connus et des inconnus dont l'intérêt se résume le plus souvent, aujourd'hui, à leur qualité pionnière. Plutôt que de grands trésors nationaux, disons les trésors sentimentaux d'une nation.

Et des trésors abandonnés, méprisés. Non seulement le gouvernement du Québec n'a pas joué au Duplessis, cette fois, mais il a laissé partir la collection, dans des conditions honteuses, n'importe comment et surtout n'importe où, sans laisser de traces.

La Banque nationale la liquidait, mardi, dans tous les sens du mot. On avait choisi un encanteur qui entendait en finir. «On n'est pas icitte pour passer la nuitte» expliquait le commissaire-priseur aux 175 personnes debout en leur donnant ses interminables directives avant de retarder les enchères en s'empêtrant lui-même dans un système de sonorisation aussi désastreux que son franglais. On finit par s'y mettre. Le «flag rouge» indiquait au mur les pièces offertes quand un montreur ne venait pas les présenter sous les remarques obligeantes de l'encanteur «gardez ça si y est beau, c'te set de statues là, du vrai coppe» pour un Arlequin et sa compagne en cuivre. Mais la collection s'écoulait quand même trop doucement au goût de la compagnie JAB Inc., liquidateurs. Un autre marteleur prit la relève au bout de deux heures, et se mit à l'expédier au rythme et avec l'accent de Blue Bonnets.

J'ai quitté la Centrale un peu plus tard, au moment où les quelques collectionneurs privés encore présents perdaient définitivement la bataille aux mains et surtout aux fonds de roulement de la dizaine de commerçants qui se faisaient des stocks à prix d'amis. Adieu trésors, nous vous retrouverons avec des étiquettes gonflées à Plattsburgh, à Mississauga, ou chez les brocanteurs d'assiettes des Cantons de l'Est. Un jour qui viendra bien, quand la culture péquiste aura traversé la crise et érigé son Musée de l'homme d'ici près des Plaines d'Abraham, un jeune conservateur né de la dernière pluie se fera une gloire de vous redécouvrir et de vous racheter avec nos taxes sans savoir que vous êtes partis à «ten bucks, I have ten bucks, who's giving me fifteen, quinze, j'ai quinze piasses, donnez-moé au moins vingt».

Pour en arriver là, il a fallu toute l'incurie ordinaire dont nous sommes collectivement capables et coupables. Selon l'évaluation d'un historien qui l'avait vue au moment de son intégrité, la collection historique de la Centrale valait plus de $300,000. Oubliée et sans doute un peu pillée au cours des années soixante et soixante-dix — quelques pièces importantes se trouvent au Musée du Québec mais d'autres auraient disparu sans qu'on sache trop comment — elle n'était plus que l'ombre d'elle-même quand on l'a retrouvée dans les entrepôts de la Centrale lors de la faillite en février. Mal conservés, souvent déménagés, empilés au petit bonheur, plusieurs objets étaient abîmés, et défraichis. «Cela ressemblait à un tas de déchets» se remémore un fonctionnaire du ministère des Affaires culturelles. Selon des évaluations faites par des artisans eux-mêmes, ces restants de trésor ne valaient probablement pas plus de $40,000 ou $50,000. Le gouvernement offrit $20,000 au mandataire de la Banque nationale, qui le refusa, sans doute alléché par les évaluations d'autrefois.

Et il choisit de disperser la collection par encan après avoir vainement tenté de la vendre par lots. Si l'on en juge par le nombre et les prix moyens des objets écoulés, la miteuse opération ne peut guère avoir rapporté plus de $50,000. Quand on aura payé tous les intermédiaires, encanteur, mandataire, fiduciaire, la Banque nationale sera bien loin de sa créance de plus de $300,000. Autrement dit la somme qui séparait l'offre du gouvernement du prix finalement obtenu pour la collection reviendra en bonne partie au réseau avocassier qui s'agite habituellement autour des faillites.

Bien sûr, le gouvernement et son si pauvre ministère des Affaires culturelles n'ont pas à rescaper tous les naufragés qui ne cessent de les solliciter. Le conseil d'administration de la Centrale d'artisanat, devenue corporation sans but lucratif en 1979, aurait voulu que le gouvernement écarte la banqueroute en résorbant son passif, à la façon d'un autre Tricofil. Cette époque est révolue. L'artisanat québécois fait désormais partie des secteurs mous: il a connu au cours des derniers vingt ans un succès aux racines politiques qui en a fait une mode, avec ses contrefaçons, sa surenchère, et ses lendemains lassés. Les châles et la poterie rugueuse ne se vendent plus guère qu'aux amateurs de «souvenirs», un degré plus connaisseurs que les acheteurs de polices montées en plastique.

Mais il fallait tenter de sauver la collection, partiellement pour ses meilleures pièces, ou en entier pour sa valeur didactique. L'imagination comptait plus que l'argent. Une fois sa première offre refusée, le ministère des Affaires culturelles aurait pu réclamer un moratoire de la Banque nationale, et obtenir un droit de préemption pour les 125 musées privés de la province. Des musées régionaux auraient certes été intéressés à enrichir leurs collections permanentes ou à récupérer des travaux d'artisans de chez eux. Les budgets d'acquisition sont minces, dans ces institutions, mais la collection était de prix fort abordable. La Banque nationale, qui se pique d'une magnifique collection de gravures québécoises, aurait maintenu sa réputation tout en y trouvant sans doute le même profit.

Mais le gouvernement est le gouvernement, et les affaires sont les affaires. Leur offre refusée, les fonctionnaires sont rentrés chez eux, attristés, mais convaincus de ne pouvoir faire mieux. Le président de la Banque nationale du Canada, M. Michel Bélanger n'a jamais été rejoint et trouve de toute façon que l'heure n'est pas à jouer les mécènes, surtout avec sa banque devenue de porcelaine plus fragile. Toute créance est importante à recouvrer, petite ou grosse, dit-il, et il faut reconnaître «qu'un tas de gens vivent actuellement à même des fonds qui ne sont pas les leurs».

N'empêche. Il aurait suffi d'une jonction quelque part, d'une volonté de trouver coûte que coûte le bon détour, de cette volonté dont on dit qu'elle surgit toujours en temps de crise, créatrice. Mais nous avons tous laissé courir, indifférents. Nous devrions au moins cesser de lever le nez rétrospectivement sur ceux qui peinturaient les boiseries, jetaient les armoires de pin au feu, coupaient des ormes centenaires, et vendaient l'orfèvrerie de leurs églises aux Américains. «Twenty bucks, I want a bid for thirty...»

LETTRES AU DEVOIR

■ Le déjeuner de ces messieurs

(Lettre adressée à M. Alfred Hamel, président de Québécair)

Comment expliquer que Québécair jouisse d'une si mauvaise popularité auprès de ses usagers? J'ai ici un élément de réponse:

Samedi, le 26 juin 1982, je prends le vol 468 de Montréal afin de me rendre à Baie-Comeau. Le départ a lieu tel que prévu à 8 h 30. À 9 h 00, nous arrivons à Québec; l'escale, nous annonce-t-on, sera de vingt minutes.

Le temps est magnifique. Les vols de connexion entrent tel que prévu. Les passagers de Québec montent à bord; à 9 h 20, tout le monde est là. On est prêt.

Rien ne bouge. À 9 h 30, on est toujours au sol. À 9 h 35, je me lève pour demander à l'hôtesse ce que nous attendons. Celle-ci me répond: «On attend le repas que les pilotes se sont commandés au restaurant». Les bras me tombent. Je retourne à mon siège, abasourdi. Il fait chaud. Les passagers sont «tannés». L'hôtesse va discuter dans la cabine de pilotage. Elle ressort, et nous annonce au micro: «Nous nous excusons, mais le départ sera retardé encore de quinze minutes, à cause d'un problème de nourriture.»

Problème de nourriture? Les passagers sont perplexes; tout le monde sait que Québécair ne sert pas de repas sur les vols domestiques. À 10 h 00, le petit déjeuner de ces messieurs arrive. Nous voilà autorisés à décoller.

J'ai voyagé au Mexique, en Amérique Centrale, et en Amérique du Sud, dans ces pays peu organisés, dont la pauvreté des moyens nous fait parfois sourire. Eh bien, pourtant jamais, il ne m'est arrivé de vivre une telle expérience de manquement à la plus simple décence professionnelle.

Je suis de la Côte-Nord, et pour l'avoir parcourue à plusieurs reprises, je suis à même de comprendre que les distances et les conditions climatiques, peuvent faire en sorte que des horaires soient bousculés. Je pense que tous, nous acceptons ces contraintes. Mais quand il s'agit des caprices gastronomiques d'un pilote, alors l'insolence dépasse les bornes.

Max GAGNON
Hauterive, 30 juin

■ Sur la tombe de Lionel Groulx

Le vingt-trois mai dernier, c'était le quinzième anniversaire de la mort du chanoine Lionel Groulx. Avec quelque 300 personnes, je me suis rendu à Vaudreuil pour honorer la mémoire de cet «éveilleur de notre conscience nationale», comme l'a rappelé M. Gilles Rhéaume, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Assez modeste est la stèle dressée sur sa tombe; peut-être plus modeste encore, l'inscription qui y est gravée: son nom sans titres, ses dates de naissance et de décès, puis le premier verset latin du psaume 88, dont voici la traduction: «Je chanterai éternellement les bontés du Seigneur».

Au retour de ce pèlerinage, je me suis demandé s'il était possible de résumer succinctement l'oeuvre immense de cet historien national. Je ne crois pas me tromper en disant: deux idées-forces ont soutenu le labeur de cette vie jusqu'à sa mort. Pour lui, le peuple canadien-français était chargé d'une mission française et d'une mission spirituelle. Et pourquoi? Parce que seule ethnie francophone et catholique en terre d'Amérique. On s'est gaussé de cette vision de prophète; ce persiflage ne dénote pas une profonde vision de la réalité. Au cours de mes études en sciences sociales à Paris, l'on m'a appris, à la suite du sociologue Le Fur, à percevoir la diversité des nations sous l'aspect d'une symphonie où chacune fournit sa note particulière pour enrichir l'ensemble. De son côté, l'Évangile enseigne qu'être disciple du Christ c'est aussi lui rendre témoignage. Pour acquiescer à cette double et si noble mission, il n'est donc pas nécessaire de faire appel à je ne sais quel faux mysticisme racial ni à quelque message descendu exprès du ciel; c'est tout simplement dans la nature des choses.

L'histoire scrutée avec soin, le maître plaçait donc très haut notre idéal national. Cerveau puissant, coeur magnanime, il gardait pourtant les pieds sur terre. La politique comme l'économique ne le laissaient pas indifférent; dans leurs principes, elles n'échappaient pas à sa compétence. De même, avec Édouard Montpetit, il ne nous voyait pas Français d'outre-mer, mais variété de Français en terre d'Amérique.

Ce billet pourrait s'allonger. Nous référons le lecteur aux adieux que nous adressa le chanoine Groulx et intitulés *Chemins de l'avenir*. Dans leur ensemble, ces pages vibrent encore d'actualité. Écrites de nos jours, seraient sans doute plus élaborées ses réflexions sur la famille, dont l'effarante décadence ne peut que plonger l'âme nationale dans une lancinante inquiétude; ne sommes-nous pas sur la pente d'un suicide collectif? Assainir nos moeurs familiales devient une urgence pour redonner à notre peuple des foyers stables, féconds et éducateurs. Résonnent encore à mes oreilles les accents aigus de l'éminent orateur Henri Bourassa, donnant, aux années 30, cette consigne aux jeunes de l'ACJC: «Si vous voulez accomplir quelque chose pour votre pays, employez-vous à promouvoir les valeurs irremplaçables de la famille». Présent, le chanoine Groulx aurait été le premier à applaudir. En effet, cellules de la société civile et Églises domestiques du Peuple de Dieu, des familles fidèles à leurs devoirs sociaux et spirituels constituent les assises d'une nation vigoureuse; sans de telles familles, nos autres initiatives ne sont plus que des illusions. Revigorer nos foyers compte parmi les «tâches exaltantes» dont parle la publication-synthèse plus haut évoquée.

Même s'il s'est maintenant établi sur une autre rive, Lionel Groulx demeure pour le peuple canadien-français un grand maître à penser; les décors ont pu se modifier, le fond de scène continue de présenter une sagesse qui ne vieillit pas. Une méditation au lieu de son repos ravive en nous les sentiments d'un sain et juste patriotisme.

Clovis B. VERVILLE
Montréal, 30 juin

■ La place des femmes à la CSN

Il est étonnant que le comité de la condition féminine de la CSN s'aperçoive actuellement de l'essence même du problème que pose son existence dans une centrale syndicale, à savoir la pénétration du point de vue des femmes dans l'organisation du travail et dans le discours politique ainsi que de l'accès au pouvoir. Pourtant, le passé est riche en leçons... l'existence d'un comité de la condition féminine en 1952, à la confédération des syndicats nationaux, se voulait une amorce dans la réflexion de la répartition du travail et de la discrimination dans l'emploi.

Déjà, ce comité a posé les problèmes spécifiques des femmes: la reconnaissance du droit au travail pour les femmes et par le fait même, l'abolition de la discrimination salariale ainsi que le décloisonnement des catégories professionnelles en regard du sexe.

Malgré l'ampleur de ces dossiers, ces militantes recommandaient la dissolution de ce comité en 1966 à cause de l'isolement des femmes dans l'ensemble du mouvement ouvrier.

En parcourant les arguments du comité de la condition féminine en 1982, en ce qui a trait à la sous-représentation des femmes à la CSN (manque d'intérêt, conditions de participation difficiles, refus d'identification au pouvoir masculin, etc.) on constate la reproduction des mêmes problèmes posés déjà en 1953. Pourtant, ce comité a produit de nombreux documents dont une présentation de l'oppression des femmes, des dossiers sur la discrimination salariale, etc.

La diffusion de cette première littérature féministe au sein de la CSN n'a pas figuré comme élément essentiel de documentation pour les unités syndicales locales. Malgré l'existence de comités de la condition féminine dans quelques syndicats locaux, les militantes de base ne furent pas suffisamment appuyées, par les permanentes du comité national et régional de la CSN (à la condition féminine), pour l'information sur les dossiers de base, tels les droits parentaux; la justification de la demande d'avortement à introduire dans les revendications syndicales; travail égal, salaire égal... ainsi que sur les solutions à envisager en regard des problèmes rencontrés par les militantes dans la pratique syndicale locale (non disponibilité, attribution du poste de secrétaire, non répartition équitable des représentations des délégués aux diverses instances...).

Le comité de la condition féminine de la CSN s'est trop limité à développer ses efforts sur les dossiers relatifs aux conditions spécifiques des femmes dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur public et para-public.

Les militantes sont donc confrontées, après de laborieux efforts, au problème de la participation des femmes au travail ainsi qu'à l'absence d'une sociologie féministe pour analyser tout le domaine du travail et celui de la santé. Ce comité a donc réagi par esprit corporatif, en se réservant comme actions et objectifs de lutte, l'accession de clauses normatives et salariales, dans le cadre de la législation actuelle du travail, sans déborder sur une analyse et des actions plus globales. Ce comité a suivi un cheminement propre aux organisations syndicales, ayant passé par une idéologie corporatiste (défense et promotion des travailleuses femmes) à une idéologie féministe.

Je souhaite que le comité de la condition féminine de la CSN fasse un bilan de son existence au sein d'une organisation syndicale et qu'un travail d'équipe soit développé avec d'autres groupes d'études sur la condition féminine, en vue d'élaborer une sociologie féministe. Mon intention est aussi que ce comité ainsi que les militantes de base convoquent un congrès spécial, en vue de rejeter les dernières élections à l'exécutif national de la CSN, faute de représentation des femmes. Il est temps que les militantes développent un rapport de force au sein des organisations syndicales et qu'elles exigent l'accès au pouvoir, au même titre que tout délégué.

Michèle CHAMPAGNE
Boulogne, France.

BILLET

Le Québec en musique

L'été montréalais offre chaque mardi soir depuis le 8 juin un cadeau de choix: les concerts Mozart-Tchaikovsky de l'OSM à l'église Notre-Dame dans le Vieux-Montréal.

A en juger par la foule qui répond à la volée des cloches du temple au soleil couchant, la formule est heureuse et devrait devenir une tradition dont on ne saurait plus se passer. Le concert commence à 19 h 30 et se termine à 21 h, assez tôt pour le souper en ville ou à la maison. Voilà une chance inespérée de vivre en beauté des fins de journée pour les vacanciers ou des travailleurs captifs de la canicule.

Le décor de l'église Notre-Dame ajoute encore à la magnificence de ces moments privilégiés. Il faut savoir gré à Charles Dutoit, chef attitré de l'Orchestre symphonique de Montréal de nous fournir ainsi l'occasion de vivre en musique une saison toujours trop courte. A Notre-Dame le mardi soir — le dernier concert tout Mozart aura lieu cependant le jeudi, 22 juillet — et à l'arena Maurice-Richard, le mercredi.

Ailleurs en province, les mélomanes sont également bien servis, notamment au festival d'été de Lanaudière et au Centre d'art d'Orford et cette semaine, au festival du jazz, rue Saint-Denis.

Nous sommes nombreux à apprécier un Québec en musique.

Marie LAURIER

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La nuit des vraies étoiles

Jacques Dufresne

L'Observatoire du mont Mégantic, rattaché à l'Université de Montréal ouvre ses portes et ses télescopes au public ce soir et demain soir (1). Enfin, de vraies étoiles!

S'il y a une chose qui fait partie du patrimoine commun de l'humanité, qui peut servir de lien entre les hommes, c'est bien le ciel étoilé. Il a déjà joué ce rôle concrètement en permettant aux marins et aux aviateurs de s'orienter. S'il y a une connaissance importante c'est bien celle de la nuit blanche, car en elle s'unissent la contemplation et le calcul, le sens esthétique et le regard objectif, la poésie et la science, choses que nos modes de vie et nos savoirs spécialisés nous incitent trop souvent à dissocier.

«Tout puissants étrangers, inévitables astres!»

Quelque profond psychologue nous expliquera peut-être un jour, si ce n'est déjà fait, pourquoi les étoiles de chair, d'os et de maquillage ont pris la place dans l'esprit des hommes de celles qui brillent dans le ciel. Serait-ce là une réaction à la révolution copernicienne, qui a révélé à l'humanité sa relativité en lui apprenant que sa petite planète tournait autour d'un soleil, au lieu d'être le centre de l'univers? Cette hypothèse mérite considération car, au même moment, il y eut dans le monde des idées une révolution copernicienne à l'envers: l'esprit humain, peu à peu, remplaçait Dieu comme centre de l'univers des connaissances.

L'un des résultats de ce renversement est une puissance technique qui nous a permis de remplir le ciel de planètes artificielles et un immense narcissisme qui nous fait préférer ces produits de notre esprit, parmi d'autres, aux merveilles de la nature. De sorte que c'est encore nous-mêmes que nous voyons lorsque nous tournons notre regard vers cette voûte étoilée, qui est pourtant la matrice de la connaissance, de l'ouverture à ce qui est autre. On comprend que le physicien Werner Heisenberg ait pu dire que jamais la solitude de l'homme dans l'univers n'avait été aussi grande.

Une expérience primordiale comme celle que nous offrent les autorités de l'Observatoire est sans prix. Le télescope, lui-même un produit de notre esprit, nous redonne l'altérité du monde. Les instruments d'analyse et de calcul dont s'est dotée la science reportent plus loin les limites de l'univers et le mystère de sa génèse, si bien que la phrase de Pascal, toute excessive qu'elle paraisse, ne suffit plus à exprimer l'angoisse d'être né sous un tel ciel: «le silence éternel des espaces infinis m'effraie».

Mais le même ciel a aussi rassuré les hommes, qui se sont plus à y voir une voûte, sorte d'immense iglou, qui réchauffait leur coeur, comme le ferait plus tard la voûte des temples et des églises. Or ce ciel rassurant existe encore. S'il a perdu une partie de sa vérité scientifique, il n'a rien perdu de sa vérité symbolique, esthétique. Et si les premiers mouvements périodiques observés, les premières étoiles fixes, ont perdu leur valeur explicative, leur effet nourricier sur l'esprit et sur l'âme est demeuré intact.

Faut-il rappeler que le premier but de la science n'est pas de donner la maîtrise de la nature, mais de purifier celui qui s'y applique en l'habituant à lire des rapports nécessaires là où il projetait ses humeurs, «à penser ce qu'il voit au lieu de voir ce qu'il pense», selon la formule de Bergson?

Cette fonction purificatrice, la science la remplit aussi, et peut-être mieux même, par ses premiers balbutiements, accessibles à tous les hommes, que par ses théories achevées, réservées à quelques spécialistes. La déraison actuelle tient sans doute au fait qu'on a excité l'imagination des hommes en la plaçant sous la fascination d'une science développée, à laquelle ils ne comprennent rien, sans renforcer leur esprit dans une même proportion en le mettant en contact avec cette science élémentaire qui est d'autant plus purificatrice qu'elle a perdu son prestige.

De nombreux savants ne vivent que par et pour la science avancée sans jamais bénéficier de sa fonction purificatrice. Comment expliquer autrement qu'ils se laissent si facilement embrigader dans des causes déshonorantes pour l'espèce humaine?

Au vingtième siècle, nul peut-être n'a mieux compris la gravité de ce problème qu'Arthur Koestler. C'est pourquoi ce romancier de génie a consacré la plus grande partie de sa vie à l'humble tâche de vulgarisateur scientifique. Il évoque les débuts de l'astronomie, notamment dans les *Somnambules*, d'une façon telle que son lecteur participe à l'ivresse qu'il a lui-même retrouvée pour son propre compte en étudiant l'histoire des sciences et les textes anciens. Il nous fait revivre la fièvre qui dut s'emparer des Milésiens lorsque, constatant l'éclipse de soleil de l'an 585 avant notre ère, ils eurent la preuve que les calculs de Thalès étaient bons. L'humanité venait de passer de la prédiction à la prévision.

Thalès devait son savoir aux Babyloniens. Après avoir rappelé que ces derniers calculaient la longueur de l'année avec un écart de 0.001%, après avoir raconté comment ils ont repéré les planètes, découvert que leur mouvement était confiné à une bande étroite, l'allée des amants, le Zodiaque, Koestler reconnaît qu'ils continuaient de projeter leurs désirs et leurs rêves dans le ciel étoilé. «Ainsi, dit-il, à l'aube de son long voyage, la Science apparaît sous la forme de Janus, le dieu à double visage, gardien des portes: l'une des faces ouvre vers le large ses yeux clairs, l'autre laisse errer dans la direction opposée un regard de verre, un regard de songe.»

Janus est-il mort? Ses deux visages sont plus opposés que jamais, ils le sont peut-être démesurément. Pendant que l'un de ses regards explore les galaxies et l'hydrogène primordial, l'autre peuple l'espace d'extra-terrestres; pendant que quelques savants calculateurs placent des planètes artificielles sur orbite, le reste des hommes s'abandonnent à une astrologie dont ils ignorent totalement les fondements lointains.

Note

(1) Dans le cadre de son festival d'astronomie, l'Observatoire est ouvert au public du 8 au 11 juillet. Les activités commencent à 16 heures. Elles se poursuivent en soirée, après un coquetel, par une conférence du directeur, Serge Demers, sur la vie hors de la terre. L'observation proprement dite commence à 20 h 30. Tél: (819) 888-2822.

Le PQ à Ottawa

Les Québécois doivent rompre avec la «double légitimité»

par
Gilbert Paquette

Député de Rosemont et membre de l'exécutif national du Parti québécois.

LE débat sur la participation du Parti québécois à la prochaine élection fédérale et la récente décision du Conseil national du Parti à ce sujet ont fait l'objet de plusieurs commentaires de nos éditorialistes. Certains y voient des avantages, notamment celui de donner à près de la moitié de la population qui a voté oui au référendum, ou pour le Parti québécois le 13 avril 1981, une représentation démocratique adéquate au Parlement fédéral.

La plupart reconnaîtront facilement qu'il est temps de rompre le régime du parti unique qui fait qu'au Parlement fédéral, ainsi que sur le plan international, le Québec parle depuis toujours par la voix unique et déformante d'un Parti libéral de plus en plus «décroché» des aspirations et des besoins des Québécois et des Québécoises.

Cèendant, la majorité des éditorialistes semblent souhaiter que le Parti québécois s'allie ou donne son appui à des partis ou à des candidats fédéralistes, qui joueraient le jeu dans le cadre du régime fédéral. Le Parti québécois, s'il présentait ses propres candidats sur la scène fédérale, céderait à une sorte de désir de vengeance envers les libéraux fédéraux. Il ne pourrait que jouer un rôle négatif d'obstruction au régime fédéral, ce qui serait mal accepté par les électeurs. Il favoriserait l'élection d'un gouvernement conservateur et donc d'un «glissement du pouvoir non seulement vers l'ouest, mais aussi vers la droite». En somme, c'est tout le Québec qui se retrouverait dans l'opposition, ce qui serait nuisible, du moins à court terme.

Le mythe du pouvoir à Ottawa

Le Québec au pouvoir à Ottawa! Voilà un mythe qui a la vie dure! Or, c'est justement ce mirage qui a favorisé le monopole du Parti libéral du Canada sur le Québec depuis toujours, ce parti étant le seul où les Québécois puissent espérer exercer une quelconque influence.

Après 115 ans de régime fédéral et quinze ans de régime Trudeau, l'expérience devrait pourtant être concluante. Le Québec est menacé comme jamais et pourtant jamais le Québec n'aura eu à Ottawa autant de députés qu'actuellement, au sein d'un parti au pouvoir. C'est là un fait indiscutable, inscrit dans la réalité politique et démographique, le Québec devenant de plus en plus minoritaire au sein de l'ensemble canadien.

Or, après l'échec de la politique de bilinguisme et leur impuissance lors de la crise des gens de l'air en 1975, les «74», même majoritaires au sein du parti au pouvoir, sont devenus par la force des choses, complices de la pire tentative d'affaiblissement du Québec depuis les débuts de la Fédération.

De l'aveu même du chef fédéral, le «fédéralisme coopératif est mort». Les espoirs d'une plus grande autonomie du Québec au sein du régime fédéral dépendent maintenant du bon-vouloir du gouvernement fédéral et de celui d'une majorité des provinces anglophones. Sans préjuger de la prochaine décision de la Cour suprême, on découvre avec stupeur qu'il n'y a jamais eu de «pacte entre les deux peuples fondateurs», ni probablement de droit de veto du Québec sur la répartition des pouvoirs. Parallèlement, le fédéral effectue depuis cinq ans, 73% de ses coupures aux provinces sur le dos du Québec et n'y dépense toujours que moins de 20% de ses investissements créateurs d'emplois.

Les 74 députés libéraux du Québec à Ottawa, qui reprochent au gouvernement du Québec cet affaiblissement tout en le célébrant à grands frais à Ottawa, lors de la visite de la «reine du Canada», auront contribué davantage que le PC ou le NPD à la centralisation du régime et à l'affaiblissement du Québec. Les qualifier de «traîtres» ne fait pas avancer le débat. Il vaut mieux constater leur inconscience et surtout leur impuissance au sein du régime actuel et en tirer la conclusion qui s'impose: le Québec n'a jamais été et ne sera jamais au pouvoir à Ottawa. Il ne peut donc perdre un pouvoir inexistant et impossible.

Une opposition reflétant tout le Québec

Du même souffle, on reproche au Parti québécois de favoriser par son implication au fédéral, l'avènement d'un gouvernement conservateur et, d'autre part, on voudrait qu'il fasse bloc derrière certains candidats de ce parti (ou du NPD) pour faire la critique du régime libéral et rompre son monopole au Québec.

Voilà qui conviendrait très bien à un Parti québécois préoccupé uniquement de revanche sur les libéraux. Puisque tel n'est pas l'objectif, comment prétendre que 30 ou 50 députés conservateurs du Québec pourraient faire mieux au sein de ce parti que les 74 députés libéraux du Québec? D'autre part, comment demander à ce 40 à 50% de Québécois non fédéralistes d'appuyer des candidats qui ne partagent pas ses convictions nationales, sans parler de ses orientations sociales.

Seuls des candidats souverainistes, identifiés comme tels, peuvent représenter cette moitié du Québec qui veut un changement de régime politique. Seul le Parti québécois a l'implantation et la force suffisantes pour les faire élire au Parlement fédéral et rompre ainsi un monopole libéral factice et dangereux pour le Québec.

Il est probable que, même sans la participation du Parti québécois à la prochaine élection fédérale, le Parti conservateur reprenne le pouvoir. Il serait dramatique, que même dans l'opposition, la voix du Québec continue de s'exprimer presque uniquement par un Parti libéral du Canada qui n'a plus aucune crédibilité, tant ici qu'à l'extérieur, pour défendre les intérêts du Québec.

Un programme à promouvoir

Encore ici on pose du même souffle deux types d'objections contradictoires: d'une part, une aile fédérale du PQ pourrait bloquer le fonctionnement du régime et, d'autre part, un tiers parti serait réduit à l'impuissance, à la stérilité et au négativisme.

On oublie que le Parti québécois s'est donné un programme national, lequel par sa logique même, touche à tous les secteurs de l'activité gouvernementale présentement subdivisée entre deux niveaux de gouvernement. Le PQ a donc des idées positives à défendre, que ce soit sur le plan de l'avenir politique du Québec que celui des relations extérieures, de la défense, de l'économie, de la main-d'oeuvre ou des communications. Chaque jour, par l'entremise de sa députation à Ottawa, il pourra promouvoir les politiques qu'il pourrait appliquer dans un Québec souverain et les confronter avec celles du Parti au pouvoir. C'est d'ailleurs ce type de promotion de ses idées social-démocrates que fait le NPD depuis toujours et personne ne songe à lui reprocher son rôle d'opposition perpétuelle ou encore le fait qu'il favorise le Parti conservateur en grugeant dans la clientèle libérale.

D'autre part, prétendre que le Parti québécois puisse bloquer le fonctionnement du régime fédéral, c'est faire beaucoup d'honneurs à un parti d'opposition même si le gouvernement était minoritaire. Encore là, l'expérience du NPD est révélatrice. Au mieux, l'aile fédérale du parti pourra se battre avec vigueur et peut-être ralentir l'entreprise de centralisation à Ottawa et d'affaiblissement du Québec.

L'objectif du Parti québécois n'est pas de bloquer le régime fédéral, mais de le remplacer par une souveraineté politique du Québec ouverte sur l'association économique. Le Parti québécois est souverainiste! Voilà où se trouve au fond, l'objection principale de ceux qui s'opposent à la participation du PQ aux élections fédérales.

Encore ici, on constate deux séries d'objections contradictoires. D'un côté, certains indépendantistes craignent que le «Parti québécois du Canada» n'y perde son âme, qu'il s'habitue au régime ou encore qu'il fasse la preuve par ses succès même de la viabilité du régime fédéral pour le Québec. Du côté fédéraliste, on met en doute la légitimité de la présence à Ottawa d'un parti «voué à la séparation du Québec» et on craint que le parti se donne des armes supplémentaires dans sa lutte pour la souveraineté politique.

Les objections de certains indépendantistes négligent le fait que l'aile fédérale du Parti québécois sera nécessairement dans l'opposition puisqu'elle ne présentera de candidats qu'au Québec. La dynamique d'un parti d'opposition n'est pas la même que celle d'un parti au pouvoir. Pour sortir de son statut d'opposition, l'aile fédérale du Parti québécois devra travailler à la souveraineté du Québec. D'autre part, ceux qui craignent que le gouvernement fédéral pourrait faire des concessions telles qu'elles légitimeraient le régime aux yeux des Québécois, croient-ils sérieusement qu'un gouvernement peut donner ainsi raison à une opposition quelle qu'elle soit? Croient-ils également que le fédéralisme renouvelé est possible et qu'il ne suffit que d'un changement de gouvernement? Au contraire, les intérêts de l'Ontario et de l'Ouest s'opposent et s'opposeront toujours à des changements substantiels du régime.

Pour une fois, les critiques fédéralistes ont en bonne partie raison. L'élection de 20 à 40 députés du PQ à Ottawa, par le choc et la prise de conscience qu'elle provoquera tant au Québec qu'à l'extérieur, par la tribune et les moyens supplémentaires qu'elle fournira aux souverainistes, par l'affaiblissement des libéraux fédéraux et de leur succursale provinciale qu'elle entrainera, constituera un élément majeur pour la prochaine élection québécoise, dont l'enjeu sera la souveraineté du Québec.

Quant à la légitimité d'une telle entreprise, elle est manifeste. C'est d'ailleurs une pratique suivie par d'autres mouve-

Suite à la page 18

Une initiative qui ne peut que favoriser le Parti libéral

par
Gérald Deltell

Président de l'association progressiste-conservatrice de la circonscription de Charlesbourg.

EN décidant d'oeuvrer sur la scène fédérale, le Parti québécois risque de perdre une bonne occasion d'obtenir ce qu'il recherche depuis longtemps: un interlocuteur valable à Ottawa qui serait sympathique et ouvert à ses revendications autonomistes traditionnelles.

En effet, s'il décidait de former un parti politique pour oeuvrer sur la scène fédérale, il ne ferait que donner raison à ceux qui croient qu'il est à court de moyens pour relancer son option fondamentale. Ne serions-nous pas tous en droit de penser que le PQ craigne un jour d'être dans une situation qui l'obligerait à s'entendre avec un gouvernement qui manifeste un «préjugé favorable» à l'endroit de ses vues décentralisatrices? D'ailleurs, il a toujours déclaré qu'il recherchait l'entente avant tout et que ceci était impossible à atteindre avec le gouvernement Trudeau.

Si le Parti progressiste-conservateur de M. Clark prenait le pouvoir à Ottawa, il est plus que probable qu'une telle situation se produirait.

Pourquoi prendre des décisions qui risqueraient de compromettre l'amorce d'une politique de décentralisation des pouvoirs, un retrait de certains champs d'activités revendiqués par le Québec, et ses gouvernements?

Est-ce que certaines personnes au Parti québécois craignent qu'une telle hypothèse ne compromettre la réalisation du «grand rêve»? Est-il essentiel, pour quelques gens, de faire perdurer le climat de confrontation entre Québec et Ottawa? A-t-on peur que, faute de belligérants, la guerre prenne fin? Si le PQ forme un parti fédéral, ne serions-nous pas alors en lieu de croire que cette décision ne vise que cet objectif? Beaucoup de Québécois, et les péquistes en particulier, ne seront pas dupes d'une telle initiative.

Plusieurs personnes rejettent les politiques «trudeauistes» et souhaitent vraiment l'élaboration de nouvelles règles du jeu. Et on sait fort bien que la solution ne se trouve pas dans la création d'un nouveau parti. Les nombreux fédéralistes «fatigués» reconnaîtront que c'est uniquement au sein du Parti progressiste-conservateur qu'ils pourront faire valoir leurs revendications.

La division des voix, lors du prochain scrutin, ne pourrait que favoriser le Parti libéral. Ce serait faire injure à l'indépendance intellectuelle des péquistes que de tenter de leur imposer une ligne de parti par la création d'un tel mouvement, dont la seule mission ne pourrait être que de miner la fédéralisme à sa base même. Cette décision se retournerait de toute évidence contre le PQ, aussi bien sur la scène provinciale que sur la scène fédérale. Elle aurait comme conséquence d'affaiblir la position du Québec et de ce fait, rendrait un bien mauvais service à la communauté.

Certaines têtes d'affiche du Parti québécois sentent-ils tellement le sol se dérober sous leurs pieds qu'ils doivent maintenant s'accrocher à la moindre brindille qu'ils rencontrent sur leur chemin? Ce serait là, selon nous, un signe on ne peut plus évident d'un état de panique qui les envahit. Leur crédibilité serait à toutes fins pratiques, définitivement compromise.

Beaucoup de fédéralistes libéraux au Québec, de nationalistes québécois, tous pragmatiques, reconnaissent qu'il y va de leur intérêt et de celui du Québec de s'unir avec le Parti progressiste-conservateur afin de favoriser une reprise véritable du dialogue pour une nouvelle entente, pour un «new deal». Il y va de la survie du Canada.

Que pourrait retirer le PQ d'une telle aventure sur la scène fédérale? Un dénombrement de ses membres radicaux qu'il a lui-même mis au banc? Ces derniers ne votaient probablement pas lors des élections précédentes.

Les nationalistes sincères feront preuve d'une meilleure compréhension de la situation. Ils préféreront appuyer un parti et des personnes qui croient au prinicpe de la décentralisation des pouvoirs, l'ayant déjà prouvé, et dont les activités seront axées sur l'avenir et non sur la nostalgie du passé, plutôt que de perdre un temps précieux des énergies débordantes dans une aventure sans lendemain.

Pour tous ceux qui ont des vues bien définies sur ce que devrait être la société de demain, il y a de la place au sein du Parti progressiste-conservateur. C'est là, et uniquement là, qu'ils auront avec chance de succès l'occasion de s'exprimer et de faire connaître à travers tout le pays leurs idées et leur conception de la société.

Nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous.

CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC

REPRÉSENTANT(E) DU PUBLIC

Le Conseil de presse du Québec recherche une personne bénévole pour représenter le public à son conseil d'administration, pour un mandat de deux ans.

Le Conseil de presse est un organisme privé, sans but lucratif, dont l'objectif principal est de défendre le droit du public à l'information.

Si vous êtes intéressé(e) par les problèmes de l'information et par l'action du Conseil, vous êtes prié(e) de soumettre votre candidature au Secrétaire général du Conseil avant le 31 juillet 1982.

CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC
55½, rue Saint-Louis
QUÉBEC
(418) 692-3008

BOTTIN DES FEMMES
PROFESSIONNELLES ET COMMERÇANTES
Inscrivez-vous dès maintenant
(514) 866-0553

"Danse pour Célibataires"
Club des diplômés universitaires
"Graduates Club"
(Club à but non lucratif)
Holiday Inn
420 Sherbrooke ouest
Vendredi 16 juillet 1982
8:30 P.M. - 1:00 A.M.
Tenue de ville
$ 8.00 membre
$ 10.00 non membre
Renseignements
737-8489

L'EXPLOSION DE L'ANNÉE
LA PLANCHE À VOILE
LOCATION-VENTE
ÉCOLE
Des marques renommées et prestigieuses
STOCK RÉDUIT JUSQU'À 20%
UNE DUFOUR WING POUR 920$
UNE SAINVAL POUR 720$
UNE CRIT 1000$
UNE STARSURF 920$
VENEZ NOUS VOIR
PLEIN VENT
Boutique Nord-Québec Enr.
1200 est, boul. de Maisonneuve, Montréal H2L 1Z9
(métro Beaudry)
598-9052
Nous sommes distributeurs de marques Dufour, Crit, Sainval, Starsurf, Ken Winner
Aussi, location de canots St-Maurice

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

France: le socialisme inquiet/Sa Majesté socialiste

Suite de la première page

Matignon où, manifestement, les conseillers ont une longue expérience du parti et de la base — les cabinets socialistes sont aussi distants que les cabinets giscardiens. Par exemple, lorsque le président de la plus grande centrale syndicale — la CFDT en l'occurence — se présente à l'Élysée pour y rencontrer un conseiller personnel du président, on le reçoit presqu'entre deux portes, on lui dit, au début de l'entretien, qu'on n'a que 20 minutes à lui consacrer, on l'écoute sans même prendre une seule note, et on le reconduit, condescendant, avec un distant «c'était bien intéressant tout cela; j'en parlerai au président». M. Edmond Maire, dont l'appui aux socialistes a pesé lourd dans leur accession au pouvoir, n'en est pas encore revenu!

Autre exemple: le pouvoir a aboli la peine de mort et modernisé le système judiciaire. Mais il a conservé tous les cadres de l'armée et de la police. Aux uns, il offre une bombe à neutrons et aux autres il permet toujours d'user de la matraque contre des grévistes!

Dans les ministères, des militants socialistes se plaignent que le «copinage» continue comme avant et même avec plus d'acharnement, tant le Parti socialiste avait d'amis à récompenser après plus de 30 ans loin du pouvoir. La droite s'en inquiète, qui accuse notamment les quatre ministres communistes de placer leurs hommes à des postes-clés des grandes administrations et des sociétés d'État.

La purge, si elle fut effective, n'a pas atteint tous les échelons de l'administration. Au quai d'Orsay, par exemple, où un service s'occupe de la «presse étrangère», on fait preuve d'une mauvaise volonté inimaginable. Il faut «arracher» de force des informations sur la décentralisation, une réforme dont les socialistes ne sont pas peu fiers. Ou on fait des plaisanteries douteuses sur les loisirs du ministre du Temps libre. Dans les cabinets de ministre, on crie au «sabotage» d'une fonction publique acquise à la droite.

Les «gens ordinaires» dans tout cela regardent passer le nouveau gouvernement avec indifférence. Dans la rue, on n'entend jamais dire: «J'ai voté Mitterrand». Plutôt, on suggère qu'on a essayé Mitterrand», comme on essaie une nouvelle marque de cigarette. Mais on ajoute aussitôt: «C'est bien pareil, allez!»

Confirmant ainsi la crainte des militants socialistes, les Français disait avoir choisi un gouvernement de gauche «pour voir», et se montrent tellement désabusés qu'ils ne croient absolument pas au «changement».

Ils sont tellement incrédules que les réformes passent inaperçues. Dans le métro, un vieux couple de Parisiens monte dans un wagon de première classe. Geste symbolique: la gauche a aboli la première classe, en dehors des heures de pointe. Les portes à peine fermées, la femme dit à son mari: «Il va falloir changer à la prochaine station». Son mari réplique: «On est pourtant sur la bonne ligne». Mais sa femme rétorque: «On est en première». L'homme avait un numéro de *L'Humanité* sous le bras. Pour eux, les privilèges de classe ne s'abolissent pas par décret. Il n'y a pas eu de révolution, donc pas d'abolition des privilèges...

Qu'est-ce que les Français ont choisi, le 10 mai 1981? M. François Mitterrand fait très 5e République, très monarque, très gaullien en somme. «Après tout, a-t-il dit lui-même dans le décor somptueux de Versailles, la République est dans ses meubles ici». Effectivement. Mais M. Mitterrand revêt plus facilement le pourpoint des princes que l'habit des sans-culottes...

◆ Remaniement

teuil depuis novembre 1976. En voilà un qui est drôlement mûr pour un changement, quel qu'il soit, et qui lorgne même du côté d'Ottawa, probablement pour se dérouiller.

On dit qu'il a un handicap majeur pour les Finances: il est mal à l'aise en anglais. Mais, après *Bâtir le Québec, I et II (Le virage technologique)*, il semble destiné à tourner en rond et à ne faire que de la politique, s'il reste ministre d'État. Comme il a des ambitions, il veut sûrement être plus visible et plus actif. Rien de tel que les Finances à cet égard, mais aussi rien de plus dangereux, à travers les récifs de la crise économique et financière que subit le Québec.

Un autre intouchable à ce jour, c'est M. Jean Garon, d'abord ministre de l'Agriculture, qui s'est annexé en cours de route les Pêcheries et l'Alimentation. Très présent, débordant d'énergie, le député de Lévis prend de la place, beaucoup de place. Il a bougé beaucoup de poussières, fait des réformes importantes, mais il est en train de se créer un petit empire, bousculant presque tout sur son passage, se souciant peu de piétiner les plates-bandes de ses collègues. L'heure est venue pour lui d'un nouveau défi, ce qu'il souhaite d'ailleurs, dit-on. Un ministre moins encombrant donnerait un peu de répit aux fonctionnaires, petits et hauts, que M. Garon a essoufflés, sinon choqués, en cours de route.

À la Justice depuis 1976, M. Marc-André Bédard jouit de la confiance illimitée de M. Lévesque et de son entourage. Il fait d'ailleurs partie du cercle restreint des intimes, de ceux qui participent à toutes les stratégies, aux grandes manoeuvres. À son poste extrêmement névralgique, il n'a pas fait d'éclat, mais pas de bavures non plus, même si Mme Lise Payette dit de lui dans son livre *(Le pouvoir? Connais pas!)* que, s'il a le choix entre faire quelque chose et ne rien faire, il préférera ne rien faire. Commis en plus à la Réforme électorale depuis près de trois ans, ce n'est pas sur lui qu'il faut compter pour pousser cet important dossier. Mais, comme M. Parizeau, il fait désormais partie du décor et semble immuable, à moins que M. Bédard ne supplie lui-même M. Lévesque de le déplacer.

Le dernier des cinq intouchables, c'est le «cas» de M. Marcel Léger. Activiste infatigable, député depuis 1970, le ministre de l'Environnement annonce sans vergogne, et dix fois plutôt qu'une, des investissements de millions, sinon de milliards, pour la lutte contre la pollution. Bon enfant, il répète inlassablement le même discours, avec un égal enthousiasme juvénile. Comme il est le plus ardent promoteur de l'aventure fédérale pour le PQ, le premier ministre pourrait bien le délester de ses tâches ministérielles pour qu'il puisse consacrer tout son temps à l'assaut de la forteresse libérale fédérale. Et il n'en aurait pas trop de trois ans.

Si M. Lévesque ose toucher à quelques-uns de ces intouchables, ce sera un vrai remaniement et non un simple jeu de chaise musicale, où seulement un ou deux ministres sortent de la ronde, avec les inévitables affres et humiliations de ce qui est ressenti comme une rétrogradation.

Ce fut le cas en 1979 quand M. Lévesque a remercié MM. Louis O'Neill et Rodrigue Tremblay de leurs services ministériels. Le premier est redevenu un indépendantiste pur et dur, le second a claqué les portes avec fureurs. Ce fut un peu plus facile en mai 1981, MM. Denis de Belleval et Denis Vaugeois acceptant de bonne grâce de rentrer dans le rang. Ces deux-là, à tout le moins, ont pris au mot M. Lévesque qui, en formant son premier cabinet, en novembre 1976, prévenait ses collègues qu'ils n'étaient pas ministres pour la vie et devaient s'attendre à revenir à leurs fonctions essentielles, celles de députés.

Mais ce retour aux banquettes arrière n'est pas naturel pour M. Lévesque, qui craint les gestes d'éclat ou la bouderie, et encore moins pour les ministres, qui se croient rivés à leur fauteuil du «bunker» pour la vie. Pour que le premier ministre soit pris au sérieux, et pour que tous comprennent qu'il n'y a pas deux classes de députés — les ministres et les autres, qui sont là comme des faire-valoir — il faudrait que plusieurs ministres soient rétrogradés en même temps, disons une demi-douzaine, ce qui ferait une place substantielle à la relève. C'est ce que les députés de l'arrière-ban souhaitent, mais sans se faire trop d'illusions.

Parmi les ministres «fatigués», le nom de M. Pierre Marois, titulaire du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité de revenu, revient souvent. L'hiver dernier, il a dû prendre un congé de plusieurs semaines et confier des responsabilités plus grandes — c'est d'ailleurs un heureux précédent — à son adjoint parlementaire. A tel point qu'à l'Assemblée, récemment, un député libéral s'est senti obligé de poser une question à M. Marois, étant donné que M. Robert Dean n'y était pas ce jour-là. On prévoit que M. Dean, un anglophone d'origine, accédera au cabinet, probablement à titre de ministre du Travail.

Quant au député de Saguenay, M. Lucien Lessard, on se lasse de l'évoquer, tellement son nom revient sans cesse. Député de la première vague, celle de 1970, ministre des Transports, puis du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, on a toujours l'impression qu'il est au bout de son rouleau et qu'il court après le «trouble». Peut-être souhaite-t-il lui-même des fonctions moins exigeantes et un peu plus de tranquillité? Il y réfléchit, dit-on, retiré à son chalet d'été, loin de la fureur causée par la fusion de Hauterive à Baie-Comeau.

Un autre nom soulevé dans les remue-ménage ministériels, c'est celui de M. Guy Tardif. Ministre des Affaires municipales, puis de l'Habitation et de la Protection du consommateur, on lui reproche une trop grande raideur et une absence de flair, qui l'empêchent de voir venir des affaires comme celle de la Société d'habitation du Québec (SHQ), l'an dernier. Malade au printemps, on a l'impression que le fardeau est très lourd aussi pour lui.

Un autre problème d'envergure, et qui ajoute au casse-tête de M. Lévesque, c'est celui des six ministères d'État, dont on ne sait trop que faire. La patate est d'autant plus brûlante que c'est lui qui les a créés de toutes pièces, dès son arrivée en novembre 1976. Leur nécessité, leur utilité même, est profondément remise en question. Que faire avec ces structures plus ou moins encombrantes quand il n'y a plus rien à mettre dans la machine des «penseurs», quand l'ère des réformes est terminée, quand il n'y a plus d'argent pour alimenter ces coquilles qui risquent de tourner à vide désormais? Pis encore, que faire avec MM. Landry (Développement économique), Denis Lazure (développement social), et François Gendron (Aménagement)?

Comme on le voit, M. Lévesque aura des «loisirs» fort préoccupants. Bonnes vacances quand même, M. le premier ministre!

◆ Chômage

6.1 en Saskatchewan, de 0.4 à 7.6 en Alberta, et de 1.6 à 12.4 en Colombie-Britannique.

En terme de variation non désaisonnalisée, 19% des étudiants étaient en chômage en juin, en comparaison de 15.2% l'an dernier et 16.2% en mai dernier. Chaque année, de mai à septembre, Statistique Canada enregistre le taux de chômage chez les étudiants. L'agence fédérale considère qu'un étudiant est une personne qui a de 15 à 24 ans, qui fréquentait une école à plein temps en mars, et qui projette d'y retourner à l'automne.

En juin, 718,000 étudiants avaient un emploi, au regard de 842,000 il y a un an. Toutefois, Statistique Canada précise que ces données peuvent paraître plus basses parce qu'un nombre supérieur d'étudiants étaient encore à l'école en juin dernier par rapport à juin 1981.

Ces données ne comprennent pas les personnes qui ont abandonné la recherche de travail à cause du peu de disponibilité d'emplois.

En juin, 99,000 personnes avaient abandonné leur recherche, et 80,000 en mai.

Un autre groupe de 72,000 personnes attendaient d'être rappelé au travail. Plusieurs de ces personnes sont des travailleurs à temps partiel que Statistique Canada ne considère pas comme des chômeurs.

Dans les grandes villes du pays, le taux le plus élevé de chômage en juin a été enregistré à Chicoutimi, soit 16.1% au regard de 12.8% en mai. À Montréal, il était de 13.5% (12.5% en mai); à Québec, de 12% (11.6% en mai), et à Hull-Ottawa, de 8.4% (7.5% en mai). Le pourcentage, parmi les 23 grandes villes recensées, était le plus bas à Edmonton (6.9% en juin, par rapport à 8.2% en mai).

Aux Communes, le ministre fédéral de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, n'a pu que reconnaître que le chômage au pays créait un problème «très sérieux».

Quelques instants plus tôt, le critique de l'emploi des conservateurs, M. David Crombie, avait dit du plus récent taux de chômage qu'il était «atterrant». Il a réclamé la démission du gouvernement, qui, selon lui, s'est montré incapable de restaurer la confiance dans l'économie.

Le critique des finances du Nouveau Parti démocratique, M. Nelson Riis, a déclaré pour sa part que la situation était à prévoir, parce que le budget de M. Allen MacEachen n'avait pas réussi à fournir une lueur de relance économique et n'avait rien fait pour réduire les taux d'intérêt.

«Je crois, a-t-il dit, que ce que nous voyons aujourd'hui est une indication de ce qui s'en vient: une escalade des chiffres.»

Le critique des finances du Parti conservateur, M. Michael Wilson, a blâmé l'absence aux Communes du ministre MacEachen.

Le leader néo-démocrate Ed Broadbent s'est demandé comment le gouvernement pourra faire l'unanimité dans sa lutte contre l'inflation, «si vous n'êtes pas prêts à manifester de la justice».

En réponse aux critiques, M. Lloyd Axworthy a fait état des efforts de son ministère, qui a affecté $650 millions dans le but de créer quelque 200,000 emplois. Il a cité aussi l'annonce, faite hier par Ottawa, d'une réimposition des quotas sur l'importation de chaussures de cuir pour protéger cette industrie.

À Queen's Park, le leader du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario, M. Robert Rae, s'est dit consterné par le taux de chômage qui afflige les jeunes de sa province.

Selon Statistique Canada, ce taux est de 17.5% chez les jeunes Ontariens.

M. Rae a suggéré hier au trésorier de la province, M. Frank Miller, de revoir son budget du 13 mai à la lumière des dernières statistiques.

◆ Écrasement

important nuage de fumée noire s'élevait au-dessus du secteur touché.

Le Boeing 727 a balayé deux pâtés de maisons. Les autorités ont fait évacuer les maisons environnantes et écarté les spectateurs, car elles craignent que les réservoirs d'essence de l'appareil n'explosent.

L'avion s'est écrasé sur un groupe de maisons, dont plusieurs ont aussitôt pris feu. En début de soriée, l'incendie était largement circonscrit.

Une chapelle ardente a été installés dans un hangar de la compagnie Delta Airlines.

Cet accident est le troisième survenu aux États-Unis depuis le début de l'année et le premier impliquant un appareil de la Panam depuis la plus grande catastrophe aérienne mondiale, la collision entre un avion de cette compagnie et un appareil de la KLM à Tenerife aux Canaries. 582 personnes avaient été tuées, en mars 1977.

Le 13 janvier dernier, un avion d'Air Florida s'était écrasé juste après son décollage de l'aéroport national de Washington, tuant 74 personnes à bord et quatre circulant sur le pont routier touché par l'avion.

Quelques jours plus tard, un appareil de World Airways avait quitté la piste d'envol et s'était abîmé dans la baie adjacente à l'Aéroport international de Boston. Deux personnes s'étaient noyées durant l'évacuation.

◆ Le PQ Suite de la page 17

ments souverainistes où par exemple des députés écossais et irlandais ont été élus au Parlement de Westminster pour y promouvoir la souveraineté de leur nation. Si le Parti libéral du Canada, parti qui ne croit pas aux pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec, s'est donné une aile provinciale pour entretenir les Québécois dans la dépendance, on voit mal pourquoi le PQ ne pourrait pas se donner une aile fédérale pour promouvoir notre indépendance.

Le Québec ne peut légitimer le coup de force d'Ottawa et le *Canada Bill* lors de la prochaine élection fédérale et voter pour la souveraineté du Québec à l'élection provinciale qui suivra.

Le contexte politique est tel que le moment est venu de rompre la double légitimité, l'espèce de schizophrénie collective où, au fédéral, on vote par défaut pour le parti de la centralisation à Ottawa, et où, au provincial, on vote pour le parti de la souveraineté du Québec.

La création d'une aile fédérale du Parti québécois est devenue une nécessité inscrite dans la réalité politique.

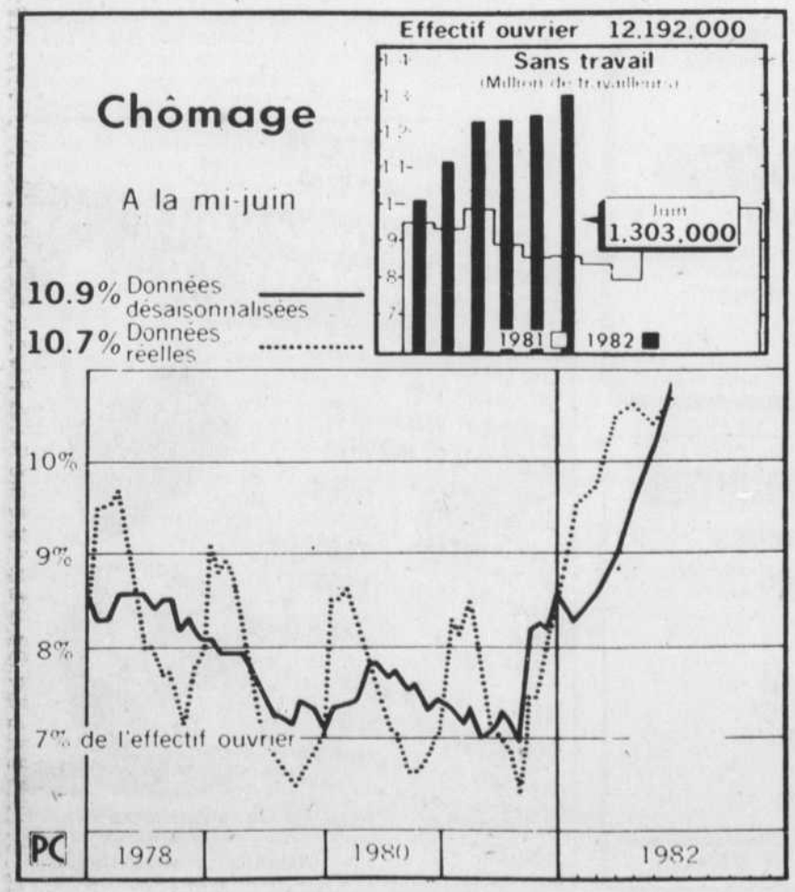

Un sommet sur les incendies?

Un «sommet d'urgence» s'impose entre l'Union des municipalités du Québec et la Fédération des pompiers professionnels (FPPQ), estime cette dernière, afin de déterminer, à priori, l'avenir des services d'incendie dans leur forme actuelle. «L'existence même de ces services essentiels est menacée par la vague psychotique de restrictions budgétaires qui déferle actuellement dans les budgets de dépenses de la fonction publique municipale», déclare M. Alfred Morin, président de la FPPQ, en précisant que ces budgets totalisaient présentement $3 milliards.

Se référant au congédiement collectif des pompiers d'Outremont, M. Morin est convaincu que d'autres municipalités seront tentées d'emboîter le pas, en invoquant les coupures budgétaires.

La Cabane grecque, sur la rue Prince-Arthur, vient d'ajouter un étage à son restaurant et le propriétaire a continué de servir en bas et dehors à la terrasse, dans le bruit, pendant que les travaux étaient en cours. C'était rempli tous les jours. (Photo Réjean Meloche)

Entre le vrai et le faux restaurant grec

Suite de la première page

nue du Parc, les restaurateurs grecs ressentent durement cet exode vers ce qu'ils appellent le «faux quartier grec». La colère gronde et ils ont entrepris de riposter.

Ainsi, sept restaurants de l'avenue du Parc, entre les rues Villeneuve et Bédard, se sont regroupés et viennent d'annoncer la tenue en juillet, d'un Festival du vin grec. Certains fruits de mer seront moins chers, notamment les crevettes et les calmars, mais c'est surtout du côté du vin que les prix seront intéressants. La bouteille de vin blanc Demestica, par exemple, coûtera $6.75 au lieu de $10.50 ou $11 présentement, comparativement à $4.95 dans un des magasins de la Société des alcools.

Car le but premier de cette offensive est de lutter contre les établissements où les clients apportent leur vin. C'est là la première doléance des commerçants de l'avenue du Parc, qui attendent avec impatience le jour où le gouvernement légiférera pour contrôler une pratique tolérée à peu près partout et pour laquelle aucune loi n'existe apparemment.

Les restaurateurs de l'avenue du Parc trouvent que «la Ville nous a oubliés». Les autorités ont fait la sourde oreille lorsqu'ils ont demandé l'installation de parcomètres sur la rue et, effectivement, on ne peut dire que les quelques arbustes dans leur boîte métallique, disposés ça et là, suffisent à donner l'envie de se ballader et de flâner, avenue du Parc.

Le restaurant Molivos, du nom du village de l'île natale que son propriétaire, Georges Kaklamanos, quitta il y a 14 ans, est un du groupe du «Festival du vin». M. Kaklamanos tenait un restaurant en Grèce et il récidivait il y a 26 mois avec Molivos version nord-américaine. Il a fièrement affiché son diplôme de l'Institut d'hôtellerie du Québec et son jeune fils, Mika, parle un français fort honorable.

«Sur Duluth et Prince-Arthur, les shish kebab sont faits avec du porc, pas de l'agneau comme ici", me dit-il.

Le regroupement des mécontents est composé des restaurants qui se spécialisent surtout en grillades de poissons, d'une qualité un peu supérieure aux établissements des rues Duluth et Prince-Arthur. En plus de Molivos, il y a l'Avenue grecque, où incidemment l'artiste Veniadis a taillé de très beaux vitraux, chez Zita — où il y parfois des spectacles, en haut, chez LBS — chez Thanos, au Symposium, en bas et en haut, et Dionysos.

Certains restaurants n'ont pas voulu s'ingérer dans cette guérilla et les établissements moins bien cotés ont été laissés de côté. Ainsi, ne figurent pas à la liste, la Skala, chez Meracles et Ellada, où les mets sont un peu plus gras, la musaka très bonne et la bière servie à l'occasion tard dans la nuit. Où la faune y est plus hétéroclite aussi. Et dans les deux derniers cas, où des juke-box aux tables renvoient de belles mélodies grecques.

L'avenue du Parc demeure une des principales voies d'accès au nord de la ville et la circulation automobile y est très dense. Mais la partie n'est pas perdue pour peu que la communauté se donne la peine de retaper quelques édifices et, pourquoi pas, d'ajouter aux restaurants grecs quelques commerces typiques ou, mieux encore, quelques attraits culturels.

C'est là en effet, dans les quartiers Saint-Louis-du-Parc et Parc-Extension, plus au nord, que vit la majorité des 70,000 Grecs de Montréal. Leur présence y reste très visible, entre les rues Mont-Royal et Jean-Talon, où la Loi 101 n'a enlevé ni l'allure européenne ni le bleu grec des affiches.

La Grèce, à Montréal, c'est aussi Athen's Brasserie qui vante sa nourriture canadienne, le Marché Venus qui, outre le nom, n'a de grec que le propriétaire; ce sont aussi les jeunes Grecques bien roulées dans leur jean trop serré et parlant l'anglais très fort, c'est aussi les endroits «pour hommes seulement» les parties d'échecs à l'Association crétoise et les femmes en deuil toute leur vie.

À ce sujet, quelqu'un m'expliquait que le deuil grec est généralement plus long que chez les Italiens et que, dans le cas de la perte d'un mari ou d'un enfant, le noir peut être de rigueur toute la vie. Pour le reste de la famille, cela varie selon le degré de parenté et selon les régions. Les hommes eux, vont porter le pantalon noir ou se contenter de la cravate.

La Grèce, à Montréal, c'est aussi un salon de barbier à moitié désaffecté dont la devanture est ornée de photos montrant des coupes qui ont dû connaître une certaine popularité dans les années soixante. C'est aussi un photographe qui promet les plus beaux souvenirs d'un mariage traditionnel.

C'est enfin des vignes et des fleurs qui poussent autour des balcons ou sur les 10 mètres qui constituent le terrain, tellement bien entretenu qu'on se retourne au passage. C'est aussi la voisine du troisième qui, l'hiver, se croyant seule, en profite pour lancer la neige de son balcon chez son voisin de gauche en bas.

On ne peut non plus passer sous silence la Communauté hellénique de Montréal, dont les avoirs frisent les $15 millions et qui administre annuellement un budget de $3.8 millions, avec ses 190 employés. La Communauté administre cinq écoles et est très liée aux quatre paroisses grecques orthodoxes de Montréal.

Récemment, elle a entrepris une campagne pour amasser les $6 millions que lui coûteront le nouveau centre culturel qu'elle érige au coin des rues Côte Sainte-Catherine et Wilderton, non loin de la cathédrale Saint-Georges.

Considérée comme «l'establishment» grec à Montréal, la Communauté hellénique n'est pas la seule association grecque de la métropole. En fait, non seulement y-a-t-il quatre ou cinq grosses associations mais on trouve également pas moins d'une cinquantaine de petits regroupements, autant de lieux de rencontres des habitants de tel village ou de telle île.

Cette dispersion rend peut-être les choses plus difficiles à celui qui veut profiter de la culture grecque, parce que si chaque groupe a sa petite troupe de chanteurs ou de danseurs, le public sera rarement informé des spectacles.

Sur l'avenue du Parc, il y avait jusqu'à tout récemment une très bonne boîte à chansons, chez Filoxenia, au sous-sol du restaurant chez Milos; elle a fermé ses portes. Les responsables y faisaient venir des artistes de Grèce et le public offrait un bon exemple de la nouvelle amitié gréco-québécoise qui s'est développée ces dernières années.

Un des responsables de la boîte, M. Costas Palakas, estime que la communauté grecque n'apprécie pas énormément les spectacles non commerciaux, et pas américains pour deux sous, qui y étaient offerts.

D'ailleurs, lorsque la chanteuse Maria Farantouri est venue à Montréal récemment, elle n'a attiré que 200 personnes, m'a dit M. Palakas, même si elle était venue à plusieurs reprises dans la métropole pour accompagner le célèbre compositeur Mikis Théodorakis.

À Toronto par contre, Mme Farantouri a eu plus de veine et 2,000 personnes se seraient déplacées pour l'entendre ce printemps. (Toronto possède par ailleurs plusieurs cafés grecs, d'un genre que je n'ai pas trouvé ici, presque orientaux.)

La semaine dernière, une autre association avait fait venir de Grèce le poète Nikiphoros Vrettakos. Ses compatriotes l'ont très bien accueilli sauf qu'un ami grec n'a rapporté que M. Vrettakos, qui tient apparemment à rester en dehors de la politique, aurait été légèrement courroucé d'avoir été présenté comme un supporteur de tel parti politique. Cela a bien fait rire mon témoin.

Demain, à 16 h 30, sur la rue Jeanne-Mance près des rues Mont-Royal et Villeneuve, la Troupe folklorique grecque dansera, dans le cadre d'une fête organisée avec le CLSC du coin. Cette même troupe donnera deux spectacles au théâtre de la Lagune de l'île Notre-Dame, le 31 juillet et le 1er août, à 14 heures. C'est gratuit.

Par ailleurs, il y a une série de boîtes grecques, sur l'avenue du Parc, où le disco et le musak ont droit de cité au même titre que les chansons de Zorba, n'en déplaise aux puristes.

L'été, ces clubs sont peu achalandés. L'un d'eux, le Greecian Nights, n'offrait pas le soir où j'y suis allée, les danses orientales que son affiche promettait. L'immense salle de spectacle était vide et la seule activité qui s'y déroulait consistait en un mystérieux va-et-vient dans le fond de la salle.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'accueil d'un nouveau restaurant grec — oui un autre — sur l'avenue du Parc, «Chez le Pâtre» et dont l'originalité consiste à se spécialiser dans les produits de la montagne: cailles, lapin, etc.

Aussi, un mini-sondage pour trouver la meilleure musaka en ville m'a conduite chez Hermes, au coin de la rue Jean-Talon et du boulevard l'Acadie.

Enfin, pour les pâtisseries, je n'ai pu les goûter dans aucun des restaurants où je suis allée récemment, parce que j'étais repue après le mets principal. Mais j'ai la certitude d'avoir découvert à Montréal un trésor: il s'agit de Marali, au 3527 rue Saint-Laurent, au nord de Sherbrooke. Les pâtisseries au miel et aux pistaches coûtent bien 75 ou 80 cents chacune, mais elles valent le coup. Cette épicerie n'est pas grecque mais iranienne.

L'importante communauté crétoise de Montréal a son quartier général sur l'avenue du Parc. (Photo Réjean Meloche)